

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 31 JANVIER 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 27 janvier 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 31 janvier 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

*pl*

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- E -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification des procès-verbaux des assemblées du Conseil  
tenues les 10 et 13 décembre 1993.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICA- TAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

non	Reconstruction d'égouts sanitaires et d'une conduite d'eau dans l'Île Notre-Dame - (sur- plus contractuel - virement de crédits). (930359841)	Construction Garnier Ltée --- 47 145
-----	--	---

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

AUCUN DOSSIER

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICA- TAIRE	PRIX / \$
- 4.1 -			
oui	Réalisation du programme d'entretien routier à être confiée aux régions du Service des travaux publics. (930318491)	En régie	--- 7 783 600
- 4.2 -			
non	Enlèvement d'un réservoir situé à l'arrière du 1085, rue de Bullion. (38) (930402668)	Sani-Mobile Montréal inc.	--- 17 804,80
- 4.3 -			
non	Exécution de la première phase des travaux à l'aréna Maurice-Richard. (42) (930414539)	Celeb Construc- tion Ltée	--- 1 866 143,34
- 4.4 -			
oui	Déplacement hors rue des poteaux et fils aériens sur les rues Saint-Dominique, Casgrain, De Gaspé, Henri-Julien, Chateaubriand et Saint-Gérard. (35) (930390291)	Hydro-Québec	--- 807 100,00

RL

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

AUCUN DOSSIER

- 6 -

DÉCRETS D'EXPROPRIATION

AUCUN DOSSIER

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

AUCUN DOSSIER

- 8 -

MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS

- 8.1 -

Modification de la résolution CO82 02634 en date du 19 avril 1982, relative à la construction d'un égout combiné dans l'avenue Joliot-Curie, d'un point à l'ouest de l'avenue Éva-Circé à un point à l'ouest de la 25<sup>e</sup> Avenue, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.

(47) (930408082)

- 8.2 -

Modification de la résolution CO93 00947 en date du 10 mai 1993, afin d'exécuter des travaux additionnels relatifs à la construction d'un trottoir et de conduits souterrains sur la rue Forsyth, d'un point à l'ouest de la rue J.-Omer-Marchand à la rue de la Famille-Dubreuil.

(50) (930407560)

- 8.3 -

Modification de la résolution CO93 00520 en date du 9 mars 1993, relative aux sous-paragraphes c), d) et e) du paragraphe 1, concernant la construction d'un pavage, de trottoirs, d'une bordure et de conduits souterrains sur les rues Ernest-Ouimet et Ludger-Gravel suite au changement de dénomination de ces rues.

(47) (930404439)

- 8.4 -

Modification de la résolution CO89 00767 en date du 7 mars 1989, relative à la construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Fabien-Laberge, de l'avenue Irwin à l'avenue Lamont et dans l'avenue de Monts, d'un point au nord de la rue Allard à la rue Fabien-Laberge, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.

(34) (930409283)

- 8.5 -

Modification de la résolution CO88 01773 en date du 25 avril 1988 modifiée, relative à la construction d'une conduite d'eau secondaire dans Gallery Square, de la rue Olier à la rue Basin, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.  
(930416218)

- 8.6 -

Modification de la résolution CO87 02562 en date du 13 avril 1987 modifiée, relative à la reconstruction d'un égout combiné dans la 7<sup>e</sup> Avenue, de la rue Victoria vers le nord, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et de décréter la période d'amortissement eu égard à la vie utile des dépenses en capital projetées.  
(930416159)

- 8.7 -

Modification de la résolution CO90 02249 en date du 21 juin 1990, relative à la construction d'un égout sanitaire et d'une conduite d'eau secondaire dans diverses rues, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.  
(930412883)

- 8.8 -

Modification de la résolution CO90 01635 en date du 15 mai 1990, relative à la construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue André-Arnoux et l'avenue Gilbert-Barbier, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.  
(930413947)

- 8.9 -

Modification de la résolution CO93 00745 en date du 6 avril 1993, relative à la construction d'un pavage, de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur la 60<sup>e</sup> Avenue, du boulevard Perras à la 3<sup>e</sup> Rue, afin de changer la répartition du coût des travaux et la période d'amortissement.  
(930415866)

- 8.10 -

Modification de la résolution CO88 04279 en date du 26 septembre 1988, relative à la construction d'un égout sanitaire, côté ouest, dans la 81<sup>e</sup> Avenue, d'un point au nord de la rue Notre-Dame à un point au sud de la rue Victoria, afin de changer la répartition du coût des travaux.  
(930414023)

- 8.11 -

Modification de la résolution CO89 03051 en date du 15 août 1989, relative à la construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue projetée 5658 et la rue Dominion, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.  
(930412779)

- 8.12 -

Modification de la résolution CO90 01635 en date du 15 mai 1990, relative à la construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue André-Arnoux et l'avenue Gilbert-Barbier, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.  
(930412160)

RL

- 8.13 -

Modification de la résolution CO91 02324 en date du 16 septembre 1991, relative à la construction de pavage, de trottoirs, de bordures et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue Robert-Élie et l'avenue Yves Thériault, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.

(930414001)

- 8.14 -

Modification de la résolution CO88 03643 en date du 22 août 1988, relative à la construction d'une conduite d'eau secondaire dans le prolongement de la rue François-Bricault, d'un point au nord de la rue Urgel-Charbonneau à la voie de service sud du boulevard Métropolitain, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930417268)

- 8.15 -

Modification de la résolution CO89 02254 en date du 19 juin 1989, relative à la construction et la reconstruction du pavage, de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur la 32<sup>e</sup> Avenue, de la rue Sherbrooke à la rue Prince-Arthur, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930409814)

- 8.16 -

Modification de la résolution CO88 01764 en date du 25 avril 1988 modifiée, relative à la construction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Van-Horne, de l'avenue Antonine-Maillet à l'avenue Rockland, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930417017)

- 8.17 -

Modification de la résolution CO90 02060 en date du 18 juin 1990, relative à la construction et la reconstruction du pavage et des trottoirs sur la rue de la Montagne, de la rue Notre-Dame à la rue Torrance, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930417419)

- 8.18 -

Modification de la résolution CO91 02066 en date du 12 août 1991, relative à la construction d'un pavage temporaire sur l'avenue Louis-Hébert, d'un point au sud de la rue Masson à la rue Masson, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.

(930417453)

- 8.19 -

Modification de la résolution CO87 02554 en date du 13 avril 1987, relative à la construction d'un égout combiné dans la 4<sup>e</sup> Rue, là où requis, du boulevard Rivière-des-Prairies à la 60<sup>e</sup> Avenue, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930416964)

- 8.20 -

Modification de la résolution CO88 01766 en date du 25 avril 1988 modifiée, relative à la construction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Vincent-d'Indy, d'un point au sud du boulevard Mont-Royal au boulevard Mont-Royal, afin de changer la répartition du coût de ces travaux et la période d'amortissement.

(930417132)

Archives de la Ville de Montréal  
 PL

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENT**  
**DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984) :

- a) 1 unité - 155, avenue Mozart Est.  
(14) (930172284)
- b) 1 unité - 8912, rue de Grosbois.  
(46) (930329275)
- c) 3 unités - emplacement situé du côté sud de la rue Richardson, entre les rues Island et Shearer.  
(37) (930352123)
- d) 2 unités - 7450, rue d'Iberville.  
(9) (930209650)

- 9.2 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277) :

- a) Garderie au Berceau Fleuri - 4642, avenue d'Orléans, rez-de-chaussée.  
(19) (920502938)
- b) Garderie Pomme de Reinette - 775, rue Bonsecours, rez-de-chaussée;  
Garderie La Tirelire - 775, rue Bonsecours, 2<sup>e</sup> étage.  
(38) (930358732)
- c) Garderie Le Rucher inc. - 9767, boulevard Saint-Laurent.  
(3) (930259839)
- d) Garderie Pipeaux et Pipettes - 3665, 3667, rue Saint-Urbain;  
(25) (930283748)
- e) Garderie Duluth - bâtiment à construire sur le côté ouest de la rue Saint-Dominique, au nord de la rue Roy;  
(25) (930350455)
- f) Garderie Merveilleux enr. - 9141, boulevard Pie-IX.  
(8) (930311315)

- 9.3 -

Règlement sur l'occupation, par la corporation religieuse l'Église à Montréal - Palais de la Prière, du rez-de-chaussée du bâtiment situé au 398, rue Chatham.  
(37) (930220198)

- 9.4 -

Règlement autorisant la corporation Rogers Cantel Inc. à exploiter une installation de téléphonie cellulaire sur le lot 4-Ptie 310 du cadastre du village de Hochelaga, situé sur l'avenue Bennett près de la rue de Rouen, dans le quartier de Maisonneuve.  
(42) (920380138)

*RL*

## - 9.5 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, d'un agrandissement au pavillon psychiatrique Albert-Prévost situé au 6555, boulevard Gouin Ouest.

(1) (930207889)

## - 9.6 -

Règlement autorisant l'occupation, à des fins de bureau, du bâtiment portant le numéro 6839, rue Drolet, au sud de la rue Bélanger, dans le quartier de Saint-Édouard.

(14) (880301305)

## - 9.7 -

Règlement abrogeant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement domiciliaire sur un emplacement situé au coin nord-ouest du boulevard Marc-Aurèle-Fortin et de la rue André-Arnoux dans le quartier de Rivière-des-Prairies (8325, modifié), et modifiant le Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882, modifié), afin de permettre la construction d'immeubles jumelés et contigus de 2 étages sur un emplacement situé sur les côtés est et sud de la rue Adrien-Hébert et du côté nord de la rue André-Arnoux.

(47) (920496365)

## - 9.8 -

Règlement sur l'occupation, par le Théâtre de l'esquisse, du rez-de-chaussée et du sous-sol du bâtiment situé au 1650, rue Marie-Anne Est.

(22) (920278945)

## - 9.9 -

Règlement sur l'occupation, par Le théâtre de la source inc., du rez-de-chaussée et du sous-sol du bâtiment situé au 1650, rue Marie-Anne Est.

(22) (920279021)

## - 9.10 -

Règlement sur l'occupation, par Animania les ateliers éducatifs de cinéma d'animation, du local 406 du bâtiment situé au 5611, rue Clark.

(24) (910456131)

## - 9.11 -

Règlement sur l'occupation, par La petite maison des arts, du rez-de-chaussée du bâtiment situé au 88, boulevard Saint-Joseph Ouest.

(24) (910493307)

## - 9.12 -

Règlement sur l'occupation, par le Groupe de tâches et d'entraide du quartier Centre-Sud, du local 401 du bâtiment situé au 1705, rue de la Visitation.

(38) (910394057)

## - 9.13 -

a) Règlement modifiant divers règlements portant approbation des plans de construction ou de modification ou d'occupation de bâtiments dans l'arrondissement Ville-Marie;

b) Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère borné par les rues Aylmer, Mayor, City Councillors et le boulevard de Maisonneuve;

c) Règlement autorisant la construction, la modification et l'occupation à des fins d'hôtel-appartements, de commerces, de centre sportif et de logements, d'un immeuble situé dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Antoine, Peel, Saint-Jacques et Jean-d'Estrées, dans le quartier Saint-Georges.  
(920397451)

- 9.14 -

Règlement modifiant le Règlement permettant l'installation temporaire d'abris pour véhicules automobiles (7563) et le Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).  
(6) (920408395)

- 9.15 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).  
(930298429)

- 9.16 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).  
(50) (930388102)

- 9.17 -

Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie.  
(930210283)

- 9.18 -

Règlement sur l'occupation, par la Congrégation Good Heart : Congrégation Yetev Lav, d'un bâtiment situé aux 5563-5566, rue Hutchison.  
(24) (910006486)

- 9.19 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, d'un agrandissement au bâtiment situé au 5400, boulevard Gouin Ouest.  
(1) (930318620)

- 9.20 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, d'un agrandissement à l'arrière du bâtiment situé au 5400, boulevard Gouin Ouest.  
(1) (930283139)

- 9.21 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319).  
(17) (930320926)

- 9.22 -

a) Règlement sur la construction et l'occupation, par Carbone 14, d'un bâtiment situé au 1908, rue Panet.

b) Règlement sur l'occupation, par Productions réalisations indépendantes de Montréal (P.R.I.M.) inc., du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 1908, rue Panet.  
(38) (920165713)

- 9.23 -

Règlement modifiant le Règlement sur la transformation et l'occupation, par la Community Holy Association of United Jewish Congregations, du bâtiment situé au 1904, avenue Van Horne (9483).  
(930297402)

- 9.24 -

Règlement sur l'occupation, par Mme Denise Paradis, du bâtiment situé au 1098, 51<sup>e</sup> Avenue.  
(50) (930355597)

- 9.25 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre national de distribution d'aliments pour le traitement de maladies métaboliques héréditaires, d'une partie du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 1030, rue Saint-Alexandre.  
(26) (930313474)

- 9.26 -

Règlement modifiant le Règlement d'approbation du plan de construction et d'occupation du Palais des Congrès, situé à l'ouest de la rue Saint-Urbain, au-dessus et de chaque côté de l'autoroute Ville-Marie (5671).  
(930388032)

- 9.27 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un centre commercial, à l'angle sud-ouest du boulevard Perras et de la rue Voltaire, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.  
(48) (910370031)

- 9.28 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925), afin de réduire la norme de superficie de terrain minimale dans le parc industriel Pointe-aux-Trembles.  
(49) (930255622)

- 9.29 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925), en concordance avec le projet de Règlement sur le bâtiment.  
(930397539)

- 9.30 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital Saint-Luc, d'un agrandissement au bâtiment situé au 1058, rue Saint-Denis.  
(38) (920485374)

- 9.31 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).  
(38) (920295173)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement sur l'occupation, par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, du bâtiment situé au 4661, chemin Queen-Mary.  
(27) (930352938)

- 10.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 9299, avenue du Parc - 1 unité.  
(3) (930218940)

- 10.3 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant un projet de construction et d'occupation d'un bâtiment situé au 1801, boulevard de Maisonneuve, à l'angle de la rue Saint-Mathieu, dans le quartier de Saint-André (9320).  
(26) (930418012)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions (8043).  
(930379421)

- 11.2 -

Règlement modifiant le Règlement concernant les cabines téléphoniques extérieures et tous les types de postes de téléphone public (2033).  
(930319522)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

ll

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal loue à Service d'aménagement populaire de Montréal, pour un terme d'une année à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993, un local situé au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 95, Carré Sir-Georges-Étienne-Cartier, moyennant un loyer mensuel de 460 \$.

(36) (930252661)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal loue à Le Théâtre Petit à Petit, pour un terme d'une année à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1993, le 2<sup>e</sup> étage du bâtiment portant le numéro 2165, avenue du Mont-Royal Est, moyennant un loyer mensuel de 880 \$.

(21) (930366717)

- 13.3 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de l'avenue Walkley et au sud-est du chemin de la Côte-Saint-Luc, moyennant la somme de 117 560 \$.

(32) (920222249)

- 13.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de la rue Drolet et au sud-est de la rue Boucher, moyennant la somme de 572 000 \$.

(24) (920265943)

- 13.5 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-ouest du Grand Boulevard et au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, moyennant la somme de 30 500 \$.

(33) (920218873)

- 13.6 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal constitue une servitude de vue sur son immeuble formé d'une partie du lot 7-497 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis, au profit de l'immeuble situé aux 6220 et 6222, rue Saint-André, propriété du Trust Général du Canada.

(14) (930247946)

- 13.7 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal loue à la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, pour une période de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1993, un local situé au rez-de-chaussée de la bâtisse portant le numéro 12155, boulevard Rivière-des-Prairies, moyennant un loyer de 1 \$ par année.

(48) (930145093)

## - 13.8 -

Projet de convention supplémentaire entre la Société du port de Montréal et la Ville par lequel les parties modifient le bail en vertu duquel cette société loue à la Ville, pour un terme de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1991, une parcelle de terrain située à la Cité du Havre, entre l'entrée du terminal Bickerdike et l'avenue Pierre-Dupuy, pour l'aménagement d'une piste cyclable, de façon à ajouter un droit de passage sur une emprise ferroviaire située à la Pointe du Moulin.  
(920473713)

## - 13.9 -

Projet de bail et permission par lequel Hydro-Québec loue à la Ville, pour un terme de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 1993, un emplacement situé du côté sud-est de la rue Notre-Dame Est, entre la 36<sup>e</sup> Avenue et la 39<sup>e</sup> Avenue, pour divers aménagements, moyennant un loyer annuel de 500 \$ et par lequel Hydro-Québec permet à la Ville d'effectuer ces travaux d'aménagement.  
(50) (930230449)

## - 13.10 -

Projet d'acte par lequel la Ville accorde à la compagnie 172991 Canada Inc. un délai de 24 mois, soit jusqu'au 9 juin 1995, pour terminer les travaux de construction d'un bâtiment commercial sur un emplacement situé au nord-ouest du chemin Westover et au sud-ouest de la rue Robert-Burns.  
(32) (930187426)

## - 13.11 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue de Gaspé, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.  
(14) (930239743)

## - 13.12 -

Projet d'acte par lequel Résidence Projet Chance Inc. et la Ville accordent à Hydro-Québec une servitude d'utilités publiques souterraines sur un emplacement situé du côté ouest de la rue Guy, entre les rues Paxton et Saint-Jacques.  
(42) (930309396)

## - 13.13 -

a) Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 31 août 1994, du bail par lequel la Ville loue à Loisirs pour handicapés Inc. la partie ouest du 3<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 525, rue Dominion, pour un loyer annuel de 6 314,19 \$;

b) Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 31 août 1994, du bail par lequel la Ville loue à l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal, la partie est du 3<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 525, rue Dominion, pour un loyer annuel de 15 949,33 \$.

(36) (930302232)

DL

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

- 14.1 -

FOURNISSEUR	OBJET
- Paquette et associés, société d'huissiers du Québec - Villeneuve, Miller, Lortie, Golden, Guralnick et associés, société d'huissiers du Québec (930374530)	Exécution de brefs de saisie et de mandats d'emprisonnement émis à la suite de jugements rendus par la Cour municipale relativement à des infractions de circulation et de stationnement pour les années 1994 et 1995.

- 14.2 -

Les Transcriptions Verbatim Inc. (930298577)	Relevé de presse électronique portant sur les activités ou événements mettant en cause la ville, pour une période de 2 ans.
---	---

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE
	PRIX / \$
Automobiles 4 cylindres. (930390154)	Formule Hyundai Inc. 949 154,37

- 15.2 -

Service de remorquage.  
(930403652)

164423 Canada Inc.  
50 676,91

2749-0127 Québec Inc.  
44 180,43

J.A. Caron Remorquage  
62 885,44

Les Entreprises de  
remorquage Towbec  
17 596,15

JAG Pilon Inc.  
40 823,07

N.V. Remorquage Enrg.  
15 132,69

Remorquage 3 Étoiles Inc.  
29 097,00

Remorquage 5 Étoiles  
Inc.  
46 538,30

Remorquage S.M.G.R.  
(1990) Inc.  
27 641,95

Remorquage S.R. Enrg.  
30 969,22

Remorquage Val D'Isère  
14 766,69

S.G.C. Auto Enrg.  
56 214,00

- 15.3 -

Location de télécopieurs (avec option  
d'achat).  
(930418274)

Pitney Bowes du Canada Ltée  
---  
281 060,40

- 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

AUCUN DOSSIER

- 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

DIVERS

## - 18.1 -

Déroptions mineures aux règlements de zonage:

- a) 8995, boulevard Maurice-Duplessis.  
(930241371)
- b) 8755, rue Rosario-Bayeur.  
(930247706)
- c) Emplacement situé à l'intersection sud-ouest des rues Cartier et Gilford.  
(21) (930196772)
- d) 3481, avenue Holton (agrandissement).  
(26) (930166667)

## - 18.2 -

Approbation du programme de logements à loyer modique Mistral et cession à la Société d'habitation du Québec des droits de superficie de l'emplacement situé sur le côté est de la rue Lajeunesse, entre les rues Guizot et Jarry, moyennant la somme de 130 000 \$.  
(930224408)

## - 18.3 -

Déroption à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisée:

- a) 6640 à 6646, 27<sup>e</sup> Avenue.  
(930384364)
- b) 2031 à 2033, boulevard Saint-Joseph Est.  
(930381196)
- c) 323 à 325, rue Ontario Est.  
(930372655)
- d) 5728 à 5732, rue Saint-Urbain.  
(930348654)
- e) 3757 à 3761, rue Saint-Hubert.  
(930359771)
- f) 900, rue Sherbrooke Est.  
(930364463)
- g) 5335, avenue du Parc.  
(930334255)

## - 18.4 -

Subvention de 14 300 \$ à la Philharmonique des pompiers de Montréal pour l'année 1994.  
(930402613)

## - 18.5 -

Projet de lettre d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Ressources naturelles sur l'efficacité énergétique et les énergies alternatives, et approbation du projet d'optimisation de parcours liés à l'épandage de fondants et d'abrasifs et au chargement de la neige; affectation d'une enveloppe budgétaire de 237 900 \$ à cette fin, pour les années 1994 et 1995.  
(930408163)

- 18.6 -

Nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante pour les mois de février, de mars et d'avril 1994.  
(940009932)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS**  
**DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 19.4 -

Adoption de règlements  
ou de rapports  
suite aux mandats accordés  
aux commissions ou comités  
du Conseil

- 19.5 -

Rapports du Bureau de consultation  
de Montréal

Rapport de consultation publique du Bureau de consultation de Montréal sur le projet  
de redéveloppement du site du Marché central métropolitain.  
(930405674)

- 20 -

AVIS DE MOTION ET MOTIONS

- 21 -

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

- 22 -

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 104 dossiers.

---

Le greffier

*Gene Raberge*

- 21 -

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**  
**DU 31 JANVIER 1994**

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICA- TAIRE --- PRIX / \$
	- 2.2 -	
non	Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue de la Commune, de la place d'Youville à la rue Berri (dépense supplémentaire - virement de crédits) (940010071)	Entrepreneurs Généraux C.S. inc. --- 224 780
	- 2.3 -	
non	Reconstruction d'un égout combiné dans la rue Maurice-Blondeau, de l'avenue Philippe-Panneton vers l'est (dépense supplémentaire - virement de crédits) (940006188)	Construction Garnier Ltée --- 24 107,84
	- 2.4 -	
non	Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau sur la 71 <sup>e</sup> Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis au boulevard Perras, et construction d'une conduite de refoulement (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940007688)	Construction Frank Catania et Associés Inc. --- 197 000
	- 2.5 -	
non	Reconstruction d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire sur les rues Forsyth, de Montigny, Victoria et la 48 <sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940008177)	Construction Frank Catania et Associés Inc. --- 1 030 000

PL

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICA- TAIRE --- PRIX / \$
- 3.1 -		
non	Reconstruction du pavage et des trottoirs, construction des bordures et d'une piste cyclable, côté nord, sur le boulevard Guin, de l'avenue Norwood au boulevard Saint-Laurent (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940009943)	Les Pavages T.C.L. inc. --- 50 898,30
- 3.2 -		
non	Construction d'un égout pluvial et reconstruction du pavage, d'un trottoir, d'une bordure, et aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue Pierre-Dupuy, de l'autoroute Bonaventure au pont de la Concorde (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940008580)	Construction G. Di Iorio Inc. --- 127 000
- 3.3 -		
non	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (Groupe E - PER 1993) (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940006546)	B.P. Asphalte Inc. --- 96 089,49
- 3.4 -		
non	Reconstruction d'un pavage et des trottoirs sur différentes rues (groupe V - PER 92) (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940006029)	B.P. Asphalte Inc. --- 44 757,70
- 3.5 -		
non	Reconstruction de trottoirs, sur différentes rues (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940005530)	Pavage C.S.F. Inc. --- 93 728,60

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
-----------------	-------	-----------------------------------

- 4.5 -

oui	Travaux de surfacage et d'éclairage des sentiers du parc Saint-Joseph. (SP 6545) (48) (930421254)	Paysagiste Belvédère inc. --- 198 949,00
-----	---	---

- 4.6 -

non	Construction d'une station de pompage au lac des Régates de l'île Notre-Dame (dépense supplémentaire - virement de crédits). (930422743)	Construction et Pavage Nord Américain Ltée --- 153 710,61
-----	---	---

- 4.7 -

non	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (Groupe VI - PER 1993) (dépense supplémentaire - virement de crédits). (940006340)	Pavage C.S.F. inc. --- 10 721,84
-----	--	---

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme de coopération industrielle de Montréal) (9400).  
(930318169)

- 7.2 -

Reconduction jusqu'au 31 décembre 1998 du programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM) et approbation d'une enveloppe budgétaire globale de 33 600 000 \$ pour les déboursés de subventions et les frais de gestion du programme.  
(930318169)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE**  
**PROJETS DE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

- 10.4 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

a) Garderie éducative Erma Inc. - 9724, 4<sup>e</sup> Rue.  
(48) (930368658)

b) Garderie Jardin au bois fleuri enr. - 2230-2232, rue Bélanger.  
(16) (930075082)

c) Garderie L'enfanfreluche - 3480, rue de la Montagne (dépendance) et 3484, rue de la Montagne.  
(26) (930391768)

d) Garderie Rosemonde - construction et occupation d'un bâtiment situé sur la 16<sup>e</sup> Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.  
(17) (930353069)

- 10.5 -

Règlement sur l'occupation, par Madame Maria Silva Del Aguila, du bâtiment situé au 10324 et 10326, rue Larose.  
(6) (930347442)

- 10.6 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation de deux bâtiments sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Crémazie, à l'ouest de l'avenue Papineau.  
(4) (900062221)

- 10.7 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925), afin de permettre la construction de bâtiments résidentiels isolés et jumelés le long de la partie est de la tête d'îlot située sur la rue Lagauchetière, entre la 1<sup>ère</sup> Avenue et la 2<sup>e</sup> Avenue.  
(930247430)

- 10.8 -

a) Règlement modifiant divers règlements portant approbation de plans de construction, de modification ou d'occupation de bâtiments dans les différents arrondissements de la ville autres que l'arrondissement Ville-Marie.

b) Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre commercial et résidentiel situé au nord-est de l'intersection du boulevard l'Acadie et de la rue Sauvé.  
(940021280)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.3 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au sud-ouest de la rue Lepailleur, entre les rues De Teck et de Marseille.  
(930018340)

- 11.4 -

Règlement sur la fermeture de ruelles situées au nord-est de la 57<sup>e</sup> Avenue, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue La Martinière, à Montréal.  
(930062873)

- 11.5 -

Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).  
(880126656)

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.14 -

Projet de convention par lequel la Ville confie à Richter et associés inc. le mandat d'assurer la sauvegarde et l'entretien de l'immeuble connu sous le nom de Place Marc-Aurèle Fortin situé au 7555, boulevard Maurice-Duplessis.  
(47) (940015630)

- 13.15 -

Projet de convention entre la Ville, l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec et Mme Raymonde Fréchette, commissaire à la CIDEM, relatif au prêt des services de cette dernière pour une période d'un an afin de lui permettre d'acquérir une connaissance plus poussée du secteur du vêtement, plus particulièrement dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et des accords du GATT.  
(930385842)

- 13.16 -

Projet de convention entre la Ville, Plastiservices inc. et M. Daniel Bissonnette, commissaire à la CIDEM, relatif au prêt des services de ce dernier, pour une période de 3 ans, pour assurer la direction générale de cette entreprise.  
(930207432)

- 14 -

**CONTRATS DE SERVICES**

- 14.3 -

FOURNISSEUR	OBJET
Les Consultants Géniplus Inc. (dépense additionnelle) (930408211)	Inspection, préparation des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection de diverses structures (phase 7).

- 14.4 -

La Gestion Proben Ltée (940001932)	Réalisation des spécifications, de la programmation et des essais requis des modifications du système OASIS de l'environnement IBM.
---------------------------------------	---

- 14.5 -

Legault, Mercier, St-Germain, Pigeon et associés et  
CIMA +, Société d'ingénierie  
(930386397)

Réalisation de l'inspection, des études préliminaires, des plans et devis et surveillance des travaux de réfection à diverses structures.

- 14.6 -

Dessau inc.  
(940005208)

Réalisation des études préliminaires, des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection à diverses structures (phase 6) (dépense supplémentaire - virement de crédits).

- 14.7 -

Warnock Hersey Itée  
(940010875)

Réalisation des études préliminaires, des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection à diverses structures (phase 3) (dépense supplémentaire - virement de crédits).

- 18 -

### DIVERS

- 18.7 -

Renouvellement jusqu'au 27 novembre 1995 des mandats de MM. Roger Dionne, Robert Petrelli, Yves Tétreault et Bernard Pépin, à titre de membres du conseil d'administration de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance.  
(930421519)

- 18.8 -

Constitution de la SIDAC "Société de développement du Quartier Latin", rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine.  
(940016543)

- 18.9 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de Le Centre culturel et sportif de l'Est, aux fins de la réalisation de Tandem Montréal dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930406923)

- 18.10 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud Inc. et de YMCA de Montréal - Succursale du Parc, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal - Centre-Sud, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(940005851)

- 18.11 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de l'Organisation Prévention du crime d'Ahuntsic-Cartierville, aux fins de Tandem-Montréal dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930407548)

- 18.12 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de Prévention Sud-Ouest et de YMCA de Montréal - Succursale Pointe-Saint-Charles, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Sud-Ouest, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930404325)

- 18.13 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de YMCA de Montréal - Succursale Centre-Ville, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Ville-Marie, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930407146)

- 18.14 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de Prévention Notre-Dame-de-Grâce et de La Maison des jeunes de la Côte-des-Neiges, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930417246)

- 18.15 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services du Comité d'animation du quartier La Petite Patrie, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Rosemont - Petite-Patrie, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930405353)

- 18.16 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ville Saint-Michel no. 3833, aux fins de Tandem Montréal dans l'arrondissement Villieray-Saint-Michel - Parc Extension, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930417637)

- 18.17 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc., aux fins de Tandem Montréal, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995.  
(930405009)

- 18.18 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services de Le Tour de l'île de Montréal inc. pour offrir à la population et aux visiteurs des services d'animation et d'information sur le vélo, et pour réaliser diverses activités, pour une période de 3 ans.  
(930353601)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

Mandat à la Commission de l'aménagement et de l'habitation pour étudier et faire des recommandations relativement au document intitulé "Principes directeurs en matière de stationnement".  
(910356004)

---

L'assistante-greffière,



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 31 janvier 1994

Séance tenue le LUNDI, 31 janvier 1994, à 19 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault, Simard, Leslie, Zajdel, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Compierchio, Prigent, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault et Bianco.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères L'Heureux, Lemay, Martin, Auf der Maur, Prescott, Forcillo, Georgoulis, Benoit, De Michele, André et Gagnier arrivent au cours de l'assemblée.

EST ABSENT: Le conseiller Limonchik.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de madame Elmire Chapdelaine Prescott, mère du conseiller Michel Prescott, décédée récemment.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Michel Bédard	M. Biello	Musée pour Rire - subvention accordée par la Ville.
Mme Lyne Robichaud	M. Lavallée	Modification au règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie - ateliers d'artistes.
M. Giovanni Strizzi	M. Doré	Mode de perception de la surtaxe.

M. Peter Sergakis	M. Doré	Surtaxe - dépôt d'un document.
M. Joseph Sentenne	M. Doré	Jugement rendu récemment concernant un remboursement de taxes.
M. Alain Dufour	M. Doré	Pétition contre le racisme.
M. Gerry G. Hamburg	M. Doré	Avenir de M. le maire - dépôt d'un document.
Mme Antoinette Diraddo	M. Gardiner	Changement de zonage pour la construction d'un garage.
M. Roger Galarneau	M. Doré	Droit de référendum sur les règlements d'urbanisme.
M. Bruno Palombo	M. Gardiner	Dossier Longue-Pointe Chrysler - opposition de citoyens.
M. Michel Gadbois	M. Doré	Rapport du Bureau de consultation de Montréal sur le Marché central.
Mme Diane Brown	M. Brunelle	Les bélugas du Biodôme.

À l'expiration du délai imparti par le règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	M. Brunelle	Achat par la Ville de produits nocifs pour l'environnement (protection de la couche d'ozone).
M. Compierchio	M. Brunelle	Problèmes environnementaux - programme pour améliorer la santé des citoyens résidant aux environs de la carrière Miron.
M. Sévigny	Mme Cousineau	Position de la Ville relative à l'affaire Barnabé.

M. Bianco	M. Doré	Construction d'un hôpital à Rivière-des-Prairies et déménagement de l'Hôtel-Dieu.
M. Rotrand	M. Lavallée	Contrat de patrouille des animaux - appel d'offres.
Mme Caron-Gagnon	M. Doré	Installation de compteurs d'eau aux frais des citoyens.
M. Prescott	M. Biello	Musée pour rire - contribution de la Ville - garantie hypothécaire par la SIMPA.
M. Forcillo	M. Biello	Festival Juste pour rire - activités dans le Vieux-Port.
M. Benoit	M. Gardiner	SHDM - salaire du directeur et allocation de dépenses.
M. Gagnier	M. Brunelle	Panneaux de non-stationnement et clignotants installés simultanément.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Boskey  
Appuyé par le conseiller Rotrand

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les deux autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. De Michele	Mme Daviau	Patinoires énumérées dans le dépliant "Montréal, Ville d'hiver".
M. Charbonneau	M. Doré	Dossier Longue-Pointe Chrysler - impacts de l'implantation d'un garage.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
M. Benoit intervient relativement à son appartenance politique.  
-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**Le conseiller Brunelle** dépose une réponse à la question écrite du conseiller Marvin Rotrand relative au rapport du comité ad hoc sur le dossier des bélugas au Biodôme.

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants:

- Copie du rapport présenté au Comité exécutif le 22 décembre 1993 concernant le paiement à Richter et Associés, relatif à la Place Marc-Aurèle Fortin, pour la période du 9 novembre 1993 au 31 janvier 1994, en vertu de l'article 109 de la charte et copie de la résolution du Comité exécutif CE93 03039.
- Réponse à la question écrite du conseiller Michel Benoit concernant la relocalisation de services municipaux.
- Dépôt d'un rapport du Service des finances sur la politique de la Ville en matière de contestations de taxes, en réponse à la question écrite du conseiller Michel Prescott.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Rotrand** dépose une pétition signée par environ 563 citoyens et citoyennes concernant les bélugas au Biodôme.

-----  
Invoquant l'article 121 de la Charte de la Ville, le conseiller Auf der Maur propose une motion d'urgence relative aux sanctions disciplinaires imposées récemment à certains policiers de la Communauté urbaine de Montréal. En l'absence d'unanimité des membres du Conseil, cette motion n'est pas introduite à l'ordre du jour.

-----  
CO94 00188

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification des procès-verbaux des assemblées précédentes.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et de ratifier les procès-verbaux des assemblées tenues les 10 et 13 décembre 1993.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00189

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00189)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 3 de l'ordre du jour.

-----

CO94 00190 à CO94 00193  
Articles 4.1 à 4.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00190 à CO94 00193)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 4.1, 4.3 et 4.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 5 à 7 de l'ordre du jour.

-----

CO94 00194 à CO94 00213  
Articles 8.1 à 8.20

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 8.1 à 8.20 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

Archives de la Ville de Montréal

hl

(Pour rapports voir dossiers CO94 00194 à CO94 00213)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00226 et CO94 00230  
Article 9.13 et 9.17

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Gardiner

De reporter la deuxième étude et l'adoption de ces projets de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00214 à CO94 00225, CO94 00227 à CO94 00229 et  
CO94 00231 à CO94 00233  
Articles 9.1 à 9.12, 9.14 à 9.16 et 9.18 à 9.20

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.12, 9.14 à 9.16 et 9.18 à 9.20 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement, voir dossiers  
CO94 00214 à CO94 00225, CO94 00227 à CO94 00229 et  
CO94 00231 à CO94 00233)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 9.7 et 9.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00234  
Article 9.21

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier ce projet de règlement, de la façon suivante:

- a) en remplaçant, à l'article 1, le chiffre 9.13 par 9.14 et le chiffre 9.14 par 9.15;
- b) en remplaçant, au plan y annexé, le chiffre 9.14 par 9.15.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00239 et CO94 00240  
Article 9.26 et 9.27

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Gardiner

De reporter la deuxième étude et l'adoption de ces projets de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00235 à CO94 00238 et CO94 00241 à CO94 00243  
Articles 9.22 à 9.25 et 9.28 à 9.30

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.22 à 9.25 et 9.28 à 9.30 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement, voir dossiers  
CO94 00235 à CO94 00238 et CO94 00241 à CO94 00243)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 9.28 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

hl

CO94 00244

Article 9.31 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter la deuxième étude et l'adoption de ce projet de règlement à la prochaine assemblée régulière de ce Conseil.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00245 à CO94 00247Articles 10.1 à 10.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 00245 à CO94 00247)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00248

Article 11.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00248)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.



CO94 00249

Article 11.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00249)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
À 22 h 00, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 1<sup>er</sup> février 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

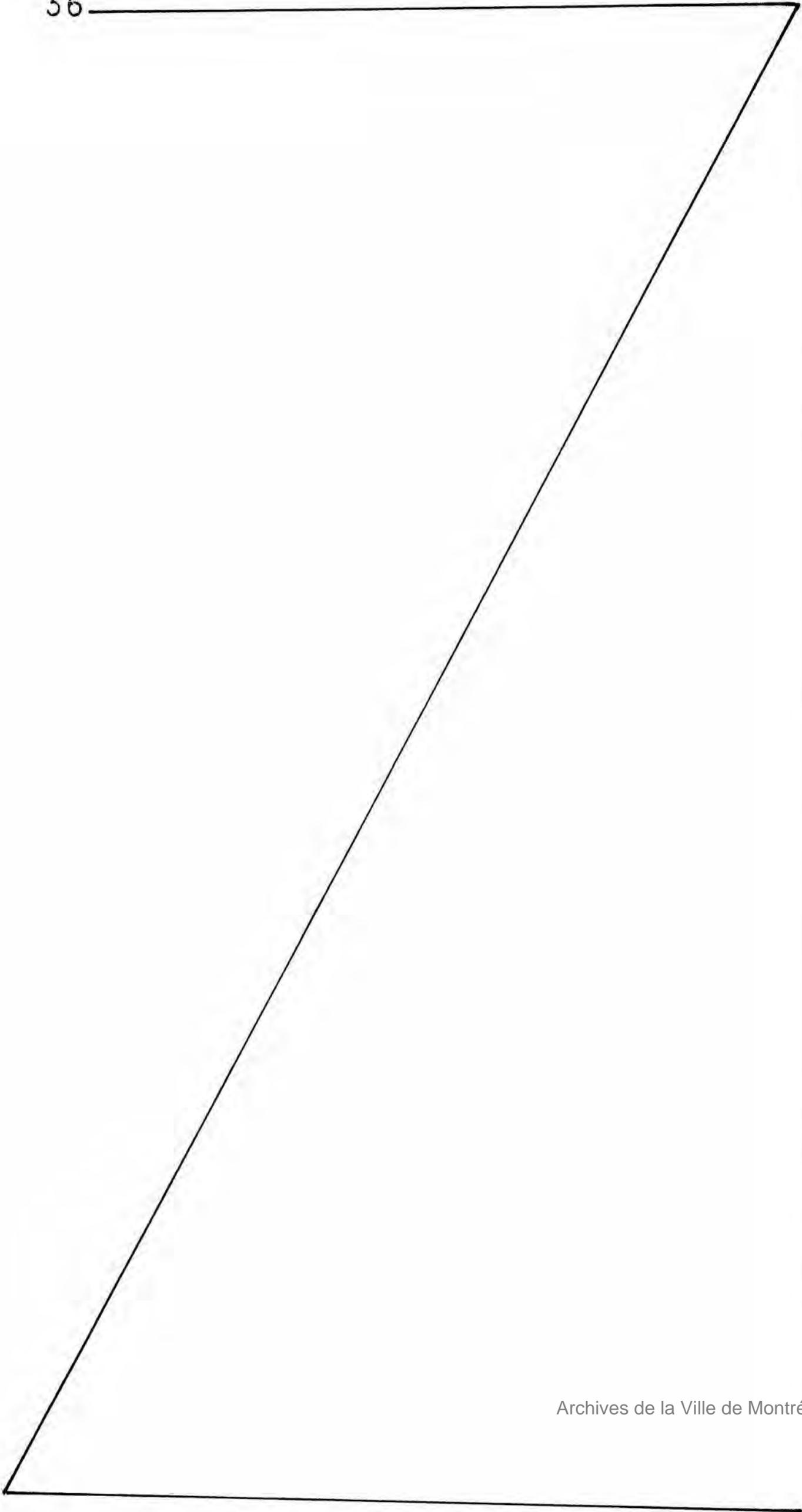
*Judith Bechelet*

LE MAIRE,

*André J. J. J.*

LE GREFFIER,

*Réon Chalerge*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 31 janvier 1994

Séance tenue le MARDI, 1<sup>er</sup> février 1994, à 14 h 07  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères  
Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault,  
Martin, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Charest,  
Boudreau, Boskey, Rotrand, Compierchio, Auf der Maur, Prescott, Sévigny, Caron-  
Gagnon, Legault, Bianco et Gagnier.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène  
Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères L'Heureux, Lemay, Simard,  
Leslie, Limonchik, Zajdel, Barbeau, Bordeleau, Cardinal, Blanc, McKay, Forcillo,  
Goyer, Demers-Godley, Georgoulis, Benoit, Capparelli, Charbonneau, De Michele et  
André arrivent au cours de l'assemblée.

EST ABSENT: Le conseiller Prigent.

-----

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Aucune personne ne  
s'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare  
close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des mem-  
bres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent  
des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette  
conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Rotrand	M. Brunelle	Politique et budget relatif à l'épandage de sable sur les trottoirs - poursuites contre la Ville relatives à des chutes sur les trottoirs.
M. Auf der Maur	M. Doré	Nomination de la Juge en chef à la Cour municipale et port d'uniformes par des policiers de la CUM.

M. Gagnier	Mme Cousineau	Avis dans le Journal de St-Laurent relatifs au CCA Ahuntsic-Cartierville.
M. Prescott	M. Doré	Musée pour rire - engagements financiers de la Ville.
M. Sévigny	Mme Cousineau	Enquête publique sur l'affaire Barnabé.

Aucun autre membre ne s'étant inscrit à la période de questions des membres du Conseil, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le conseiller Boskey dépose une lettre attestant qu'il occupera la fonction de chef de l'opposition pour la Coalition démocratique de Montréal.

-----

CO94 00251 à CO94 00263  
Articles 13.1 à 13.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00251 à CO94 00263)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00264  
Article 14.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00264)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence.

-----  
CO94 00265

Article 14.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00265)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00266

Article 18.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 18.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De nommer la conseillère Nicole Milhommé à titre de mairesse suppléante pour les mois de février, de mars et d'avril 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 19.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 14 h 50, il est

                  Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ce dossier.

Ch

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le Président de l'assemblée désigne la mairesse suppléante, Mme Nicole Milhomme, pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, M. Luc Ouimet, président du Bureau de consultation de Montréal, Mme Nicole Pageau Goyette, commissaire, M. Paul St-Jacques, commissaire et M. Pierre Chevalier, chargé de projet entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 16 h 50, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Biello

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

La Présidente déclare cette motion adoptée.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Milhomme, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée et l'informe de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Le débat reprend sur l'article 19.5 de l'ordre du jour.

À 17 h 07, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h 10 pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Judith Beuchet*

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Paul Tan*

LE GREFFIER,

*René Haberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 31 janvier 1994

Séance tenue le MARDI, 1<sup>er</sup> février 1994, à 19 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Brunelle, Daigle, Perreault, Lemay, Martin, Leslie, Lachapelle, Lantier,  
Milhomme, Durivage, Barbeau, Boisvert, Bordeleau, Charest, Boudreau, Boskey,  
Rotrand, Compierchio, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Georgoulis,  
Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco et  
Gagnier.

Me Léon Laberge, greffier de la Ville et  
Me Hélène Drapeau, assistante-greffière de la Ville.

Les conseillers-ères Daviau, Biello, Lavallée,  
Forget, L'Heureux, Simard, Limonchik, Zajdel, Lajeunesse, Cardinal, Blanc,  
McKay, Prescott et André arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS: Les conseillers Auf der Maur et Prigent.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 19.5 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage sur cet article de l'ordre du jour.

-----

CO94 00267 à CO94 00269  
Articles 15.1 à 15.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif  
relatifs aux articles 15.1 à 15.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents  
y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00267 à CO94 00269)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 15.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 16 et 17 de l'ordre du jour.  
-----

CO94 00270 à CO94 00274

Articles 18.1 à 18.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00270 à CO94 00274)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 18.3 g) de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Demers-Godley

De retourner au Comité exécutif le dossier correspondant à l'article 18.3 g) de l'ordre du jour.

Un débat s'engage. À la demande du conseiller Rotrand et de la conseillère Demers-Godley, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR:        Les conseillers-ères Boskey, Rotrand, Compierchio, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco, André et Gagnier (17)

VOTENT

CONTRE:     Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Perreault, Lemay, Martin, Leslie, Limonchik, Zajdel, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau et Georgoulis (29)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée.

Il déclare la motion d'adoption des articles 18.1 à 18.5 de l'ordre du jour adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand, Compierchio, Prescott, Sévigny, Goyer et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence sur l'article 18.3 de l'ordre du jour. Le conseiller Forcillo inscrit sa dissidence sur l'article 18.3 g) de l'ordre du jour.

-----

Article 19.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Article 19.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Article 19.3 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

Article 19.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Adoption de règlements ou de rapports suite aux mandats accordés aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun dossier n'est inscrit.

-----

Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 00275 à CO94 00278

Articles 2.2 à 2.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 2.2 à 2.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00275 à CO94 00278)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence sur les articles 2.2 à 2.5 de l'ordre du jour.

-----

CO94 00279 à CO94 00283  
Articles 3.1 à 3.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00279 à CO94 00283)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00284 à CO94 00286  
Articles 4.5 à 4.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.5 à 4.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00284 à CO94 00286)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00287

Article 7.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00287)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

CO94 00288

Article 7.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00288)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

CO94 00289 à CO94 00293Articles 10.4 à 10.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.4 à 10.8 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 00289 à CO94 00293)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 10.6 et 10.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

La conseillère Lantier remplace le président au fauteuil.

-----

CO94 00294 à CO94 00296

Articles 11.3 à 11.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 11.3 à 11.5 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement,  
voir dossiers CO94 00294 à CO94 00296)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 11.5 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

De reporter l'article 11.5 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette dernière motion adoptée.

Elle déclare adoptée la motion d'étude et d'adoption des projets de règlement correspondant aux articles 11.3 et 11.4 de l'ordre du jour.

-----

CO94 00297 à CO94 00299

Articles 13.14 à 13.16

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.14 à 13.16 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00297 à CO94 00299)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil.

Il est Proposé par le conseiller De Michele  
Appuyé par le conseiller Gagnier

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

À la demande des conseillers Gagnier et Bianco, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR: Les conseillers-ères Compierchio, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco et Gagnier (14)

VOTENT

CONTRE: Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Georgoulis et André (33)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée.

À la demande des conseillers Gagnier et Bianco, il est procédé à un vote enregistré sur la motion d'adoption de l'article 13.14 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR: Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Georgoulis et Bianco (33)

VOTENT

CONTRE: Les conseillers-ères Compierchio, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, André et Gagnier (14)

Le Président de l'assemblée déclare adoptée la motion d'adoption du rapport correspondant à l'article 13.14 de l'ordre du jour.

ll

Un débat s'engage sur les articles 13.15 et 13.16 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare adoptée la motion d'adoption des rapports correspondant aux articles 13.15 et 13.16 de l'ordre du jour.

Les conseillers Rotrand, Forcillo, Sévigny, Goyer et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence sur les articles 13.15 et 13.16 de l'ordre du jour.

Le conseiller Gagnier inscrit sa dissidence sur l'article 13.16 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00300 à CO94 00304  
Articles 14.3 à 14.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.3 à 14.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00300 à CO94 00304)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00305 à CO94 00316  
Articles 18.7 à 18.18

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.7 à 18.18 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00305 à CO94 00316)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.9 à 18.17 de l'ordre du jour.

*bl*

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00317

Article 19.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00317)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00226

Article 9.13 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00226)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion de retour au Comité exécutif.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur:   6  
Contre:       29

Le Président de l'assemblée déclare cette dernière motion rejetée.

Il déclare la motion principale adoptée.

Les conseillers Boskey, Goyer, Rotrand, Prescott, Sévigny et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence.

-----

CO94 00230

Article 9.17 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00230)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00239

Article 9.26 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00239)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00240

Article 9.27 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00240)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00318

Article 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 8 807 499,44 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00296

Article 11.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare adoptée la motion relative à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

-----  
À 22 h 55, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Judith Gauthier*

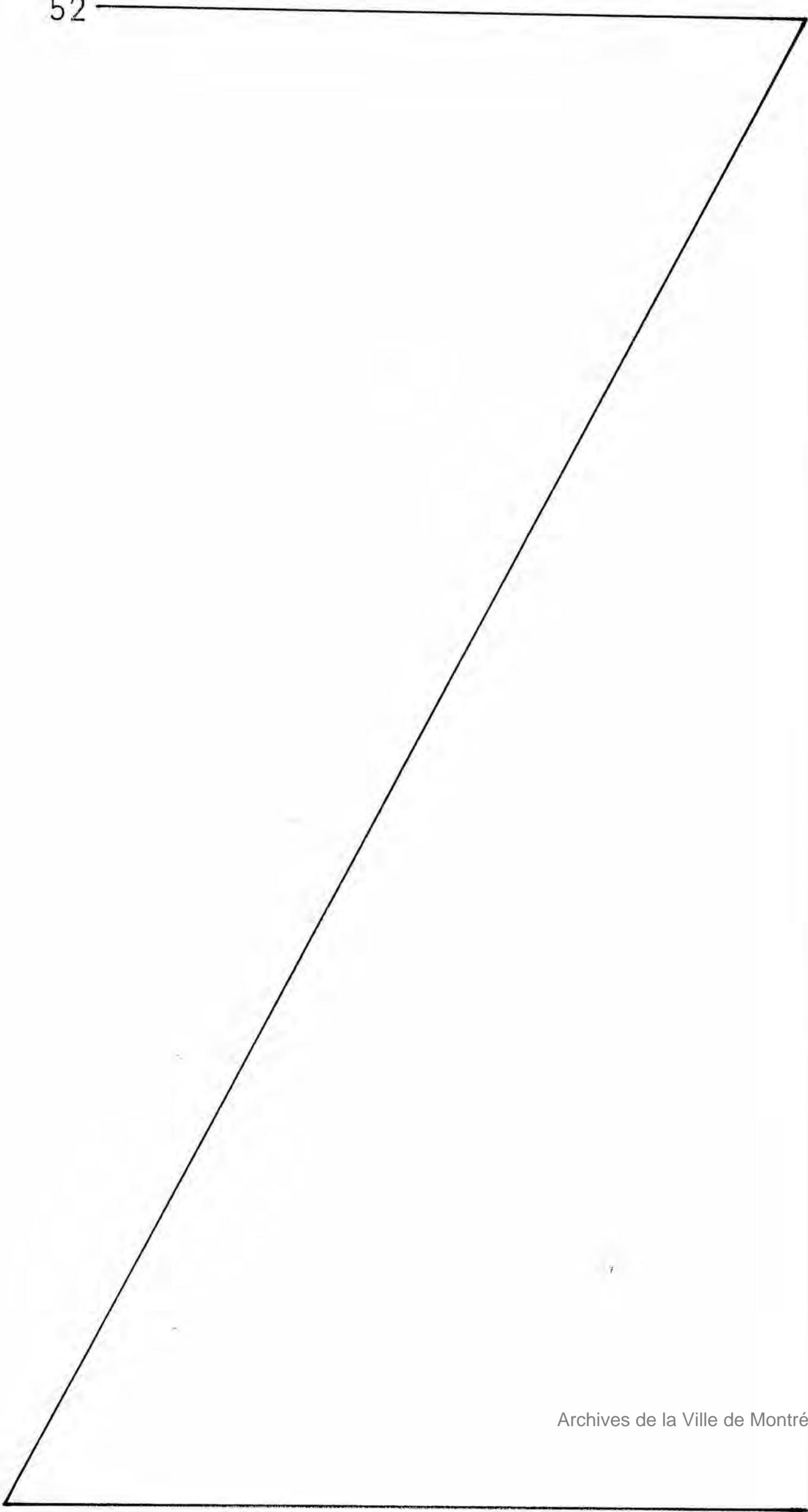
LE GREFFIER,

*Pierre Laberge*

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Jean-Jacques*





**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 7 MARS 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 3 mars 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 7 mars 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

ll

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 31 janvier 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Montrose, de la rue Murray à l'avenue Clarke (Westmount). (SP 8043) (940025501)	Excavations Payette Ltée (Les) ---
		438 740

Archives de la Ville de Montréal

- 2.2 -

oui	Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Louis-Lumière et la 38e Avenue. (47) (SP 8050) (940037999)	Joseph Piazza Construction inc. --- 157 730
-----	---	--

- 2.3 -

oui	Reconstruction et construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Charlotte; Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue de Bullion et dans l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. (38) (SP 8051) (940039793)	Construction Frank Catania Inc. --- 637 980
-----	---	--

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
-----------------	-------	-----------------------------------

- 3.1 -

oui	Reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville (PER 1994 - groupe A). (SP 8044) (940027992)	Mivela Construction Inc. --- 742 245
-----	---	---

- 3.2 -

oui	Reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville (PER 1994 - groupe B). (SP 8045) (940026056)	Pavage A.T.G. Inc. --- 717 180
-----	---	---

- 3.3 -

oui	Reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville et construction de conduits souterrains d'éclairage dans la rue Dubois, de la rue Eadie à la rue Hadley (PER 1994 - groupe I). (SP 8049) (940032879)	Mivela Construction Inc. --- 648 237
-----	---	---

*el*

- 3.4 -

oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf sur différentes rues de la ville (contrat no 1). (SP 8048) (940032178)	Construction Soter Inc. --- 1 420 794
-----	---	--

- 3.5 -

oui	Planage de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la ville (PER 1994 - contrat no 1). (SP 8047) (940038226)	Talon Sebeq inc. --- 1 043 490
-----	---	--------------------------------------

- 3.6 -

oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte, avec ajout d'un revêtement neuf sur différentes rues de la ville (PER 1994 - contrat no 2). (SP 8053) (940038547)	Construction Soter Inc. --- 805 474
-----	---	--

- 3.7 -

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville (PER 1994 - groupe II). (SP 8052) (940037900)	B.P. Asphalte Inc. --- 948 695
-----	---	---

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

AUCUN DOSSIER

- 5 -

**ACHAT D'IMMEUBLES**

VOTE DE  
CREDITS

OBJET

VENDEUR

---  
PRIX  
D'ACHAT  
\$

- 5.1 -

non	Emplacement situé au sud du boulevard Maurice-Duplessis et à l'est du boulevard Marc-Aurèle-Fortin. (47) (890512890)	Alfonso Castagna --- 39 913
-----	---	--------------------------------------

- 5.2 -

non	Emplacement situé au sud du boulevard Maurice-Duplessis et à l'est de l'avenue Philippe-Panneton. (47) (890519297)	Giovanni, Andrea et Giuseppe Medaino --- 65 217
-----	---	---

- 5.3 -

non	Emplacement situé au sud du boulevard Maurice-Duplessis et à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle-Fortin. (47) (890516627)	Carmela Castagna --- 16 080
-----	---	-----------------------------------

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

- 6.1 -

Désistement de l'expropriation à des fins de réserve foncière d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue de la Visitation et au sud-est du boulevard de Maisonneuve Est.  
(38) (920258778)

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Règlement abrogeant le Règlement sur le contenu minimal des comptes relatifs au remboursement des dépenses de recherche et de secrétariat des partis politiques municipaux (6504).

- 7.2 -

Approbation du contenu minimal des comptes relatifs au remboursement des dépenses de recherche et de secrétariat des partis politiques municipaux autorisés et des conseillers indépendants.  
(940008236)

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

- 8.1 -

Modification de la résolution CO82 01623 en date du 16 juin 1992 relative à l'exécution de travaux de consolidation par enrobage de béton des tuyaux d'une conduite d'aqueduc dans l'avenue des Pins, entre les rues Peel et Cedar, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.  
(940021899)

- 8.2 -

Modification de la résolution CO92 01624 en date du 16 juin 1992 relative à la reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Mackay, du boulevard René-Lévesque à la rue Sainte-Catherine, afin de changer la répartition du coût de ces travaux.  
(940021981)

AL

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENTS**  
**DE ZONAGE**

## - 9.1 -

Règlement sur l'occupation, par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, du bâtiment situé au 4661, chemin Queen-Mary.  
(27) (930352938)

## - 9.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 9299, avenue du Parc - 1 unité.  
(3) (930218940)

## - 9.3 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant un projet de construction et d'occupation d'un bâtiment situé au 1801, boulevard de Maisonneuve, à l'angle de la rue Saint-Mathieu, dans le quartier de Saint-André (9320).  
(26) (930418012)

## - 9.4 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

a) Garderie éducative Erma Inc. - 9724, 4<sup>e</sup> Rue.  
(48) (930368658)

b) Garderie Jardin au bois fleuri enr. - 2230-2232, rue Bélanger.  
(16) (930075082)

c) Garderie L'enfantreluche - 3480, rue de la Montagne (dépendance) et 3484, rue de la Montagne.  
(26) (930391768)

d) Garderie Rosemonde - construction et occupation d'un bâtiment situé sur la 16<sup>e</sup> Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.  
(17) (930353069)

## - 9.5 -

Règlement sur l'occupation, par Madame Maria Silva Del Aguila, du bâtiment situé au 10324 et 10326, rue Larose.  
(6) (930347442)

## - 9.6 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation de deux bâtiments sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Crémazie, à l'ouest de l'avenue Papineau.  
(4) (900062221)

- 9.7 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925), afin de permettre la construction de bâtiments résidentiels isolés et jumelés le long de la partie est de la tête d'îlot située sur la rue Lagauchetière, entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la 2<sup>e</sup> Avenue.  
(930247430)

- 9.8 -

a) Règlement modifiant divers règlements portant approbation de plans de construction, de modification ou d'occupation de bâtiments dans les différents arrondissements de la ville autres que l'arrondissement Ville-Marie.

b) Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre commercial et résidentiel situé au nord-est de l'intersection du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé.  
(940021280)

- 9.9 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).  
(38) (920295173)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement sur l'occupation par Gestion Fayot Ltée du bâtiment situé au 8712, rue Saint-Hubert.  
(4) (930111623)

- 10.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 4646-50, avenue de l'Hôtel-de-Ville - 2 unités.  
(24) (930336015)

- 10.3 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980).  
(25, 38) (930417730)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

Archives de la Ville de Montréal

AUCUN DOSSIER

*al*

- 12 -

VENTE D'IMMEUBLES

AUCUN DOSSIER

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

a) Renouvellement du bail entre la Ville et la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995, d'un espace d'une superficie de 2200 pieds carrés, aménagé et utilisé aux fins de la bibliothèque métro McGill, moyennant un loyer annuel de 62 978,90 \$;

b) Renouvellement du bail entre la Ville et London Life, compagnie d'assurance-vie, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995, d'un espace d'une superficie de 1348 pieds carrés, aux fins de l'espace administratif de la bibliothèque métro McGill situé dans l'édifice portant le numéro 2001, rue University, moyennant un loyer annuel de 47 360,52 \$.  
(930415811)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de la Caisse d'économie Northern, pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 1994, des locaux situés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, dans l'édifice portant le numéro 1880, rue Centre, moyennant un loyer annuel de 124 086,59 \$.

(37) (930417693)

- 13.3 -

Projet d'entente entre la Ville et Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain incorporée relatif à un permis, d'une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 1990 (renouvelable), pour installer, maintenir, utiliser, entretenir et réparer un égout sanitaire, un égout pluvial, une conduite d'eau principale et une conduite d'eau secondaire, le long et à travers l'emprise de l'autoroute Bonaventure, moyennant la somme de 40 000 \$.

(37) (930374253)

- 13.4 -

Renouvellement du bail entre la Ville et le Centre d'accueil Préfontaine, pour la période du 24 novembre 1993 au 23 novembre 1994, aux mêmes conditions et loyer annuel de 500 \$, relatif à l'immeuble portant le numéro 3900, rue Préfontaine, aux fins d'un centre d'accueil en désintoxication et orientation auprès de personnes itinérantes.

(20) (930374828)

- 13.5 -

Projet d'acte par lequel la Ville accorde à Produits A.B.P. inc. un délai jusqu'au 16 juin 1995 pour terminer la construction d'un bâtiment sur un emplacement situé en front de la voie de service nord du boulevard Métropolitain, à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste.

(930286514)

- 13.6 -

Projets d'acte par lequel la Ville et monsieur Cuong Ngo-Trong modifient l'acte de vente intervenu entre eux relatif à la construction d'une bâtisse sur un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue du Président-Kennedy et au nord-est de la rue de Bleury, afin d'accorder un délai additionnel d'un an pour terminer les travaux de construction, et de réduire la valeur de la bâtisse projetée à 1 000 000 \$.

(38) (930356776)

- 13.7 -

Renouvellement du bail entre la Ville et le Conseil régional des personnes âgées Italo-Canadiennes de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994, aux mêmes conditions, sauf quant à l'ajout d'une clause de résiliation et au loyer qui est porté à 400 \$ pour l'année, relatif à des locaux situés au 671, avenue Ogilvy.

(13) (930419109)

- 13.8 -

Renouvellement du bail entre la Ville et Montreal Children's Library, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994, aux mêmes conditions sauf quant au loyer qui a été fixé à un montant annuel de 400 \$, relatif à des locaux situés au 7408, avenue Bloomfield.

(13) (930419785)

- 13.9 -

Projet d'entente entre la Ville et La Société d'habitation du Québec concernant le programme de stimulation de la rénovation résidentielle "VIRAGE-RÉNOVATION" et désignation des représentants de la ville dans le cadre de ce programme.

(940023039)

- 13.10 -

Protocole d'entente entre la Ville et La Société d'habitation du Québec concernant le programme d'aide à la réparation des maisons "RÉPARACTION".

(940017582)

- 14 -

### CONTRATS DE SERVICES

AUCUN DOSSIER

- 15 -

### OCTROI DE COMMANDES

OBJET

ADJUDICATAIRE

---  
PRIX / \$

- 15.1 -

Camion PTC 14 500 lb avec benne fixe.  
(940010532)

Fortier Auto (Montréal) Itée

Archives de la Ville de Montréal  
37 557,00

- 15.2 -

Tracteur articulé avec godet 0.45 v<sup>3</sup>  
(940012521)

Lange Patenaude Equipement  
Itée

---  
39 819,88

- 15.3 -

Papier fin.  
(940030891)

Les Papeteries J.B. Rolland Itée

---  
1 045,81

Unisource Canada inc.

---  
112 117,52

- 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

- 16.1 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de ruelle, de deux emplacements situés au nord-ouest de la rue Généreux et au nord-est de la rue Chambord.  
(23) (930402211)

- 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

- 18 -

**DIVERS**

- 18.1 -

Répartition d'un montant de 5 546 000 \$ sur les exercices financiers de 1995, 1996 et 1997, représentant une partie des dépenses pour la tenue de l'élection générale le 6 novembre prochain.  
(930422695)

- 18.2 -

Contribution financière à l'Institut de recherche en biologie végétale d'un montant de 40 000 \$ pour l'année 1994 et d'un montant maximal de 40 000 \$ pour l'année 1995.  
(940004775)

- 18.3 -

Dérogations mineures aux règlements de zonage:

- 2931, rue Quévillon.  
(16) (930034115)

Archives de la Ville de Montréal

- 18.4 -

Dérogations à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisé:

- a) 5700-02, rue Molson.  
(20) (940001873)
- b) 4622-26, avenue Christophe-Colomb.  
(23) (940003002)
- c) 4269-73, rue Boyer.  
(22) (930397838)
- d) 6965-69, rue Boyer.  
(15) (930417888)
- e) 3455, avenue Gascon.  
(21) (930407180)
- f) 3289-3293, rue Bossuet.  
(42) (940000362)
- g) 1669-1673, rue Valois.  
(40) (930414366)
- h) 5480-84, rue Saint-Denis.  
(24) (930415796)

- 18.5 -

Reconduction de la convention provisoire par laquelle la Ville confie à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, la gestion du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, avec permission pour cette dernière de céder à la Société d'archéologie et d'histoire de Montréal-Pointe-à-Callière la gestion de ce musée.  
(920493474)

- 18.6 -

Versement d'un montant de 600 000 \$ à même la contribution prévue au budget de l'exercice 1993 et d'une contribution spéciale de 10 466 741,80 \$ au fonds de gestion de la sécurité du revenu, afin de combler les écarts actuels et futurs au déficit actuariel imputé à ce fonds.  
(940039036)

- 18.7 -

Affectation d'une somme totale de 15 000 000 \$ relativement aux activités de fonctionnement de 1993, pour les programmes de restauration résidentielle, industrielle et commerciale, et de rénovation urbaine de trois sociétés paramunicipales (SIMPA, SODIM, SHDM) et modification à cette fin de la résolution CO93 02643 en date du 23 novembre 1993.  
(940039106)

- 18.8 -

Affectation du surplus de l'exercice 1993 relative à divers fonds:

- ajustement de la contribution prévue au budget de l'exercice 1993 pour le fonds des équipements scientifiques au montant de 12 223 000 \$;
- ajustement de la contribution prévue au budget de l'exercice 1993 pour le fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets au montant de 5 734 700 \$;
- versement d'une contribution de 18 000 000 \$ au fonds des dépenses en immobilisations;

Archives de la Ville de Montréal

- affectation d'une somme de 2 500 000 \$ du surplus non affecté de l'exercice 1993 du fonds du stationnement au surplus non affecté du fonds général;

- réserve des soldes disponibles des fonds distincts aux activités de ces mêmes fonds.  
(940039003)

- 18.9 -

Virements de crédits d'un montant de 53 011 000 \$ conformément à l'article 710 de la charte afin de combler les programmes en insuffisance.  
(940038972)

- 18.10 -

Virement de crédits d'un montant de 19 522 000 \$ pour l'exercice 1993 du Programme triennal d'immobilisations 1993-1995.  
(940040256)

- 18.11 -

Affectation à même le surplus non affecté de l'exercice 1993 d'une somme totalisant 19 997 200 \$ pour pourvoir aux dépenses imputables à l'exercice 1993, pour des marchandises commandées ou des services requis par les services municipaux dont les décisions ont été prises antérieurement au 31 décembre 1993, pour certaines dépenses relatives à de nouveaux projets et pour augmenter certaines réserves.  
(940037449)

- 18.12 -

Affectation à même le surplus non affecté de l'exercice 1993 d'une somme de 5 000 000 \$ pour majorer la réserve pour imprévus.  
(940039014)

- 18.13 -

Affectation à même le surplus non affecté de l'exercice 1993 d'une somme de 1 000 000 \$ pour majorer la réserve pour le financement des avances déjà versées aux sociétés paramunicipales à titre de fonds de roulement.  
(940039025)

- 18.14 -

Affectation à même le surplus non affecté de l'exercice 1993 d'une somme de 5 000 000 \$ pour créer une réserve aux fins de stabilisation des coûts de déneigement.  
(940039047)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

*bl*

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 69 dossiers.

---

Le greffier,

*René Lalonde*

AUX MEMBRES DU CONSEILVEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES ÀL'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉEDU 7 MARS 1994

- 2 -

OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
		- 2.4 -
oui	Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Perras, côté sud, de la 39 <sup>e</sup> Avenue au boulevard Rodolphe-Forget. (SP 8055) (48) (940046599)	Construction Frank Catania & Associés Inc. --- 581 084

- 2.5 -

oui	Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans la 9 <sup>e</sup> Avenue, de la rue René-Lévesque à la rue de Montigny. (SP 8054) (49) (940047686)	Les Constructions Bercan Ltée --- 241 125
-----	--	---

- 3 -

OCTROI DE CONTRATS  
TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,  
CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
		- 3.8 -
oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf sur différentes rues de la ville (contrat no 3). (SP 8058) (940045435)	Construction Désourdy Inc. --- 1 325 492

## - 3.9 -

oui	Construction, là où requis, d'un trottoir, côté ouest, d'un mail central, d'îlots, de terre-pleins, de conduits souterrains d'éclairage, d'un égout pluvial; élargissement du pavage, côté ouest, planage de la chaussée, là où requis, et pose de revêtement bitumineux sur le boulevard Laurentien, du viaduc du Canadien National à un point au nord du boulevard Keller. (SP 8039) (1) (930337700)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 539 326
-----	--	--

## - 3.10 -

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville (PER 1994 - groupe III). (SP 8057) (940046359)	Pavages A.T.G. Inc. --- 536 035
-----	--	--

## - 3.11 -

oui	Planage de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la ville (PER 1994 - contrat no 2). (SP 8056) (940044577)	Cie de Pavage d'Asphalte Beaver, division du Groupe Devesco Ltée (La) --- 1 438 390
-----	---	---

## - 3.12 -

oui	Installation et modification de système de feux de circulation à divers endroits de la ville, dont ceux indiqués ci-dessous:  - De Bullion/St-Joseph; - L'Acadie/Dudemaine; - Sherbrooke/Grey; - L'Acadie/Jarry; - Davidson/Hochelaga; - Saint-Hubert/Saint-Joseph; - Ontario/Poupart; - Montcalm/Sherbrooke; - McGill/Wellington. (SP 8042) (940043859)	Pierre Brossard (1981) Ltée --- 374 687,81
-----	--	---

## - 3.13 -

oui	Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de la rue Jarry, de la rue d'Iberville au boulevard Pie-IX. (940024148)	Chagnon (1975) Itée --- 1 212 131,60
-----	--	---

oui	Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains en vue de la construction de chambres de transformateurs à divers endroits, à l'intérieur du secteur ouest d'Hydro-Québec ainsi que dans l'emprise de la rue Denonville, de la rue Hamilton au boulevard Monk. (940029486)	Construction N.R.C. Inc. --- 647 576,46
-----	--	--

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
-----------------	-------	-----------------------------------

oui	Autorisation d'une dépense de 9 702 372 \$ pour des travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment administratif du Jardin botanique; autorisation d'une dépense additionnelle de 485 690 \$ pour les expertises externes dans le cadre du contrat octroyé à Ginter Inc. pour la gestion du projet, et virement de crédits au PTI 1994-1996. (18) (940029659)	(vote de crédits) --- 9 182 450
-----	---	---------------------------------------

**ACHAT D'IMMEUBLES**

VOTE DE CREDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

oui	a) Emplacement situé à l'angle nord-ouest de l'avenue du Mont-Royal et de la rue de Chambly; b) Emplacement situé à l'angle sud-est du boulevard Saint-Michel et de la rue Euclide-Brien. (19) (930399193)	Société des terrains Angus --- 710 000
-----	--	--

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

- 6.2 -

Emplacement situé au nord-est de la rue Moreau et au nord-ouest de la rue de Rouen.  
(930400875)

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.3 -

Modification du plan d'urbanisme de la Ville afin d'autoriser l'usage "commerce de grande surface de type magasin-entrepôt" sur la partie de l'emplacement localisée au nord de la rue Chabanel et d'autoriser l'usage "bureau" sur le boulevard de l'Acadie, entre la rue Chabanel et l'édifice de la Coopérative fédérée.  
(930419279)

- 7.4 -

Lecture et première étude du projet de Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation de commerces de type magasin-entrepôt et de bureaux, sur un emplacement situé du côté est du boulevard de l'Acadie, au nord du boulevard Crémazie (Marché Central Métropolitain).  
(930419279)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.4 -

Règlement sur l'occupation, par Diners-rencontre St-Louis-de-Gonzague, d'une partie des bâtiments situés au 2320, terrasse Mercure et au 2323, rue Rachel Est.  
(21) (930152741)

- 10.5 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau  
(2110).  
(45) (930163916)

- 10.6 -

Règlement autorisant la modification des immeubles situés aux 980, rue Guy et 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, la construction d'un stationnement intérieur, l'aménagement d'un stationnement extérieur et la présence d'un poste de police.  
(26) (930353841)

- 10.7 -

Règlement autorisant l'occupation, à des fins de bureaux, de l'immeuble situé au 1514, avenue Docteur-Penfield dans le quartier Saint-Antoine  
(26) (930331032)

al

- 10.8 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Université de Montréal, d'un pavillon de six étages, sur une partie du terrain du campus située entre le pavillon Samuel Bronfman et le pavillon des sciences mathématiques et informatiques, à l'est du chemin de la Tour.

(27) (930372404)

- 10.9 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie Mademoiselle Pluche - immeuble situé sur le côté nord de la rue Sherbrooke, entre l'avenue Yves-Thériault et la rue Arthur-Généreux.

(50) (930366810)

- 10.10 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'un agrandissement au bâtiment situé au 10 004, boulevard Gouin Est.

(48) (930063926)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement permettant d'occuper le domaine public, soit une partie de la ruelle située au nord de la rue Saint-Viateur, avec des structures proposées en tréfonds adjacentes au bâtiment sis au numéro 5550 de l'avenue du Parc.

(24) (930061960)

- 11.2 -

Règlement autorisant l'occupation de certains emplacements du domaine public à des fins d'aménagements floraux publicitaires.

(2, 3, 4) (940000616)

- 11.3 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du domaine public avec un réseau de structures destinées à l'orientation touristique et à l'information publique (S.O.T.I.P.) et autorisant l'exploitation de ce réseau (9256).

(940007127)

- 11.4 -

Règlement sur la fermeture de ruelles et de partie de ruelles situées au sud du boulevard Gouin et au sud-ouest de la rue Tanguay.

(3) (930236704)

- 11.5 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au nord-ouest de la rue Champdoré entre la rue d'Iberville et l'avenue Bruchési.

(6) (930170181)

- 11.6 -

Règlement modifiant le Règlement concernant les permis et taxes spéciales ou personnelles sur les commerces, occupations et activités (5568).

(930231307)

- 11.7 -

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs - exercice financier de 1994 (9494) et le Règlement sur le bâtiment (9510).  
(940028517)

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.11 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Les Propriétés Westpen ltée pour une période de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1994, un local au rez-de-chaussée de l'édifice situé au 1000, rue Saint-Antoine Ouest, aux fins de l'implantation d'un centre Travail-Québec, moyennant un loyer annuel de 229 905 \$.  
(37) (940005839)

- 13.12 -

Modification de la convention intervenue entre la Ville et Le Tour de l'île de Montréal Inc. (CO94 00316) afin de permettre au Comité exécutif d'agir au nom de la Ville lors de l'acceptation d'une cession de droits ou d'obligations.  
(940018646)

- 13.13 -

Projet de convention entre la Ville et la Corporation du centre d'incubation d'entreprises du Québec, attribuant une aide financière de 150 000 \$ par période de douze mois pour les cinq prochaines années pour le fonctionnement d'un centre d'incubation sur le territoire de la ville.  
(930343888)

- 13.14 -

Projet de convention entre la Ville et l'Université de Montréal portant sur un accord de développement quant aux paramètres d'aménagement du campus de l'Université de Montréal.  
(910392127)

- 13.15 -

Projet d'entente entre la Ville et Sa Majesté du Chef du Canada (ministère de l'Environnement), relative au financement des études et travaux effectués par la Ville entre le 1<sup>er</sup> avril 1993 et le 31 mars 1995, pour la restauration de la Biosphère et son réaménagement en centre d'interprétation sur l'eau et l'environnement.  
(940027811)

- 13.16 -

Projet d'entente entre la Ville et la Société en commandite Gaz Métropolitain visant à établir les termes et conditions d'une collaboration afin d'améliorer l'efficacité énergétique et la gestion de l'énergie par la Ville, et modification de la résolution CO93 01856 du 10 août 1993 relative à une entente entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec.  
(940042854)

- 13.17 -

Projet de convention entre la Ville et le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie relatif à l'octroi d'une subvention à la Ville de 2 500 000 \$ pour le financement des aménagements muséologiques et muséographiques du Complexe d'accueil multifonctionnel du Jardin botanique.  
(940052460)

el

- 13.18 -

Projet de modification au protocole d'entente intervenu entre la Ville et Le Centre de la Montagne inc., en matière d'interprétation de la nature et d'éducation à l'environnement dans le parc du Mont-Royal (CO89 01135) et versement par la Ville à ce centre d'une somme de 43 870 \$.  
(940007758)

- 13.19 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Assurance-vie Desjardins inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 1994, un local du rez-de-chaussée de l'édifice situé au 3750, boulevard Crémazie Est, aux fins d'un centre Travail-Québec, moyennant un loyer annuel de 120 572,64 \$.  
(9) (930414078)

- 13.20 -

Projet de convention entre la Ville et la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) par lequel la Ville consent à la SIMPA un prêt sans intérêt au montant de 33 950 000 \$.  
(940050792)

- 13.21 -

Projet d'entente entre la Ville et Parking Montréal Inc. relatif à la vente des actifs et de la concession du stationnement tarifé municipal, suite à l'entente intervenue avec la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain.  
(930193191)

- 14 -

### CONTRATS DE SERVICES

#### FOURNISSEUR

#### OBJET

- 14.1 -

Gestion Icotech inc.  
(940010484)

Services professionnels relatifs à la migration du système "Assiduité des pompiers", phase V-A du projet de migration des systèmes de l'environnement UNISYS à l'environnement IBM.

- 14.2 -

ADS Groupe-Conseil Inc.  
(940018200)

Conception des plans et devis pour la réalisation des travaux de recouvrement dans un secteur du site du Centre de tri et d'élimination des déchets.

- 18 -

### DIVERS

- 18.15 -

Soutien financier total de 95 000 \$ aux foires, marchés et salons culturels suivants

pl

Rideau	15 000 \$
Salon des métiers d'art du Québec (SMAQ)	15 000 \$
Production 94	15 000 \$
Marché du film	10 000 \$
Entrée libre à l'art contemporain (ELAAC)	10 000 \$
Salon international du design d'intérieur (SIDIM)	10 000 \$
Commerce international des arts de la scène (CINARS)	10 000 \$
Gala de l'ADISQ (940045181)	10 000 \$

- 18.16 -

Projet de convention entre la Ville et la Jeune Chambre de Commerce de Montréal en vue de favoriser un rapprochement de jeunes gens d'affaires issus des communautés culturelles montréalaises, et versement d'une contribution financière de 10 000 \$ à cette fin.  
(940009529)

- 18.17 -

Projets de convention entre la Ville et les organismes communautaires ci-dessous, relativement aux programmes de consolidation des organismes, de prolongement des heures de service et de soutien à des organismes offrant des services d'accueil et de référence à des jeunes itinérants, et versement des contributions financières indiquées en regard de chacun d'eux:

- Centre d'amitié autochtone de Montréal Inc.	30 000 \$
- L'Unité d'intervention mobile l'Anonyme Inc.	30 000 \$
- Le Bon Dieu dans la rue, organisation pour jeunes adultes	30 000 \$
- Accueil Bonneau Inc.	36 600 \$
- La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris Inc.	43 650 \$
- Centre de soir Denise Massé	45 600 \$
- Anglican Diocese of Montreal	30 000 \$
- La Maison des Amis du Plateau Mont-Royal Inc.	30 000 \$
- Centre de Jour de St. James	30 000 \$
- Impact - groupe d'aide en santé mentale	30 000 \$
- Refuge des jeunes de Montréal Inc.	30 000 \$
- Portes ouvertes aux jeunes adultes inc.	30 000 \$.

(940007943)

- 18.18 -

Subventions pour un total de 162 400 \$, pour l'année 1994, aux bibliothèques privées suivantes:

- Jewish Public Library	28 200 \$
- Montreal Children's Library	95 100 \$
- National Council of Jewish Women's Library	18 400 \$
- Bibliothèque Atwater	20 700 \$

(940050013)

- 18.19 -

Subvention de 20 000 \$ pour l'année 1993 à la bibliothèque Polonaise de Montréal.  
(940050389)

pl

- 18.20 -

Subvention de 7 000 \$ pour l'année 1993 à l'Institut interculturel de Montréal (Projet "Ethnodoc").  
(940050323)

- 18.21 -

Contribution financière de 5 000 \$ à United Irish Societies pour l'organisation du défilé de la Saint-Patrick en 1994.  
(940052219)

- 18.22 -

Remboursement d'une somme de 185 634,81 \$ à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) pour l'exécution des travaux de remise en état du site, rendus nécessaires suite au démantèlement des installations de l'Aquaparc.  
(940032927)

- 18.23 -

Nomination de M. Jacques Dostie et de Mme Chantal Desmarais de la firme Zitrer, Siblin, Caron, Bélanger, Ernst & Young, à titre de vérificateurs externes pour les exercices 1994, 1995 et 1996, et autorisation d'une dépense de 222 560 \$ à cette fin.

- 18.24 -

Virement de crédits au montant total de 647 000 \$ afin de permettre le transfert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1994, d'un poste d'inspecteur principal en circulation et stationnement et de 9 postes d'inspecteur en circulation et stationnement, de la division de la circulation du module de la voirie et de la circulation du Service des travaux publics aux différentes régions opérationnelles de ce service.  
(930421656)

- 18.25 -

Contribution financière de 35 000 \$ à l'Association des amis des compagnons du Devoir inc.  
(940049446)

- 18.26 -

Nomination à des commissions permanentes du Conseil.

- 18.27 -

Soutien financier de 25 000 \$ pour les Rendez-vous du cinéma québécois et de 15 000 \$ au Festival international du film sur l'art, et projets de convention à cet effet.  
(940041974)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS**  
**DU CONSEIL**

- 19.4 -

Adoption de règlements  
ou de rapports  
suite aux mandats accordés  
aux commissions ou comités  
du Conseil

*ll*

- 19.5 -

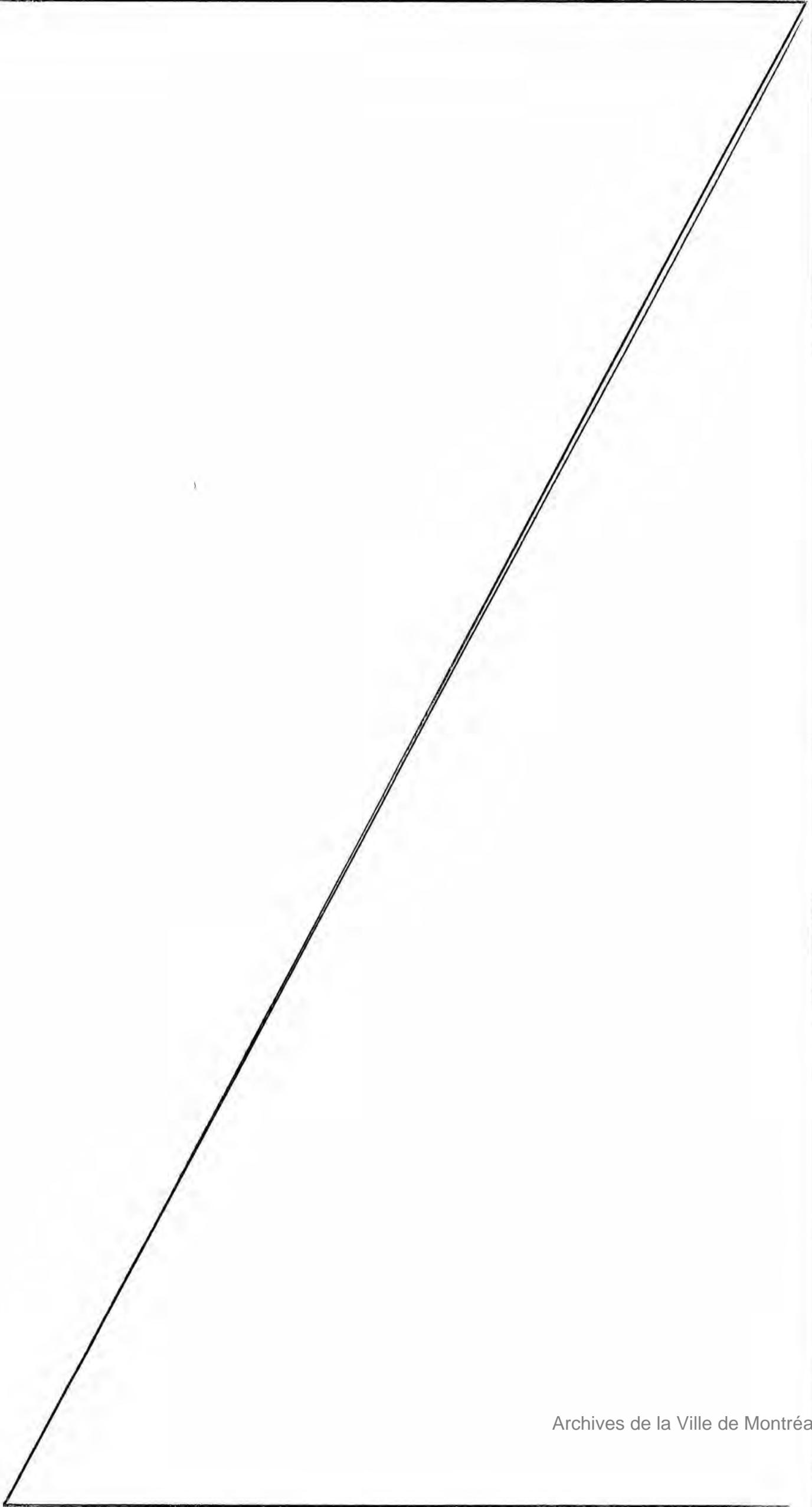
Rapports du Comité exécutif  
relatifs aux rapports du  
Bureau de consultation de Montréal

Rapport du Comité exécutif au Conseil suite au rapport du Bureau de consultation de Montréal concernant le projet de redéveloppement du site du Marché Central Métropolitain.

---

L'assistante-greffière,





Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 7 mars 1994.

Séance tenue le LUNDI, 7 mars 1994, à 19 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Forget, Martin, Simard, Leslie, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Compierchio, Auf der Maur, Prigent, Prescott, Forcillo, Sévigny, Demers-Godley, Zajdel, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco, André et Gagnier.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères L'Heureux, Perreault, Lemay, Blanc et Goyer arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES: Les conseillers-ères Brunelle, Daigle, Limonchik et Georgoulis.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de madame Nelly Greenberg, mère du conseiller Abe Limonchik, décédée en février dernier, ainsi qu'à la mémoire de madame Mélina Mercouri, ministre grecque de la culture, décédée récemment.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Normand Dubé	M. Lavallée	Critères de sélection pour le contrat de service de fourrière.
M. Harold Geltman	M. Doré	Position de la Ville face au gouvernement provincial - dépôt d'un document.
M. Jacques Boyer	M. Doré	Gel de conduites d'eau - dépôt d'un document.

M. André Bérubé	M. Doré	Écran acoustique près de Place Étienne-Brûlé, aux environs du Pont Papineau.
M. Joseph Sentenne	M. Doré	Surtaxe sur les immeubles non-résidentiels.
M. Robert De Gagné	Mme Cousineau	Conventions collectives - employés cols bleus.
Mme Madeleine Galarneau	M. Doré	Dossier du concessionnaire Longue-Pointe Chrysler.
M. Roger Galarneau	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.
Mme Lyne Robichaud	M. Biello	Ateliers d'artistes.
M. Athanassios Kiakas	M. Doré	2670-2690, rue Hochelaga - coupure de logements.
M. Pierre Boulé	M. Doré	Praimont-Cabot - dépôt d'un document.
Mme Louise Dubois	Mme Cousineau	Contrôle du service de police.
M. Louis Poisson	M. Doré	Prêt de cassettes dans les bibliothèques de quartier - dépôt d'un document.
Mme Myriam Pineau	M. Doré	Enquête publique sur le service de police de la CUM.
Mme Ève Boutin	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.
Mme Guy Cousineau	M. Doré	Stationnement - transfert à l'entreprise privée.

À l'expiration du délai imparti par le règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	M. Doré	Privatisation des services de la Ville - dossier de fourniture de l'eau.
M. Compierchio	Mme Leslie	Travaux de réparation des nids-de-poule et des trottoirs.

M. Auf der Maur	Mme Leslie	Programme tripartite d'infrastructures et travaux de réparation des rues et trottoirs.
M. Sévigny	M. Biello	Centralisation du service de prêt de cassettes dans les bibliothèques.
M. Charbonneau	M. Gardiner	Dossier du concessionnaire Longue-Pointe Chrysler - études d'impact effectuées par le promoteur.
M. Forcillo	Mme Cousineau	Aménagement du dinasaurium.
M. Rotrand	M. Lavallée	Application du règlement sur la protection des non-fumeurs dans les restaurants.
M. Benoit	Mme Cousineau	Gestion des activités sur le site du parc des Îles.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les quatre autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Gagnier	M. Doré	Installation d'une industrie dans le Technoparc de Ville Saint-Laurent.
M. Prescott	M. Doré	Implantation d'industries à Montréal - Casino de Montréal.
Mme Demers-Godley	M. Lavallée	Politique de développement communautaire - quartiers en santé.
M. Goyer	M. Doré	Rapport sur les célébrations du 350 <sup>e</sup> anniversaire de Montréal - consultation du bilan financier.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

bl

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants:

- . Rapport d'activités de la trésorière, tel que requis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1993.
- . Copies des résolutions du Comité exécutif, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 19 janvier au 9 février 1994.
- . Copies des résolutions du Comité exécutif et d'une décision du secrétaire général, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 8 décembre 1993 au 12 janvier 1994.
- . Copie du rapport présenté au Comité exécutif le 2 février 1994 concernant l'octroi d'un contrat de service de fourrière à Le Berger Blanc inc., moyennant la somme de 95 000 \$ toutes taxes incluses, pour la période de 2 mois se terminant le 31 mars 1994, en vertu de l'article 109 de la Charte et copie de la résolution du Comité exécutif CE94 00349.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**La conseillère Cousineau** dépose les réponses suivantes:

- . Réponse à une question écrite du conseiller Michel Benoit concernant le salaire des cadres de direction de la Ville de Montréal pour l'année 1993.
- . Réponse à une question écrite du conseiller Marvin Rotrand concernant le programme d'infrastructures tripartite.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Sévigny** dépose une pétition signée par 191 citoyens et citoyennes concernant la circulation de véhicules lourds sur la rue Centre.

-----

CO94 00428

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                           Appuyé par la conseillère Cousineau

EE

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée tenue le 31 janvier 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00429 à CO94 00431  
Articles 2.1 à 2.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 2.1 à 2.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00429 à CO94 00431)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 2.1 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00432 à CO94 00438  
Articles 3.1 à 3.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00432 à CO94 00438)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 4 de l'ordre du jour.  
 -----

*al*

CO94 00439 à CO94 00441Articles 5.1 à 5.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 5.1 à 5.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00439 à CO94 00441)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00442

Article 6.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00442)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00443

Article 7.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00443)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00444

Article 7.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00444)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00445

Article 8.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00445)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00446

Article 8.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00446)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00447 à CO94 00453Articles 9.1 à 9.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement, voir dossiers  
CO94 00447 à CO94 00453)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00454

Article 9.8 a) Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant:

(Pour projet de règlement, voir dossier CO94 00454)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De modifier ce projet de règlement en y retirant les articles 7 et 8.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand, Sévigny, Goyer et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence.

-----  
CO94 00455

Article 9.8 b) Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant:

Pour projet de règlement, voir dossier CO94 00455)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

*pl*

CO94 00456

Article 9.9 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00457 à CO94 00459Article 10.1 à 10.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 00457 à CO94 00459)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 11 et 12 de l'ordre du jour.

CO94 00460 à CO94 00469Articles 13.1 à 13.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

RL

(Pour rapports voir dossiers CO94 00460 à CO94 00469)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.1, 13.2, 13.3 et 13.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 13.5 de l'ordre du jour.

-----

À 22 h 00, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 8 mars 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

*Judith Beutelsch*

LE MAIRE,

*Pau Sai*

LE GREFFIER,

*Pierre Raberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 7 mars 1994

Séance tenue le MARDI, 8 mars 1994, à 14 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Forget, L'Heureux, Perreault, Martin, Leslie, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Charest, Cardinal, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Compierchio, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Zajdel, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco et Gagnier.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Lemay, Simard, Barbeau, Bordeleau, Blanc, Auf der Maur, Prigent, Georgoulis, Benoit et André arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES: Les conseillers-ères Brunelle, Daigle, Limonchik et Capparelli.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Georges Roman	Mme Cousineau	Augmentation de taxes d'améliorations locales.
M. Harry Geltman	M. Rotrand	Représentation de la communauté féminine juive.

Aucune autre personne n'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	M. Doré	Limitation du nombre d'appareils de jeux au Casino de Montréal.
M. Prescott	M. Doré	Possibilité de déménagement du Cirque du soleil à Ville Lasalle.
M. Forcillo	M. Lavallée	Impacts de la tenue du Festival Juste pour rire dans le Vieux-Montréal.
M. Rotrand	M. Lavallée	Contrat de service de fourrière.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Sévigny  
Appuyé par la conseillère Demers-Godley

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les trois autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Sévigny	M. Lavallée	Aménagement d'une sortie à l'intersection des rues Centre et Atwater.
M. Charbonneau	M. Gardiner	Stationnement tarifé et emplois transférés au secteur privé.
M. Goyer	M. Doré	Relocalisation du Cirque du soleil.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Madame Léa Cousineau intervient pour souligner la Journée internationale des femmes.  
-----

CO94 00470 à CO94 00472  
Articles 15.1 à 15.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00470 à CO94 00472)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00473

Article 16.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00473)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 17 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00474 à CO94 00487

Articles 18.1 à 18.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00474 à CO94 00487)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.1, 18.2, 18.4 à 18.14 de l'ordre du jour.

el

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Rotrand, Boskey et Sévigny inscrivent leur dissidence sur les articles 18.4, 18.7 et 18.13 de l'ordre du jour.

Le conseiller Forcillo inscrit sa dissidence sur l'article 18.7 de l'ordre du jour.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

La conseillère **Martine Blanc**, présidente de la Commission de la culture et du développement communautaire, dépose le rapport de cette commission sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 des services municipaux et sociétés paramunicipales relevant de sa compétence.

Le conseiller **Jean Durivage**, président de la Commission de l'administration et de la qualité des services, dépose le rapport de cette commission sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 des services municipaux relevant de sa mission et de sa compétence.

Le conseiller **Pierre Lachapelle**, président de la Commission de l'aménagement et de l'habitation, dépose le rapport de cette commission sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 d'un service municipal et des différentes sociétés paramunicipales relevant de sa mission.

Le conseiller **André Cardinal**, vice-président, de la Commission du développement économique, dépose le rapport de cette commission sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) de même que sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 et du Plan d'affaires triennal 1994-1996 de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM).

Le conseiller **Scott McKay**, vice-président, de la Commission de l'environnement et des travaux publics dépose les rapports suivants:

- Rapport de cette commission sur l'étude des prévisions budgétaires 1994 concernant le Service des travaux publics et de la Commission des services électriques.
  - Rapport de cette commission intitulé "Étude publique du sommaire des réalisations de la Ville de Montréal en matière de gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables".
- 

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 00488

Article 2.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00488)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00489

Article 2.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00489)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00490 à CO94 00496

Articles 3.8 à 3.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.8 à 3.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00490 à CO94 00496)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00497

Article 4.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00497)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Sévigny inscrit sa dissidence.

-----  
CO94 00498

Article 5.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00498)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par les conseillers Lavallée et Lemay

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00499

Article 6.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00499)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00500

Article 7.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00500)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00501

Article 7.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00501)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00502 à CO94 00508Articles 10.4 à 10.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.4 à 10.10 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 00502 à CO94 00508)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 10.6 de l'ordre du jour.

RL

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00509, CO94 00511 à CO94 00515  
Articles 11.1 et 11.3 à 11.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 11.1 et 11.3 à 11.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement,  
 voir dossiers CO94 00509, CO94 00511 à CO94 00515)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 11.6 et 11.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00510

Article 11.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à l'étude et à l'adoption du projet de Règlement autorisant l'occupation de certains emplacements du domaine public à des fins d'aménagements floraux publicitaires.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter cet article de l'ordre du jour à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00516

Article 13.11 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00516)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00517

Article 13.12 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00517)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00518

Article 13.13 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00518)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00519

Article 13.14 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00519)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
À 17 h 00, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

D'ajourner la présente assemblée à JEUDI, le 10 mars 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

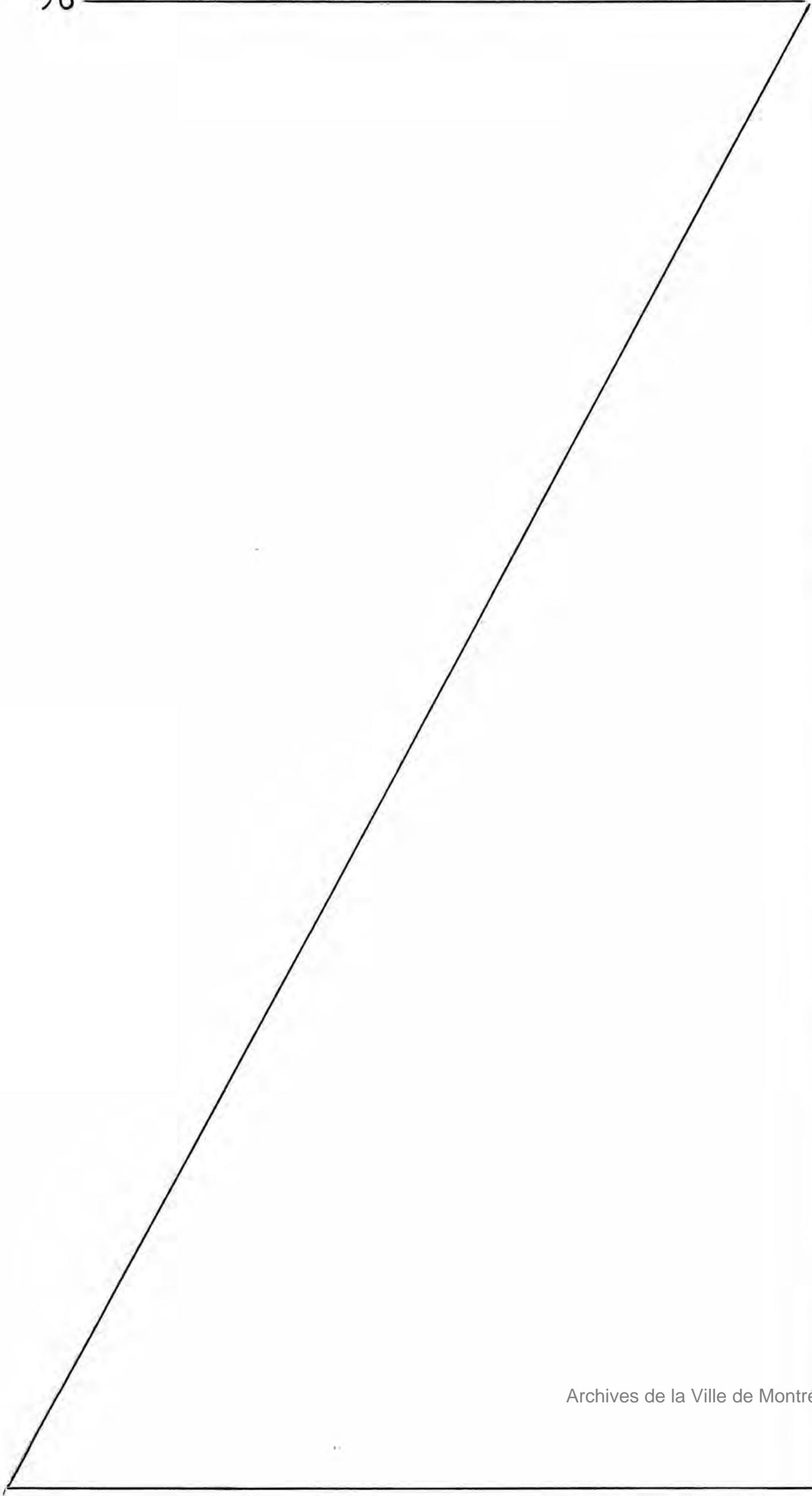
*Judith Beethuch*

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*François*

Archives de la Ville de Montréal  
LE GREFFIER,  
*Rémi Robitaille*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 7 mars 1994

Séance tenue le JEUDI, 10 mars 1994, à 14 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Lavallée, Perreault, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Boisvert, Bordeleau, Charest, McKay, Boskey, Rotrand, Compierchio, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, Bianco et Gagnier.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daviau, Biello, Forget, L'Heureux, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Barbeau, Lajeunesse, Cardinal, Blanc, Boudreau, Auf der Maur, Demers-Godley, Georgoulis, Benoit, Capparelli et De Michele arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES: Les conseillers-ères Brunelle, Daigle, Limonchik, Prigent, Zajdel et André.

-----

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Aucune personne n'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	M. Lavallée	Études d'impact sur le site du CTED.
M. Sévigny	M. Doré	Entreprise récemment installée sans permis dans le Parc d'entreprises du Canal.
M. Forcillo	Mme Daviau	Ouverture d'arénas pendant l'été - aréna Camillien-Houde.
M. Prescott	M. Doré	Programme tripartite d'infrastructures.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Boskey  
Appuyé par le conseiller Prescott

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les trois autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Rotrand	Mme Cousineau	Prolongement du lien Jean-Talon/Kildare - dépôt de documents - consultation des citoyens.
M. Benoit	M. Doré	Liste électorale pour le prochain scrutin municipal.
M. Goyer	M. Doré et M. Gardiner	Entreprise de teinture installée dans le Parc d'entreprises du Canal.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
CO94 00533  
Article 10.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, à l'article 10.11 de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif relatif à la lecture et à la première étude du projet de Règlement sur l'occupation, par le Centre Islamique Libanais Inc., du bâtiment situé aux 40 à 60, rue de Port-Royal Est.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00534 à CO94 00538  
Articles 13.15 et 13.17 à 13.20

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.15 et 13.17 à 13.20 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00534 à CO94 00538)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.15 et 13.20 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand, Bianco, Auf der Maur, Prescott, Forcillo, Sévigny, Gagnier, Compierchio et Legault inscrivent leur dissidence sur l'article 13.20 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00539

Article 13.16 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00539)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00540

Article 13.21 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00540)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                   Appuyé par le conseiller Sévigny

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ce dossier.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Prescott et Sévigny, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur : 18  
 Contre : 23

Le Président de l'assemblée déclare cette motion relative au comité plénier rejetée.

RL

Le débat se poursuit.

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
Appuyé par le conseiller Rotrand

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Prescott et Rotrand, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur : 16  
Contre : 25

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au comité exécutif rejetée.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Boskey

De procéder à un vote enregistré sur la motion principale.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR: Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Forget, L'Heureux, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay (26)

VOTENT

CONTRE: Les conseillers-ères Boskey, Rotrand, Compierchio, Auf der Maur, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Georgoulis, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, De Michele, Bianco et Gagnier (18)

Le Président de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 00541 à CO94 00554  
Articles 14.1, 14.2, 18.15 à 18.25 et 18.27

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1, 14.2, 18.15 à 18.25 et 18.27 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00541 à CO94 00554)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 14.2 et 18.18 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00555

Article 18.26 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à une nomination à une commission permanente du Conseil.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De nommer la conseillère Manon Forget membre de la Commission permanente de la culture et du développement communautaire.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.4 de l'ordre du jour intitulé "Adoption de règlements ou de rapports suite aux mandats accordés aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun règlement ou rapport n'est adopté.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.5 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs aux rapports du Bureau de consultation de Montréal".

Le conseiller Gardiner dépose le Rapport du Comité exécutif suite au rapport du Bureau de consultation de Montréal concernant le projet de redéveloppement du site du Marché Central Métropolitain.

-----  
CO94 00533

Article 10.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00534

Article 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 13 720 805 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

el

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier ce projet de règlement en retirant le point 13.21 de son annexe "A", réduisant l'emprunt à 13 220 805 \$.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00557

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 9 182 450 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00558

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 174 314 \$ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 17 h 05, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

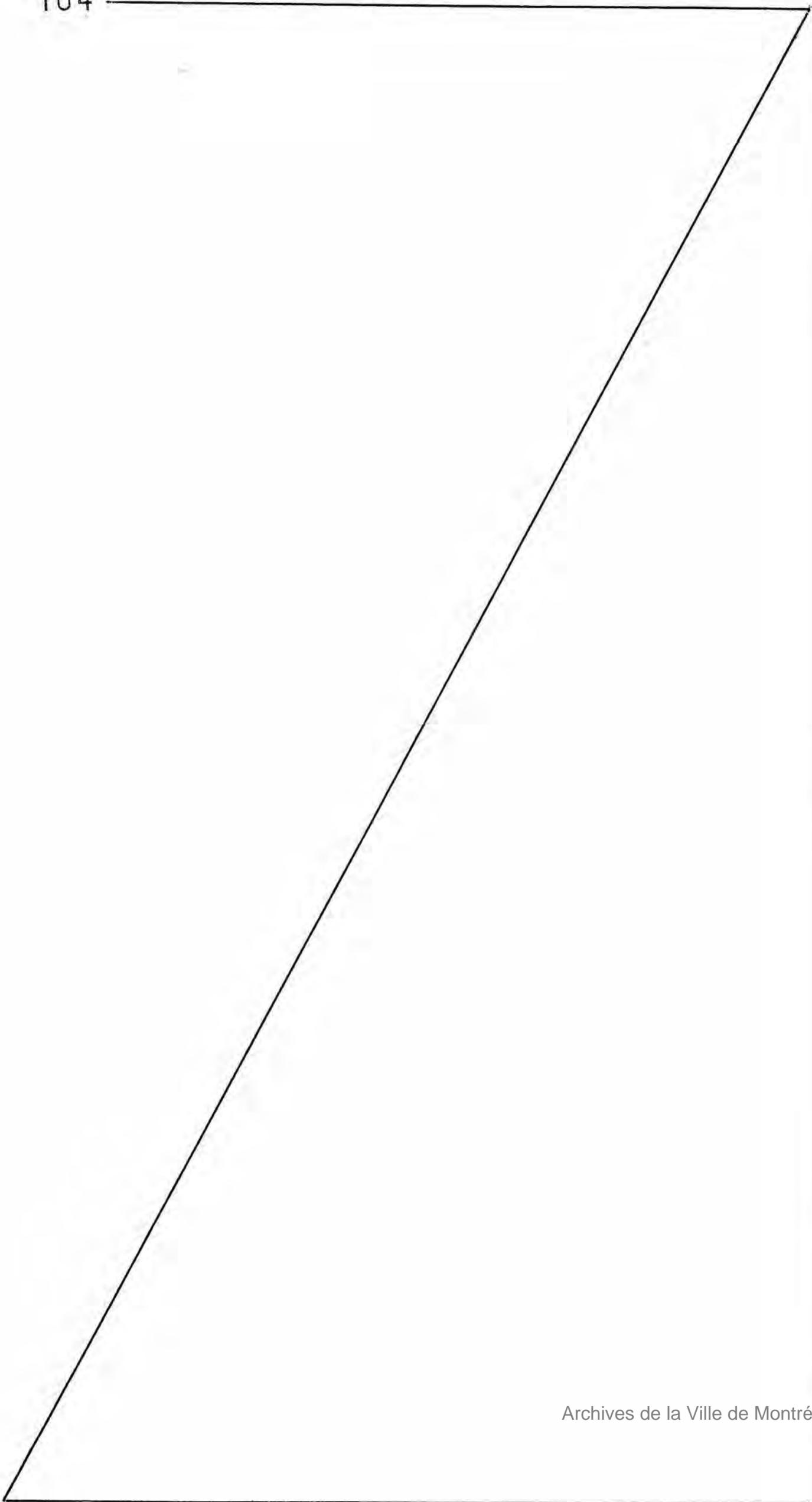
*Paul Goulet*

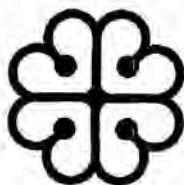
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Judith Brechech*

LE GREFFIER,

*René Raberge*





**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 11 AVRIL 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 7 avril 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 11 avril 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 7 mars 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Construction d'un égout collecteur pluvial, d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Victoria, de la rue J.-Omer-Marchand à la rue de la Famille-Dubreuil. (50) (940066799)	Construction et Pavage Nord Américain Ltée --- 391 000
-----	---	--



- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS  
TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,  
CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 3.1 -	
oui	Réfection d'une chaussée rigide en chaussée flexible avec base stabilisée, pose d'un revêtement bitumineux, et reconstruction des trottoirs et des bordures sur différentes rues (PER 1994 - contrat n° 1). (SP 8064) (940062836)	Les Pavages T.C.L. Inc. --- 872 912,50
	- 3.2 -	
oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues (PER 1994 - groupe IV). (SP 8060) (940053410)	Lafarge Canada Inc. - division Francon --- 767 400
	- 3.3 -	
oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf sur différentes rues (PER 1994 - contrat n° 4). (SP 8059) (940062397)	Construction Soter Inc. --- 726 659,50
	- 3.4 -	
oui	Pulvérisation et stabilisation au liant bitumineux de chaussées d'asphalte, et pose de revêtement bitumineux sur différentes rues (PER 1994). (SP 8065) (940063657)	Construction Soter Inc. --- 954 848,15
	- 3.5 -	
oui	- Construction d'un pavage, de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur la 50 <sup>e</sup> Avenue; - Pose d'une surface d'usure, construction de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur l'avenue André-Ampère; - Pose d'une surface d'usure sur la rue Louis-Bonin. (SP 8061) (47, 48) (940065532)	Les Constructions Bercan Ltée --- 188 831,50

oui	- Pose d'une surface d'usure sur l'avenue du Beau-Bois et le Croissant du Beau-Bois; - Pose d'une surface d'usure, construction d'un trottoir et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue Paul-Comtois; - Pose d'une surface d'usure, construction d'un trottoir et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue Paul-Comtois. (SP 8068) (1, 2) (940069370)	Simard-Beaudry Inc. --- 141 220
-----	---	---------------------------------------

## - 3.7 -

oui	Réfection d'une chaussée rigide en chaussée flexible avec base stabilisée, pose d'un revêtement bitumineux, et reconstruction des trottoirs sur différentes rues (PER 1994 - contrat n° 2). (SP 8069) (940069532)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 958 817
-----	---	---

## - 3.8 -

oui	Réfection d'une chaussée rigide en chaussée flexible avec base stabilisée, pose d'un revêtement bitumineux, et reconstruction des trottoirs sur différentes rues (PER 1994 - contrat n° 3). (SP 8070) (940074659)	Constructions Désourdy Inc. --- 1 232 896
-----	---	---

## - 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		--- PRIX / \$

## - 4.1 -

oui	Réfection des systèmes électromécaniques à la piscine John F. Kennedy, à la piscine Saint-Charles et au bâtiment situé au 385, rue Sherbrooke Est. (SP 5792) (940055856)	Construction Canalex Inc. --- 468 889,41
-----	--	--

- 5 -

**ACHAT D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

AUCUN DOSSIER

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la 6<sup>e</sup> Rue et d'une partie de la 58<sup>e</sup> Avenue, situées au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis, dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal.

(48) (940041000)

- 7.2 -

Projet d'acte par lequel la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée cède à la Ville un emplacement situé au sud-ouest de la 58<sup>e</sup> Avenue et au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis en échange d'un terrain situé au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis, étant une partie de la 6<sup>e</sup> Rue et de la 58<sup>e</sup> Avenue.

(48) (910186597)

-----

- 7.3 -

Règlement modifiant ou abrogeant divers règlements préalablement à la refonte des règlements.

(940076176)

- 7.4 -

Règlement sur la refonte des règlements.

(940076176)

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

- 8.1 -

Modification de la résolution CO92 01643 du 16 juin 1992 relative à l'exécution de travaux de modernisation des feux de circulation à diverses intersections, afin d'abroger le paragraphe 5 sur la répartition des coûts.

(940025833)

Archives de la Ville de Montréal

LD

- 8.2 -

Modification de la résolution CO90 02325 du 21 juin 1990 relative à la fourniture et à l'installation d'un système d'éclairage sur la 53<sup>e</sup> Avenue, de la 4<sup>e</sup> Rue au boulevard Perras, afin que le coût de ces travaux soit payable en dix annuités au lieu de vingt.

(940015858)

- 8.3 -

Modification de la résolution CO91 02070 du 13 août 1991 relative à la fourniture et à l'installation d'un système d'éclairage sur le boulevard Maurice-Duplessis, le croissant Fernand-Gauthier et la rue Frank-Selke (Ptie 28), afin que le coût de ces travaux soit payable en dix annuités au lieu de vingt.

(940040371)

- 8.4 -

a) Abrogation de la résolution CO91 02991 du 26 novembre 1991 relative à un projet d'acte d'échange d'immeuble entre la Ville et la Société Immobilière du Québec, concernant la relocalisation de la Cour municipale;

b) Abrogation de la résolution 88 03807 du 23 août 1988 relative à l'acquisition de terrains situés dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Antoine, Bonsecours, Saint-Louis et Gosford.

(930293505)

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENTS**  
**DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement sur l'occupation par Gestion Fayot Ltée du bâtiment situé au 8712, rue Saint-Hubert.

(4) (930111623)

- 9.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 4646-50, avenue de l'Hôtel-de-Ville - 2 unités.

(24) (930336015)

- 9.3 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980).

(25, 38) (930417730)

- 9.4 -

Règlement sur l'occupation, par Dîners-rencontre St-Louis-de-Gonzague, d'une partie des bâtiments situés au 2320, terrasse Mercure et au 2323, rue Rachel Est.

(21) (930152741)

*Handwritten mark*

- 9.5 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

(45) (930163916)

- 9.6 -

Règlement autorisant la modification des immeubles situés aux 980, rue Guy et 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, la construction d'un stationnement intérieur, l'aménagement d'un stationnement extérieur et la présence d'un poste de police.

(26) (930353841)

- 9.7 -

Règlement autorisant l'occupation, à des fins de bureaux, de l'immeuble situé au 1514, avenue Docteur-Penfield dans le quartier Saint-Antoine.

(26) (930331032)

- 9.8 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Université de Montréal, d'un pavillon de six étages, sur une partie du terrain du campus située entre le pavillon Samuel Bronfman et le pavillon des sciences mathématiques et informatiques, à l'est du chemin de la Tour.

(27) (930372404)

- 9.9 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie Mademoiselle Pluche - immeuble situé sur le côté nord de la rue Sherbrooke, entre l'avenue Yves-Thériault et la rue Arthur-Généreux.

(50) (930366810)

- 9.10 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'un agrandissement au bâtiment situé au 10004, boulevard Gouin Est.

(48) (930063926)

- 9.11 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre Islamique Libanais Inc., du bâtiment situé aux 40 à 60, rue de Port-Royal Est.

(3) (930356064)

- 9.12 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation de commerces de type magasin-entrepôt et de bureaux, sur un emplacement situé du côté est du boulevard de l'Acadie, au nord du boulevard Crémazie (Marché Central Métropolitain).

(930419279)

HP

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984) :

a) 805, rue Jean-Talon Est - 5 unités.  
(13) (930289726)

- 10.2 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277) :

- Halte-garderie, "À petit pas" - 4847, rue Saint-Urbain.  
(24) (930283151)

- 10.3 -

Règlement sur l'occupation, par Province de Ville-Marie des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, d'une partie du troisième étage du bâtiment situé au 3850, rue Saint-Urbain.  
(25) (930153045)

- 10.4 -

Règlement sur l'occupation, par la Mission du Grand Berger, du bâtiment situé au 301, rue Young.  
(38) (930373476)

- 10.5 -

Règlement sur l'occupation, par l'Organisation populaire des droits sociaux-région Montréal (O.P.D.S.-R.M.), du bâtiment portant les numéros 1580, rue Dufresne et 2398, rue Olivier-Robert.  
(40) (920084940)

- 10.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc., d'un agrandissement au bâtiment situé au 5655, rue Bélanger.  
(18) (930366784)

- 10.7 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Gabriel, dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal (8266).  
(38) (910236113)

- 10.8 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un développement domiciliaire sis sur un emplacement situé entre le boulevard Perras et la rue Marcel-Raymond, à l'est de l'avenue Primat-Paré, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.  
(48) (920334166)

- 10.9 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).  
(47) (930162254)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement autorisant l'occupation de certains emplacements du domaine public à des fins d'aménagements floraux publicitaires.  
(2, 3, 4) (940000616)

- 11.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs - Exercice financier de 1994 (9494).  
(940050161)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE  
\$

- 12.1 -

Emplacement situé au nord-est de la rue Théodore et au nord-ouest de la rue Ontario Est.  
(42) (930419545)

Regroupement de services intégrés  
Propulsion inc.

---  
141 000  
(moins les coûts de  
restauration des  
sols)

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.1 -

Renouvellement du bail entre la Ville et Jeunesses musicales du Canada, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994, relatif au bâtiment portant le numéro 305, avenue du Mont-Royal Est, moyennant un loyer annuel de 12 300 \$.  
(25) (940006122)

HP

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel A. April Construction Ltée vend à Construction D.G.L.P. Ltée un emplacement situé au nord-ouest de la rue Workman et au sud-ouest de l'avenue Atwater, moyennant le prix de 45 000 \$ et dans lequel la Ville intervient pour donner son consentement et ratifier la vente effectuée en mars 1993, dans le but de corriger l'erreur dans le nom de la compagnie et d'accorder un délai supplémentaire pour réaliser la construction prévue à l'acte de vente.

(36) (930376840)

- 13.3 -

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 31 août 1994, du bail par lequel la Ville loue à Centre Culturel et Sportif de l'Est inc., des locaux situés dans l'édifice portant le numéro 4375, rue Ontario Est, moyennant un loyer annuel de 500 \$.

(41) (940006166)

- 13.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville et A. April Construction modifient l'acte de vente signé le 16 mars 1993 relatif à un emplacement situé du côté ouest de la rue Darling et au sud de la rue Ontario, afin de corriger le nom de l'acquéreur et de consentir un délai supplémentaire pour réaliser la construction prévue à l'acte de vente, et accorder le droit de vendre le terrain acquis aux termes de cet acte.

(930396291)

- 13.5 -

Renouvellement du bail par lequel M. Mamdouh Saad et al. louent à la Ville certains locaux situés au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 1160, rue Sherbrooke Est, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1995, moyennant un loyer mensuel de 9 455,40 \$

(38) (930400196)

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.1 -

Biblio RPL Ltée

Conversion ordinolinguistique de notices catalographiques à la bibliothèque centrale.  
(940057580)

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET

ADJUDICATAIRE

---  
PRIX / \$

- 15.1 -

Béton pré-mélangé et remblai sans retrait.  
(940048326)

Demix Béton, division de Ciment  
St-Laurent (Indépendant) Inc.

---  
1 276 683,77

Unibéton, Division de Ciment  
Québec Inc.

Archives de la Ville de Montréal  
1 343 213,97

AD

- 15.2 -

Pièces et accessoires pour outils motorisés.  
(940035564)

Quincaillerie J. Carrier Inc.

---  
138 672  
R-Bec Ltée  
---  
92 448

- 15.3 -

Camions benne et grues, pour opérations  
d'élagage et d'abattage d'arbres.  
(940049192)

Les Industries Wajax Limitée

---  
897 510,61

- 15.4 -

Produits d'épicerie, de confiserie et récipients  
d'aliments.  
(940073355)

Novagro

---  
1 034 845,59

- 15.5 -

Produits laitiers et glacés.  
(940071425)

Natrel Inc.

---  
99 862,50  
Sur Bâton L.S.M. inc.  
---  
151 485,25

- 15.6 -

Dispositifs de signalisation routière  
(940070615)

Électroméga Itée

---  
172 627,52  
Les Systèmes de circulation Fortran  
Itée  
---  
13 547,39

- 15.7 -

Outils manuels.  
(940065761)

Caverhill Learmont inc.

---  
318 945,60  
Dulson Frank Qualité inc. Itée  
---  
138 672,00  
La Compagnie Eagle Lumber Itée  
---  
23 112,00  
Quincaillerie J. Carrier inc.  
---  
83 203,20

16

- 15.8 -

Émulsion asphaltique pour couche  
d'amorçage.  
(940064995)

Bakor inc.  
---  
12 164,10  
Franroc division de Sintra inc.  
---  
192 393,10

- 15.9 -

Câbles électriques.  
(940071953)

Dubo Électrique Itée  
---  
43 208,99  
Franklin Empire inc.  
---  
5 113,53  
Lumen inc.  
---  
31 646,15  
Westburne Québec  
---  
9 592,13

- 15.10 -

Fûts et consoles en acier galvanisé.  
(940070039)

Lampadaires Feralux inc.  
---  
96 682,12

- 15.11 -

Mélanges bitumineux.  
(940072534)

Cie de Pavage d'asphalte Beaver,  
division du Groupe Devesco Itée  
---  
302 540,09  
Constructions Désourdy inc.  
---  
1 075 971,39  
Lafarge Canada inc.  
---  
1 240 852,46  
Les Pavages Chenail inc.  
---  
16 695,76  
Sablière Drapeau (1986) inc.  
---  
13 478,92  
Simard-Beaudry inc.  
---  
937 656,40

- 15.12 -

Matériel de télécommunication, postes de  
travail et périphériques pour l'informatisation  
de la bibliothèque centrale, et exécution de  
travaux de câblage, d'installation et d'aména-  
gement (vote de crédits).  
(940025512)

---  
479 400,00

- 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

- 16.1 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement situé sur le côté est de la rue de Lorraine et au nord de la rue Victoria.

(49) (910361291)

- 16.2 -

Transfert dans le domaine privé de la Ville de parties de rue situées sur le côté nord du boulevard René-Lévesque, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique.

(38) (930130150)

- 16.3 -

Transfert dans le domaine privé de la Ville d'une partie de rue située sur le côté nord du boulevard René-Lévesque, entre la rue de Bullion et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

(38) (930128821)

- 16.4 -

Transfert dans le domaine privé de la Ville d'une partie de parc, à des fins de cession, d'un emplacement situé à l'intersection nord-est des boulevards Perras et Rodolphe-Forget.

(48) (930337641)

- 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

- 18 -

**DIVERS**

- 18.1 -

Contribution financière de 5000 \$ pour l'octroi d'une "Bourse designer montréalais SIDIM - 1994", dans le cadre du Salon international du design d'intérieur de Montréal. (940052415)

- 18.2 -

Proposition à la Communauté urbaine de Montréal relative à la nomination du fonctionnaire désigné et de son substitut pour appliquer le Règlement de contrôle intérimaire de l'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Montréal (65).

(940044348)

- 18.3 -

Projet de protocole d'entente entre la Ville et le Commissariat général des célébrations de l'aviation civile internationale relatif à l'engagement de cette corporation de coordonner et de réaliser les différentes activités du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OACI, et autorisation d'une dépense de 100 000 \$ à cette fin.

(930141680)

- 18.4 -

Projet de protocole d'entente entre la Ville et le Gouvernement du Québec établissant les modalités d'attribution d'une aide financière de 500 000 \$ à la Ville de Montréal pour la réalisation d'une Maison de l'arbre au Jardin botanique.

(940052312)

Crédits supplémentaires de 63 200 \$ au budget de fonctionnement du fonds des équipements scientifiques pour opérer la mini-ferme Angrignon pour l'année 1994.  
(940060401)

Soutien financier totalisant 245 000 \$ pour les événements ci-après, et protocoles d'entente à cet effet:

- Festival international de jazz de Montréal	85 000 \$
- Festival des films du monde	60 000 \$
- La Cité des arts et des nouvelles technologies "Images du futur"	40 000 \$
- Festival international de théâtre jeune public du Québec (1992) inc.	20 000 \$
- La Société des directeurs de musées montréalais "La journée des musées"	15 000 \$
- Vues d'Afrique "Les journées du cinéma africain"	15 000 \$
- Repercussion Theatre "Shakespeare-in-the-park"	10 000 \$.

(940041974)

Crédits supplémentaires de 207 000 \$ au budget de fonctionnement du fonds des équipements scientifiques pour assurer la promotion du Jardin botanique et de l'Insectarium pour l'année 1994.  
(940060559)

Soutien financier de 40 000 \$ à la Old Brewery Mission à titre de compensation pour les coûts du transport requis par la localisation de l'abri situé sur la rue Hochelaga.  
(940057926)

Déroations à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisé :

- a) 4548-4558, rue Berri.  
(22) (940043860)
- b) 2298-2302, rue Melrose.  
(33) (940043044)
- c) 1388-1390, rue Overdale.  
(26) (940024827)
- d) 5850, place Decelles.  
(29) (940035597)
- e) 1392-1394, rue Overdale.  
(26) (940024861)
- f) 1396-1398, rue Overdale.  
(26) (940024872)

Permis de démolition du bâtiment portant les numéros 5281-83, avenue Decelles.  
(27) (930086648)

- 18.11 -

Soutien financier maximal de 11 750 \$ à Le Théâtre Petit à Petit pour la réalisation d'études techniques et architecturales pour la relocalisation de ses activités dans le futur Théâtre de l'Espace Go, et projet d'entente à cet effet.  
(940054817)

- 18.12 -

Soutien financier de 18 000 \$ à la Société du 5 avril pour l'aménagement d'un centre destiné aux organismes sans but lucratif, pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la création d'un centre pour la production et la diffusion des arts visuels et des arts médiatiques, et projet de convention à cet effet.  
(940034293)

- 18.13 -

Soutien financier de 12 000 \$ au Groupe communautaire l'Itinéraire pour la poursuite du projet de coopérative de travail.  
(940061037)

- 18.14 -

Autorisation d'une dépense de 30 000 \$ pour le Grand Prix du livre de Montréal 1994.  
(940066205)

- 18.15 -

Nominations au conseil d'arrondissement Ville-Marie.

- 18.16 -

Nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante pour les mois de mai, de juin et de juillet 1994.  
(940087053)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

Mandat à la Commission de l'administration et de la qualité des services pour étudier et faire des recommandations relativement au document intitulé "Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des communautés culturelles - Bilan 1993 et plan d'action" - mars 1994. (940075654)

44

- 20 -

AVIS DE MOTION ET MOTIONS

- 21 -

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

- 22 -

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 87 dossiers.

---

L'assistante-greffière,



AUX MEMBRES DU CONSEIL

VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES À

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

DU 11 AVRIL 1994

- 2 -

OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
	- 2.2 -	
oui	Pose d'une conduite d'eau principale de 1500 mm de diamètre dans le boulevard Henri-Bourassa, de la 6 <sup>e</sup> Avenue à la rue Rodolphe-Forget. (SP 9406) (47, 48) (940080737)	Mole Construction inc.  --- 2 845 500

- 3 -

OCTROI DE CONTRATS  
TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,  
CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
	- 3.9 -	
oui	- Construction du pavage, du trottoir et de conduits souterrains d'éclairage, côté sud, sur le boulevard Perras; - Construction du pavage, des trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage, deux côtés, sur la rue Prince-Arthur. (SP 8071) (940081868)	Asphalte Inter-Canada Inc.  --- 293 999

- 4 -

OCTROI DE CONTRATS  
EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
	- 4.2 -	
oui	Fourniture et pose de tuyauterie, et exécution de travaux de contrôle et d'électricité aux nouvelles pompes à l'usine Charles-J. Des Bailleurs. (SP 9402) (940081891)	Construction Ondel inc. --- 2 153 962

pl

## - 4.3 -

oui	Travaux de modification des systèmes électromécaniques au centre Claude-Robillard. (SP 9402) (4) (940082704)	Les Entreprises Promecanic Ltée --- 99 799,59
-----	--	--

## - 4.4 -

oui	Amélioration des surfaces de jeu et des équipements des terrains de balle des parcs Loyola, Trenholme et Clifford. (SP 6553) (32, 34) (940068548)	Zardex Inc. --- 299 513
-----	---	-------------------------------

## - 4.5 -

oui	Travaux de rénovation à l'aréna Maurice-Richard (Phase 2). (SP 5793) (42) (940078545)	Celeb Construction Ltée --- 809 955,93
-----	---	--

## - 7 -

AFFAIRES CONNEXES

## - 7.5 -

Règlement autorisant la Ville de Montréal à conclure une entente avec Le Berger Blanc Inc. pour l'autoriser à appliquer, conformément au devis, le Règlement sur le contrôle des chiens et autres animaux (9061) et à percevoir le coût des licences pour chiens et les tarifs décrétés par le Conseil de la Ville de Montréal.  
(920364455)

## - 7.6 -

Octroi à Le Berger Blanc Inc. d'un contrat de service de fourrière pour animaux, pour une période de 36 mois, moyennant une somme de 1 706 590,08 \$.  
(940082911)

## - 10 -

LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE

## - 10.10 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre local de services communautaires Côte-des-Neiges, du bâtiment situé au 6560, chemin de la Côte-des-Neiges.  
(29) (940080656)

## - 10.11 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

Garderie Au Foyer du bonheur - 6971-6975, avenue Papineau.  
(10) (930396095)

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.3 -

Règlement modifiant le Règlement sur les subventions à la restauration et à l'aménagement des immeubles à valeur patrimoniale (8444).  
(940063299)

- 11.4 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Société de développement du Quartier Latin pour la période du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 1994 et imposant une cotisation.  
(940084748)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE  
\$

- 12.2 -

Emplacement situé au sud-est de la rue Beaubien et au nord-est de la 20<sup>e</sup> Avenue.  
(17) (940020322)

Habitations  
Nouvelles  
Avenues.  
---  
394 000  
(moins les coûts de  
restauration des  
sols)

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.6 -

Projet d'acte par lequel Le Groupe Juxandre inc. et la Ville annulent, avec effet rétroactif au 31 janvier 1994, le bail intervenu entre eux le 5 juillet 1990 pour des locaux aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages de l'immeuble situé au 500, boulevard René-Lévesque Est, et par lequel la Ville rembourse à cette compagnie le solde non amorti des améliorations locatives prévues au bail.  
(38) (940013364)

- 13.7 -

Projet de convention par lequel la Ville loue les services du Centre de recherches industrielles du Québec pour la réalisation d'un projet pilote d'usine de compostage de résidus organiques au Centre de tri et d'élimination des déchets, et autorisation d'une dépense de 175 500 \$ à cette fin.  
(940057959)

- 13.8 -

a) Projet de contrat d'emphytéose entre la Ville et Hervé Pomerleau inc., relatif à un immeuble situé sur le boulevard Perras, à l'intersection du boulevard Rodolphe Forget, aux fins d'une bibliothèque municipale, jusqu'en l'an 2015.

b) Projet de bail par lequel la Ville loue de Hervé Pomerleau inc. une bâtisse à être érigée sur l'emplacement ci-dessus aux fins d'une bibliothèque municipale, pour une période de 20 ans à compter du 29 août 1995, moyennant un loyer annuel de 405 850 \$ pour les 5 premières années, plus les taxes foncières et scolaires.  
(940071997)

- 13.9 -

Projet d'accord-cadre entre la Ville et le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) concernant la gestion et les technologies reliées aux infrastructures urbaines, et versement d'une somme de 10 000 \$ par la Ville pour son adhésion au CERIU.  
(940078291)

- 13.10 -

Projet d'addenda au bail intervenu entre la Ville et la Société des loteries du Québec le 21 décembre 1992, par lequel la Ville loue à Casiloc inc. un emplacement sur l'île Notre-Dame pour le Casino de Montréal.

- 14 -

### CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.2 -

Option aménagement inc.  
(930354341)

Réalisation des documents nécessaires aux travaux d'aménagement de l'écran antibruit le long de l'autoroute 15 nord, entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont Médéric-Martin, et surveillance des travaux pendant la phase de construction.

- 14.3 -

Dupont Desmeules et associés inc.7  
Environnemental Technologies inc.  
Optec Énergie-Services inc.  
(940045756)

Poursuite de l'étude portant sur l'ingénierie des systèmes permanents de collecte et de traitement des eaux de ruissellement et de lixiviation au site du Centre de tri et d'élimination des déchets.

- 14.4 -

Centre de recherche et de contrôle appliqué à la construction (1986) inc.  
(930388939)

Support technique dans le cadre d'un programme de techniques innovatrices relatives à des revêtements minces de chaussée.

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE
	---
	PRIX / \$
- 15.13 -	
Voitures pour trains de balade. (940077584)	LAR Machinerie (1983) inc. ---
	204 194,52
- 15.14 -	
Progiciel d'achat. (940076040)	La Société d'informatique Oracle du Québec inc. ---
	301 628,78

- 18 -

DIVERS

- 18.17 -

Virement de crédits de 835 700 \$ afin d'allouer, aux différents services promoteurs et coordonnateurs, la somme prévue au budget du Module maintenance du Service de l'approvisionnement et des immeubles pour les événements publics.  
(940030787)

- 18.18 -

Soutien financier de 25 000 \$ au Théâtre du Groupe de la Veillée pour la réalisation de travaux majeurs de mise aux normes du théâtre situé au 1371, rue Ontario Est.  
(940066858)

- 19.5 -

Rapports du  
Bureau de consultation de Montréal

Rapport de consultation publique du Bureau de consultation de Montréal sur le projet de redéveloppement résidentiel de l'ensemble Benny Farm.  
(940086689)

\_\_\_\_\_  
Le greffier,

*Ron Raberge*

AUX MEMBRES DU CONSEIL  
VEUILLEZ AJOUTER CET ARTICLE À  
L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE  
DU 11 AVRIL 1994

- 13.11 -

Approbation de l'offre d'achat faite à la Ville par Tosaf Inc. pour l'acquisition, à des fins industrielles, d'un terrain situé au sud-ouest de la rue de Boucherville et au nord-ouest de la rue Notre-Dame, au prix de 453 250 \$ et aux conditions y mentionnées; approbation et autorisation de signature de l'acte de vente donnant effet à cette offre d'achat.  
(940079779)

\_\_\_\_\_  
Le greffier,

*Leon Daberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 11 avril 1994.

Séance tenue le LUNDI, 11 avril 1994, à 19 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Cardinal, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, Bianco, Gagnier et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daigle, L'Heureux, Perreault, Limonchik, Barbeau, Charest, Blanc, Auf der Maur, Prigent, Prescott, Zajdel, Georgoulis, De Michele et André arrivent au cours de l'assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. André Desmarais	M. Doré	Circulation sur les rues Radisson et des Groseilliers - dépôt d'une pétition.
M. Aubey Lawfer	M. Doré	Commission sur l'environnement - accord de libre-échange.
M. Angelos Diacoumacos	M. Doré	Stationnement gratuit pendant certaines périodes de la semaine.
M. Robert De Gagné	Mme Cousineau	Dépenses discutables dans divers dossiers.
M. Herman Alves	M. Lavallée	Écuries pour les chevaux utilisés dans le Vieux-Montréal.

bl

M. Peter Sergakis	M. Doré	Surtaxe sur les immeubles non résidentiels.
M. Joseph Sentenne	M. Doré	Jugement rendu sur la surtaxe.
Mme Dominique Montreuil	M. Lavallée	Service de fourrière d'animaux.
M. Robert Dubuc	M. Lavallée	Mesures de contrôle du contrat octroyé à Le Berger Blanc Inc.
M. Richard Quirion	M. Doré	Circulation sur les rues des Groseilliers et Radisson - dépôt d'une pétition.
M. Normand Dubé	M. Lavallée	Contrat de fourrière d'animaux.
Mme A. Diraddo	M. Doré	Dossier Longue-Pointe-Chrysler.
Mme Maria Leto	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.

À l'expiration du délai imparti par le règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	M. Doré	Allocution du maire au dîner de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM) - membres du Comité exécutif ayant bénéficié d'une gratuité.
M. Charbonneau	M. Doré	Collecte de sang du maire - coûts des annonces publicitaires.
M. Prescott	M. Doré	Problèmes d'éthique - présence de membres du Comité exécutif à l'allocution du maire au dîner de la CCMM.

M. Sévigny	M. Biello	Disparition du service de cassettes dans les bibliothèques-phonothèque.
M. Benoit	M. Doré	Retraite du secrétaire général - conditions de départ.
M. Goyer	M. Doré	Nombre de membres du Comité exécutif - présence au dîner de la CCMM.
M. Forcillo	Mme Daviau	Dinosaurium - contrat signé avec la Ville - évaluation des coûts.
M. Rotrand	M. Doré	Cadres de direction - lieu de leur domicile - politique favorisant l'établissement à Montréal.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Boskey  
Appuyé par le conseiller Rotrand

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les trois autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Capparelli	Mme Cousineau	Sécurité dans le stationnement du tunnel Gosford.
M. Gagnier	Mme Daviau	Dinosaurium - lettre du secrétaire général de février 1994 - baux.
M. Zajdel	Mme Cousineau	Prolongement du lien Jean-Talon-Kildare.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Le conseiller Alain André intervient afin de signaler son intérêt à terminer son actuel mandat de conseiller municipal.  
-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants:

- Rapport des vérificateurs externes concernant la vérification des comptes du Bureau du vérificateur de la Ville, excluant la quote-part aux dépenses de la Communauté urbaine de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1993.
- Rapport financier annuel 1993 de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1993.
- États financiers, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1993, des sociétés paramunicipales suivantes:
  - a) Office municipal d'habitation de Montréal;
  - b) Société d'habitation et de développement de Montréal;
  - c) Corporation d'habitations Jeanne-Mance;
  - d) Société des musées de sciences naturelles de Montréal;
  - e) Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983);
  - f) Société de développement industriel de Montréal.

**Le conseiller Brunelle** dépose le document suivant:

- Résultat des analyses sur l'eau de consommation produite dans les usines de la Ville, au cours de l'année 1993.

**Le conseiller Gardiner** dépose le document suivant:

- Projets acquis et engagés en 1993 par la Société d'habitation et de développement de Montréal.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**Le conseiller Biello** dépose le document suivant:

- Réponses aux questions écrites du conseiller Sam Boskey concernant le cinéma Rialto.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

Aucune pétition n'est déposée.

CO94 00642

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée tenue le 7 mars 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00643

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00643)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00644 à CO94 00651

Articles 3.1 à 3.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00644 à CO94 00651)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 3.5 et 3.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

ll

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

-----  
CO94 00652

Article 4.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00652)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 5 et 6 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00653

Article 7.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00653)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00654

Article 7.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00654)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00655

Article 7.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00655)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00656

Article 7.4 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00656)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00657 à CO94 00660

Articles 8.1 à 8.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 8.1 à 8.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00657 à CO94 00660)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 8.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

hl

CO94 00661 à CO94 00671Articles 9.1 à 9.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.11 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
 CO94 00661 à CO94 00671)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 9.5 et 9.6 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00672

Article 9.12 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant:

(Pour projet de règlement, voir dossier CO94 00672)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00673 à CO94 00681Article 10.1 à 10.9

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.9 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 00673 à CO94 00681)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 00682

Article 11.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00682)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Rotrand

De reporter cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 00683

Article 11.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00683)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 00684

Article 12.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00684)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

*lh*

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00685 à CO94 00689  
Articles 13.1 à 13.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.5 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00685 à CO94 00689)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00690

Article 14.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00690)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00691 à CO94 00702  
Articles 15.1 à 15.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.12 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00691 à CO94 00702)

*PL*

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 15.2 et 15.12 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Le conseiller Berthelet reprend son fauteuil de président de l'assemblée du Conseil.

-----  
CO94 00703 à CO94 00706  
Articles 16.1 à 16.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 16.1 à 16.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00703 à CO94 00706)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 17 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00707 à CO94 00720  
Articles 18.1 à 18.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00707 à CO94 00720)

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                           Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.7, 18.9 et 18.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand et Sévigny inscrivent leur dissidence sur les articles 18.9 et 18.10 de l'ordre du jour.

La conseillère Demers-Godley inscrit sa dissidence sur l'article 18.9 de l'ordre du jour.

-----

À 22 h 15, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
 Appuyé par la conseillère Cousineau

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 12 avril 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Judith Bechuk*

Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Jean-Jacques*

LE GREFFIER,

*Pierre Raberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 11 avril 1994

Séance tenue le MARDI, 12 avril 1994, à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Martin, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Lajeunesse, Bordeleau, Charest, Blanc, Boudreau, McKay, Boskey, Rotrand, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Georgoulis, Zajdel, Caron-Gagnon, Charbonneau, Legault, Gagnier et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daviau, Biello, L'Heureux, Perreault, Lemay, Simard, Durivage, Barbeau, Boisvert, Cardinal, Auf der Maur, Benoit, Capparelli, De Michele et André arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS: Les conseillers Prégent et Bianco.

-----

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Lucia Kowaluk	M. Gardiner	Projet de redéveloppement résidentiel de l'ensemble Benny Farm.
M. John Mackay	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.
M. André Malouf	M. Doré	Programme de gestion de la faune urbaine.

Aucune autre personne ne s'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	Mme Cousineau	Régime fiscal applicable aux artistes.
M. Prescott	M. Doré	Projet de téléphérique et implications financières de la Ville.
M. Benoit	Mme Cousineau	Hausse de la masse salariale.
M. Forcillo	Mme Cousineau	Modèle de gestion des îles.
M. Sévigny	M. Biello	Service de cassettes dans les bibliothèques - consultation.
Mme Demers-Godley	M. Lavallée	Émission de permis de construction suite à des démolitions illégales.
M. Charbonneau	M. Brunelle	Propreté dans les parcs - respect de la réglementation applicable aux propriétaires de chiens.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les deux autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Rotrand	M. Doré	Solution envisagée pour la protection d'un boisé (forêt no. 3) - moratoire de la CUM.
M. Goyer	M. Lavallée	Plans particuliers d'urbanisme St-Édouard et Petite-Patrie - marché Jean-Talon.

Le maire Doré intervient pour donner des informations complémentaires relativement à la question posée la journée précédente par le conseiller Charbonneau sur la collecte de sang du Maire.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

CO94 00721

Article 18.15 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à une nomination au conseil d'arrondissement Ville-Marie.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De nommer le conseiller Scott McKay au conseil d'arrondissement Ville-Marie.

Un débat s'engage.

Le président du conseil, M. Berthelet, est remplacé au fauteuil par la conseillère Lantier.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

D'amender la motion en ajoutant les noms de "Michel Prescott et Marcel Sévigny".

Un débat s'engage. La Présidente de l'assemblée déclare cette proposition irrecevable, en raison du nombre total de conseillers prévu à ce conseil d'arrondissement.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

D'amender la motion principale en remplaçant le nom du conseiller Scott McKay par celui de Michel Prescott.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion d'amendement.

Le Conseil se partage comme suit :

En faveur : 9  
Contre : 27

La Présidente de l'assemblée déclare la motion d'amendement rejetée.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote à main levée sur la motion principale.

Le Conseil se partage comme suit :

En faveur : 27  
Contre : 8

La Présidente de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 00722

Article 18.16 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau et le maire Doré

Archives de la Ville de Montréal

*hl*

De nommer la conseillère Ghislaine Boisvert à titre de mairesse suppléante pour les mois de mai, de juin et de juillet 1994.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Article 19.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 19.5 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Elle appelle cet article de l'ordre du jour relatif au dépôt du rapport de consultation publique du Bureau de consultation de Montréal sur le projet de redéveloppement résidentiel de l'ensemble Benny Farm.

À 15 h 10, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ce dossier.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil se forme en comité plénier. La Présidente de l'assemblée désigne la mairesse suppléante, Mme Nicole Milhomme, pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, MM. Luc Ouimet, président du Bureau de consultation de Montréal, Adrien Sheppard, commissaire, André Saumier, commissaire ainsi que Jules Patenaude, chargé de projet, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 17 h 20, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

La Présidente déclare cette motion adoptée.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Milhomme, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée et l'informe de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 17 h 25, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h 30 pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

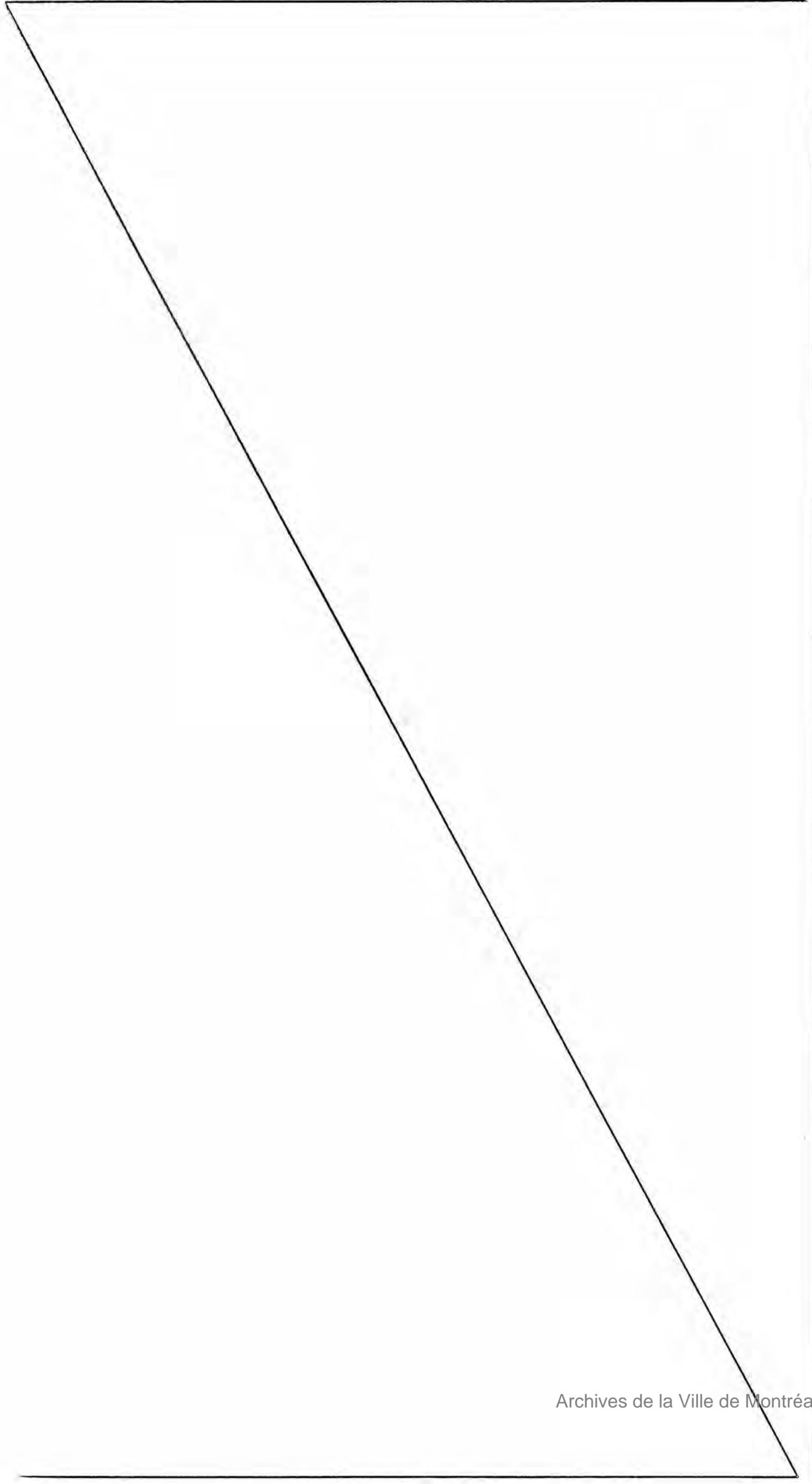
*Pau Tré*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*André Beaulieu*

LE GREFFIER,

*Pierre Raberge*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 11 avril 1994

---

Séance tenue le MARDI, 12 avril 1994, à 19 h 35  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de  
l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Daviau, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault, Lemay, Leslie, Lachapelle,  
Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal,  
Blanc, Boudreau, Boskey, Rotrand, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley,  
Georgoulis, Benoit, Capparelli, Caron-Gagnon, De Michele, Gagnier et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau,  
assistante-greffière.

Les conseillers-ères Biello, Lavallée, L'Heureux,  
Martin, Simard, Limonchik, Barbeau, Auf der Maur, Prescott, Zajdel et Legault  
arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS: Les conseillers McKay, Prigent, Charbonneau,  
Bianco et André.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Article 19.5

Le Conseil reprend l'étude de l'article 19.5 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé  
"Rapports des commissions et comités du Conseil".

**Le conseiller Pierre Lachapelle**, président de la Commission de l'aménagement  
et de l'habitation, dépose le rapport de cette commission intitulé "Étude publique des  
principes directeurs en matière de stationnement".

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé  
"Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du  
Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

CO94 00723

Article 19.3 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 00724

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00724)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00725

Article 3.9 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00725)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00726 à CO94 00729

Articles 4.2 à 4.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.2 à 4.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00726 à CO94 00729)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00730 et CO94 00731  
Articles 7.5 et 7.6

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption le projet de règlement suivant et les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 7.5 et 7.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du projet de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projet de règlement  
voir dossiers CO94 00730 et CO94 00731)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption du projet de règlement faisant l'objet de l'article 7.5 de l'ordre du jour et du rapport du Comité exécutif correspondant à l'article 7.6 de l'ordre du jour.

Le conseiller Rotrand dépose un document.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, Legault, De Michele, Gagnier et Compierchio (31)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Boskey, Rotrand, Auf der Maur, Prescott, Forcillo, Sévigny, Goyer, Demers-Godley, Zajdel, Benoit, Capparelli et Caron-Gagnon (12)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

hl

CO94 00672

Article 9.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 9.12 de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil reprend l'étude de cet article de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la seconde étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Sévigny, Goyer, Lachapelle et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence.

-----  
CO94 00732

Article 13.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 13.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00732)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le maire Doré

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Goyer et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence.

-----  
CO94 00733

Article 10.10 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00733)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00734

Article 10.11 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00734)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00735

Article 11.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00735)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00736

Article 11.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00736)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

RL

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00737

Article 12.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00737)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00738

Article 13.6 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00738)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00739

Article 13.7 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00739)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00740

Article 13.8 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00740)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00741

Article 13.9 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00741)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00742

Article 13.11 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00742)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00743 à CO94 00745

Articles 14.2 à 14.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.2 à 14.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00743 à CO94 00745)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 14.2 et 14.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00746 et CO94 00747  
Articles 15.13 et 15.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.13 et 15.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00746 et CO94 00747)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00748 et CO94 00749  
Articles 18.17 et 18.18

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.17 et 18.18 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00748 et CO94 00749)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00682

Article 11.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare la motion relative à l'étude et à l'adoption du projet de règlement correspondant à l'article 11.1 de l'ordre du jour adoptée.

Les conseillers Boskey, Sévigny et la conseillère Demers-Godley inscrivent leur dissidence.

-----

CO94 00750

Articles 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 14 122 429,57 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00751

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00752

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour dépenses en capital";

Considérant le vote de crédits autorisé à l'assemblée du 7 mars 1994;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

pl

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
À 23 h 40, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Jean Gué*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Joseph Bechelet*

LE GREFFIER,

*Rion Roberge*



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 16 MAI 1994**

**À 14 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 12 mai 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 16 mai 1994, à 14 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 11 avril 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Dick-Irvin, de l'avenue Ash à la rue Frank-Selke. (SP 8072) (37) (940086737)	L.A. Hébert Ltée --- 123 164,65
-----	---	---------------------------------------

- 2.2 -

oui	Restauration des conduites d'égout des rues Panet et Champlain, entre la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque. (SP 9403) (38) (940098343)	IGL Canada Limitée (Insituform du Québec) --- 913 461
-----	---	---

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 3.1 -

oui	Travaux de modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains en vue de la construction de chambres de transformateurs à divers endroits à l'intérieur du secteur nord d'Hydro-Québec (avenue Christophe-Colomb, de la rue Sauriol à la rue Prieur et rue Saint-Hubert, de l'avenue Émile-Journault à la rue de Louvain). (4) (940061130)	Excavation J. Baillargeon Inc. et Excavacom Ltée entreprise conjointe --- 894 959,31
-----	--	--

- 3.2 -

oui	Installation d'un système d'éclairage sur l'avenue André-Ampère, la 60 <sup>e</sup> Avenue, la 50 <sup>e</sup> Avenue et la rue Adrien-Hébert. (SP 8067) (47, 48) (940083385)	Construction N.R.C. Inc. --- 34 330
-----	---	--

- 3.3 -

oui	Traitement de fissures de chaussées d'asphalte sur différentes rues. (940110245)	Mole Construction inc.
-----	---	---------------------------

Archives de la Ville de Montréal  
146 200

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		--- PRIX / \$
	- 4.1 -	
non	Travaux d'aménagement dans divers parcs. (SP 6475) (940103405)	Excavation Tremblay et Fils enr.  --- 164 624
	- 4.2 -	
oui	Démolition du bâtiment situé au 7745, rue Sherbrooke Est (hôpital juif de l'Espérance). (45) (940109379)	Simco Démolition inc.  --- 149 504,68

- 5 -

**ACHAT D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

AUCUN DOSSIER

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

AUCUN DOSSIER

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION**  
**DE RÉOLUTIONS**

- 8.1 -

Modification de la résolution CO93 00942 en date du 10 mai 1993 relative à la construction de pavage, de trottoirs et de conduits souterrains sur différentes rues en abrogeant le paragraphe 1 e) concernant l'exécution de travaux sur l'avenue Pierre-Baillargeon et en modifiant le paragraphe 4 a) sur le coût de répartition des travaux. (940064353)

Archives de la Ville de Montréal

*RL*

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENTS**  
**DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984) :

- a) 805, rue Jean-Talon Est - 5 unités.  
**(13)** (930289726)

- 9.2 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277) :

- a) Halte-garderie "À petit pas" - 4847, rue Saint-Urbain.  
**(24)** (930283151)
- b) Garderie au Foyer du Bonheur - 6971-6975, avenue Papineau.  
**(10)** (930396095)

- 9.3 -

Règlement sur l'occupation, par Province de Ville-Marie des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, d'une partie du troisième étage du bâtiment situé au 3850, rue Saint-Urbain.  
**(25)** (930153045)

- 9.4 -

Règlement sur l'occupation, par la Mission du Grand Berger, du bâtiment situé au 301, rue Young.  
**(38)** (930373476)

- 9.5 -

Règlement sur l'occupation, par l'Organisation populaire des droits sociaux-région Montréal (O.P.D.S.-R.M.), du bâtiment portant les numéros 1580, rue Dufresne et 2398, rue Olivier-Robert.  
**(40)** (920084940)

- 9.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc., d'un agrandissement au bâtiment situé au 5655, rue Bélanger.  
**(18)** (930366784)

- 9.7 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Gabriel, dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal (8266).  
**(38)** (910236113)

- 9.8 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un développement domiciliaire sis sur un emplacement situé entre le boulevard Perras et la rue Marcel-Raymond, à l'est de l'avenue Primat-Paré, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.  
**(48)** (920334166)



- 9.9 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).  
(47) (930162254)

- 9.10 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre local de services communautaires Côte-des-Neiges, du bâtiment situé au 6560, chemin de la Côte-des-Neiges.  
(29) (940080656)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 14669, rue Notre-Dame Est - 1 unité.  
(50) (930017426)

- 10.2 -

Règlement sur l'occupation, par la Fondation Jean-Pierre Perreault Foundation, du bâtiment situé aux 2022, rue Sherbrooke Est et 2380, avenue de Lorimier.  
(39) (940046924)

- 10.3 -

Règlement sur l'occupation, par monsieur Ebrahim Assidi, du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 3720, avenue du Parc.  
(25) (930360315)

- 10.4 -

Règlement sur l'occupation, par Action centre-ville (Montréal) inc., du sous-sol du bâtiment situé au 110, rue Sainte-Catherine Est.  
(38) (930387831)

- 10.5 -

Règlement sur l'occupation, par monsieur Frantz Duplessis, du bâtiment situé aux 6555 et 6557, boulevard Saint-Michel.  
(17) (930310550)

- 10.6 -

Règlement sur l'occupation, par La maison de quartier Villeray, du bâtiment situé au 7763, rue Saint-Denis.  
(12) (920093942)

- 10.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Ville de Montréal, d'un bâtiment sur un emplacement situé du côté nord-ouest de la rue Ontario Est, entre l'avenue Gascon et la rue du Havre.  
(39) (900298990)

- 10.8 -

Règlement sur l'agrandissement et l'occupation, par le Pavillon Évelyne Robert inc., du bâtiment situé au 1041, 53<sup>e</sup> Avenue dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.  
(50) (930261652)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement sur la fermeture de la ruelle située au sud-ouest de la 54<sup>e</sup> Avenue et au nord-ouest de la 5<sup>e</sup> Rue, à Montréal.  
(48) (940062249)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE  
\$

- 12.1 -

Emplacement situé sur le côté ouest de la 39<sup>e</sup> Avenue et au sud de la rue Aimé-Geoffrion.  
(47) (930381129)

Les Constructions  
Ciron inc.

---  
32 500

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.1 -

Projet de contrat entre la Ville et l'Hôpital de Montréal pour enfants relatif à l'utilisation de conduits souterrains pour l'installation d'un câble de télécommunications en fibre optique afin de relier les édifices portant les numéros 2305 et 2222, boulevard René-Lévesque.  
(940062652)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville accorde à 2313-4828 Québec Inc. un délai jusqu'au 30 septembre 1994 pour terminer les travaux de construction d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé au sud de la rue Ney et à l'est de la rue Desautels.  
(44) (930295435)

- 13.3 -

Projet d'acte par lequel Villas Di Fiore Inc. cède gratuitement à la Ville, à des fins de rue, un emplacement faisant partie de la rue Arthur-Lismer, située entre les rues Bois-de-Boulogne et Paul-Comtois.  
(2) (920089680)

- 13.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur l'emplacement situé au sud-est de l'avenue Charland, entre les rues d'Iberville et Sackville, ainsi que la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existant sur cet emplacement, moyennant la somme de 168 000 \$.  
(930043427)

- 13.5 -

Projet d'acte par lequel M. Andrew Badia et al. rétrocèdent gratuitement à la Ville, à des fins industrielles, un terrain situé du côté ouest de l'avenue J.-J.-Joubert, au sud-est de la rue Robert-Armour, et autorisation d'une dépense de 306 827 \$ à cette fin.  
(48) (940055937)

- 13.6 -

Projet d'acte par lequel la Ville sous-loue à Garderie populaire au Galop de Saint-René-Goupil Inc., à des fins de garderie, pour une période de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1992, certains locaux situés au rez-de-chaussée de l'école St-Columban, au 4121, 42<sup>e</sup> Rue, moyennant un loyer annuel de 29 424 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1992 au 30 juin 1993, et moyennant un loyer annuel de 30 900 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994.  
(8) (930252960)

- 13.7 -

Projet d'acte par lequel la Ville sous-loue à Conseil des arts et des lettres du Québec, à des fins de bureaux, pour une période de 14 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 1994, le 15<sup>e</sup> étage de l'édifice situé au 500, Place d'Armes, moyennant un loyer total de 105 000 \$.  
(38) (940025729)

- 14 -

### CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.1 -

Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc.  
(940043103)

Conception de plans et devis pour la réhabilitation du collecteur de Maison-neuve, surveillance des travaux et autres expertises.

- 14.2 -

Lemieux, Roy et Associés inc.  
(39, 41)  
(940050714)

Réfection du passage supérieur de la rue Sainte-Catherine au dessus des voies du Canadien Pacifique et à l'est de la rue Bercy (dépense additionnelle).

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
- 15.1 -	
Coiffe de remplacement de radiateurs. (940047435)	Radiateurs Montréal Inc. --- 150 000
- 15.2 -	
Brosses de caniveaux et balais-ramasseurs. (940093773)	Accessoires Outillage limitée --- 215 624,71
- 15.3 -	
Pantalons et vestons pour pompiers (annulation de la commande). (940081569)	Martin et Lévesque (1983) Inc.

- 16 -

DOMAINE PUBLIC

AUCUN DOSSIER

- 17 -

RÉSERVES

AUCUN DOSSIER

- 18 -

DIVERS

- 18.1 -

Désignation de l'édifice Chaussegros-De Léry comme endroit où la Cour municipale peut tenir ses séances.  
(940087134)

- 18.2 -

Déroations mineures aux règlements de zonage:

- 1650, rue Préfontaine.  
(40) (930303455)

Archives de la Ville de Montréal



## - 18.3 -

Projets de convention entre la Ville et les organismes indiqués ci-dessous, pour la réalisation d'un plan d'action pour favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à l'intégration sur le marché du travail, ainsi qu'à prévenir le décrochage scolaire, et versement à cette fin d'une contribution financière de 82 500 \$ répartie comme suit:

Association latino-américaine de Côte-des-Neiges	9 702 \$
Association jamaïcaine de Montréal	5 610 \$
Centre des femmes de Montréal	9 702 \$
Conseil de la communauté noire du Québec Inc.	9 702 \$
Club Ami, la santé mentale par l'entraide et l'intégration socio-professionnelle	6 930 \$
École Mont Saint-Antoine	6 930 \$
Motivation-Jeunesse 16-18 Inc.	9 702 \$
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	10 890 \$
Intégration-Jeunesse (940042289)	13 332 \$

## - 18.4 -

Contribution financière supplémentaire de 194 800 \$ au budget 1994 de la Société de gestion des activités communautaires de l'île Notre-Dame (Société de l'île Notre-Dame) pour le Grand Prix Molson du Canada.  
(940088597)

## - 18.5 -

Déroptions à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisé :

- a) 10787-10789, rue Berri  
(5) (940079414)
- b) 2090-2092, rue de Bordeaux  
(39) (940076604)
- c) 4704-4706-4708, rue Jeanne-Mance  
(24) (940071702)
- d) 3504-3506-3508, avenue de Lorimier  
(24) (940072844)
- e) 5200-5202-5204-5206, rue de Gaspé  
(24) (940064168)
- f) 5198-5202, rue Saint-Denis  
(23) (940062515)
- g) 9075, rue Bellerive  
(46) (940058242)
- h) 1656-1658, rue Dorion  
(39) (940080427)
- i) 5135 et 5139, rue Fabre  
(23) (940079506)
- j) 4467-4469, rue Boyer  
(22) (940056231)
- k) 2234-2238, avenue Hampton  
(33) (940057395)

l) 2305-2309, avenue Madison  
(33) (940049882)

m) 2311-2315, avenue Madison  
(33) (940049860)

- 18.6 -

Octroi d'un délai additionnel à 2742-2559 Québec Inc. soit jusqu'au 5 octobre 1994, pour réaliser et terminer la construction d'un bâtiment de type cottage sur un emplacement situé au nord-ouest de la rue Prince-Arthur et au sud-ouest de la rue Clark.

(25) (940054105)

- 18.7 -

Requête au lieutenant-gouverneur pour l'obtention de lettres patentes supplémentaires modifiant les lettres patentes de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) (AMARC).

(940113837)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

AVIS DE MOTION ET MOTIONS

*bl*

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 61 dossiers.

---

Le greffier,

*Pierre Raberge*

AUX MEMBRES DU CONSEIL

VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES À

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

DU 16 MAI 1994

- 4 -

OCTROI DE CONTRATS  
EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.3 -	
oui	Déplacement d'installations de services publics et de structures appartenant à la Ville pour des projets du Module de la voirie et de la circulation inscrits au P.T.I. 1994-1996. (940103944)	--- 500 000
	- 4.4 -	
oui	Restauration du monument "La Fermière" situé au marché Maisonneuve. (41) (940099979)	--- 444 626,77
	- 4.5 -	
oui	Aménagement d'une aire de pique-nique au parc Ignace-Bourget. (SP 6554) (36) (940112658)	Paysagiste Belvedere Inc. --- 82 394
	- 4.6 -	
oui	Reconstruction des escaliers Drummond, du Musée et Trafalgar situés en périphérie du parc du Mont-Royal. (SP 6523) (26) (940118566)	Les Excavations Super inc. --- 989 785
	- 4.7 -	
non	Rénovation et agrandissement du bâtiment administratif du Jardin botanique. (SP 5794) (18) (940098295)	Les Constructions Sicor inc. --- 8 700 953,15

## - 4.8 -

oui	Aménagement paysager en ceinture du site du Centre de tri et d'élimination des déchets (phase II). (SP 9405) (16) (940107450)	Terrassement Ahuntsic inc. --- 692 254,55
-----	---	--

## - 4.9 -

oui	Aménagement des parcs-écoles Saint-Ambroise, Sainte-Bibiane, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Pierre-Apôtre et Montcalm. (940065875)	--- 1 252 508,64
-----	--	---------------------

## - 4.10 -

non	Enlèvement et transport des déchets sur le site du parc des Îles, pour la période 1994-1997. (940104167)	Gestion de rebuts Laidlaw Québec Ltée --- 92 448
-----	---	--

## - 4.11 -

non	Enlèvement et transport des déchets sur le site du parc des Îles, pour la période 1994-1996. (940103830)	Service sanitaire M. Gauthier Inc. --- 53 643,06
-----	---	---

## - 4.12 -

oui	Aménagement de la place de la Paix (phases I et II) et vote de crédits. (SP 6556) (38) (940122781)	Les Entreprises Véral inc. --- 223 190 vote de crédits 1 673 202,22
-----	--	--

## - 4.13 -

oui	Construction et mise en place de quais flottants à la promenade Bellerive. (SP 6555) (46) (940123362)	Les Entreprises Daniel Robert inc. --- 211 814
-----	---	--

## - 4.14 -

oui	Finalisation des travaux au parc du Mont-Royal (secteur du Sommet). (26) (940123661)	Terramex Inc. --- 1 751 329
-----	---	-----------------------------------

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
	- 5.1 -	
oui	Emplacement situé au nord-est de la rue Bureau et de la 100 <sup>e</sup> Avenue. (50) (870740512)	2533-8450 Québec Inc. --- 1 314 784

- 6 -

DÉCRETS D'EXPROPRIATION

- 6.1 -

Emplacements situés de part et d'autre du boulevard Henri-Bourassa, aux fins de son réaménagement.  
(940123720)

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

- 7.1 -

Modification de la résolution CO94 00740 à l'effet d'approuver un contrat d'emphytéose entre la Ville et Hervé Pomerleau Inc. relatif à un terrain situé au nord-ouest du boulevard Perras et au nord-est du boulevard Rodolphe-Forget, de façon à annuler le vote de crédits et à imputer cette dépense aux budgets des exercices 1995-1996-1997.  
(940118625)

- 7.2 -

Projet de règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour dépenses en capital (9596).  
(940118625)

- 7.3 -

Modification de la résolution CO94 00742 du 12 avril 1994, relative à la vente à Tosaf inc. d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue de Boucherville et au nord-ouest de la rue Notre-Dame, afin de modifier les limites de cet emplacement pour que la Ville conserve une lisière de terrain requise pour l'élargissement de la rue de Boucherville.  
(44) (940097094)

- 7.4 -

Transfert du domaine privé au domaine public de la Ville, à des fins d'élargissement de la rue de Boucherville, d'une lisière de terrain située sur le côté sud-ouest de cette rue et au sud-est de la rue Tellier.  
(44) (940097094)

PL

- 7.5 -

Règlement autorisant la Corporation Popfone du Canada à exploiter un réseau de téléphonie sans fil.  
(940024883)

- 7.6 -

Projet de convention, d'une durée de 5 ans, par lequel la Ville autorise la Corporation Popofone du Canada à installer, utiliser, maintenir et entretenir dans plusieurs immeubles de la Ville, des appareils nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'un réseau public de télécommunications téléphoniques sans fil.  
(940094284)

- 7.7 -

Nomination de M. Louis Roquet à titre de secrétaire général, pour une période de 4 ans débutant le 30 mai 1994 aux conditions et selon les modalités d'un projet de contrat de travail, et approbation de ce projet.  
(940129373)

- 7.8 -

Projet de règlement intitulé "Règlement établissant un régime de prestations supplémentaires de retraite pour M. Louis Roquet, secrétaire général de la Ville de Montréal".  
(940129373)

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

- 8.2 -

Modification de la résolution CO93 01806 en date du 10 août 1993 relative à l'octroi d'un contrat à B.P. Asphalté inc. pour la reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues, afin de porter la dépense de 602 013 \$ à 660 100 \$.  
(940090550)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.9 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation des bâtiments portant les numéros civiques 1558-60 et 1564-66, rue Saint-Denis, situés sur le côté nord du boulevard de Maisonneuve, dans le quartier Crémazie (7188).  
(38) (940014303)

- 10.10 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe scientifique universitaire et multifonctionnel situé dans le quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke, Jeanne-Mance, Saint-Urbain et l'avenue du Président-Kennedy (9136).

(38) (920440614)

- 10.11 -

Règlement autorisant la construction d'un immeuble résidentiel et commercial, sur l'emplacement délimité par les rues McGill, de la Commune et d'Youville.

(38) (930375340)

- 10.12 -

Règlement autorisant la construction, la modification et l'occupation des immeubles compris sur un emplacement situé à l'intérieur de la Cité internationale délimitée par l'avenue Viger, les rues University et Saint-Antoine, et le square Victoria à des fins commerciales et de bureaux et comprenant, notamment, le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

(26) (940007150)

- 10.13 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment destiné à être utilisé par un concessionnaire d'automobiles sur un emplacement situé du côté nord-ouest de la rue Bélanger, entre le boulevard Langelier et l'axe de la rue François-Boivin, dans la partie ouest du quartier de Mercier.

(43) (930247429)

- 10.14 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre local de services communautaires Bordeaux-Cartierville, d'un bâtiment situé au 11822, avenue de Bois-de-Boulogne.

(12) (940092066)

- 10.15 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par Le groupe de la veillée, d'un bâtiment situé du côté nord de la rue Ontario Est, entre les rues Panet et Plessis.

(940102503)

- 10.16 -

a) Règlement sur l'occupation, par Le théâtre petit à petit, d'un bâtiment situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, au sud du boulevard Saint-Joseph.

b) Règlement sur la construction et l'occupation, par Espace GO inc., d'un bâtiment situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, au sud du boulevard Saint-Joseph.

(24) (930058809)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.2 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de ruelle située au sud-est de la rue Sainte-Catherine, entre la rue De Bullion et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Montréal.  
(38) (940027763)

- 11.3 -

Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).  
(930059804)

- 11.4 -

Règlement modifiant le Règlement sur les droits exigibles pour une signalisation touristique commerciale (9223).  
(940060283)

- 11.5 -

Règlement permettant d'occuper des parties des rues de la Montagne, de La Gauchetière ouest, Saint-Antoine ouest avec un puits de ventilation, des marquises, une enseigne et des passerelles.  
(26) (940083145)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE  
\$

- 12.2 -

Emplacement avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 1120-1150, boulevard de Maisonneuve.  
(26) (940106581)

3024431 Canada  
inc.

---  
1 250 000

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.8 -

Projet d'entente de coopération entre la Ville et L'Institution Royale pour l'avancement des sciences, afin de se pourvoir d'un cadre propice à une collaboration à long terme.  
(930085056)

- 13.9 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1,00 \$, l'emplacement ayant front sur la rue Jean-Talon Est, et par lequel l'Office accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, dans et sur cet emplacement.

(930371719)

- 13.10 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1,00 \$, l'emplacement ayant front sur la rue de Normanville, et par lequel l'Office accorde à la Société d'habitation du Québec, un droit perpétuel de superficie et cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, dans et sur cet emplacement.

(930250063)

- 13.11 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1,00 \$, l'emplacement ayant front sur la 19<sup>e</sup> Avenue, et par lequel l'Office accorde à la Société d'habitation du Québec, un droit perpétuel de superficie et cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, dans et sur cet emplacement.

(920453720)

- 13.12 -

Projet d'entente-cadre entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Ville sur la création de parcs-écoles dans des cours d'écoles de quartiers défavorisés en espaces verts.

(940069141)

- 13.13 -

a) Abrogation de la résolution CO92 01690 du 16 juin 1992 relative à la vente par Marché Central Métropolitain Inc. à la Ville, à des fins de rue et de parc industriel, d'un emplacement situé au nord-est du boulevard de l'Acadie et au sud-est de la rue de Port-Royal et à la vente par la Ville à 2769174 Canada Inc. d'un emplacement situé au nord-est du boulevard de l'Acadie et au sud-est de la rue de Port-Royal;

b) Approbation du projet de convention par lequel les parties annulent l'offre d'achat soumise par la compagnie 2769174 Canada Inc. et se donnent mutuellement quittance de toutes obligations résultant de celle-ci.

(2) (940099304)

- 13.14 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de 2433-3692 Québec inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 1994, aux fins d'un centre Travail-Québec, un local au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 7335, avenue René-Descartes, moyennant un loyer annuel de 108 940,56 \$.

(47) (930414377)

- 13.15 -

Projet de convention entre la Ville et Marché Central Métropolitain inc. relatif à une mainlevée des clauses restrictives prévues aux ententes de 1953, 1958 et 1990 et des stipulations des nouvelles obligations du Marché Central Métropolitain inc.

(2) (940124921)

Projet de convention par lequel la Ville s'engage à céder à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, les biens meubles et immeubles relatifs à l'exploitation, à la gestion et à l'administration du musée, pour la somme de 1,00 \$, et s'engage à verser à la société une contribution financière pour l'année 1994 de 3 875 000 \$, de 3 945 000 \$ pour 1995 et de diminuer sa contribution de 1% pour l'année 1996, ladite convention devant expirer le 31 décembre 1996.  
(920406454)

a) Projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, à des fins de remembrement, un emplacement situé sur la rue d'Youville et à l'est de la rue McGill, moyennant le prix de 230 000 \$, et consent sur une partie de cet emplacement une servitude réelle, à des fins de stationnement, en faveur de l'édifice Allan situé au 333, rue de la Commune Ouest;

b) Projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) et à la Compagnie immobilière Gueymard et associés ltée (CIGAL), un emplacement situé à l'angle sud-est des rues d'Youville et McGill, moyennant le prix de 656 900 \$.  
(38) (940119918)

**OCTROI DE COMMANDES**

OBJET	ADJUDICATAIRE
	---
	PRIX / \$
- 15.4 -	
Service de distribution du répertoire des activités et des services de la Ville. (940105645)	Société canadienne des postes --- 118 082,55
- 15.5 -	
Matériel et logiciels pour le système d'entretien routier. (940075159)	Technicom Inc. --- 49 712,63 27 977,08
- 15.6 -	
Impression du répertoire des activités et des services de la Ville. (940111583)	Imprimerie Quebecor (Usine Ronald) --- 888 715,99
- 15.7 -	
Produits de peinture et colorants. (940090642)	Peinture MF Inc. --- 229 816,26

- 15.8 -

Bornes d'incendie.  
(940097061)

Réal Huot Inc.

---  
201 137,96

- 18 -

**DIVERS**

- 18.8 -

Virement de crédits de 132 900 \$ relatif aux dépenses inhérentes aux nominations pour une période de 2 ans, du directeur associé du Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire et de l'assistant-directeur du Module des activités scientifiques du même service.  
(940111446)

- 18.9 -

Projet d'acte de cession par Théâtre GO-FTA à Espace GO inc. d'un emplacement situé au sud du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, la Ville intervenant pour y donner son consentement et accorder une prorogation de 12 mois aux délais pour obtenir le financement du projet et terminer la construction du théâtre.  
(930316158)

- 18.10 -

Revente à Volvo Canada Ltd de 2 tracteurs-chargeurs pour une somme totale de 134 060,50 \$, conformément aux dispositions du contrat accordé à cette compagnie le 1<sup>er</sup> décembre 1987, pour la fourniture et la réparation d'équipement pour le site du Centre de tri et d'élimination des déchets.  
(940096686)

- 18.11 -

Soutien financier totalisant 210 000 \$, soit 140 000 \$ provenant de la Ville et 70 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications, aux organismes ci-dessous énumérés pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, et approbation d'un projet de protocole d'entente-type :

Volet I

- Théâtre d'Aujourd'hui	
"Activité interculturelle"	25 000 \$
- Vues d'Afrique	
"Spectacles Duo"	20 000 \$
- Vidéo Tiers Monde	
"Images du Monde Arabe"	25 000 \$
- Tangente	
"Pays esthétique"	25 000 \$
- Productions Cité ouverte 2002	
"Montréal Cité Musiques 2002"	25 000 \$
- Observatoire 4	
"Tous les êtres humains naissent libres et égaux..."	9 900 \$

Volet II

- Images interculturelles  
"Agence de presse interculturelle" 25 000 \$
- Festival international de Jazz de  
Montréal  
"Tropiques" 25 000 \$
- Radio Centre-Ville Saint-Louis 18 000 \$  
"Magazine interculturel"
- Groupe Sans Frontière 12 100 \$  
"Rock sans frontière"  
(940117136)

- 18.12 -

Résolution à l'effet de demander aux deux paliers de gouvernement de mettre leurs ressources en commun avec celles de la Ville, de ses mandataires et du mouvement communautaire pour créer, à court terme, un programme d'achat-rénovation pour des coopératives, des OSBL et pour l'Office municipal d'habitation, en tant que moyen privilégié pour poursuivre le développement du logement social et abordable à Montréal.

(940127199)

- 18.13 -

Virement de crédits de 150 000 \$ pour la location d'équipement audiovisuel par le Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire.

(940111882)

- 18.14 -

Soutien financier totalisant 90 000 \$ aux 3 événements suivants :

- Festival Juste pour rire / Just for laughs 60 000 \$
- Centre international d'art contemporain de Montréal 15 000 \$  
"Les cent jours d'art contemporain, 1994"
- Les francofolies de Montréal Inc. 15 000 \$  
(940095636)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

Mandat à la Commission de l'aménagement et de l'habitation de procéder à une consultation publique relativement au projet de Règlement modifiant le Règlement sur le bâtiment (9510) et le Code qu'il adopte.

(940106710)

- 20 -

AVIS DE MOTION ET MOTIONS

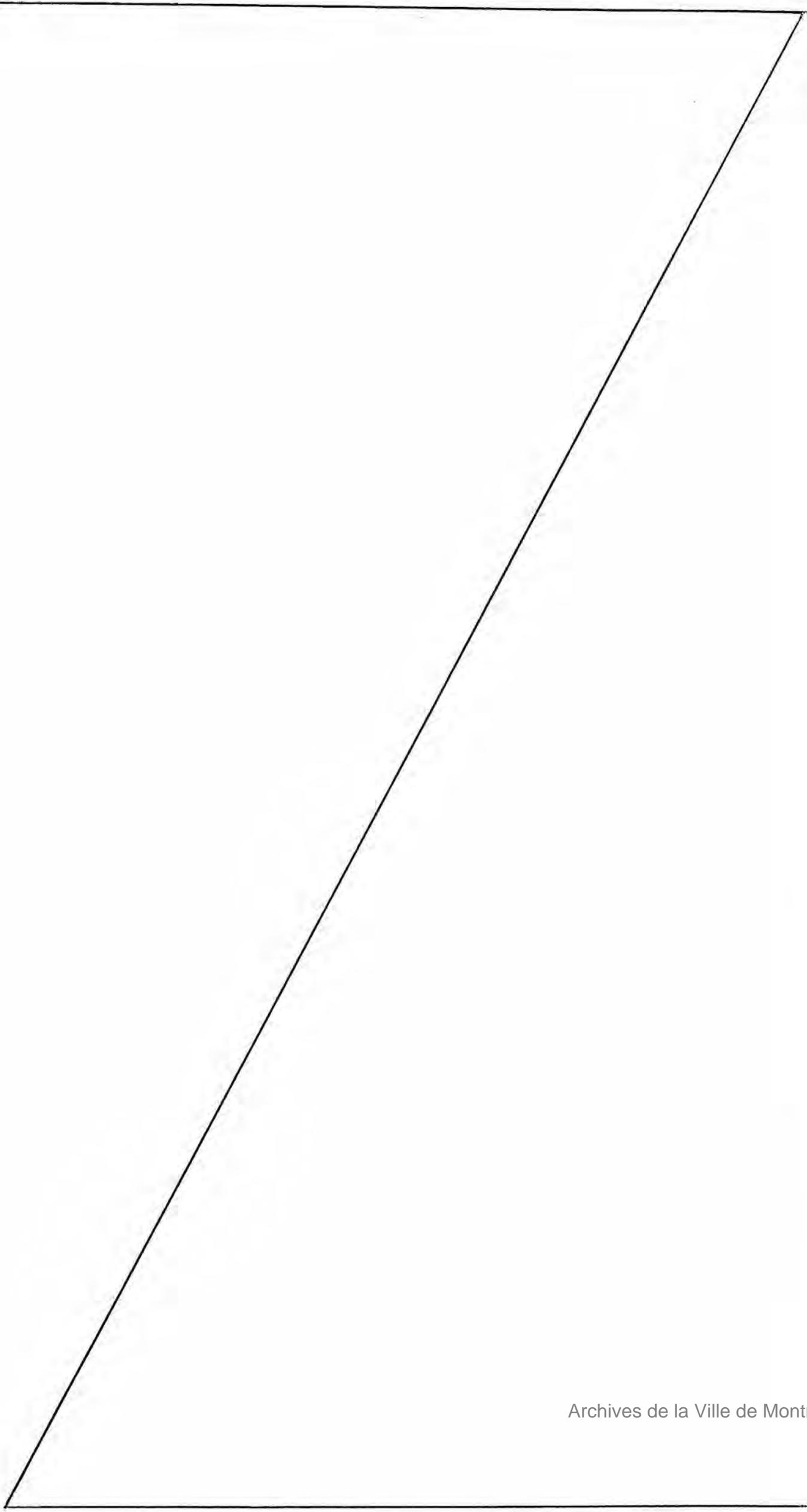
- 20.1 -

Motion du conseiller Marvin Rotrand à l'effet d'établir une clinique de stérilisation municipale pour les chiens et les chats.  
(940116706)

---

Le greffier,

*René Gabeige*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 16 mai 1994.

Séance tenue le LUNDI, 16 mai 1994, à 14 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Boisvert, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Legault, Bianco et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers Georgoulis, Prescott, Benoit, André et la conseillère Bordeleau arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES : Les conseillers-ères Daviau, L'Heureux, Lajeunesse, Charest, Zajdel et Auf der Maur.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue à M. Gérald Excellent, maire de la Ville de Saint-Louis du Sud en Haïti.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Line Robichaud	M. Biello	Ateliers d'artiste - taxe sur les immeubles non-résidentiels.
M. Gérard Dab	M. Doré	Construction d'un nouvel édifice pour l'OACI - sécurité du site environnant.
M. Glenn Hilke	M. Doré	Construction d'un nouvel édifice pour l'OACI - paiement d'impôts fonciers.
M. Hervé Dab	M. Doré	Relocalisation du siège social de l'OACI - concept de Cité internationale.

*LL*

180

M. Claude Dessureault	M. Doré	Mur anti-bruit sur l'auto- route 15.
Mme Ginette Noiseux	M. Goyer	Politique culturelle de Vision Montréal.
Mme Francine D'Entremont	M. Goyer	Construction du Théâtre l'Espace Go.
M. Éric Gauthier	M. Goyer	Même sujet que ci-dessus.
Mme Anne-Marie Boullais	M. Brunelle	Inconvénients causés par les travaux sur la rue Saint-Paul Ouest.
M. Bruno Palumbo	M. Doré	Projet Longue-Pointe Chrysler - certificat du ministère de l'Environne- ment.
Mme Antoinette Diraddo	M. Doré	Relocalisation du garage Longue-Pointe Chrysler.
M. Harold Geltman	MM. Doré et Berthelet	Débat public relatif à l'élection de novembre prochain.
M. Étienne Morin	Mme Cousineau	Immeuble abritant le BAM Ahuntsic/Cartierville - coûts d'entretien.
M. Themis Chrisanthopoulos	M. Doré	Écran anti-bruit près de l'autoroute 15.
M. Michel Bédard	M. Forcillo	Parti Éléphant-Blanc et Parti Vision-Montréal.

À l'expiration du délai imparti par le règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	Coûts assumés par la Ville dans le projet du dinasau- rium - correspondance récente adressée au Comi- té exécutif.

M. Boskey	M. Biello	Calendrier pour la tenue de la "Carifête".
M. Sévigny	M. Lavallée	Circulation lourde sur la rue Centre dans le quartier Pointe Saint-Charles.
M. Gagnier	M. Doré	Message produit sur le verdissage de la ville.
M. Goyer	M. Lavallée	Problèmes administratifs au module des permis.
M. Rotrand	M. Brunelle	État des viaducs sur le territoire de la Ville - demande au ministère des Transports.
M. Capparelli	Mme Cousineau	Piscine François-Perreault - travaux.
M. Charbonneau	Mme Cousineau	Réfection du tennis Louis-Riel - projet au PTI.

À l'expiration du délai imparti en vertu du règlement 8043 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil de la Ville de Montréal et de ses commissions, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Forcillo

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les deux autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Sévigny	M. Doré	Déménagement de l'Hôtel-Dieu - débat sur la fusion des hopitaux.
Mme Godley	M. Lavallée	Problèmes d'itinérance et de prostitution dans les quartiers centraux de la Ville.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Monsieur Forcillo intervient pour annoncer qu'il siègera désormais sous la bannière de Vision Montréal.

Monsieur Doré intervient pour souligner l'élection du récent gouvernement sud-africain et l'importance de réitérer le soutien de Montréal au président élu.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants:

- Copie de l'original des règlements refondus de la Ville de Montréal.
- Rapport financier 1993 de la Ville de Montréal.
- Rapport d'étape du Comité exécutif au Conseil suite au dépôt du rapport de la Commission permanente de l'environnement et des travaux publics relativement à l'étude publique du sommaire des réalisations de la Ville de Montréal en matière de gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables.
- Copie du contrat octroyé par la Communauté urbaine de Montréal, à la Société Laurentide inc. pour la fourniture de peinture de signalisation routière, dans le cadre de l'entente conclue avec la CUM.
- Copie des contrats octroyés à La Maison du papier et à Unisource Canada Inc., par la Communauté urbaine de Montréal, pour la fourniture de papier recyclé pour photocopieurs.
- Copies des résolutions du Comité exécutif et des décisions du secrétaire général, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 1<sup>er</sup> au 15 avril 1994.
- Copies des résolutions du Comité exécutif, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 23 février au 23 mars 1994.
- États financiers de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) au 31 décembre 1993.
- Projet de loi 193 "Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal".

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**Le conseiller Brunelle** dépose les documents suivants:

- Réponse à une question écrite du conseiller Rotrand concernant le programme tripartite d'infrastructures.
- Réponse à des questions écrites du conseiller Rotrand concernant le réseau de distribution d'eau.
- Réponse à des questions écrites du conseiller Zajdel concernant le réseau de distribution d'eau et des services d'aqueduc.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Sévigny** dépose une pétition signée par 472 citoyens et citoyennes de Pointe Saint-Charles, de Saint-Henri et de Petite-Bourgogne, concernant la fin du service de cassettes dans les bibliothèques de quartier et la fermeture éventuelle de certaines bibliothèques de quartier.

**La conseillère Godley** dépose une pétition signée par 47 résidant(e)s de la rue Hampton s'opposant à l'octroi d'un permis d'exploitation d'un restaurant aux 6050-6052, rue Monkland.

-----  
CO94 00895

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

Voir  
 p.v.  
 20 juin  
 1994.

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée tenue le 11 avril 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00896

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00896)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00897

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00897)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00898 à CO94 00900

Articles 3.1 à 3.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.3 de l'ordre du jour.                   Archives de la Ville de Montréal

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00898 à CO94 00900)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

Un débat s'engage sur l'article 3.3 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00901

Article 4.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00901)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00902

Article 4.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00902)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00903

Article 8.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00903)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

*el*

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00904 à CO94 00913

Articles 9.1 à 9.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.10 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
 CO94 00904 à CO94 00913)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 9.1 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De reporter l'étude de l'article 9.1 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Un débat s'engage sur l'article 9.9 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare adoptée la motion d'étude et d'adoption des articles 9.2 à 9.10 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De reprendre l'étude de l'article 9.1 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                   Appuyé par le conseiller Boskey

De modifier la rubrique 9.1 de l'ordre du jour, en y remplaçant le mot "est" par le mot "ouest".

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption du projet de règlement correspondant à l'article 9.1 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  


CO94 00914 à CO94 00921  
Article 10.1 à 10.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.8 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 00914 à CO94 00921)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 10.7 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

De reporter l'étude de l'article 10.7 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Goyer et Forcillo, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur:   8  
 Contre:      24

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 00922

Article 11.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00922)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00923

Article 12.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00923)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00924 à CO94 00930

Articles 13.1 à 13.7

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.7 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00924 à CO94 00930)

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.5 et 13.7 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Charbonneau, De Michele, Capparelli et Prescott incrivent leur dissidence sur l'article 13.7 de l'ordre du jour.

-----  
À 17 h 10, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 17 mai 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

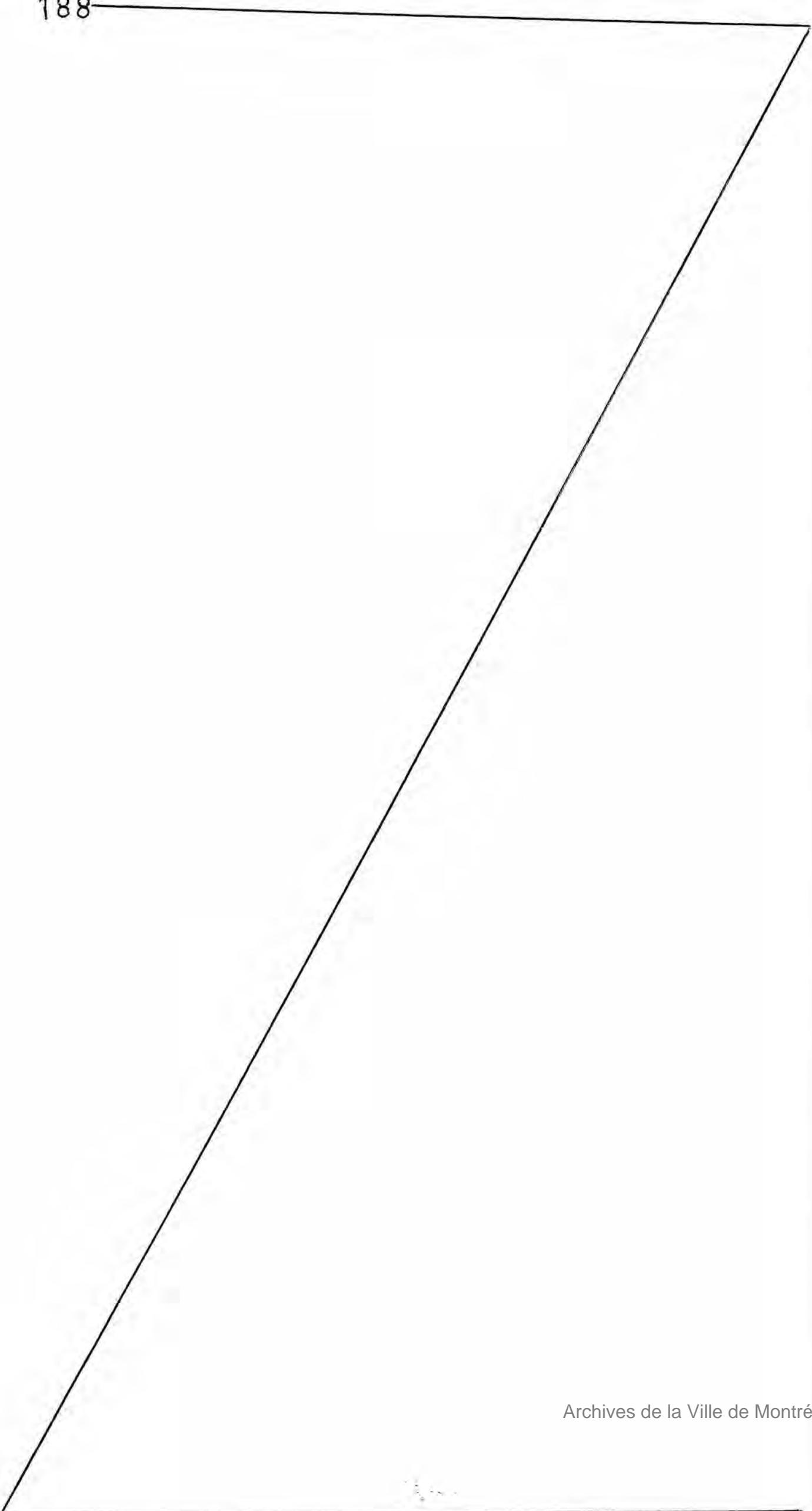
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Rou Jai*

*Josée Becheuk*  
Archives de la Ville de Montréal  
LE GREFFIER,  
*Pierre Raberge*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 16 mai 1994

Séance tenue le MARDI, 17 mai 1994 à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Gardiner, Daviau, Lavallée, Brunelle, Daigle, Perreault, Lemay, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Boskey, Rotrand, Prescott, Legault, Bianco et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier de la Ville et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière de la Ville.

Les conseillers-ères Cousineau, Biello, Forget, Martin, Georgoulis, Durivage, Barbeau, McKay, Caron-Gagnon, Auf der Maur et Benoit arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS: Les conseillers-ères L'Heureux, Zajdel et André.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Denis Munger	M. Brunelle	Politique de l'arbre - consultation envisagée.
Mme Patricia Métivier	M. Forcillo	Campagne électorale au poste de maire.
M. Gérard Dab	M. Doré	Paiement d'impôts fonciers.
M. J. Sentenne	M. Doré	Projet de construction du Théâtre de l'Espace Go - projets pour Montréal.

Aucune autre personne n'étant inscrite à la période de questions du public, le Président de l'assemblée la déclare close.

Le conseiller Prescott soulève une question de privilège.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                  Appuyé par les conseillers Boskey et Rotrand

D'ajourner la présente assemblée à jeudi, le 19 mai, à 14 heures.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Prescott et Rotrand, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur:    3  
Contre:       41

Le Président de l'assemblée déclare cette motion d'ajournement rejetée.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	États financiers de la Corporation du 350 <sup>e</sup> Anniversaire.
M. Boskey	Mme Cousineau	Projet du dinasaurium.
M. Sévigny	Mme Cousineau	Carte Accès-Montréal. Renseignements demandés sur le formulaire.
M. Capparelli	Mme Cousineau	Piscine François-Perreault.

À l'expiration du délai imparti en vertu du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Forcillo

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les six autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Rotrand	M. Brunelle	Installation de compteurs d'eau.
------------	-------------	----------------------------------

M. De Michele	M. Doré	Édifice Marc-Aurèle Fortin - hôpital Rivière-des-Prairies.
M. Prescott	Mme Cousineau	Projet du dinasaurium - montage financier proposé.
M. Gagnier	Mme Cousineau	Dettes de la SIMPA et prêts consentis par la Ville.
M. Lachapelle	Mme Cousineau	Utilisation par la STCUM d'un terrain - terminus Henri-Bourassa.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

CO94 00931

Article 14.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00931)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00932

Article 14.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00932)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00933 à CO94 00935

Articles 15.1 à 15.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.3 de l'ordre du jour.

PL

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00933 à CO94 00935)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 16 et 17 de l'ordre du jour.

-----

CO94 00936 à CO94 00942  
Articles 18.1 à 18.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00936 à CO94 00942)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.1, 18.4, 18.5 et 18.7 de l'ordre du jour.

Les conseillers Boskey et Rotrand demandent un vote enregistré sur la motion d'adoption de l'article 18.5 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR:       Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Caron-Gagnon, Auf der Maur, Prescott, Benoit, Legault, Bianco et Compierchio. (41)

VOTENT

CONTRE:    Les conseillers Goyer, Capparelli, Sévigny, Boskey et Rotrand et la conseillère Godley. (6)

Le Président de l'assemblée déclare adoptée la motion d'adoption du rapport correspondant à l'article 18.5 de l'ordre du jour.

Il déclare adoptée la motion d'adoption des rapports correspondant aux articles 18.1 à 18.4, 18.6 et 18.7 de l'ordre du jour.

Les conseillers Sévigny, Boskey, Rotrand et la conseillère Godley inscrivent leur dissidence sur l'article 18.4 de l'ordre du jour.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Boskey, Rotrand et la conseillère Godley inscrivent leur dissidence sur l'article 18.7 de l'ordre du jour.

-----  
Article 19.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

- La conseillère Lantier, vice-présidente de la commission de l'administration et de la qualité des services, dépose le rapport de cette commission intitulé "Étude publique du bilan 1993 et du plan d'action 1994 relatifs au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles (PAECC)".

Un débat s'engage.

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du président de l'assemblée.

Un débat s'engage.

- La conseillère Barbeau, vice-présidente de la commission de la culture et du développement communautaire, dépose le rapport de cette commission intitulé "Vers une politique de développement communautaire" rapport de consultation publique sur l'énoncé d'orientation en développement communautaire de la Ville de Montréal.

Un débat s'engage.

- Le conseiller Berthelet, président de la Commission permanente sur l'éthique des membres du Conseil, dépose le rapport annuel 1993 de cette commission.

-----  
Article 19.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
Article 19.3 La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

DL

La Présidente de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 00943

Article 4.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00943)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00944

Article 4.4 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00944)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 00945

Article 4.5 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 00945)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

À 17 h,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De suspendre la présente assemblée jusqu'à 19 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

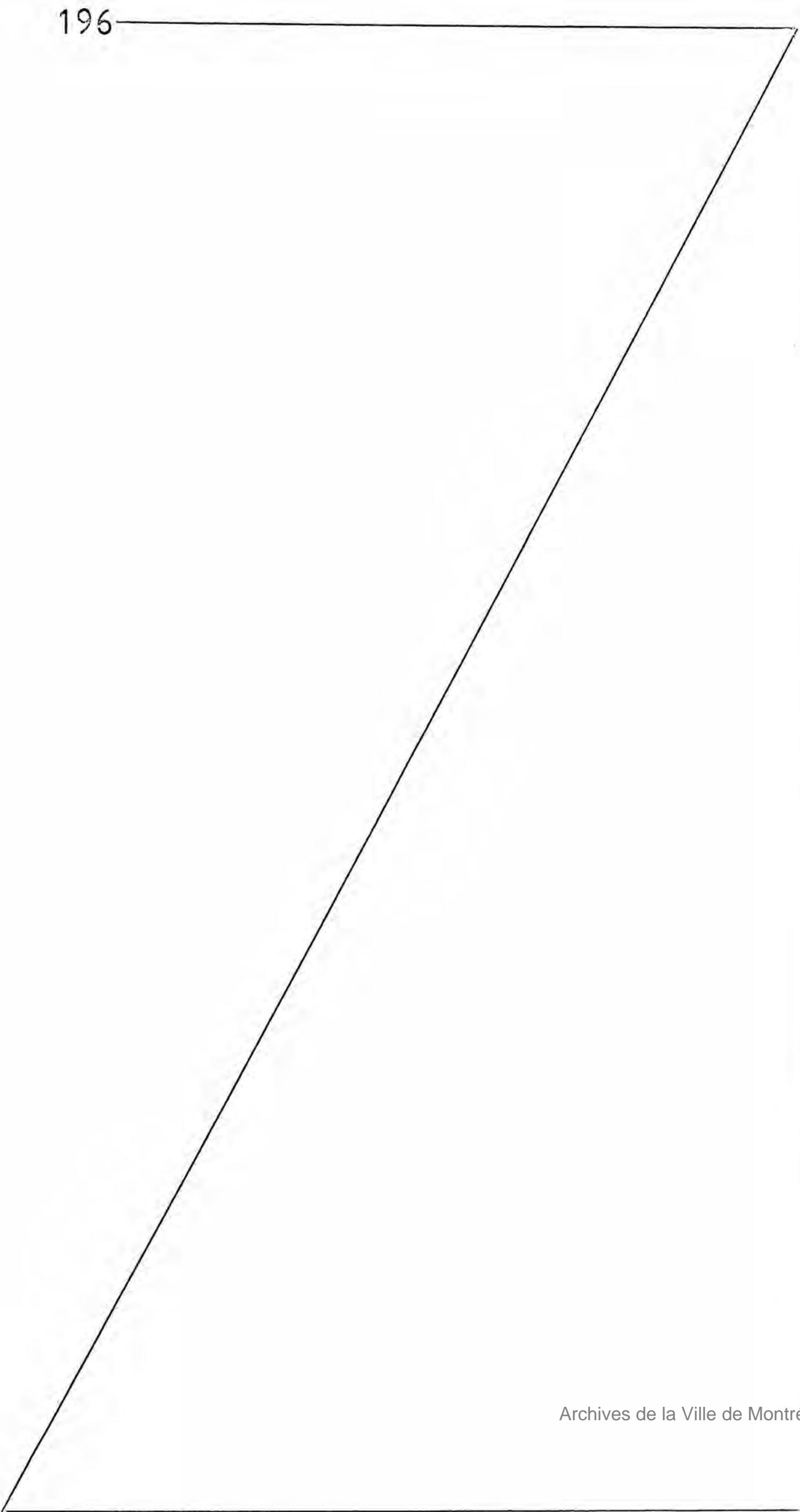
*François*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Josée Bouchard*

LE GREFFIER,

*René Robitaille*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 16 mai 1994

Séance tenue le MARDI, 17 mai 1994, à 19 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de  
l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle,  
Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Bordeleau, Charest, Cardinal,  
Blanc, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Charbonneau, De Michele, Sévigny, Godley,  
Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Benoit, Legault, Bianco et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau,  
assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daviau, Daigle, Lemay, Martin,  
Georgoulis, Boisvert, Gagnier, Prigent, Capparelli, Auf der Maur et Prescott arrivent  
au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS: Les conseillers L'Heureux, Perreault, Zajdel et  
André.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

CO94 00946 à CO94 00954  
Articles 4.6 à 4.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs  
aux articles 4.6 à 4.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y  
relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00946 à CO94 00954)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les article 4.9, 4.12 et 4.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Sévigny inscrit sa dissidence sur l'article 4.7 de l'ordre du jour.

bl

CO94 00955

Article 5.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00955)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00956

Article 6.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00956)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00957

Article 7.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00957)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00958

Article 7.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00958)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00959

Article 7.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00959)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00960

Article 7.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00960)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00961

Article 7.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 00961)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00962

Article 7.6 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00962)

PL

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Rotrand

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00963 et CO94 00964  
Articles 7.7 et 7.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif et le projet de règlement relatifs aux articles 7.7 et 7.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du projet de règlement, des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projet de règlement  
 voir dossiers CO94 00963 et CO94 00964)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier le rapport du Comité exécutif soumis à l'article 7.7 de l'ordre du jour en changeant au paragraphe 1. la date du 30 mai 1994 par celle du 20 juin 1994 et de modifier le projet de règlement soumis au point 7.8 de l'ordre du jour en changeant aux articles 3.01, 4.01 et 7.01 la date du 30 mai 1994 par celle du 20 juin 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion d'amendement adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption du projet de règlement correspondant à l'article 7.8 de l'ordre du jour et du rapport du Comité exécutif correspondant à l'article 7.7 de l'ordre du jour, tels que modifiés.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Goyer et Forcillo, il est procédé à un vote enregistré sur la motion principale.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR:       Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Auf der Maur et Legault (29)

VOTENT

CONTRE:    Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Prescott, Benoit, Bianco et Compierchio (16)

Le Président de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----

CO94 00965

Article 8.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00965)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

-----

CO94 00966 à CO94 00973

Articles 10.9 à 10.16

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.9 à 10.16 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 00966 à CO94 00973)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 10.11, 10.12 et 10.13 de l'ordre du jour.

Le conseiller Berthelet reprend le fauteuil de Président de l'assemblée du Conseil.

Il est           Proposé par le conseiller Charbonneau  
Appuyé par le conseiller Goyer

De retourner au Comité exécutif le dossier correspondant à l'article 10.13 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

À la demande des conseillers Charbonneau et Goyer, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur: 8  
Contre: 27

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée. Il déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 00974

Article 11.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00974)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 00975

Article 11.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00975)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier le projet de règlement soumis :

1. En remplaçant, dans le titre et à l'article 1 les mots "Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319)" par les mots "Règlement sur la circulation et la sécurité publique (C-4)" dans le titre, et par les mots "Règlement sur la circulation et la sécurité publique (R.R.V.M., chapitre C-4)" à l'article 1;
2. En remplaçant à l'article 1 les mots "Le paragraphe C de l'article 41" par les mots "Le paragraphe 3° de l'article 35".

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.



CO94 00976

Article 11.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00976)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier le projet de règlement soumis, en remplaçant dans le titre et à l'article 1, les mots "Règlement sur les droits exigibles pour une signalisation touristique commerciale (9223)" par les mots "Règlement sur les droits exigibles pour la signalisation touristique commerciale (D-6)" dans le titre et par les mots "Règlement sur les droits exigibles pour la signalisation touristique commerciale (R.R.V.M., chapitre D-6)" à l'article 1.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00977

Article 11.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 00977)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 00978

Article 12.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 00978)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----  
O94 00979 à CO94 00988

Articles 13.8 à 13.17

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.8 à 13.17 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00979 à CO94 00988)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.14, 13.15, 13.16 et 13.17 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Lachapelle et Legault inscrivent leur dissidence sur l'article 13.15 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00989 à CO94 00993

Articles 15.4 à 15.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.4 à 15.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00989 à CO94 00993)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 15.4 et 15.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Forcillo et Gagnier inscrivent leur dissidence sur l'article 15.4 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 00994 à CO94 01000  
Articles 18.8 à 18.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.8 à 18.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 00994 à CO94 01000)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 18.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier et Capparelli inscrivent leur dissidence sur l'article 18.8 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01001  
Article 19.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01001)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01002  
Article 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 11 301 908,19 \$ pour dépenses en capital";

*el*

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01003

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 1 097 896 \$ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01004

Article 20.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi de la motion suivante:

#### MOTION

Considérant que le public tient à ce que Montréal assure la promotion du traitement humanitaire des animaux;

Considérant que, par suite des politiques de Montréal relatives au contrôle des animaux, le nombre d'animaux, principalement les chiens et chats, qui sont euthanasiés chaque année s'élève à plus de 65 000;

Considérant que d'autres municipalités telles que Vancouver ont établi avec succès des cliniques de stérilisation de chiens et chats, à bon marché;

Considérant que ces cliniques ont contribué à réduire le nombre d'animaux errants et abandonnés, ainsi que le nombre d'animaux euthanasiés d'au moins 80%;

Considérant que, selon les résultats enregistrés à Los Angeles et Vancouver, les cliniques de stérilisation municipales se rentabilisent grâce aux droits perçus et à la diminution à long terme des coûts de contrats de fourrière accordés par les municipalités;

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

Que le Conseil recommande au Comité exécutif de considérer l'établissement d'une clinique de stérilisation municipale;

Que, si la municipalité ne peut procéder de cette façon, une autre forme de participation municipale avec la SPCA ou autre organisme pouvant conduire à l'établissement d'une clinique de stérilisation des chiens et chats, soit mise sur pied.

Un débat s'engage. Le conseiller Rotrand dépose des documents.

À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR: Les conseillers-ères Cardinal, Goyer, Forcillo, Gagnier, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand et Prescott (13)

VOTENT

CONTRE: Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Blanc, Boudreau, McKay, Benoit, Legault, Bianco et Compierchio (29)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

-----  
À 23 h 30, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

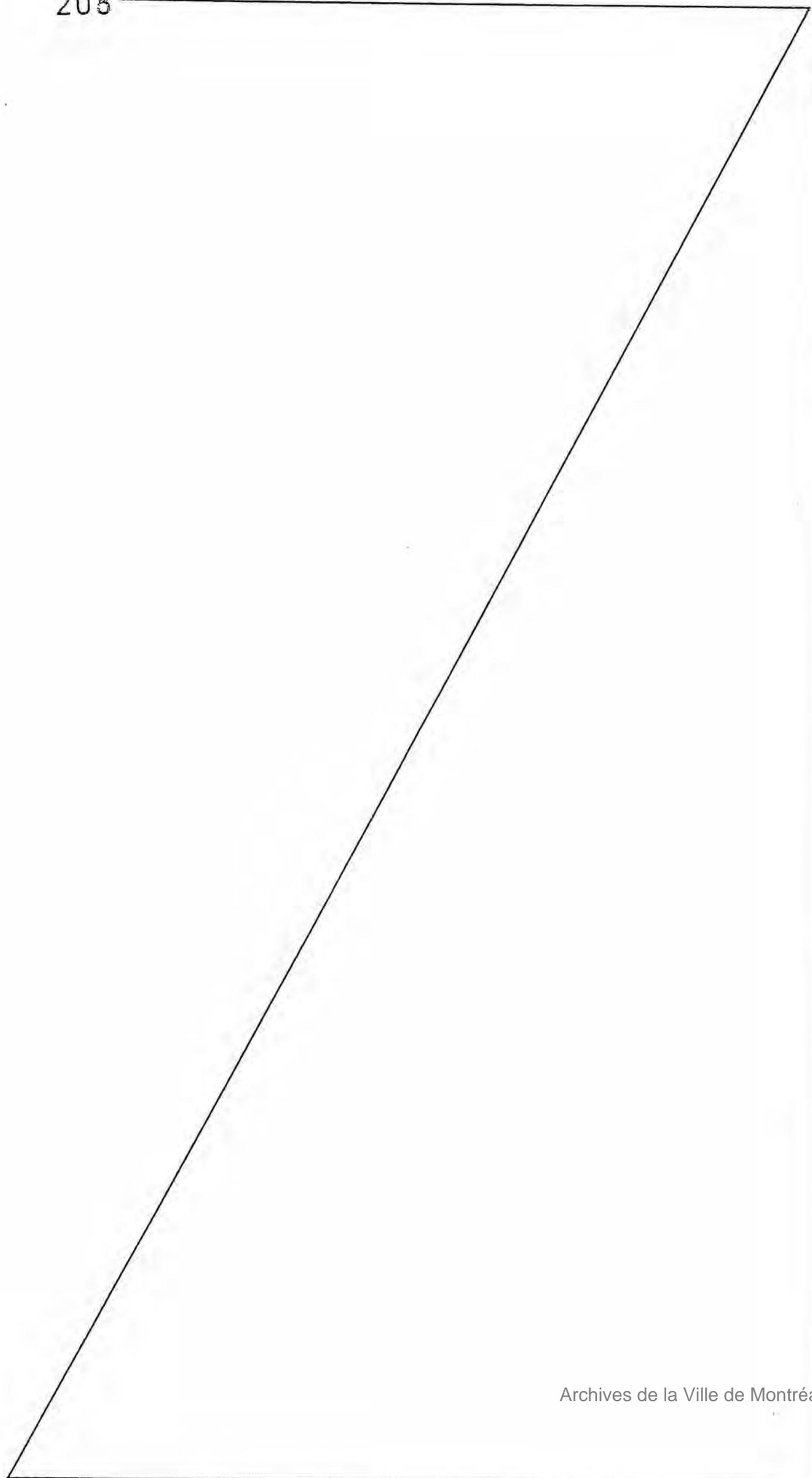
*Jean Doré*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Josée Bouchard*

LE GREFFIER,

*Pierre Laberge*





**ASSEMBLÉE SPÉCIALE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE MARDI 7 JUIN 1994**

**À 9 H 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 3 juin 1994.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **mardi 7 juin 1994, à 9 h 30**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 16 mai 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Pie IX, côté ouest, de la rue Bellechasse à la rue Beaubien. (940128769)	Construction Frank Catania & Associés inc. --- 425 734
-----	--	--

- 2.2 -

oui	Construction d'un égout pluvial dans le boulevard Henri-Bourassa, entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la rue Pierre-Brion (vote de crédits). (940130227)	--- 500 699,91 (part de la Ville, contrat par la Communauté urbaine de Montréal à Construction Louisbourg ltée)
-----	--	---

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 3.1 -

oui	Pose d'un revêtement mince sur la rue Bélanger, de la 18 <sup>e</sup> Avenue au boulevard Pie-IX. (SP 8063) (8, 17) (940100835)	Constructions Désourdy inc. --- 101 950
-----	---	---

- 3.2 -

oui	Pose d'un revêtement mince sur la rue Bélanger, de la 2 <sup>e</sup> Avenue au boulevard Saint-Michel. (SP 8063) (9, 16) (940100880)	Pavages Chenail inc. (Les) --- 102 250
-----	--	--

- 3.3 -

oui	Pose d'un revêtement mince sur la rue Bélanger, de la 13 <sup>e</sup> Avenue à la 18 <sup>e</sup> Avenue. (SP 8063) (8, 9, 17) (940100891)	Bau-val inc. --- 108 100
-----	--	--------------------------------

oui	Pose d'un revêtement mince sur la rue Beaubien, de la 6 <sup>e</sup> Avenue au boulevard Saint-Michel. (SP 8063) (16, 20) (940100868)	Constructions Désourdy inc. --- 103 650
-----	--	---

oui	Construction ou modifications au réseau municipal de conduits souterrains (contrat 770). (940108020)	Excavation J. Baillargeon inc. et Excavacom ltée, entreprise conjointe --- 1 939 386,45
-----	--	---

oui	Modifications et additions au réseau municipal en vue de la construction de raccords aéro-souterrains à divers endroits à l'intérieur du secteur est d'Hydro-Québec, et construction de chambres de transformateurs à divers endroits à l'intérieur du secteur sud d'Hydro-Québec. (940100031)	Transelec inc. --- 1 139 268,78
-----	--	---------------------------------------

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues (PRR 1994 - Groupe V). (940141148)	Joseph Piazza Construction inc. --- 668 872
-----	--	---

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
oui	Travaux mineurs de réfection à diverses structures (Phase V). (940147045)	Construction G.D.L. inc. --- 434 377,60

- **CHAPITRES 5 À 10** -

AUCUN DOSSIER

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

Règlement modifiant le règlement sur le bâtiment (R.R.V.M., c. B-1) et le Code qu'il adopte.  
(940106710)

**- CHAPITRES 12 ET 13 -**

AUCUN DOSSIER

**CONTRATS DE SERVICES**

FOURNISSEUR

OBJET

- |  |   |
|--|---|
| a) Tecsuit inc. Expert-conseils                            | Coordination, soutien technique, planification, surveillance des travaux et autres ouvrages connexes, relatifs aux travaux de planage de chaussées d'asphalte sur diverses rues.  |
| b) Le Groupe Séguin Expert-conseils inc.                   | Coordination, soutien technique, planification, surveillance des travaux et autres ouvrages connexes, relatifs aux travaux de thermorégénération de chaussées d'asphalte et de traitement des fissures sur diverses rues. |
| c) Beauchemin, Beaton, Lapointe inc., ingénieurs           | Coordination, soutien technique, planification, surveillance des travaux et autres ouvrages connexes, relatifs aux travaux de reconstruction de trottoirs sur diverses rues.  |
| d) La Société d'experts-conseils Pellemon inc. (940152977) | Coordination, soutien technique, planification, surveillance des travaux et autres ouvrages connexes, relatifs aux travaux de reconstruction de trottoirs sur diverses rues.  |

Beauchemin, Beaton, Lapointe inc.  
(940153569)

Réalisation des travaux d'arpentage, de conception, de confection des plans et profils, d'implantation de repères, d'émission de listes des points d'alignement et de nivellement pour les travaux de trottoirs, de rues, d'égouts et d'aqueduc pour diverses rues.

- 14.3 -

Laboratoire de construction 2000 inc.  
(940121845)

Réalisation de l'inspection, des études préliminaires, des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection à diverses structures.

- 14.4 -

Lalonde, Girouard, Letendre et associés  
(1993) ltée  
(940121915)

Réalisation de l'inspection, des études préliminaires, des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection à diverses structures.

**- CHAPITRES 15 À 17 -**

AUCUN DOSSIER

- 18 -

**DIVERS**

- 18.1 -

a) Approbation d'un projet de loi privé concernant les villes d'Anjou, de Montréal, de Montréal-Est et de Montréal-Nord, relatif au réaménagement de la partie du boulevard Henri-Bourassa située entre l'autoroute 40, à l'est, et le boulevard Langelier, à l'ouest;

b) Approbation du versement d'une indemnité de 1 894 600 \$ à la ville d'Anjou et de 150 000 \$ à la ville de Montréal-Est, conditionnellement à la mise en vigueur de certains articles de ce projet de loi;

c) Achat et vente de terrains entre les villes de Montréal, d'Anjou et de Montréal-Est, faisant partie de leur domaine public (emprise du boulevard Henri-Bourassa) ou de leur domaine privé;

et vote de crédits à ces fins.  
(940149551)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS**  
**DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

AUCUN DOSSIER

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

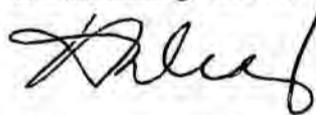
**REGLEMENTS D'EMPRUNT**

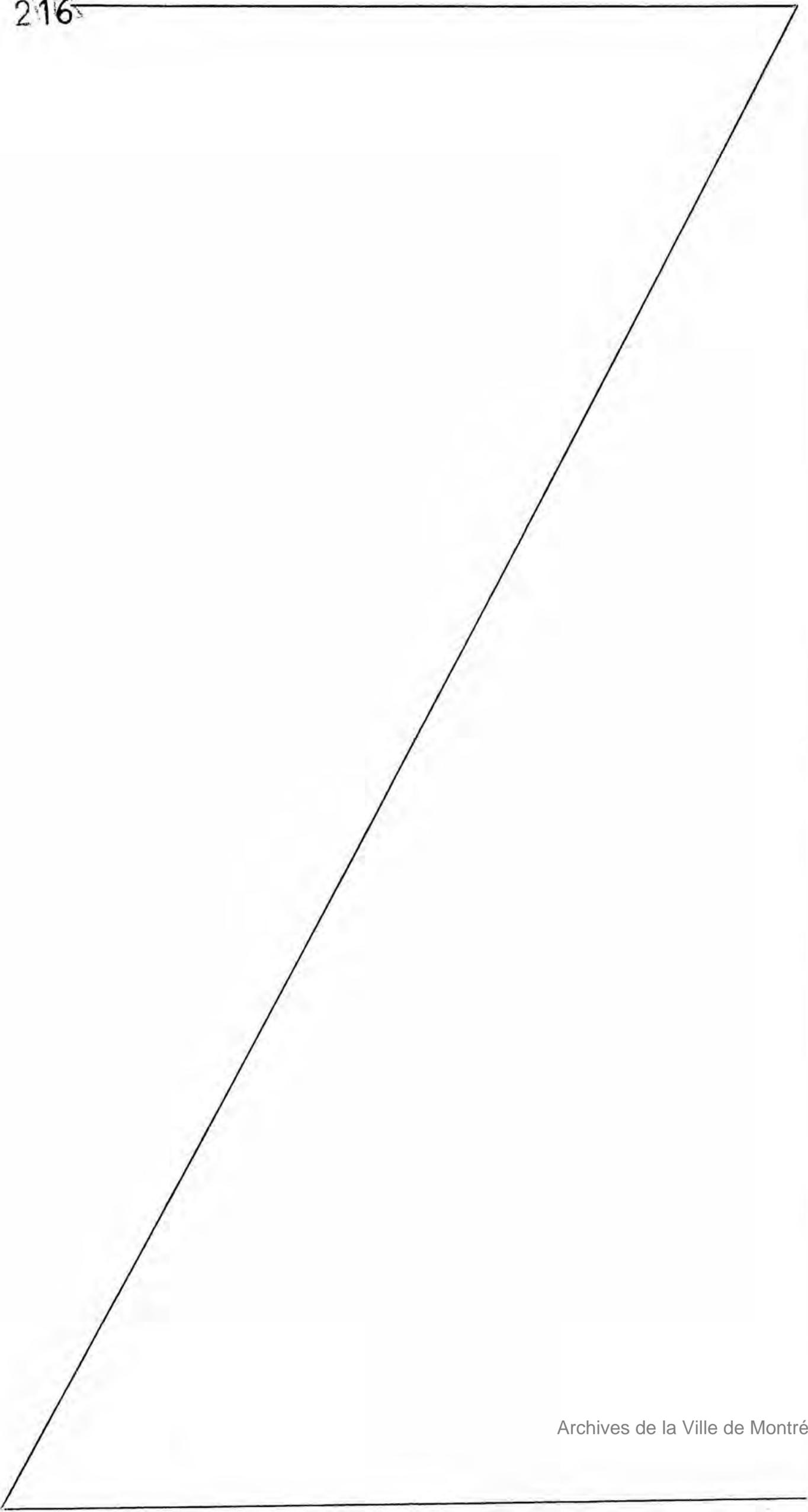
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 17 dossiers.

---

L'assistante-greffière,





Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de  
la Ville de Montréal du 7 juin 1994.

Séance tenue le MARDI, 7 juin 1994, à 09 h 40  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Perreault, Martin, Leslie, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Boisvert, Charest, Cardinal, Blanc, Goyer, Forcillo, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Boskey, Rotrand, Prescott et Compierchio.

Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers Lemay, Simard, Limonchik, Barbeau, Lajeunesse, Bordeleau, Boudreau, Caron-Gagnon et Auf der Maur arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES : Les conseillers-ères Daviau, L'Heureux, Durivage, McKay, Gagnier, Benoit, Legault, Bianco et André.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Aucune personne ne s'étant inscrite à cette période de questions, il la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	Rapport du comité de la présidente sur la fiscalité municipale - modifications législatives.
M. Rotrand	M. Brunelle	CTED - enquête par la Ville relatif à un transport de granit - traitement du lixiviat et demande au ministère de l'Environnement.
M. Sévigny	M. Brunelle	Protection des arbres sur rues - rapport du service à cet effet.

pl

À 9 h 55, le Président suspend la présente séance jusqu'à 10 h en raison du bruit causé par des travaux à l'extérieur.

À 10 h, le Conseil reprend sa séance.

M. Charbonneau	Mme Cousineau	Aéroglysseurs au service de la prévention des incendies - état des poursuites contre le fournisseur.
M. De Michele	M. Brunelle	Entretien des parcs de la ville - réorganisation des activités des services responsables.
M. Boskey	M. Brunelle	Déversement de produits toxiques au CTED en décembre 1991 - demande de permis au ministère de l'Environnement.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

- Le conseiller Brunelle dépose le programme de réfection routière 1994.
- La conseillère Cousineau dépose copie des contrats octroyés à Crain-Drummond inc. et à Tenex Data Corporation, par la Communauté urbaine de Montréal, pour la fourniture de formules de sortie (Stock tab).

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

Aucun document n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

Aucune pétition n'est déposée.

CO94 01110

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De reporter, à la prochaine assemblée régulière de ce Conseil, la lecture et la ratification du procès-verbal de l'assemblée tenue le 16 mai 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01111 à CO94 01117Articles 2.3 et 3.8 à 3.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et à étudier, aux articles suivants de l'ordre du jour, les rapports du Comité exécutif ci-après énumérés :

CO94 01111 - Article 2.3

Octroi à Construction Frank Catania et associés inc. d'un contrat pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Gouin, au prix de 787 992 \$;

CO94 01112 - Article 3.8

Octroi à Pavage C.S.F. inc. d'un contrat pour la reconstruction de trottoirs, sur différentes rues, au prix de 937 960 \$;

CO94 01113 - Article 3.9

Octroi à Mivela Construction inc. d'un contrat pour des travaux d'infrastructures pour le réaménagement des accès au pont Jacques-Cartier, au prix de 159 877,50 \$;

CO94 01114 - Article 3.10

Octroi à Les Pavages Dorval inc. d'un contrat pour des travaux de pavage sur différentes rues, au prix de 748 307,30 \$;

CO94 01115 - Article 3.11

Octroi à Environnement routier N.R.J. inc. d'un contrat pour des travaux d'asphalte sur différentes rues, au prix de 186 550 \$;

CO94 01116 - Article 3.12

Octroi à B.P. Asphalte inc. d'un contrat pour la reconstruction de trottoirs sur différentes rues, au prix de 1 176 720 \$;

CO94 01117 - Article 3.13

Octroi à Mole Construction inc. d'un contrat pour la réfection du passage inférieur du boulevard Saint-Laurent, au prix de 1 220 450 \$.

RL

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01118

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01118)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01119

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01119)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01120 à CO94 01126

Articles 3.1 à 3.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01120 à CO94 01126)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 3.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.



CO94 01127

Article 4.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01127)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 5 à 10 de l'ordre du jour.  
-----

CO94 01128

Article 11.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01128)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 12 et 13 de l'ordre du jour.  
-----

CO94 01129 à CO94 01132Articles 14.1 à 14.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01129 à CO94 01132)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

*pl*

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 15 à 17 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01133

Article 18.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01133)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 5 du projet de loi auquel réfère l'article 1 du rapport du Comité exécutif.

-----  
CO94 01111 à CO94 01117

Articles 2.3 et 3.8 à 3.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 2.3 et 3.8 à 3.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01111 à CO94 01117)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01134

Articles 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 5 639 350,82 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01135

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 3 296 800 \$ pour financer les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01136

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 4 314 632 \$ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

PL

CO94 01137

Article 22.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 3 256 000 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01138

Article 22.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 133 800 \$ pour financer les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

À 10 h 50, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*[Signature]*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*[Signature]*

LE GREFFIER,

*[Signature]*



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 20 JUIN 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 16 juin 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 20 juin 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

ll

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification des procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 16 mai et 7 juin 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

AUCUN DOSSIER

Archives de la Ville de Montréal

PL

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS  
TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,  
CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

AUCUN DOSSIER

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS  
EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
oui	Déplacement du réseau de Vidéotron Ltée sur la rue Panet, entre les rues Ontario et Sherbrooke. (38) (940106514)	En régie --- 19 888
	- 4.2 -	
oui	Déplacement du réseau de Vidéotron Ltée sur la rue Cadot, de la rue d'Iberville à un point à l'ouest de la rue Poupart. (39) (940110120)	En régie --- 5 048
	- 4.3 -	
oui	Déplacement du réseau de Bell Québec sur la rue Jarry, du boulevard Pie-IX à la rue d'Iberville. (7) (940101221)	En régie --- 23 891
	- 4.4 -	
oui	Déplacement du réseau de Bell Québec sur l'avenue de Chateaubriand, entre la rue Jarry et le boulevard Crémazie. (11) (940113365)	En régie --- 15 065
	- 4.5 -	
oui	Déplacement hors rue des poteaux et fils aériens des 60 <sup>e</sup> , 64 <sup>e</sup> et 65 <sup>e</sup> avenues, entre le fleuve et les voies ferrées du CN. (50) (940116485)	En régie --- 185 962

*bl*

- 4.6 -

oui	Remplacement des murs-rideaux de l'escalier principal du centre Monseigneur-Pigeon. (35) (940135912)	Constructions Pier-Jal Inc. --- 61 417,19
-----	---	--

- 4.7 -

oui	Réfection des toitures à l'usine de filtration Atwater. (SP 5800) (35) (940149148)	Les Entreprises Cloutier et Gagnon (1988) Ltée --- 1 430 986,49
-----	--	--

- 4.8 -

oui	Travaux de réfection au garage Madison. (33) (940147849)	Construction Beaudoin (1977) inc. --- 1 013 641,12
-----	---	--

- 4.9 -

oui	Réfection des toitures à l'usine Charles-J.-des Baillets. (SP 5801) (940149207)	Les Entreprises Cloutier et Gagnon (1988) ltée --- 1 316 571,99
-----	---	--

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

- 5.1 -

oui	Emplacement situé à l'est de la 94 <sup>e</sup> Avenue et au nord de la 4 <sup>e</sup> Rue. (48) (940083101)	Émilio Audi --- 48 500
-----	---	------------------------------

- 5.2 -

oui	Emplacement situé à l'ouest du bâtiment portant le numéro 12085, rue Notre-Dame Est. (49) (930373535)	Société d'habitation et de développement de Montréal --- 600 000
-----	--	---

DÉCRETS D'EXPROPRIATION

AUCUN DOSSIER

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

- 7.1 -

Réduction du montant autorisé de certains règlements d'emprunt pour dépenses en capital concernant le fonds de réaménagement urbain de Montréal.

- 7.2 -

Règlement autorisant un emprunt complémentaire de 2 120 542 \$ pour l'acquisition d'immeubles par le fonds de réaménagement urbain de Montréal.  
(940119309)

-----  
- 7.3 -

Règlement sur la fermeture d'un parc situé au nord-est de la rue Clark et au nord-ouest de l'avenue Viger, à Montréal.  
(38) (940064087)

- 7.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville vend à Chiu Kuen G. Law et Elaine Law un emplacement situé à l'intersection nord-est de l'avenue Viger et de la rue Clark, pour le prix de 56 958 \$.  
(38) (930065199)

-----  
- 8 -

MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS

- 8.1 -

Abrogation de la résolution CO87 00571 en date du 26 janvier 1987, relative à l'acquisition de gré à gré ou par expropriation, pour fins de rue, d'un emplacement situé au sud du boulevard Gouin et à l'est de la 71<sup>e</sup> Avenue.  
(48) (930198772)

- 8.2 -

Abrogation de la résolution CO82 00520 en date du 25 janvier 1982, relative à l'expropriation, aux fins de ruelle (pan coupé), d'un emplacement situé au nord de la rue de Liège, entre le boulevard de l'Acadie et la rue Birnam.  
(13) (900102301)

pl

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- 14669, rue Notre-Dame Est - 1 unité.  
(50) (930017426)

- 9.2 -

Règlement sur l'occupation, par la Fondation Jean-Pierre Perreault Foundation, du bâtiment situé aux 2022, rue Sherbrooke Est et 2380, avenue de Lorimier.  
(39) (940046924)

- 9.3 -

Règlement sur l'occupation, par monsieur Ebrahim Assidi, du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 3720, avenue du Parc.  
(25) (930360315)

- 9.4 -

Règlement sur l'occupation, par Action centre-ville (Montréal) inc., du sous-sol du bâtiment situé au 110, rue Sainte-Catherine Est.  
(38) (930387831)

- 9.5 -

Règlement sur l'occupation, par monsieur Frantz Duplessis, du bâtiment situé aux 6555 et 6557, boulevard Saint-Michel.  
(17) (930310550)

- 9.6 -

Règlement sur l'occupation, par La maison de quartier Villeray, du bâtiment situé au 7763, rue Saint-Denis.  
(12) (920093942)

- 9.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Ville de Montréal, d'un bâtiment sur un emplacement situé du côté nord-ouest de la rue Ontario Est, entre l'avenue Gascon et la rue du Havre.  
(39) (900298990)

- 9.8 -

Règlement sur l'agrandissement et l'occupation, par le Pavillon Évelyne Robert inc., du bâtiment situé au 1041, 53<sup>e</sup> Avenue dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.  
(50) (930261652)

- 9.9 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation des bâtiments portant les numéros civiques 1558-60 et 1564-66, rue Saint-Denis, situés sur le côté nord du boulevard de Maisonneuve, dans le quartier Crémazie (7188).  
(38) (940014303)

- 9.10 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe scientifique universitaire et multifonctionnel situé dans le quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke, Jeanne-Mance, Saint-Urbain et l'avenue du Président-Kennedy (9136).  
(38) (920440614)

- 9.11 -

Règlement autorisant la construction d'un immeuble résidentiel et commercial, sur l'emplacement délimité par les rues McGill, de la Commune et d'Youville.  
(38) (930375340)

- 9.12 -

Règlement autorisant la construction, la modification et l'occupation des immeubles compris sur un emplacement situé à l'intérieur de la Cité internationale délimitée par l'avenue Viger, les rues University et Saint-Antoine, et le square Victoria à des fins commerciales et de bureaux et comprenant, notamment, le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).  
(26) (940007150)

- 9.13 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment destiné à être utilisé par un concessionnaire d'automobiles sur un emplacement situé du côté nord-ouest de la rue Bélanger, entre le boulevard Langelier et l'axe de la rue François-Boivin, dans la partie ouest du quartier de Mercier.  
(43) (930247429)

- 9.14 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre local de services communautaires Bordeaux-Cartierville, d'un bâtiment situé au 11822, avenue de Bois-de-Boulogne.  
(12) (940092066)

- 9.15 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par Le groupe de la veillée, d'un bâtiment situé du côté nord de la rue Ontario Est, entre les rues Panet et Plessis.  
(940102503)

- 9.16 -

a) Règlement sur l'occupation, par Le théâtre petit à petit, d'un bâtiment situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, au sud du boulevard Saint-Joseph.

b) Règlement sur la construction et l'occupation, par Espace GO inc., d'un bâtiment situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, au sud du boulevard Saint-Joseph.

(24) (930058809)

- 9.17 -

Règlement autorisant la Corporation Popfone du Canada à exploiter un réseau de téléphonie sans fil.  
(940024883)

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

## - 10.1 -

Règlement sur l'occupation, par Maison du Parc Inc., du bâtiment situé au 1287, rue Rachel Est.

(22) (930052201)

## - 10.2 -

Règlement sur l'occupation, par madame Doris Oliver Cohen, du bâtiment situé aux 5254-5256, avenue Trans-Island.

(30) (940009644)

## - 10.3 -

Règlement sur l'occupation, par madame Nicole Mathieu, du sous-sol du bâtiment situé au 6200, 40<sup>e</sup> Avenue.

(18) (930317784)

## - 10.4 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation du musée McCord, situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, à l'est de la rue Victoria (8019).

(26) (940081776)

## - 10.5 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment d'habitation situé sur le côté est de la rue Chambord, au nord de la rue Généreux.

(23) (940082782)

## - 10.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Communauté urbaine de Montréal, de deux bâtiments et d'un kiosque, situés aux 1 et 5, avenue Oakridge, dans le parc régional du Bois-de-Liesse.

(1) (920221093)

## - 10.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission des écoles catholiques de Montréal, du bâtiment situé au 3955, rue de Bellechasse.

(17) (930359139)

## - 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

## - 11.1 -

Règlement sur le numérotage des bâtiments.

(940054552)

## - 11.2 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la rue McDuff, entre les rues Tanguay et Verville, à Montréal.

(3) (940057351)

- 11.3 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de rue située au nord de la 3<sup>e</sup> Rue et du côté ouest de la 49<sup>e</sup> Avenue, à Montréal.  
(48) (940021017)

- 12 -

VENTE D'IMMEUBLES

OBJET	ACQUÉREUR --- PRIX DE VENTE \$
-------	---

- 12.1 -

Emplacement situé au sud-ouest de la rue Moreau et au sud-est de la rue de Rouen, avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 2150 rue Moreau (fins industrielles).  
(940117011)

Service Estimé  
Professionnel  
S.E.P. inc.  
---

507 500

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue à Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 1994, aux fins d'un centre communautaire, un emplacement situé sur le coin nord-ouest des rues de Rouen et Sheppard avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros 2323 et 2349, rue de Rouen et 2250, rue Sheppard.  
(39) (940031726)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-ouest de la place Newman et au sud-ouest du boulevard Décarie, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 265 000 \$.  
(920210828)

- 13.3 -

Projet d'acte par lequel la Ville consent à la vente par Cheldan Inc. à Le Groupe St-Luc inc. d'un emplacement situé dans le quadrilatère délimité par les rues de Marseille, Duchesneau, Sainte-Claire et Aubry, et accorde à l'acquéreur un délai jusqu'au 20 mars 1996 pour terminer les constructions projetées.  
(940085798)

hl

## - 13.4 -

Projet d'acte par lequel Sa Majesté la Reine du chef du Canada vend, cède et transporte à la Ville la station de pompage des eaux sanitaires du Vieux-Port située dans l'axe du boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue de la Commune, ainsi que ses composantes, moyennant le prix de 67 397,55 \$, et crée et établit en faveur de la rue de la Commune une servitude réelle et perpétuelle aux fins d'opération, d'entretien et de réparation de cette station de pompage.

(38) (930372194)

## - 13.5 -

Projet de convention par lequel la Ville confie aux Loisirs de l'Acadie de Montréal inc. la gestion de certains locaux dans l'école Louis-Pasteur dont la Ville est locataire.

(930371281)

## - 13.6 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de la rue Saint-Dominique et au nord-ouest de la rue Duluth, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 108 000 \$.

(930081333)

## - 13.7 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-est du chemin Upper Lachine et au sud-ouest de la rue Addington, ainsi que la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 27 925 \$.

(930205904)

## - 13.8 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur les emplacements situés aux endroits suivants :

- au nord-est de la 15<sup>e</sup> Avenue et au sud-est de la rue Émile-Journault;
- au nord-est de la 15<sup>e</sup> Avenue et au nord-ouest de la rue Denis-Papin;
- au nord-est de la 15<sup>e</sup> Avenue et au sud-est de la rue Émile-Journault;

ainsi que la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur ces emplacements, moyennant la somme de 278 936 \$.

(930377351)

## - 13.9 -

Projet de modification à l'entente intervenue entre la Ville et Hydro-Québec, portant sur une collaboration spéciale permettant à la Ville de rendre plus efficace la gestion de l'énergie dans certains bâtiments, afin de modifier pour les années 1993 et 1994 la contribution d'Hydro-Québec.

(940112326)

## - 13.10 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-est de la rue Jarry et au nord-est de l'avenue Papineau, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 231 000 \$.

(930043287)

*Rh*

- 13.11 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 1850, avenue Papineau, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 116 752 \$.  
(920222308)

- 13.12 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à M. Denis Pépin une partie de la 3<sup>e</sup> Rue sise du côté ouest de la 49<sup>e</sup> Avenue, et par lequel M. Denis Pépin cède à la Ville une parcelle de terrain située du côté ouest de 49<sup>e</sup> Avenue, au nord de la 3<sup>e</sup> Rue, en considération d'une soulte de 650 \$ en faveur de la Ville.  
(48) (930337342)

- 13.13 -

Projet de convention de prêt par lequel la Ville consent à la Société de développement industriel de Montréal un prêt sans intérêt de 25 750 000 \$ devant être utilisé exclusivement au financement des activités de cette société.  
(940157798)

- 14 -

**CONTRATS DE SERVICES**

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.1 -

D.F.S.B. experts-conseils inc.  
(940005747)

Préparation des plans et devis et surveillance des travaux relatifs à la rénovation de la chaufferie du Jardin botanique.

- 14.2 -

Ascenseurs Microtec inc.  
(940134962)

Entretien des appareils de transport vertical.

- 14.3 -

Encore Informatique limitée  
(940138917)

Entretien des équipements du système de contrôle centralisé "Encore" 6704 R.

- 15 -

**OCTROI DE COMMANDES**

OBJET

ADJUDICATAIRE

---  
PRIX / \$

- 15.1 -

Peroxyde d'hydrogène (en vrac).  
(940113996)

Stanchem inc.

*el*

## - 15.2 -

Pierre concassée et granulats provenant de recyclages pour le Centre de tri et délimination des déchets.  
(940091832)

Legault & Touchette inc.

---  
543 594,24

Construction Terra inc. &  
Association des Transporteurs  
Indépendants du Québec

---  
320 486,40

Simard-Beaudry inc.

---  
859 073,04

Consultant en transport Sauriol inc.

---  
389 635,79

## - 15.3 -

Tracteur pour voitures de balade.  
(940122910)

J.H. Ryder Machinerie ltée

---  
39 952,63

## - 15.4 -

Camionnettes 4 x 4.  
(940112348)

Fortier Auto (Montréal) Ltée

---  
444 803,15

## - 15.5 -

Moulages de fonte grise.  
(940129203)

Fonderie Laperle, Division de Bibby  
Ste-Croix inc.

---  
287 011,62

- 15.6 -

Pièces de remplacement pour équipement  
motorisé.  
(940116511)

Auto Électricité (1984) Ltée :  
278 384,04  
Les Batteries Électriques Gagnon  
Inc. : 433 350  
Camions Inter-Anjou Inc. :  
69 336  
Camions International Airlie Inc. :  
166 406,40  
Canaflex Inc. :  
121 338  
Équipement Lavigne Mini-Moteur :  
203 154,48  
Les Équipements Marshall Ltée :  
58 935,60  
A. Jean Enr. :  
69 336  
Palmar Inc. :  
6 933,60  
Les Pièces de camions U.T.R.  
Inc. : 29 467,80  
Roulement National Limitée :  
188 940,60  
Services Batteries Électriques :  
182 007  
Service de freins Montréal Ltée :  
52 002  
Service de roulements MBS Inc. :  
60 669  
et autres compagnies pour  
commandes de dépannage

- 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

- 16.1 -

Transfert dans le domaine privé de la Ville, à des fins de cession, d'un emplacement  
situé au sud-ouest du boulevard Perras et de la rue Voltaire.  
(48) (940060607)

- 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

hl

- 18 -

DIVERS

- 18.1 -

Déroations mineures aux règlements de zonage:

- a) 12525-27, 28<sup>e</sup> Avenue.  
(47) (940022447)
- b) 6074, rue David-Lewis.  
(29) (930393986)
- c) 3240, rue Jean-Béraud.  
(34) (940000591)
- d) 2180, rue Fleury Est.  
(06) (930347718)

- 18.2 -

Octroi d'un délai additionnel à Les Industries Pirandello, soit jusqu'au 12 avril 1996, pour réaliser et terminer la construction d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Marco-Polo et de la 26<sup>e</sup> Avenue, et remise à la compagnie de la lettre de garantie bancaire de 15 000 \$ fournie à la Ville lors de la signature de l'acte de modification approuvé par le Conseil le 11 mai 1992.  
(47) (940087651)

- 18.3 -

Octroi d'un délai additionnel à 2549-1325 Québec inc., soit jusqu'au 30 avril 1996, pour réaliser et terminer la construction d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé au nord-ouest de la rue Jarry et au sud-ouest de la 17<sup>e</sup> Avenue, et remise à la Ville d'une lettre de garantie bancaire de 100 000 \$.  
(8) (940093153)

- 18.4 -

Exemption accordée à certains propriétaires d'immeubles de participer au paiement du coût des travaux d'améliorations locales, rétroactivement à l'exercice 1992.  
(44) (940120770)

- 18.5 -

Renouvellement du bail par lequel la Ville loue à Carrefour communautaire Villeray inc. la bâtisse portant le numéro 660, rue Villeray, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer, qui est porté à un montant annuel de 975 \$.  
(29) (940006177)

- 18.6 -

Projets de convention entre la Ville et les organismes indiqués ci-dessous, pour la réalisation d'un plan d'action pour favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à l'intégration sur le marché du travail, ainsi qu'à prévenir le décrochage scolaire, et versement à cette fin d'une contribution financière de 37 220 \$ répartie comme suit :

- L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants inc. : 11 880 \$
- Service d'entretien l'Entre gens inc. : 13 200 \$
- La maison des jeunes "Par la Grand'porte" inc. : 12 140 \$  
(940105575)

- 18.7 -

Projet de convention par lequel la Ville convient de verser à l'École nationale de cirque une aide financière maximale de 20 000 \$, affectée exclusivement à la réalisation d'une étude de faisabilité visant l'agrandissement de cette école.  
(940110186)

- 18.8 -

Projet de convention par lequel la Ville accorde à la Phonothèque québécoise une aide financière maximale de 24 759,80 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant le développement d'un musée du son à Montréal.  
(940054828)

- 18.9 -

Versement à la corporation "Les arts et la ville" d'une somme de 10 000 \$ à titre de cotisation à cette association pour l'année 1994-1995.  
(940130700)

- 18.10 -

Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 1994.  
(940150597)

- 18.11 -

Octroi d'un délai additionnel à la corporation Complexe Chaussegros-De Léry inc., soit jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1996, pour réaliser et terminer la construction d'un complexe immobilier sur un emplacement situé dans le quadrilatère formé des rues Notre-Dame, Gosford, Champ-de-Mars et Bonsecours, contre remise d'une lettre de garantie bancaire de 1 000 000 \$.  
(940093061)

- 18.12 -

Renouvellement du bail par lequel la Ville loue de Jean-Pierre Bourdon et al. la bâtisse portant le numéro 880, rue Roy Est, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1994 au 30 avril 1995, aux mêmes conditions sauf quant au loyer mensuel qui est fixé à 9 675,17 \$.  
(22) (940083008)

- 18.13 -

Nomination de Mme Monique Thibault à titre de membre du conseil d'administration de la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance, pour un mandat de 2 ans.  
(940131945)

- 18.14 -

Projet de protocole d'entente entre la Ville et L'Association canadienne de tennis, relatif à l'événement "Les Internationaux Matinée Ltée" pour l'année 1994.  
(940114382)

*pl*

- 18.15 -

## Déroptions à l'interdiction de convertir en copropriété :

- a) 1915, rue de la Visitation.  
(38) (940092217)
- b) 3145, avenue Linton.  
(28) (940081639)
- c) 4709-4715, avenue Christophe-Colomb.  
(22) (940092642)
- d) 2819-2825, rue Dandurand.  
(20) (940093614)
- e) 5222-5226, rue Saint-Denis.  
(24) (940080391)
- f) 8397-8399A, rue Saint-Denis.  
(11) (940096468)
- g) 5360-5362, avenue Louis Colin.  
(27) (940100226)
- h) 3475-3479, rue Cartier.  
(21) (940110773)
- i) 4310-4314, rue Saint-Hubert.  
(22) (940111767)

- 18.16 -

Projets de convention entre la Ville et les organismes indiqués ci-dessous, pour la réalisation et la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à favoriser la relance économique et sociale des quartiers et versement à cette fin d'une contribution financière de 682 000 \$ répartie comme suit :

Regroupement pour la relance économique et sociale du sud-ouest de Montréal (RESO) (arrondissement Sud-Ouest)	160 000 \$
Corporation de développement de l'est (CDEST) Inc. (arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve)	110 000 \$
Corporation de développement économique communautaire centre-sud (arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud)	110 000 \$
Corporation de développement économique communautaire (C.D.E.C.) Centre-Nord (arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension)	100 000 \$
CDEC Rosemont-Petite Patrie, corporation de développement économique communautaire (arrondissement Rosemont/Petite-Patrie)	100 000 \$
CDEC Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce)	60 000 \$
Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic - Cartierville (arrondissement Ahuntsic/Cartierville) (940141986)	42 000 \$.

- 18.17 -

Modifications au plan d'urbanisme de la Ville (plan directeur de l'arrondissement Rosemont - Petite-Patrie) concernant le programme de développement du site des anciens ateliers Angus.  
(940167050)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

**REGLEMENTS D'EMPRUNT**

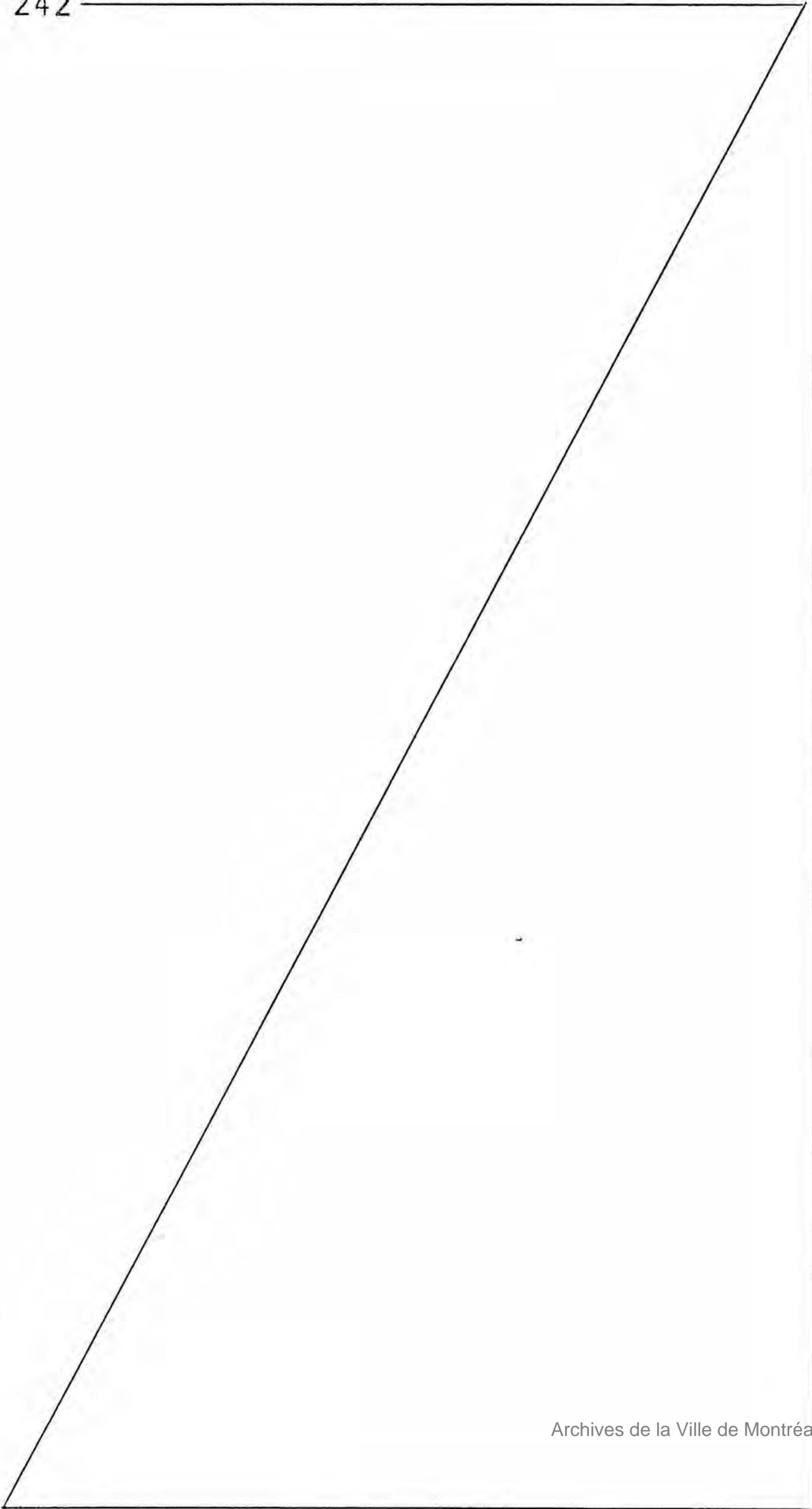
-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 97 dossiers.

Le greffier,

Archives de la Ville de Montréal

*Pierre Halverson*



**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**  
**DU 20 JUIN 1994**

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Construction d'une conduite d'eau et de bornes-fontaines dans le boulevard Montréal-Est. (940163175)	--- 145 770 (part de la Ville, contrat par la ville de Montréal- Est à Construction MGD inc.)
-----	---	--

- 2.2 -

oui	Réhabilitation des conduites d'eau et d'égout, et reconstruction du pavage, sur la rue Saint-Urbain (PTRIU). (38) (940165544)	Construction Garnier Ltée --- 734 668
-----	--	--

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 3.1 -

oui	Reconstruction de trottoirs et de bordures sur différentes rues de la ville - groupe VIII (PRR 1994 - PTRIU). (SP 8092) (940158313)	Joseph Piazza Construction Inc. ---
-----	---	---

Archives de la Ville de Montréal 808 667

*bl*

## - 3.2 -

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - groupe IX (PRR 1994 - PTRIU). (SP 8093) (940161094)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 996 459
-----	---	--

## - 3.3 -

oui	Construction de conduits souterrains dans l'emprise du boulevard Gouin, entre la rue Brousseau et la limite de Montréal-Nord. (940157260)	Les Entreprises de travaux Common Ltée --- 1 146 628,29
-----	--	---

## - 3.4 -

oui	Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise des rues Ottawa, Queen, University, Peel, William, Notre-Dame, de l'Inspecteur et Mc Tavish. (940158726)	Les Entreprises de travaux Common Ltée --- 1 779 768,24
-----	---	---

## - 3.5 -

oui	Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains en vue de la construction de chambres de transformateurs à divers endroits à l'intérieur du secteur nord d'Hydro-Québec; construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans l'emprise de l'avenue des Érables; construction de conduits souterrains dans l'emprise de l'avenue des Érables, modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de la rue Dandurand et de l'avenue de Lorimier. (940159134)	Transelec Inc. --- 1 535 623,63
-----	--	---------------------------------------

## - 3.6 -

oui	Travaux généraux pour des projets mineurs (construction ou modifications aux conduits souterrains) dans les limites de la ville. (940158357)	Legault & Touchette Inc. --- 2 117 015,76
-----	---	--

## - 3.7 -

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - groupe X (PRR 1994 - PTRIU). (940166664)	Pavage C.S.F. Inc. --- 730 127,50
-----	---	--

## - 3.8 -

oui	Réfection d'une chaussée rigide en flexible, avec base stabilisée, pose d'un revêtement bitumineux, et reconstruction de trottoirs et de bordures, là où requis, sur différentes rues de la ville (PER 1994 - contrat no 1). (940156069)	Les Pavages T.C.L. Inc. --- 92 700
-----	---	---

## - 3.9 -

oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf, sur différentes rues de la ville (contrat no 5 - PRR 1994 - PTRIU). (SP 8096) (940166033)	Construction Soter Inc. --- 1 882 321,50
-----	---	---

## - 3.10 -

oui	Construction d'un pavage, d'une bordure, de trottoirs, deux côtés, là où requis, et pose d'une surface d'usure, là où requis, sur la rue Chauveau. (42) (940161669)	Les Constructions Bercan Ltée --- 139 215
-----	--	--

## - 3.11 -

oui	Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf sur différentes rues de la ville (contrat no 6 - PRR 1994 - PTRIU). (940166561)	Constructions Désourdy Inc. --- 2 374 634,90
-----	---	---

## - 3.12 -

oui	Construction de pavage, de trottoirs et d'une bordure, côté sud, là où requis, sur la rue Dick-Irvin; pose d'une surface d'usure et construction des trottoirs sur la rue Frank-Selke; pose d'une surface d'usure et construction d'un trottoir, côté nord-ouest sur la rue Dick-Irvin; pavage dans la ruelle à l'ouest de la rue Dick-Irvin. (SP 8087) (37) (940167636)	Les Pavages T.C.L. Inc. --- 189 527,95
-----	--	---

## - 3.13 -

oui	Planage de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la ville (contrat no 3 - PRR 1994 - PTRIU). (940165865)	Sintra Inc. (Division Métropole) --- 1 285 850
-----	--	--

bl

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.10 -	
oui	Construction et aménagement du site d'entassement de neige Newman, au sud de la rue Saint-Patrick et à l'est de la rue Irwin. (SP 9408) (34) (940155396)	Mole Construction inc. --- 1 850 000
	- 4.11 -	
oui	Rénovation du système de chauffage de la partie nord-ouest du centre Pierre-Charbonneau. (42) (940135336)	En régie --- 378 225,39
	- 4.12 -	
oui	Réaménagement du parc Saint-Rémi. (36) (940153787)	Les Entreprises Percan inc. --- 176 410
	- 4.13 -	
oui	Travaux de réhabilitation des terrains situés dans le parc industriel l'Assomption, à l'ouest du boulevard l'Assomption et au sud de la rue Chauveau. (42) (940157868)	Sanexen Services Environnementaux Inc. --- 483 660
	- 4.14 -	
oui	Réfection des murs du canal de l'aqueduc, côté nord, entre les ponts Knox et Crawford. (940147768)	Dubé Cormier Construction Inc. --- 1 983 270
	- 4.15 -	
oui	Aménagement et éclairage de la Place de la paix. (38) (940166893)	Ricci et Fils Construction Inc. --- 1 338 600
	- 4.16 -	
oui	Signalisation au parc du Mont-Royal. (26) (940164804)	Summun Signalisations Inc. --- 152 510

## - 4.17 -

oui	Rénovation générale de la bibliothèque centrale. (38) (940147687)	Vinac Construction inc. ---
		3 193 000

## - 4.18 -

oui	Implantation d'un système de supervision centralisé pour le pompage et le brûlage du biogaz au Centre de tri et d'élimination des déchets. (940107391)	J.L. Le Saux (1991) ltée ---
		161 400

## - 4.19 -

oui	Réfection du bloc sportif de la polyvalente William Hingston (Centre de loisirs du Parc). (13) (940152988)	(vote de crédits) ---
		999 696,12

## - 4.20 -

oui	Remplacement des garde-corps du côté nord, correction au système de drainage du tablier et modernisation du système d'éclairage du pont de la Concorde. (37, 40) (940148084)	Construction Carbo Inc. ---
		669 300

## - 4.21 -

non	Aménagement et éclairage du parc-école Saint-Jean-de-la-Lande. (SP 6561) (26) (940164538)	Salvex inc. ---
		208 481

## - 4.22 -

non	Aménagement du parc-école Montcalm. (SP 6558) (26) (940166136)	Salvex inc. ---
		186 068

## - 4.23 -

oui	Aménagement et éclairage du parc-école Saint-Pierre-Apôtre. (SP 6562) (26) (940164608)	Les Constructions Alfano inc. ---
		232 800

- 4.24 -

oui	Aménagement du parc-école Saint-Ambroise. (SP 6559) (26) (940163979)	Les Entreprises Di Marco Limitée --- 239 155
-----	--	---

- 4.25 -

oui	Aménagement du parc-école Sainte- Bibiane/Rose-des-Vents. (940164284)	Les Entreprises Daniel Robert Inc. --- 247 006
-----	---	--

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

- 5.3 -

non	Emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Laurentien et au nord de la rue Pontgravé (servitude). (880067108)	Jean-Luc et Pierre-André Lebeau --- 6 230
-----	--	---

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

- 7.5 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la rue Plessis située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est, à Montréal.  
(38) (940122518)

- 7.6 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède gratuitement à Les Immeubles des brasseries Molson limitée, à des fins d'assemblage, un emplacement situé au sud-ouest de la rue Notre-Dame Est, entre les rues Panet et Alexandre-DeSève.  
(38) (940081813)

- 7.7 -

a) Étude et adoption des projets de règlement suivants :

- Règlement sur le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal;
- Règlement établissant un régime de prestations surcomplémentaires de retraite pour les cadres de la Ville de Montréal;
- Règlement ratifiant les conventions d'adhésion au programme de prestations supplémentaires des cadres de direction de la Ville de Montréal.



- b) Protocole d'entente entre la Ville et la Commission du régime de retraite des cadres relatif à la protection des employés cadres en cas d'invalidité longue durée;

et autorisation du versement des sommes requises à ces fins.  
(940150276)

- 7.8 -

- a) Étude et adoption des projets de règlement suivants :

- Règlement sur le Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal;
- Règlement établissant un régime de prestations surcomplémentaires de retraite pour les contremaîtres de la Ville de Montréal.

- b) Autorisation du versement des sommes requises à ces fins.  
(940150302)

- 7.9 -

- a) Étude et adoption des projets de règlement suivants :

- Règlement sur le Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal;
- Règlement établissant un régime de prestations surcomplémentaires de retraite pour les fonctionnaires de la Ville de Montréal;

- b) Autorisation du versement des sommes requises à ces fins.  
(940150324)

- 7.10 -

Étude et adoption du projet de règlement intitulé "Règlement sur le régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal".  
(940150335)

- 8 -

### MODIFICATION ET ABROGATION DE RÉSOLUTIONS

- 8.3 -

Modification de la résolution CO94 00950 en date du 17 mai 1994 relative à l'octroi d'un contrat pour l'enlèvement et le transport des déchets, sur le site du Parc des Iles, pour la période 1994-1997, afin de modifier le paragraphe 6 concernant les dépôts faits par les soumissionnaires.  
(940149643)

- 8.4 -

Modification de la résolution CO94 00951 en date du 17 mai 1994 relative à l'octroi d'un contrat pour l'enlèvement et le transport des déchets sur le site du Parc des Iles, pour la période 1994-1996, afin de modifier les paragraphes 5 et 6 concernant les dépôts faits par les soumissionnaires.  
(940149562)

hl

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.8 -

Règlement sur la construction par Hervé Pomerleau inc., et l'occupation par la Ville de Montréal de la bibliothèque Rivière-des-Prairies, sur un emplacement situé à l'angle nord-est des boulevards Rodolphe-Forget et Perras.

(48) (930179669)

- 10.9 -

Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.

(31) (930406934)

- 10.10 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, d'un agrandissement au bâtiment situé au 8205, rue Fonteneau.

(45) (930249119)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.4 -

Règlement sur la prévention des incendies.

(910034513)

- 11.5 -

Règlement prévoyant certaines mesures relatives à la prévention des incendies et à la sécurité publique.

(940089422)

- 11.6 -

Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Repentigny concernant l'entretien du pont Le Gardeur jusqu'à la 100<sup>e</sup> Rue située sur le territoire de la Ville de Montréal.

(930325471)

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.14 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de L'Impériale, compagnie d'assurance-vie, pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 1994, aux fins d'un centre Travail-Québec, un local situé au 3<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 1260, rue Sainte-Catherine Est, moyennant un loyer annuel de 148 435,92 \$.

(38) (940073470)

*RL*

- 13.15 -

Projet de convention par lequel la Société d'habitation du Québec, la Ville et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de reconduire le programme de supplément au loyer privé de l'année 1988 pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1993.

(940114142)

- 13.16 -

Projet de convention par lequel la Société d'habitation du Québec, la Ville et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de reconduire le programme de supplément au loyer privé de l'année 1989, pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1994.

(940114153)

- 13.17 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue au Festival international de jazz de Montréal Inc., pour la période du 13 juin au 22 juillet 1994, un terrain situé entre les rues de Bleury et Jeanne-Mance, au sud du boulevard de Maisonneuve, moyennant un loyer de 500 \$.

(38) (940150014)

- 13.18 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-ouest de la rue Workman et au sud-ouest de la rue Rose-de-Lima, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 214 000 \$.

(930179360)

- 13.19 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement ayant front sur le boulevard René-Lévesque Est, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 216 000 \$.

(930379487)

- 13.20 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-ouest de la rue Marquette et au sud-est du boulevard Crémazie, et cède à la société la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants, moyennant la somme de 430 000 \$.

(930233525)

- 13.21 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue à Les Francofolies de Montréal Inc. pour la période du 23 juillet au 16 août 1994, un terrain situé entre les rues de Bleury et Jeanne-Mance, au sud du boulevard de Maisonneuve, moyennant un loyer de 500 \$.

(38) (940150025)

- 13.22 -

Projet d'acte par lequel la Ville accorde à 167790 Canada inc. un délai additionnel pour commencer et terminer les travaux de construction sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Garnier et Tillemont, et réduit le prix de vente en fonction des coûts engagés par la compagnie pour sa décontamination.

(930297457)

- 13.23 -

Projet de modification au protocole d'entente entre la Ville et Le Centre de la montagne Inc. pour le prolonger jusqu'au 31 décembre 1994; versement d'une contribution de 43 869 \$ et virement de crédits à cette fin.

(940156391)

- 13.24 -

Projet de protocole d'entente entre la Ville et la Fondation Maurice Richard Inc. relativement à la rénovation de l'aréna Maurice-Richard.

(940055018)

- 13.25 -

Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et la Ville relatif à une aide financière de 4 800 000 \$ provenant du gouvernement du Canada pour la réalisation d'un projet de développement majeur au Jardin botanique.

(940116681)

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

## FOURNISSEUR

## OBJET

- 14.4 -

Santra Inc.  
(930418986)

Évaluations psychiatriques et physiques sommaires des prévenus (addenda à la convention).

- 14.5 -

Progestic, conseillers en gestion et en informatique inc.  
(940148947)

Réalisation des spécifications, de la programmation et des essais relatifs au système budgétaire automatisé.

- 14.6 -

Les consultants Geniplus Inc.  
(940149953)

Inspection, études préliminaires, plans et devis et surveillance des travaux de réfection à diverses structures; vote de crédits à cet effet.

- 14.7 -

Calculatec Inc.  
(940150003)

Inspection, études préliminaires, plans et devis et surveillance des travaux de réfection à diverses structures; vote de crédits à cet effet.

- 14.8 -

Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés Inc. et La Société d'experts-conseils Pellemon Inc.  
(940157237)

Études préliminaires, plans, devis et surveillance des travaux pour la construction du pont Wellington (dépenses additionnelles).

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE
	---
	PRIX / \$
- 15.7 -	
Système informatique pour fins d'inventaire des immeubles. (940095201)	--- 86 489,37 (virement de crédits au programme triennal d'immobilisations 1994-96).

- 15.8 -	
Tuyaux de conduite d'eau principale pour le projet de réaménagement du boulevard Henri- Bourassa entre le boulevard Rodolphe-Forget et le boulevard Saint-Jean-Baptiste. (47, 48) (940167016)	Hyprescon inc. --- 3 948 481,22

- 15.9 -	
Location de souffleuses de haute puissance. (dépense additionnelle). (940153097)	Environnement Routier NRJ Inc. --- 282 114,24

- 15.10 -	
a) Photocopieurs	147 297,40 (achat) 1 330 143,04 (contrats d'entretien)
b) Photocopieurs - location et entretien (940109070)	Minolta 392 588,45 Kodak 260 806,09

- 18 -

DIVERS

- 18.18 -	
Contribution financière de 2 000 \$ à la Corporation de développement de l'est de Montréal (CDEST) pour la réalisation du plan d'affaires SOS-VELO visant la création d'une entreprise d'insertion s'adressant à des jeunes de 18 à 30 ans. (940164295)	

- 18.19 -

Contribution financière de 50 000 \$ au Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean et protocole d'entente à cet effet. (940111859)	
--	--

- 18.20 -

Contribution financière maximale de 12 200 \$ à Les deux mondes, compagnie de théâtre, pour la réalisation des études techniques et architecturales de faisabilité concernant l'achat d'un immeuble et la relocalisation de ses activités, et protocole d'entente à cet effet. (940142800)

- 18.21 -

Contribution financière maximale de 15 000 \$ à La Compagnie AGEEV-Dubois Inc. (Théâtre Biscuit) pour l'organisation d'une campagne de souscription pour la relocalisation de sa salle de théâtre dans le Vieux-Montréal, et protocole d'entente à cet effet. (940132560)

- 18.22 -

Soutien financier totalisant 202 500 \$ aux 20 organismes culturels suivants, dans le cadre du programme de soutien à la mise en marché :

• Théâtre Associés (T.A.I.)	15 000 \$
• Théâtre de l'esquisse / Théâtre de la Source / Tango libre	9 000 \$
• A.C.R.E.Q. (Association pour la création et la recherche électroacoustique au Québec)	8 000 \$
• I Musici de Montréal	10 000 \$
• Théâtre Petit-à-Petit / Espace Go	10 000 \$
• Tangente	15 000 \$
• Théâtre La Chapelle	10 000 \$
• Productions Bull Dog	10 000 \$
• Productions du Singe Bleu	5 000 \$
• Productions Gamago	10 000 \$
• Théâtre de Quat'Sous	5 000 \$
• Studio de musique ancienne de Montréal	10 000 \$
• Productions Traquen'art	9 000 \$
• Fleming Direction d'artistes	2 500 \$
• Théâtre Centaur	10 000 \$
• Théâtre du Nouveau Monde	9 000 \$
• Association des galeries d'art contemporain de Montréal (AGACM)	15 000 \$
• Galerie Vox/Vox Populi	15 000 \$
• Musée David M. Stewart	15 000 \$
• Centre Saidye Bronfman	10 000 \$

(940117479)

- 18.23 -

Protocole d'entente entre la Ville et Les Francfolies de Montréal Inc. impliquant le soutien technique de la Ville au volet d'animation musicale gratuite. (940138249)

- 18.24 -

Protocole d'entente entre la Ville et Le Festival international de jazz de Montréal Inc. impliquant le soutien technique de la Ville au volet d'animation musicale gratuite. (940132135)

- 18.25 -

Prolongation du délai accordé à La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal pour céder un ou des terrains en échange d'un terrain situé au nord-est de la 65<sup>e</sup> Avenue et au nord-ouest du boulevard Perras qui lui avait été cédé le 13 juillet 1993 aux fins de la construction de l'école de Rivière-des-Prairies.

(48) (940125085)

- 18.26 -

Aide financière de 10 000 \$ aux organismes "Vivre Saint-Michel en santé" et "Mercier-est Quartier en santé".  
(940158999)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS**  
**DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

Approbation des programmes d'activités 1994 de la Commission de la culture,  
des loisirs et du développement communautaire et de la  
Commission de l'administration et de la qualité des services.  
(940155444)

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- a) Rapport du Comité exécutif suite au rapport du Bureau de consultation de Montréal concernant le projet de redéveloppement résidentiel de l'ensemble Benny Farm.  
(940159477)
- b) Rapport préliminaire du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de la culture, des loisirs et du développement communautaire sur la consultation publique relative à l'énoncé d'orientation en développement communautaire.  
(940142822)
- c) Rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'aménagement et de l'habitation sur les principes directeurs en matière de stationnement.  
(910356004)
- d) Rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'environnement et des travaux publics concernant l'étude publique du sommaire des réalisations de la Ville en matière de gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables.  
(940080586)

- 19.3 -

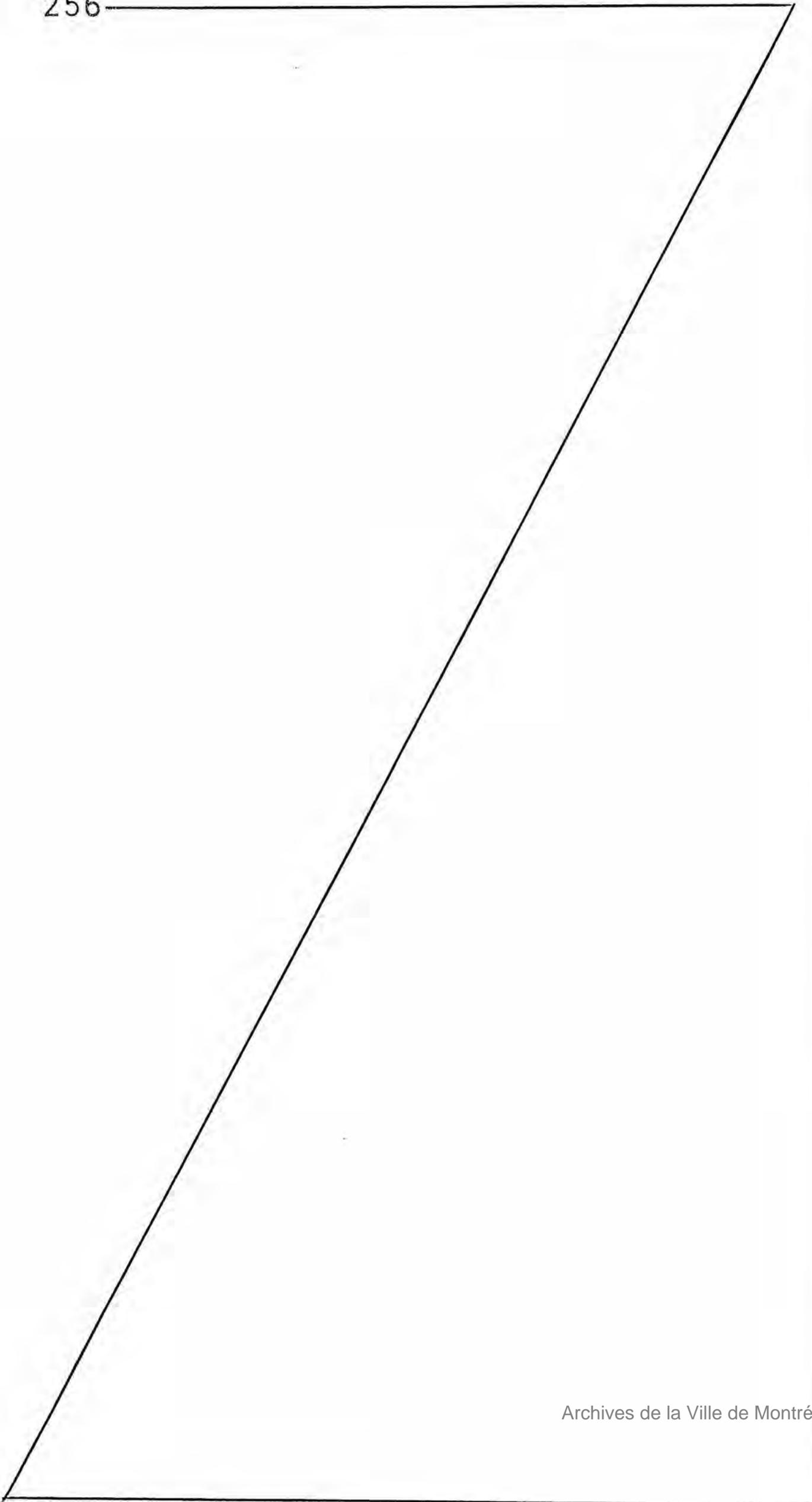
Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

Mandat à la Commission de l'aménagement et de l'habitation de procéder à une consultation publique relativement au projet de Règlement établissant un Code du logement.  
(940148073)

Archives de la Ville de Montréal

Le greffier,

*Rien Roberge*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 20 juin 1994

Séance tenue le LUNDI, 20 juin 1994, à 19 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Biello, Lavallée, Brunelle, Daigle, L'Heureux, Lachapelle, Lantier,  
Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Blanc,  
Boudreau, Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele,  
Capparelli, Sévigny, Godley, Boskey, Rotrand, Bianco, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Dra-  
peau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daviau, Forget, Lemay,  
Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Cardinal, McKay, Caron-Gagnon,  
Auf der Maur, Prescott et Benoit arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Perreault et André.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les  
noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom  
apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces  
deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Guy Croteau	M. Brunelle	Problèmes d'arbres.
Mme Joan Hopkins	M. Doré	Aménagement d'un terrain de soccer - pose d'une clôture - dépôt d'un docu- ment.
Mme Carole Salgado	M. Doré	Aménagement du Parc Loyola - terrain de soccer.
M. Luc Goulet	M. McKay	Bâtiment vacant au 8729, rue Tellier.
M. Pierre St-Amant	M. Lavallée	Interdiction aux motocy- clistes de circuler sur la rue Camillien-Houde.
M. David Ptolemy	M. Lavallée	Stationnement prévu pour les motocyclettes sur la rue Berri.

M. Pierre Bouchard	M. Lavallée	Interdiction aux motocyclistes de circuler sur les rues résidentielles.
M. Meterr Mann	M. Doré	Heures d'utilisation des parcomètres.
Mme Francine Bérubé	M. Doré	Écran acoustique sur le pont Papineau-Leblanc - dépôt d'une pétition.
M. Joseph Sentenne	M. Doré	Sécurité - abolition de la surtaxe.
M. Georges Roman	Mme Cousineau	Taxes d'améliorations locales sur la 28 <sup>e</sup> Avenue.
M. Stephano Contrino	Mme Cousineau	Même sujet que ci-dessus.
Mme Lyne Robichaud	M. Gardiner	Ateliers d'artistes.
Mme Risa Roumel	M. Lavallée	Clinique de stérilisation des animaux.
M. Pierre Aubry	M. Doré	Arrangement pour paiement de taxes.
M. Sylvain Beaulieu	M. Doré	Règlement d'urbanisme - délai d'étude au CA.
M. Claude Dagneau	M. Doré	Code du logement - dépôt d'une pétition.
M. François Gagné	M. Doré	Tranquilité du secteur.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	Projet de loi 26 - modifications à la fiscalité municipale.
M. Rotrand	Mme Daviau	Dinosaurium - coûts assumés par la Ville - avenir du site de la Ronde.
M. Benoit	Mme Cousineau	Dossiers de la Corporation des Fêtes du 350 <sup>e</sup> .

M. Goyer	M. Gardiner	Inspections non effectuées dans un arrondissement.
M. Compierchio	M. Brunelle	Terre contaminée - tallus coin Papineau et Crémazie - site du CTED.
Mme Godley	Mme Cousineau	Consultation publique - colloque du BCM.
M. Gagnier	M. Gardiner	Tournoi de golf de la SHDM - sollicitation auprès des fournisseurs.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Sévigny

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les cinq autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Boskey	M. Gagnier	Position de Vision Montréal sur la nouvelle taxe municipale - droits des homosexuels.
M. Prescott	Mme Cousineau	Négociations avec les cols bleus.
M. Sévigny	M. Brunelle	Récupération des matières recyclables.
M. Capparelli	Mme Cousineau	Lieu de résidence des employé(e)s de la Ville.
M. Charbonneau	Mme Cousineau	Aéroglesseurs au service de prévention des incendies.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

La conseillère Cousineau dépose les documents suivants:

- Rapport annuel 1993 de la Ville de Montréal;
- Bilan annuel du plan d'urbanisme 1993;
- Rapport annuel de 1993 du Bureau de consultation de Montréal (BCM);

- Copies des résolutions du Comité exécutif, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant la période du 27 avril 1994 au 25 mai 1994.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants :

- Réponses aux questions écrites du conseiller Boskey concernant les avis de courtoisie (avertissements) délivrés par les agents de stationnement de la Ville de Montréal (940162206).
- Réponse à une question d'un citoyen, M. Étienne Morin, au sujet de l'immeuble situé au 10350, rue Lajeunesse (940135691)

**La conseillère Daviau** dépose le document suivant :

- Réponse à la question écrite du conseiller Charbonneau concernant les aspects de la sécurité nautique assurée par le SPIM (940173138).

**Le conseiller Lavallée** dépose le document suivant :

- Réponses aux questions écrites du conseiller Rotrand concernant les limites de vitesse dans les rues résidentielles (940172362).

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Rotrand** dépose une pétition signée par 53 citoyens et citoyennes demandant que la Ville de Montréal installe deux panneaux ARRET sur la rue Lacombe, coin Trans-Island et Mountain Sights.

**Le conseiller Prescott** dépose une pétition signée par 714 personnes demandant que les deux terrains de jeux du parc Jeanne-Mance soient modernisés tout en étant sécuritaires pour les enfants.

-----

CO94 01195

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification des procès-verbaux des assemblées précédentes.

Il est                    Proposé par le conseiller Gardiner  
                               Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et de ratifier les procès-verbaux des assemblées tenues les 16 mai et 7 juin 1994.

PL

Un débat s'engage.

Le conseiller Rotrand précise que l'intervention du conseiller Forcillo, relatée au procès-verbal de l'assemblée du conseil du 16 mai 1994, était aussi à l'effet d'informer que ce dernier agirait à titre de chef de l'opposition officielle.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée, avec cette précision au procès-verbal du 16 mai dernier.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 2 et 3 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01196 à CO94 01204

Articles 4.1 à 4.9

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.9 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01196 à CO94 01204)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 4.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01205

Article 5.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01205)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01206

Article 5.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

pl

(Pour rapport, voir dossier CO94 01206)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier et Zajdel inscrivent leur dissidence sur cet article de l'ordre du jour.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 6 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01207

Article 7.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01207)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01208

Article 7.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01208)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01209

Article 7.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01209)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01210

Article 7.4 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01210)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01211

Article 8.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01211)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01212

Article 8.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01212)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01213 à CO94 01229

Articles 9.1 à 9.17

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.17 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
CO94 01213 à CO94 01229)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 9.8 et 9.13 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De retourner au Comité exécutif le dossier correspondant à l'article 9.13 de l'ordre du jour.

Le conseiller Gardiner dépose un document.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif adoptée.

Un débat s'engage sur les articles 9.12, 9.9 et 9.11 de l'ordre du jour.

Le conseiller Forcillo s'abstient de voter sur le projet de règlement faisant l'objet de l'article 9.7 de l'ordre du jour, invoquant l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), relatif à un possible conflit d'intérêt.

La Présidente de l'assemblée déclare adoptée la motion d'adoption des articles 9.1 à 9.12 et 9.14 à 9.17 de l'ordre du jour.

Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 9.12 de l'ordre du jour.

-----

À 22 h 00, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 21 juin 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Jean-Marc*

*Judith Beaudet*

*Leon Raberge*

Archives de la LE GREFFIER

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 20 juin 1994

---

Séance tenue le MARDI, 21 juin 1994, à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

**SONT PRÉSENTS-ES:** Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Lavallée, Brunelle, Forget, L'Heureux, Simard, Leslie, Limonchik, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Charest, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Benoit, Legault, André et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Daviau, Biello, Daigle, Perreault, Lemay, Georgoulis, Lachapelle, Barbeau, Bordeleau, Cardinal, Blanc, Prigent, Zajdel, Bianco et Auf der Maur arrivent au cours de l'assemblée.

**SONT ABSENTS-ES:** La conseillère Martin et le conseiller Prescott.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Robert Castonguay	M. Doré	Régime de retraite des pompiers - dépôt d'un document.
M. Robert Silverman	M. Doré	Pistes cyclables.

Aucune autre personne ne s'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Goyer	Mme Cousineau	Dossier Stationnement Montréal - absence de documents - processus de consultation.
M. Boskey	M. Lavallée	Fluoration de l'eau.
Mme Godley	M. Biello	Prêt de cassettes dans les bibliothèques.
M. Forcillo	Mme Cousineau	Transfert de l'activité du stationnement tarifé.
M. Rotrand	M. Lavallée	Ruelle Earnscliffe - cession de terrains aux riverains.

À l'expiration du délai imparti en vertu du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Boskey  
Appuyé par le conseiller Forcillo

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les quatre autres membres du Conseil inscrits.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Boskey et Forcillo, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

**VOTENT**

**POUR :** Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Benoit, Legault et Compierchio (16).

**VOTENT**

**CONTRE :** Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Perreault, Lemay, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Boudreau et McKay (27).

Le Président de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

Un débat s'engage.

Il est Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les deux autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. De Michele

M. Doré

Hôpital à Rivière-des-Prairies - Centre Marc-Aurèle Fortin - négociations avec le gouvernement.

M. Gagnier

Mme Daviau

Avis transmis par le service de prévention des incendies - utilisation des foyers.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement les articles 19.2 a), 10.9 et 7.7 à 7.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il appelle l'article 19.2 a) de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Le conseiller Gardiner dépose le rapport du Comité exécutif suite au rapport du Bureau de consultation de Montréal concernant le projet de redéveloppement résidentiel de l'ensemble Benny Farm.

Un débat s'engage.

-----  
CO94 01230

Article 10.9 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01230)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01231 à CO94 01234  
Articles 7.7 à 7.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement et les rapports correspondant aux articles 7.7 à 7.10 de l'ordre du jour.

ll

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 15 h 30, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ces articles de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le Président de l'assemblée désigne la conseillère Boisvert pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, M<sup>e</sup> Verdon, Messieurs Reid, Provencher et Duclos entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 16 h 50, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

La présidente déclare cette motion adoptée.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Boisvert, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au Président de l'assemblée et l'informe de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Le Conseil reprend sa séance.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De modifier le projet de règlement sur le Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal, inscrit à l'article 7.9 a) de l'ordre du jour:

- 1) en y ajoutant à l'article 1, le paragraphe 3 suivant :

"3° lorsqu'il n'y a pas eu partage des droits accumulés par le participant au titre du régime à la suite de la dissolution du mariage, de la séparation de corps ou de la cessation de la vie maritale survenant après la retraite, est le conjoint que le participant a reconnu par écrit comme tel malgré la dissolution, la séparation ou la cessation de la vie maritale;"

- 2) en remplaçant à l'article 113 les mots "participant en fonction le 1<sup>er</sup> mai 1983" par les mots "fonctionnaire ayant un statut permanent le 1<sup>er</sup> janvier 1992".

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption des projets de règlement correspondant aux articles 7.7 a), 7.8 a), 7.9 a) tel que modifié, et 7.10 de l'ordre du jour, ainsi que des rapports correspondant aux articles 7.7 b), 7.8 b) et 7.9 b) de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

*lh*

CO94 01235 à CO94 01241  
Articles 10.1 à 10.7

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.7 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 01235 à CO94 01241)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01242 à CO94 01244  
Articles 11.1 à 11.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 11.1 à 11.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 01242 à CO94 01244)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption des projets de règlement correspondant aux articles 11.1 à 11.3 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01245

Article 12.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01245)

*bl*

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01246 à CO94 01258  
Articles 13.1 à 13.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01246 à CO94 01258)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Goyer, Legault, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 13.13 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01259 à CO94 01261  
Articles 14.1 à 14.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01259 à CO94 01261)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

À 17 h 05, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

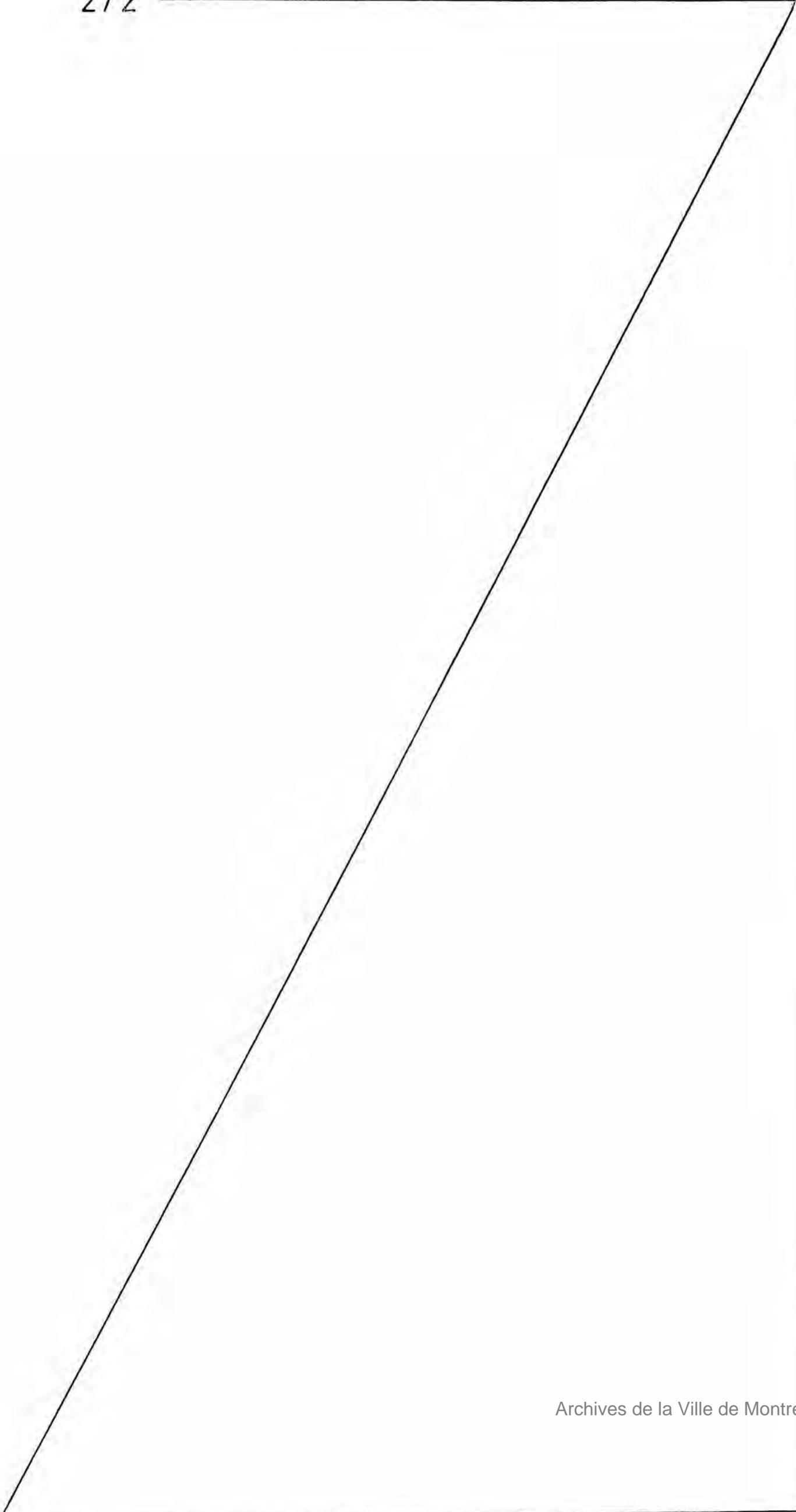
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Karl Wu*

*Judith Beebech*  
LE GREFFIER,  
*Hein Haberage*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 20 juin 1994

---

Séance tenue le MARDI, 21 juin 1994, à 19 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

**SONT PRÉSENTS-ES:** Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Brunelle, Forget, Daigle, Lemay, Simard, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Prescott, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Lavallée, Berthelet, L'Heureux, Leslie, Limonchik, Boisvert, Bordeleau, Prigent, Bianco et Benoit arrivent au cours de l'assemblée.

**SONT ABSENTS-ES:** Les conseillers-ère Perreault, Martin, Georgoulis, Auf der Maur et André.

---

Le maire, en l'absence du président de l'assemblée, déclare la séance ouverte.

Il est           Proposé par le maire Doré  
                  Appuyé par le conseiller Gardiner

De nommer la conseillère Lantier pour remplacer le président de l'assemblée.

Le maire déclare cette motion adoptée.

La conseillère Lantier remplace le maire au fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 12.1 de l'ordre du jour.

**CO94 01245**

**Article 12.1** La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01245)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau et De Michele inscrivent leur dissidence.

-----

CO94 01262 à CO94 01267  
Articles 15.1 à 15.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.6 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01262 à CO94 01267)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 15.1 et 15.2 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01268

Article 16.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01268)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 17 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01269 à CO94 01276  
Articles 18.1 à 18.4 et 18.6 à 18.9

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.4 et 18.6 à 18.9 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01269 à CO94 01276)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.2, 18.3, 18.8 et 18.7 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 18.2 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01277

Article 18.5 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif au renouvellement du bail par lequel la Ville loue à Carrefour communautaire Villeray Inc., la bâtisse portant le numéro 660, rue Villeray, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1994, aux mêmes conditions sauf quant au loyer annuel qui est porté à 975 \$.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01278

Article 18.10 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le maire Doré

De nommer la conseillère Ghislaine Boisvert à titre de mairesse suppléante pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 1994.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Le conseiller Berthelet reprend le fauteuil de Président de l'assemblée.

-----

CO94 01279 à CO94 01285

Articles 18.11 à 18.17

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.11 à 18.17 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

bl

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01279 à CO94 01285)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.12, 18.15, 18.17, 18.16 et 18.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

La conseillère Godley et les conseillers Goyer, Boskey, Rotrand et Sévigny inscrivent leur dissidence sur l'article 18.15 de l'ordre du jour.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Le conseiller Durivage, président de la Commission de l'administration et de la qualité des services, dépose le rapport de cette commission intitulé "Étude publique du Rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1993".

Un débat s'engage.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 01286

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif aux travaux de construction d'une conduite d'eau et de bornes-fontaines dans le boulevard Montréal-Est.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

DL

CO94 01287

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01287)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01288 à CO94 01300Articles 3.1 à 3.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01288 à CO94 01300)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 3.1 à 3.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01301 à CO94 01316Articles 4.10 à 4.25

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.10 à 4.25 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01301 à CO94 01316)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

*pl*

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 4.15 et 4.18 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01317

Article 5.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01317)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01318

Article 7.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement  
 voir dossier CO94 01318)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01319

Article 7.6 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01319)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01320

Article 8.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01320)

*lh*

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01321

Article 8.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01321)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01322 et CO94 01323

Articles 10.8 et 10.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.8 et 10.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 01322 et CO94 01323)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01324

Article 11.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 01324)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01325

Article 11.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01325)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01326

Article 11.6 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour, relatif au Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Repentigny concernant l'entretien du pont Le Gardeur jusqu'à la 100<sup>e</sup> Rue située sur le territoire de la Ville de Montréal.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01327 à CO94 01338

Articles 13.14 à 13.25

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.14 à 13.25 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01327 à CO94 01338)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.23 et 13.17 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01339 à CO94 01343

Articles 14.4 à 14.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.4 à 14.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01339 à CO94 01343)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 14.4, 14.6 et 14.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence sur l'article 14.4 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01344 à CO94 01347

Articles 15.7 à 15.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.7 à 15.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01344 à CO94 01347)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

*ll*

CO94 01348 à CO94 01356Articles 18.18 à 18.26

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.18 à 18.26 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01348 à CO94 01356)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01357

Article 19.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil". Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01357)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

La conseillère Blanc, présidente de la Commission de la culture, des loisirs et du développement communautaire, dépose le rapport de cette commission intitulé "Bilan d'activités 1993 et Programme d'activités 1994".

Un débat s'engage.

Le conseiller Durivage, président de la Commission de l'administration et de la qualité des services, dépose le rapport de cette commission intitulé "Bilan d'activités 1993 et Programme d'activités 1994".

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Article 19.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Le conseiller Gardiner dépose les rapports suivants:

- 19.2 b) Rapport préliminaire du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de la culture, des loisirs et du développement communautaire sur la consultation publique relative à l'énoncé d'orientation en développement communautaire.
- 19.2 c) Rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'aménagement et de l'habitation sur les principes directeurs en matière de stationnement.
- 19.2 d) Rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'environnement et des travaux publics concernant l'étude publique du sommaire des réalisations de la Ville en matière de gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables.

Un débat s'engage sur le rapport faisant l'objet de l'article 19.2 b) de l'ordre du jour.

-----

CO94 01358

Article 19.3 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil". Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 01358)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01359

Articles 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 14 729 474,82 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De modifier ce projet de règlement en retirant le point 2.1 de son annexe "A", réduisant le montant de l'emprunt à 14 573 736,95 \$, et en remplaçant en conséquence, dans le titre et à l'article 1, le montant de 14 729 474,82 \$ par celui de 14 573 736,95 \$.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement, tel que modifié.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01360

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 15 330 841,11 \$ pour financer les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01361

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 7 858 256 \$ pour la construction de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 22 h 25, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

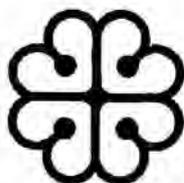
LE MAIRE,

*Kau*

*Judith Bouchard*

LE GREFFIER,

*Leon Raberge*



**ASSEMBLÉE SPÉCIALE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE JEUDI 23 JUIN 1994**

**À 14 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 20 juin 1994.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le jeudi 23 juin 1994, à 14 h, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

el

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 20 juin 1994.

- CHAPITRE 2 -

AUCUN DOSSIER

AP

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 3.1 -	
oui	Programme de réfection routière à être confiée aux régions du service des travaux publics. (940164790)	--- 3 654 275 (vote de crédits)

**- CHAPITRES 4 À 6 -**

AUCUN DOSSIER

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Étude et adoption du projet de règlement autorisant la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et les villes d'Anjou, de Montréal-Est et de Montréal-Nord, concernant le réaménagement de la partie du boulevard Henri-Bourassa située entre l'autoroute 40, à l'est, et le boulevard Langelier, à l'ouest.  
(940168022)

- 7.2 -

Nomination du conseiller André Lavallée à titre de représentant de la Ville au comité intermunicipal constitué aux termes de cette entente.  
(940168022)

- 7.3 -

a) Projet d'accord de développement entre la Ville, Canapen (Carré Victoria) Inc. et 158517 Canada Inc. relatif au développement d'un emplacement délimité par l'avenue Viger, les rues University et Saint-Antoine et le square Victoria et comprenant notamment l'immeuble de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI);

b) Projet de modification de l'entente tripartite de développement conclue entre la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec, Canapen (Carré Victoria) Inc. et 158517 Canada Inc. relativement à la cession de terrains situés dans ce secteur.  
(26) (930320649)

*HL*

- 7.4 -

Étude et adoption d'un projet de règlement sur la fermeture de parties de rues et de parties de la voie de raccordement situées dans le quadrilatère formé de l'avenue Viger, les rues University et Saint-Antoine, et le Square Victoria.  
(26) (940173747)

- 7.5 -

Projet d'acte par lequel la Ville vend à Les Placements Canamall limitée et à 174068 Canada inc. des terrains situés au coin sud-est de l'avenue Viger et de la rue University, et au nord de la rue Saint-Antoine, entre la rue University et le square Victoria, et des parties de l'ancienne rue Busby, pour la somme de 1 \$.  
(26) (940172786)

**- CHAPITRES 8 ET 9 -**

AUCUN DOSSIER

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal.  
(940136984)

**- CHAPITRES 11 ET 12 -**

AUCUN DOSSIER

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.1 -

a) Projet d'acte par lequel la Régie des installations olympiques cède gratuitement à la Ville l'immeuble connu comme étant le Biodôme, situé au 4777, avenue Pierre-de-Coubertin.

b) Projet de protocole d'entente relatif à la signature d'une entente à intervenir entre la Ville, la Société des musées de sciences naturelles et la Régie des installations olympiques pour la mise en opération d'un système de transport par navette.  
(930357759)

- 13.2 -

Projet de convention entre le ministre des Ressources naturelles du Québec et la Ville portant sur les modalités d'octroi de subventions relatives au projet d'optimisation de parcours d'épandage de fondants et d'abrasifs, et de chargement de la neige.  
(940157651)

- 13.3 -

a) Projet d'acte par lequel Stationnement de Montréal (CCMM) Inc. cède à la Société en commandite Stationnement de Montréal tous ses droits lui résultant de l'entente signée avec la Ville relative à l'utilisation et à l'exploitation des emplacements de stationnement tarifé (CO94 00540), la Ville intervenant pour consentir à cette cession.

b) Projet de convention intérimaire par laquelle la Ville confie à la Société en commandite Stationnement de Montréal l'exploitation du stationnement tarifé durant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1994, et autorisation d'une dépense de 800 000 \$ à cette fin.

c) Projet de convention par laquelle la Ville loue à la Société en commandite Stationnement de Montréal les services de ses employés syndiqués et cadres, actuellement affectés au "fonds de stationnement " ou dont la rémunération est assumée par ce fonds.

d) Projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société en commandite Stationnement de Montréal 22 terrains de stationnement ainsi que des actifs mobiliers liés à l'exploitation du stationnement tarifé, aux prix de 11 737 100 \$ et 4 949 238 \$, respectivement.

e) Projet d'acte par lequel la Ville loue à la Société en commandite Stationnement de Montréal :

- pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 la bâtisse située au 3444 boulevard St-Joseph et 10 espaces de stationnement situés à l'extérieur de cette bâtisse;
  - pour un terme de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995 une partie de la bâtisse située au 200, rue de Bellechasse;
- en considération d'un loyer mensuel de 8 808,34 \$.

f) Projet d'acte par lequel la Ville loue à la Société en commandite Stationnement de Montréal 45 terrains de stationnement, pour une période de 30 ans à compter du 31 janvier 1995, avec option de renouvellement de 10 ans.

g) Autorisation de garantir jusqu'à concurrence d'un montant de 40 000 000 \$, la dette contractée par la Société en commandite Stationnement de Montréal auprès de tiers prêteurs, pour l'acquisition des actifs et des droits reliés à l'activité du stationnement tarifé.

h) Acceptation d'une débenture d'une valeur de 19 886 338 \$ émise par la Société en commandite Stationnement de Montréal, en considération du solde du prix pour l'achat des actifs reliés à l'activité du stationnement tarifé.  
(940172904)

HP

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR	OBJET
	- 14.1 -
Plani-Cité Inc. (940160402)	Préparation des plans et devis et surveillance des travaux d'aménagement paysager aux abords du site du CTED; dépense supplémentaire et vote de crédits à cette fin.
	- 14.2 -
Société Cardinal et Hardy, architectes. (940112533)	Préparation des documents nécessaires aux travaux d'aménagement du Parc de la Stelco et surveillance des travaux; vote de crédits à cette fin.
	- 14.3 -
Les consultants Sogeam Inc. (940112522)	Préparation des documents nécessaires aux travaux d'engazonnement des parcs Sainte-Marthe, Pierre-Maguet, Rufus-Rockhead et Frank-Selke; vote de crédits à cette fin.
	- 14.4 -
Piuze et Associés Consultants Inc. (940112485)	Préparation des plans et devis, et surveillance des travaux relatifs au projet de réaménagement du parc Maria-Goretti; vote de crédits à cette fin.
	- 14.5 -
Société d'ingénierie Cartier Ltée (940124301)	Surveillance des travaux de réhabilitation des sols du parc de l'Assomption (phase finale); vote de crédits à cette fin.
	- 14.6 -
Schème Consultants Inc. (940136766)	Préparation des plans et devis et surveillance des travaux relatifs au projet de réaménagement du parc Saint-Marcel; vote de crédits à cette fin.
	- 14.7 -
Le Consortium Tredec-Géniplus (940161016)	Réalisation du programme d'inspection 1994 des structures routières.

- CHAPITRES 15 À 17 -

AUCUN DOSSIER

- 18 -

DIVERS

- 18.1 -

Projets de protocole d'entente entre la Ville et les organismes suivants visant la réalisation des activités contenues au Programme Jeunesse 2000, du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1996, et paiement à ces organismes des frais d'opération des programmes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1994 :

• Service de loisirs Saints-Martyrs Canadiens de Montréal	27 435 \$
• Loisirs de l'Acadie de Montréal	27 435 \$
• Les Loisirs Jeunesse d'Ahuntsic	27 435 \$
• Service des loisirs Sainte-Lucie	26 792 \$
• La Maison des jeunes par la grand'porte	26 792 \$
• Service des loisirs Saint-Damase de la Cité de Saint-Michel	26 792 \$
• Créations etc.	34 740 \$
• Centre communautaire Jeunesse unie de Parc Extension	24 102,50 \$
• La Piaule, local des jeunes	28 455 \$
• Carrefour communautaire de Rosemont, L'Entre-gens Inc.	28 457,50 \$
• Service des loisirs Saint-Esprit de Rosemont	28 459,50
• Centre communautaire et sportif N.D.A. de Montréal Inc.	28 380 \$
• L'Antre Jeunes de Mercier-Est	28 750 \$
• La Maison des jeunes, Magi de Mercier-Ouest Inc.	28 750 \$
• Centre récréatif Poupart Inc.	28 380 \$
• Association sportive et communautaire du Centre-Sud Inc.	28 409 \$
• YMCA de Montréal	28 409 \$
• Les Girouettes du centre du Plateau	28 409 \$
• Association des Jeunes de la Petite Bourgogne	28 250 \$
• Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	28 250 \$
• La Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies	28 750 \$
• Carrefour-Jeunesse de la Pointe de l'Île Inc.	28 750 \$
• L'Association de la communauté noire de N.D.G. et Head & Hands Inc.	28 560 \$
• L'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges et la Maison des jeunes de la Côte-des-Neiges Inc.	28 560 \$.
(940166756)	

- 18.2 -

Projet d'entente entre la Ville et le Gouvernement du Québec (ministère des Transports) relatif à la répartition des responsabilités et des coûts pour la réalisation des travaux de construction d'un écran acoustique sur un tronçon de l'autoroute 15, ainsi que d'un écran anti-éclaboussures; vote de crédits à cette fin.

(940167773)

HP

- 18.3 -

Projet de convention par lequel la Ville confie à L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) la gestion de la navette fluviale Montréal - Ile Sainte-Hélène.  
(940091625)

- 18.4 -

Projet de convention entre la Ville et Vélo Québec pour la préparation et la fourniture de la carte du réseau cyclable et autorisation d'une dépense de 10 000 \$ à cette fin.  
(940154209)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 22 dossiers.

\_\_\_\_\_  
L'assistante-greffière,



- 21 -

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**  
**DU CONSEIL DU 23 JUIN 1994**

- 14 -

**CONTRATS DE SERVICES**

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.8 -

Groupe Cartier Ltée,  
 Cardinal et Hardy,  
 Groupe Cardinal et Hardy inc.,  
 Dupuis Le Tourneux.  
 (940162077)

Préparation des plans et devis, et  
 surveillance du projet de reconstruction du  
 passage supérieur de la rue Notre-Dame,  
 entre les rues Berri et Montcalm; vote de  
 crédits à cette fin.

- 14.9 -

Toutant, Ladouceur et Associés  
 (940166550)

Surveillance et contrôle qualitatif des  
 travaux de garde-corps, de drainage et  
 d'électricité au pont de la Concorde; vote  
 de crédits à cette fin (dépense  
 additionnelle).

- 14.10 -

Centre de recherche Volvox (1991) inc.  
 (940062098)

Poursuite du développement d'un SIAD  
 portant sur la gestion du territoire.

---

L'assistante-greffière,



Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de  
la Ville de Montréal du 23 juin 1994

---

Séance tenue le JEUDI, 23 juin 1994, à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Daviau, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Martin, Simard, Leslie,  
Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Blanc, Boudreau,  
McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, Capparelli, Godley,  
Boskey, Rotrand, Benoit, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Dra-  
peau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Biello, L'Heureux, Lemay,  
Limonchik, Georgoulis, Barbeau, Bordeleau, Charest, Cardinal, Zajdel, De Michele,  
Sévigny, Caron-Gagnon, Bianco, Auf der Maur et Prescott arrivent au cours de  
l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Perreault et André.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les  
noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom  
apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces  
deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Gilbert Sirois	M. Lavallée	Affichage extérieur.
M. Henri Comte	M. Lavallée	Urbanisme - affichage mu- ral - dépôt d'un document.
M. Michael Chesney	M. Lavallée	Même sujet que ci-dessus - dépôt d'un document.

Aucune autre personne n'étant inscrite à la période de questions du public, le  
Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	Pavillon du Québec - réutilisation par la Ville.
M. Rotrand	Mme Cousineau	Parcomètres électroniques - paiements de courtoisie par les marchands.
M. Prescott	Mme Daviau	Embarcations de sécurité sur le fleuve et la rivière des Prairies.
M. Capparelli	M. Gardiner	Habitations à loyer modique sans locataire-surveillant.
Mme Godley	M. Brunelle	Activités de planage de chaussée et pose de revêtement dans son quartier.
M. Gagnier	M. Brunelle	Rénovation de la station de pompage Deux-Montagnes - travaux sur la voie ferrée du C.N.
M. Charbonneau	M. Doré	Compteurs d'eau.

Aucun autre membre du Conseil n'étant inscrit à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée souligne l'anniversaire de naissance du conseiller Goyer.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

Aucun document n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

Le conseiller Gardiner dépose le document suivant :

- Réponses aux questions du conseiller Goyer concernant l'absence d'inspecteur dans les arrondissements.
-

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

Aucune pétition n'est déposée.

-----

CO94 01379

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De reporter à la prochaine assemblée régulière du Conseil la lecture et la ratification du procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 juin 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 2 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01380

Article 3.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01380)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 4 à 6 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01381

Article 7.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01381)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01382

Article 7.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01382)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01383

Article 7.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01383)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----

CO94 01384

Article 7.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 01384)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----

CO94 01385

Article 7.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01385)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 8 et 9 de l'ordre du jour.

CO94 01386

Article 10.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01386)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

La conseillère Lantier remplace le Président au fauteuil.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 11 et 12 de l'ordre du jour.

CO94 01387

Article 13.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01387)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01388

Article 13.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01388)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Article 13.3 La Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De modifier l'article 13.3 de l'ordre du jour :

- 1) en supprimant le paragraphe d);
- 2) en remplaçant au paragraphe e) la date du 31 décembre par celle du 30 juin;
- 3) en remplaçant au paragraphe f) le nombre de 45 par 44, et la date du 31 janvier par celle du 1<sup>er</sup> janvier.

Un débat s'engage.

À 16 h 30

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par le conseiller Forcillo

De suspendre pour 15 minutes la présente assemblée du Conseil.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 16 h 45

Le Conseil reprend.

La Présidente de l'assemblée déclare adoptée la motion relative à la modification de l'article 13.3 de l'ordre du jour.

CO94 01389 à CO94 01395

Articles 13.3 a) à 13.3 c) et 13.3 f) à 13.3 h)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.3 a) à 13.3 c) et 13.3 f) à 13.3 h) de l'ordre du jour, tels que modifiés.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01389 à CO94 01395)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter lesdits rapports.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Goyer et Forcillo, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau (26)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prément, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Auf der Maur, Prescott, Benoit, Legault et Compierchio (19)

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01396 à CO94 01405  
Articles 14.1 à 14.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.10 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01396 à CO94 01405)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter lesdits rapports.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 15 à 17 de l'ordre du jour.  
-----

ll

CO94 01406 à CO94 01409Articles 18.1 à 18.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01406 à CO94 01409)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter lesdits rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.2, 18.1 et 18.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

CO94 01410

Article 22.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 117 000 000,00 \$ pour dépenses en capital, concernant le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 01411

Article 22.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 3 702 209,43 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 01412

Article 22.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 4 444 600,00 \$ pour financer les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU);

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 À 17 h 40, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

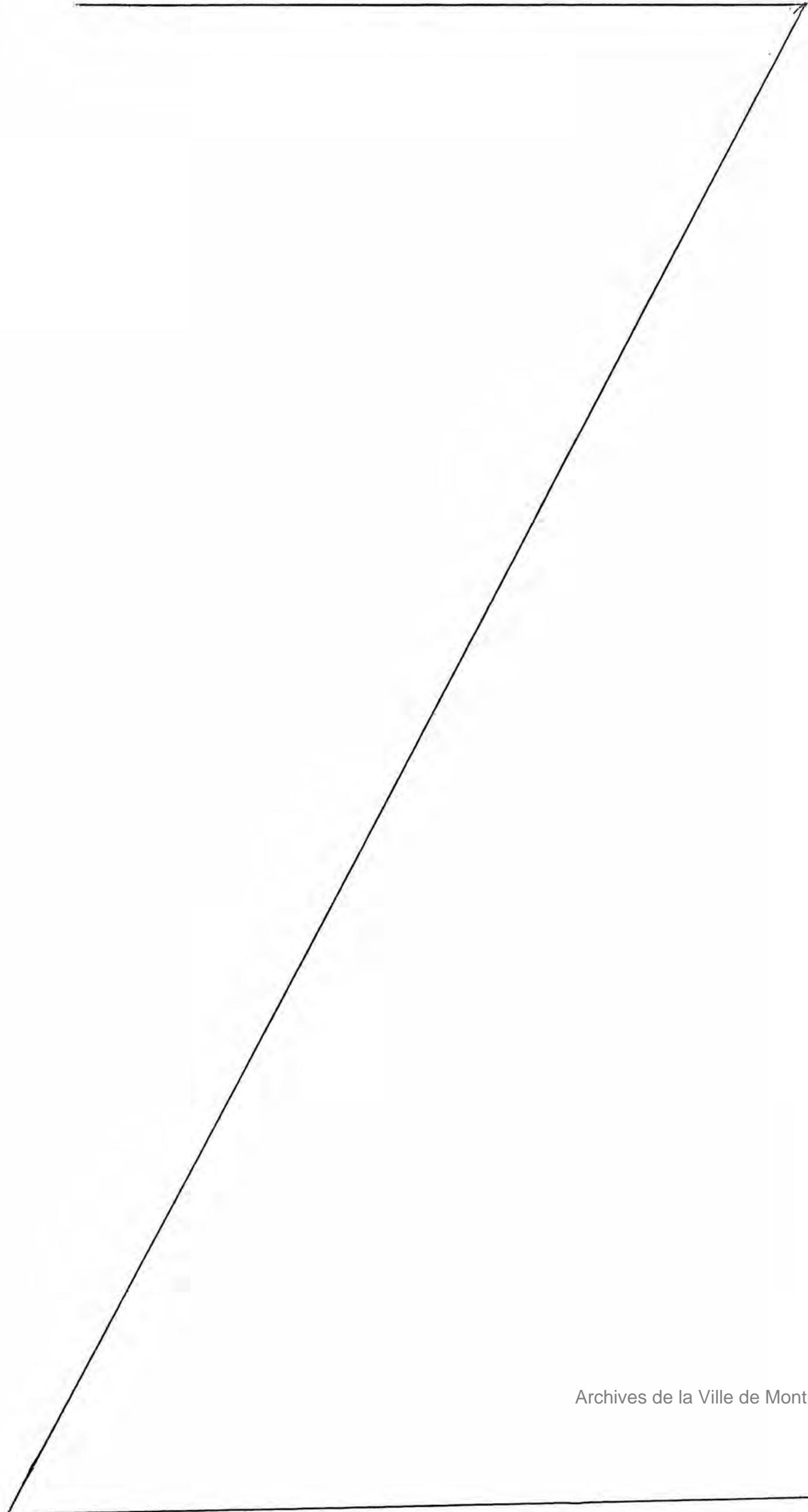
*Henri J. ...*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

*Judith Brechech*

LE GREFFIER,

*Leon Daberge*





**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 8 AOÛT 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 4 août 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 8 août 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

pl

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

Lecture et ratification des procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 20 et 23 juin 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE	---	PRIX / \$
	- 2.1 -			
non	Construction d'un égout combiné, d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Henri-Bourassa, côtés nord et sud, du boulevard Saint-Jean-Baptiste à l'autoroute 40. (49) (940197257)	Frank Catania & Ass. Inc.	---	1 940 136
	- 2.2 -			
oui	Construction du bassin de rétention du collecteur parc Lafontaine dans le prolongement de la rue Amherst, entre les rues de la Commune et Saint-Antoine. (38) (940188554)	Les Constructions R.R.N. Inc.	---	1 949 000

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE	---	PRIX / \$
	- 3.1 -			
oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - Groupe XI - PRR 1994 (PTRIU). (940175884)	Mivela Construction Inc.	---	789 162
	- 3.2 -			
oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - Groupe C - PRR 1994 (PTRIU). (940174443)	Pavages A.T.G. Inc.	---	838 200
	- 3.3 -			
oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - Groupe XII - PRR 1994 (PTRIU). (940185124)	Asphalte Inter-Canada Inc.	---	1 033 910

el

- 3.4 -

oui	Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la ville - Groupe XIII - PRR 1994 (PTRIU). (940187870)	B.P. Asphalte Inc. --- 1 080 895,50
-----	--	---

- 3.5 -

oui	Pose de surfaces d'usure, construction de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur les rues Forsyth, Alexandre-C.-Hutchison et de Lévis. (36-50) (940199350)	Mivela Construction Inc. --- 118 591,25 \$
-----	---	--

- 3.6 -

oui	Pose de surfaces d'usure, construction de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur les rues Alexandre-Carli, Sylvain-Garneau et André-Cipriani. (47-48) (940200386)	Asphalte Inter-Canada Inc. --- 249 777
-----	--	--

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
oui	Remplacement des balustrades de béton du passage inférieur de l'avenue de Lorimier, au sud de la rue Dandurand. (16-23) (940164619)	Construction Raymond Bérubé Inc. --- 277 000
	- 4.2 -	
oui	Restauration du monument à Sir-Georges-Étienne-Cartier. (26) (940133428)	--- 70 096,64
	- 4.3 -	
oui	Restauration du monument à John A. McDonald. (26) (940122231)	--- 447 073,01
	- 4.4 -	
oui	Travaux de rénovation à l'aréna Maurice-Richard (phase 3). (42) (940199888)	Construction Carbo Inc. --- 468 429,12

22

- 4.5 -

oui	Réfection des toitures des bâtiments suivants: - Centre de formation des pompiers - Chalet Parc d'Auteuil - Aréna Mont-Royal - Aréna Clément-Jetté - Centre sportif Saint-Charles (940202009)	Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée --- 1 933 656,81
-----	---	---

- 4.6 -

oui	Construction de salles d'eau à la Pépinière Terrebonne et au 1351, rue des Carrières; dépense additionnelle de 29 292,55 \$ pour les honoraires professionnels de la firme MLC et Associés relatifs au contrat accordé par la résolution CO93 01864. (940196702)	Géroplex Inc. --- 234 488,62
-----	--	------------------------------------

- 4.7 -

oui	Rénovation du système de chauffage de la partie nord-ouest du centre Pierre- Charbonneau. (42) (940199682)	Pierly Construction Inc. --- 473 300
-----	---	---

- 4.8 -

non	Installation de systèmes d'air comprimé respirable aux casernes 5 et 45. (38 et 44) (940194757)	Pierly Construction Inc. --- 349 000
-----	---	---

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

- 5.1 -

oui	Emplacement situé au nord-est de la rue Saint- Denis, entre l'avenue Émile-Journault et le boulevard Crémazie. (4) (920434189)	Michel Blanchard --- 4 000
-----	---	----------------------------------

- 5.2 -

non	Emplacement situé sur le côté est de la 57 <sup>e</sup> Avenue, au nord de la 7 <sup>e</sup> Rue. (48) (910139003)	A. Quenneville Construction Ltée --- 25 000
-----	--	--

- 6 -

DÉCRETS D'EXPROPRIATION des biens de la Ville de Montréal

AUCUN DOSSIER

*ll*

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Étude et adoption du Règlement sur la fermeture de parties de ruelles et de rues situées au sud-ouest de la rue Sanguinet entre les rues Sainte-Catherine et de Boisbriand.

(38) (940019744)

- 7.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville vend à l'Université du Québec à Montréal un emplacement situé au sud-ouest de la rue Sanguinet, entre les rues Sainte-Catherine et de Boisbriand, pour le prix de 2 \$.

(38) (930357689)

- 7.3 -

Étude et adoption du Règlement permettant d'occuper une partie de la rue Sanguinet, entre les rues Sainte-Catherine et de Boisbriand avec des structures en tréfonds (tunnel).

(38) (930141989)

- 7.4 -

Lecture et première étude du projet de règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'un équipement lié à la restauration, à l'assainissement et au contrôle environnemental d'un site d'enfouissement sur un emplacement situé sur la terrasse sud de l'ancienne carrière Miron.

(940120817)

- 7.5 -

Transfert du domaine privé de la Ville au domaine public de la Ville, à des fins de rue, de terrains situés au nord-ouest du boulevard Crémazie et de la rue Jarry, et au nord-est de l'avenue Papineau.

(940120817)

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

AUCUN DOSSIER

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENTS  
DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement sur l'occupation, par Maison du Parc Inc., du bâtiment situé au 1287, rue Rachel Est.

(22) (930052201)

Archives de la Ville de Montréal

PR

- 9.2 -

Règlement sur l'occupation, par madame Doris Oliver Cohen, du bâtiment situé aux 5254-5256, avenue Trans-Island.  
(30) (940009644)

- 9.3 -

Règlement sur l'occupation, par madame Nicole Mathieu, du sous-sol du bâtiment situé au 6200, 40<sup>e</sup> Avenue.  
(18) (930317784)

- 9.4 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation du musée McCord, situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, à l'est de la rue Victoria (8019).  
(26) (940081776)

- 9.5 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment d'habitation situé sur le côté est de la rue Chambord, au nord de la rue Généreux.  
(23) (940082782)

- 9.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Communauté urbaine de Montréal, de deux bâtiments et d'un kiosque, situés aux 1 et 5, avenue Oakridge, dans le parc régional du Bois-de-Liesse.  
(1) (920221093)

- 9.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission des écoles catholiques de Montréal, du bâtiment situé au 3955, rue de Bellechasse.  
(17) (930359139)

- 9.8 -

Règlement sur la construction par Hervé Pomerleau inc., et l'occupation par la Ville de Montréal de la bibliothèque Rivière-des-Prairies, sur un emplacement situé à l'angle nord-est des boulevards Rodolphe-Forget et Perras.  
(48) (930179669)

- 9.9 -

Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.  
(31) (930406934)

- 9.10 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, d'un agrandissement au bâtiment situé au 8205, rue Fonteneau.  
(45) (930249119)

- 9.11 -

Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal.  
(940136984)

LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE

## - 10.1 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie à moi mes enfants inc. - 7571, 17<sup>e</sup> Avenue.  
(14) (930243522)

## - 10.2 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Mme Frances Murphy O'Hara - 4355, avenue Montclair;  
et modification au règlement 2713.  
(32) (930378518)

## - 10.3 -

Règlement sur l'occupation, par madame Marie L. Louis-Jeune, du rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 6432 à 6438B, avenue Christophe-Colomb.  
(15) (930339825)

## - 10.4 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre des femmes du Plateau Mont-Royal, du rez-de-chaussée du bâtiment situé au 5148, rue Berri.  
(23) (930204666)

## - 10.5 -

Règlement sur l'occupation, par La Corporation Félix Hubert d'Hérelle du bâtiment situé aux 3738-3740, rue Saint-Hubert.  
(22) (920078482)

## - 10.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Institut des communications graphiques du Québec, d'un bâtiment devant être implanté sur le campus du Collège Ahuntsic situé au 9155, rue Saint-Hubert.  
(4) (940113745)

## - 10.7 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un lieu de culte, de bureaux et d'une résidence de gardien sur une partie du lot 222 située au nord-est de la rue Sherbrooke et de la voie d'accès au cimetière Hawthorn-Dale, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles et modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du "Cimetière Hawthorn-Dale", sur une partie du lot 222 sise au nord de la rue Sherbrooke, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (7165).  
(50) (930258409)

## - 10.8 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, d'un agrandissement au pavillon "E" situé à l'arrière du bâtiment situé au 5400, boulevard Gouin Ouest.  
(1) (930388629)

- 10.9 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur le lot 975 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies situé du côté nord du boulevard Gouin dans le quartier de Rivière-des-Prairies.  
(48) (920402155)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Repentigny concernant l'entretien du pont Le Gardeur jusqu'à la 100e Rue située sur le territoire de la Ville de Montréal.  
(930325471)

- 11.2 -

Règlement changeant le nom de la partie nord-sud de la rue Simone-Dénéchaud en celui de rue Gertrude-Gendreau.  
(48) (930014502)

- 11.3 -

Règlement modifiant divers règlements relativement aux garanties rattachées à certaines créances de la Ville.  
(940194791)

- 11.4 -

Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à l'acquisition d'une unité résidentielle neuve (S-4).  
(940135613)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Placements Kree Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 1994 au 30 novembre 1999, un local situé au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 1415, rue Jarry Est, moyennant un loyer annuel de 129 896,25 \$, aux fins d'un centre Travail-Québec.  
(11) (940158520)

- 13.2 -

Projet d'entente de contribution entre la Ville et Environnement Canada pour le projet de mise en oeuvre de nouvelles technologies de contrôle d'érosion de berges en bordure du Saint-Laurent.  
(940014624)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de La Banque Nationale du Canada, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 1994 au 30 novembre 1999, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 13295, rue Sherbrooke Est, moyennant un loyer annuel de 120 472 \$, aux fins d'un centre Travail-Québec.

(49) (940158391)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Gestion immobilière Hénoud Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> août 1994 au 31 juillet 1999, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 3910, rue Sainte-Catherine Est, moyennant un loyer annuel de 196 805,25 \$, aux fins d'un centre Travail-Québec.

(41) (940159916)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Gestion immobilière Hénoud Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> août 1994 au 31 juillet 1999, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 3890, rue Sainte-Catherine Est, moyennant un loyer annuel de 190 112,28 \$ aux fins d'un centre Travail-Québec.

(41) (940159813)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de Développements Métro-Montréal Corporation, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 1994 au 31 mai 1997, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 3415, rue Hogan, moyennant un loyer annuel de 153 820,40 \$, aux fins d'un centre Travail-Québec.

(21) (940145702)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de 116 862 Canada Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> août 1994 au 31 juillet 1999, un local situé au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 4994, rue Beaubien Est, moyennant un loyer annuel de 118 763,16 \$, aux fins d'un centre Travail-Québec.

(18) (940158597)

Projet d'acte par lequel la Ville loue de la Société de fiducie La Métropolitaine du Canada, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1999, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 5524, rue St-Patrick, aux fins d'un centre Travail-Québec.

(35) (940101195)

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue de Chambly, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.

(930006848)

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue Hibernia, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.

(930081403)

- 13.11 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement situé à l'intersection de la rue de Rouen et de la rue Messier, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.

(930019161)

- 13.12 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue Saint-Antoine Ouest, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.

(920475676)

- 13.13 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue Aylwin, sur lequel l'Office, aux termes de ce même acte, accorde à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie et lui cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement.

(930081388)

- 13.14 -

Projet de bail par lequel le gouvernement du Québec loue à la Ville, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993, un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit de la rivière des Prairies afin de maintenir un terre-plein aux fins du parc Bel-Air.

(22) (940013249)

- 13.15 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue au Centre récréatif culturel et sportif St-Zotique (CRCS) Inc., pour la période du 2 septembre 1993 au 1<sup>er</sup> septembre 1994, la bâtisse portant le numéro 75, carré Sir-Georges-Étienne-Cartier, moyennant un loyer annuel de 1 \$.

(36) (940013135)

- 13.16 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans certains emplacements situés au nord-ouest de la rue Notre-Dame, entre la rue Vimont et l'avenue William-David, et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur ces emplacements, moyennant la somme de 194 145 \$.

(930043405)

- 13.17 -

Projet de bail par lequel la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal loue à la Ville, pour la période du 1<sup>er</sup> août 1993 au 31 juillet 1998, l'immeuble portant le numéro 4251, rue Saint-Urbain (école Baron Byng), moyennant un loyer annuel de 285 293,48 \$.

(25) (940103209)

- 13.18 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-ouest de la 54<sup>e</sup> Rue et au nord-est du boulevard Pie-IX, et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement, moyennant la somme de 52 164 \$.

(940073872)

- 13.19 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement ayant front sur l'avenue Robillard, et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement, moyennant la somme de 160 000 \$.  
(930403401)

- 13.20 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement ayant front sur le boulevard Henri-Bourassa, et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations sur cet emplacement, moyennant la somme de 350 000 \$.  
(930403353)

- 13.21 -

Projet d'entente de collaboration entre la Ville et Ateliers Les Recycleurs Inc. relatif à la réalisation d'un programme conjoint de récupération en vue du réemploi et du recyclage des vêtements et des textiles, jusqu'au 15 novembre 1995.  
(940131990)

- 13.22 -

Projet d'acte par lequel la Ville et monsieur Jacques Gamelin et al modifient l'acte créant une servitude en faveur de la Ville aux fins d'une conduite d'eau, afin de permettre le maintien d'une partie en porte-à-faux de l'immeuble portant les numéros 929 à 933, rue Oscar-Benoit.  
(49) (920435771)

- 14 -

### CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.1 -

Lalonde, Valois, Lamarre, Valois &  
Associés (1993)  
(940165979)

Travaux d'arpentage, de conception,  
de confection des plans et profils, et  
autres pour des travaux  
d'infrastructures sur diverses rues; et  
vote de crédits à cette fin.

- 14.2 -

Université de Montréal  
(940090985)

Réalisation de 3 recherches en  
aménagement urbain, relatives aux  
projets Faubourg des Récollets et  
Faubourg Saint-Laurent, et à la  
poursuite du programme global de  
commémoration dans l'ensemble des  
abords du canal Lachine.

- 14.3 -

Société conseil Mercer Limitée  
(940177633)

Services actuariels relatifs à la gestion  
des assurances collectives de la Ville,  
pour la période du 19 octobre 1993 au  
18 octobre 1996 (modification à la  
convention).

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE	
	--- PRIX / \$	
	- 15.1 -	
Génératrice à dégeler. (940150416)	Hewitt Équipement Limitée ---	102 715,62
	- 15.2 -	
Pièces pour tracteur-chenille de marque "Bombardier". (940165038)	Bombardier Inc. - Division industrielle ---	739 583,34
	- 15.3 -	
Pneus et chambres à air. (940164413)	Est Service métropolitain (1985) Inc. ---	147 988,34
	Goodyear Canada inc. ---	115 570,31
	Pneus Lachine inc. ---	87 261,04
	Pneus et rechapage Métro inc. ---	44 226,28
	Pneus métropolitains inc. ---	15 042,76
	- 15.4 -	
Breuages chauds et froids. (940178650)	Brossard Frères inc. ---	122 220
	Les breuvages Tamark inc. ---	100 175

## - 15.5 -

Lampes commerciales et industrielles. (940182978)	Dubo Électrique ltée	---	
			56 089,89
	Lumen inc.	---	
			2 441,88
	Wesco Distribution Canada inc.	---	
			139 545,48
	Westburne Québec inc.	---	
			42 027,88

## - 15.6 -

Camions légers avec bennes basculantes (4). (940167522)	Fortier Auto (Montréal) ltée	---	
			204 339,55

## - 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

AUCUN DOSSIER

## - 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

## - 18 -

**DIVERS**

## - 18.1 -

Déroptions mineures aux règlements de zonage:

a) 5100, rue Radisson.  
(44) (940098929)b) 10100, rue Paul-Comtois.  
(2) (930380939)

## - 18.2 -

Participation financière de 15 000 \$ à la campagne 1994 d'économie d'eau potable de L'Association québécoise des techniques de l'eau, et virement de crédits à cette fin.  
(940155411)

## - 18.3 -

Contribution financière de 10 000 \$ à l'organisme Loisirs pour les handicapés inc. pour son service d'accessibilité aux loisirs pour personnes ayant un handicap.  
(940156151)

- 18.4 -

Avances de fonds totalisant 59 753 \$ aux organismes partenaires des clubs de vacances mentionnés ci-dessous:

Loisirs l'Acadie	2 134 \$
Loisirs St-Paul-de-la-Croix	2 134 \$
Loisirs Christ-Roi	2 134 \$
Loisirs St-André Apôtre	4 268 \$
Association sportive Delorimier Inc.	2 134 \$
Loisirs du Mile-End	2 134 \$
Benny Farms Tenants Association	2 134 \$
Club de gymnastics Flex art	2 134 \$
Centre communautaire de loisirs de la C.D.N.	2 134 \$
Association de la communauté noire de C.D.N.	2 134 \$
Comité jeunesse N.D.G.	2 134 \$
Promis	2 134 \$
Comité loisirs Dupuis Inc.	2 134 \$
Club de plein air N.D.G.	2 134 \$
Association de la communauté noire de N.D.G.	4 268 \$
Comité d'action St-Raymond	4 268 \$
Association des familles unies de la rue Walkey	2 134 \$
Westhaven Elmhurst Community Recreation Association	2 134 \$
CRCS St-Zotique	2 134 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	4 268 \$
Club de développement sportif du sud-ouest	2 134 \$
Société de gestion de l'Île Notre-Dame	6 402 \$
(940194632)	

- 18.5 -

Aide financière maximale de 20 000 \$ au Musée de l'histoire militaire de Montréal inc. pour une étude de faisabilité relative au développement d'un musée de l'histoire militaire à Montréal.

(940176384)

- 18.6 -

Versement d'une somme de 15 000 \$, pour l'année 1994, au Centre d'entreprises de mode de Montréal, dans le cadre du plan d'action mode.

(940182691)

- 18.7 -

Contribution de 10 000 \$ au Forum pour l'emploi pour l'année financière 1994-1995.

(940168343)

- 18.8 -

Plan d'aménagement du secteur de planification particulière Contrecoeur,

(930124739)

- 18.9 -

Plan de mise en valeur du secteur de planification particulière de la rue Sainte-Catherine,

(930404303)

- 18.10 -

Plan d'aménagement du secteur de planification particulière de l'ancienne usine Sherwin-Williams.

(930182100)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 19.4 -

Adoption de règlements  
ou de rapports  
suite aux mandats accordés  
aux commissions ou comités  
du Conseil

- 19.4 a) -

Étude et adoption du projet de règlement établissant un Code du logement.  
(940148073)

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

Cet ordre du jour comprend 88 dossiers

---

Le greffier,

Archives de la Ville de Montréal

RL

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**  
**DU 8 AOÛT 1994**

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.3 -

oui	Construction d'une conduite d'eau et de bornes-fontaines dans le boulevard Montréal-Est. (940203543)	--- 151 360,83 (part de la Ville, contrat par la ville de Montréal- Est à Les Pavages T.C.L. inc.)
-----	---	---

- 2.4 -

oui	- Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, d'un égout sanitaire et construction d'un égout pluvial dans la 133 <sup>e</sup> Avenue; - Construction et reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, d'un égout sanitaire et construction d'un égout pluvial dans la 132 <sup>e</sup> Avenue; - Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, d'un égout sanitaire, et construction d'un égout pluvial dans la 1 <sup>re</sup> Rue; - Construction et reconstruction d'un égout sanitaire, reconstruction d'une conduite d'eau secondaire et construction d'un égout pluvial dans le boulevard Gouin; - Construction d'un égout pluvial dans la 134 <sup>e</sup> Avenue. (940206191)	Construction Garnier Ltée --- 2 710 810,70
-----	---	---

hl

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
	- 3.7 -	
oui	- Construction d'un pavage, de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue André-Michaux; - Construction d'un pavage, d'un trottoir, d'une bordure et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue des Iris; - Pose d'une surface d'usure, construction d'une bordure et de conduits souterrains d'éclairage côté sud sur la 5 <sup>e</sup> Rue; - Pose d'une surface d'usure, construction d'une bordure et de conduits souterrains d'éclairage sur la rue Diderot. (SP 8094) (48) (940203037)	Les Pavages T.C.L. Inc. --- 357 951,10
	- 3.8 -	
oui	- Construction d'un trottoir et de conduits souterrains d'éclairage, côté nord, sur la rue des Carrières; - Construction d'un pavage sur la ruelle à l'ouest de la rue Leclair. (SP 8116) (14, 41) (940204973)	Pavage C.S.F. Inc. --- 61 294
	- 3.9 -	
oui	- Construction d'un pavage, de trottoirs et de conduits souterrains d'éclairage, sur la 38 <sup>e</sup> Avenue et la 39 <sup>e</sup> Avenue, et sur les rues Aimé-Geoffrion et Rosario Bayeur. (SP 8106) (47) (940206928)	La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver (division du Groupe Devesco Ltée) --- 361 311,86
	- 3.10-	
oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XVI - PTRIU). (SP 8113) (940202168)	B.P. Asphalte Inc. --- 1 314 666

## - 3.11 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XV - PTRIU). (940196665)	Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. --- 1 325 329,50
-----	--	---

## - 3.12 -

oui	Réfection d'une chaussée rigide en chaussée flexible avec base stabilisée, pose d'un revêtement bitumineux et reconstruction de trottoirs et de bordures sur différentes rues (PRR 1994 - contrat 4 - PTRIU). (940195464)	Constructions Desourdy Inc. --- 1 859 366,01
-----	--	---

## - 3.13 -

oui	Pulvérisation et stabilisation au liant bitumineux de chaussées d'asphalte, pose d'un revêtement bitumineux et reconstruction de trottoirs et de bordures sur différentes rues (PRR 1994 - contrat 2 - PTRIU). (SP 8114) (940201783)	Lafarge Canada Inc. (Division Francon) --- 662 290
-----	--	--

## - 3.14 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XIV - PTRIU). (SP 8107) (940197925)	Pavage C.S.F. Inc. --- 1 484 650
-----	--	---

## - 3.15 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe D - PTRIU). (SP 8111) (940198609)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 1 395 675
-----	--	--

## - 3.16 -

oui	Planage et pose de revêtement asphaltique sur différentes rues (PRR 1994 - PTRIU). (SP 8118) (940207266)	La Cie de Pavage d'asphalte Beaver (division du groupe Devesco Ltée) --- 647 471,40
-----	---	---

## - 3.17 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XVII - PTRIU). (SP 8117) (940208043)	Les Pavages T.C.L. Inc. --- 1 347 570
-----	---	--

- 3.18 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XVIII - PTRIU). (SP 8126) (940213159)	Mivela Construction Inc. --- 1 725 024
-----	--	---

- 3.19 -

oui	Réaménagement des saillies dans les trottoirs sur les rues Fleury et Saint-Hubert. (SP 8122) (5, 14) (940208995)	Les Entreprises Veral Inc. --- 327 695
-----	---	---

- 3.20 -

oui	Agrandissement des fosses d'arbres, reconstruction de trottoirs et reconstruction des traverses pour piétons sur la rue Sainte- Catherine. (SP 8127) (26, 38) (940214213)	G. Giuliani Inc. --- 1 341 050
-----	--	--------------------------------------

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		--- PRIX / \$

- 4.9 -

oui	Déplacement hors rue des poteaux et des fils aériens de la rue Leclaire, entre les rues Hochelaga et Ontario. (940199741)	Hydro-Québec Bell Québec Vidéotron Ltée --- 123 435
-----	--	---

- 4.10 -

oui	Travaux d'électromécanique dans divers bâtiments municipaux. (940163371)	--- 1 306 588,29
-----	--	---------------------

- 4.11 -

oui	Réfection de la toiture de l'arsenal du Vieux-Fort de l'île Sainte-Hélène. (39) (940187928)	--- 298 784
-----	---	----------------

## - 4.12 -

oui	Fourniture et installation de réservoirs de carburant hors-terre. (940199394)	Progère Construction Inc. --- 581 170,50
-----	--	---

## - 4.13 -

non	Travaux d'aménagement dans divers parcs. (940207990)	Paysagiste Belvédère Inc. --- 212 783
-----	---	--

## - 4.14 -

oui	Construction du centre sportif et communautaire Sainte-Marie. (SP 5805) (39) (940194090)	Le Groupe Arsona inc. --- 7 749 999,78
-----	--	---

## - 4.15 -

oui	Aménagement du parc Saint-Vincent-Ferrier. (11) (940209613)	Les Entreprises Veral inc. --- 162 250
-----	--	---

## - 4.16 -

oui	Travaux relatifs à la sécurité des occupants et autres travaux de rénovation à l'hôtel de ville. (38) (940198986)	Constructions Pier-Jal inc. --- 309 321,73
-----	--	---

## - 7 -

AFFAIRES CONNEXES

## - 7.6 -

Projet de bail par lequel la Ville sous-loue de la Société Immobilière du Québec une partie de l'immeuble portant le numéro 415, rue Saint-Roch (polyvalente William-Hingston) pour une période de 5 ans et 7 mois, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1994, moyennant un loyer annuel de 56 400 \$; autorisation d'une dépense de 40 000 \$ pour des frais encourus par cette société pour l'administration du projet de rénovation.  
(13) (940149975)

## - 7.7 -

Octroi d'un contrat à Borec Construction inc. pour l'exécution des travaux de réfection du bloc sportif de la polyvalente William-Hingston, pour la somme de 831 530 \$.  
(940190713)

-----

## - 7.8 -

Virement de crédits de 700 000 \$ pour le projet d'orientation stratégique 1993-1998 du Module des affaires pénales et criminelles du Service des affaires institutionnelles.  
(940195132)

RL

Virement de crédits de 500 000 \$ pour la mise en place d'un comptoir unique de la Cour municipale à l'édifice Chaussegros-de-Léry, pour le traitement des dossiers relatifs à la circulation.

(940194942)

-----  
- 7.10 -

Projet d'entente intermunicipale entre les villes de Montréal et Longueuil pour le développement d'un progiciel de gestion de loisirs.

- 7.11 -

Octroi d'un contrat à la Société GRICS pour le développement et la commercialisation d'un système informatisé de gestion des loisirs.

(940186185)

-----  
- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.10 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la modification et l'occupation à des fins d'équipements de sport et de loisirs, de transport, de commerces et de bureaux des immeubles situés dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine Ouest, de la Montagne, de La Gauchetière Ouest et Peel (9381).

(38) (940172719)

- 10.11 -

Règlement sur l'occupation, par le "3093-2693 Québec Inc.", du bâtiment situé au 4100, avenue de Lorimier.

(21) (940153123)

- 10.12 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie Bois Yoel - 5214, rue Saint-Urbain.

(24) (940101287)

- 10.13 -

Règlement sur l'occupation, par Barbados House (Montreal) Inc., d'une partie du deuxième étage du bâtiment situé au 3745, rue Saint-Jacques.

(36) (940061565)

- 10.14 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre culturel musulman de Montréal inc., du bâtiment situé au 2070, rue Clark.

(38) (940088173)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.5 -

Règlement établissant un code du logement.

(940148073)

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.23 -

Projet d'acte par lequel la Ville loue de 2842-2541 Québec inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 1995, aux fins d'un centre Travail-Québec, un local situé au 4<sup>e</sup> étage de l'édifice portant le numéro 4584, rue Saint-Denis, moyennant un loyer annuel de 165 000 \$.

(24) (940158612)

- 13.24 -

Protocole d'entente entre la Ville et la Communauté urbaine de Montréal, relatif à l'exécution de mandats d'amener et d'emprisonnement en favorisant leur inscription au fichier de la Centrale de recherches policières du Québec; autorisation d'une dépense à cette fin.

(940088634)

- 13.25 -

Projet de convention entre la Ville et l'Association canadienne de tennis relatif à la tenue des tournois internationaux de tennis en 1994 et 1995 au stade Jarry.

(940206607)

- 13.26 -

Protocole d'entente entre la Ville et Festival canadien des films du monde relatif à l'aide technique fournie par la Ville dans le cadre de ce festival qui sera tenu du 25 août au 5 septembre 1994.

(940117147)

- 13.27 -

Projet d'acte remplaçant celui approuvé par le Conseil le 11 avril 1994 (CO94 00959) relatif à la vente par la Ville à Tosaf inc. d'un emplacement situé sur le côté sud-ouest de la rue de Boucherville et au nord-ouest de la rue Notre-Dame et abrogation de la résolution CO94 00959.

(940097094)

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

FOURNISSEUR

OBJET

- 14.4 -

Le centre de la montagne inc.  
(940199523)

Réalisation d'activités consacrées à l'interprétation du patrimoine naturel et historique du Mont-Royal, ainsi qu'à l'éducation à l'environnement dans le parc.

- 14.5 -

Nicolet, Chartrand, Knoll limitée  
(940153835)

Réalisation des plans et devis et surveillance des travaux de reconstruction du pont de l'île de la Visitation.

PL

La Gestion Proben Itée  
(940194447)

- 14.6 -

Réalisation des travaux requis par les modifications au système OASIS dans l'environnement IBM, suite à l'entrée en vigueur du nouveau code civil.

---  
(Autorisation de dépense)  
(940200205)

- 14.7 -

Gestion des projets de rénovation des centres sportifs Georges-Vanier et Côte-des-Neiges; vote de crédits à cette fin.

---  
(Autorisation de dépense)  
(940200294)

- 14.8 -

Élaboration des plans et devis et surveillance des travaux du projet de construction du centre sportif Côte-des-Neiges; vote de crédits à cette fin.

---  
(Autorisation de dépense)  
(940200272)

- 14.9 -

Élaboration des plans et devis et surveillance des travaux du projet de construction du centre sportif Georges-Vanier; vote de crédits à cette fin.

Arthur Andersen et Cie  
(940214707)

- 14.10 -

Réalisation de la revue de l'efficacité opérationnelle du Module du matériel roulant et des ateliers, la détermination du prix de revient par activité et la comparaison avec des entreprises similaires.

Sirem inc. et  
Technisol inc.  
(940192470)

- 14.11 -

Support technique pour le choix des types d'interventions d'entretien les plus appropriés pour certaines chaussées du réseau routier.

LVM Tech inc.  
(940192517)

- 14.12 -

Support technique pour le choix des types d'interventions d'entretien les plus appropriés pour certaines chaussées du réseau routier.

- 15 -

**OCTROI DE COMMANDES**

OBJET

ADJUDICATAIRE

---  
PRIX / \$

- 15.7 -

Fourgons de type Hino.  
(940188532)

Maxi Métal (1983) inc.

Archives de la Ville de Montréal

1 378 494,26

	- 15.8 -	
Location d'autoniveleuses. (940191615)		Les Industries Wajax ltée --- 4 269 893,85
	- 15.9 -	
Aluminium en feuilles. (940202010)		Idéal Métal inc. --- 137 392,01
	- 15.10 -	
Camions avec benne basculante. (940197903)		Camions Inter-Anjou inc. --- 834 730,63
	- 15.11 -	
Éléments de fixation. (940195246)		Ancrages Canadiens ltée --- 51 279,75 Caverhill Learmont inc. --- 56 977,50 Prodecor ltée --- 34 186,50 Quincaillerie J. Carrier inc. --- 51 279,75
	- 15.12 -	
Chaussures, bottes et couvre-chaussures. (940185906)		Chaussures Belmont inc. --- 165 187,46 Chaussures H.H. Brown Canada ltée --- 128 787,38 Guillevin International inc. --- 152 569,33 A.A. Lambert International inc. --- 70 867,19
	- 15.13 -	
Chlore liquide. (940196931)		Stanchem inc. --- 552 815,93
	- 15.14 -	
Systèmes de gestion des carburants et de jaugeage et détection des fuites. (940200722)		Électronique Fabe J.H. inc. --- 646 726,03
	- 15.15 -	
Vannes à papillon. (940203185)		Preston Phipps inc. Archives de la Ville de Montréal 92 643,21

el

- 18 -

DIVERS

- 18.11 -

Déroations à l'interdiction de convertir en copropriété :

- a) 10809-10811, rue Laverdure.  
(3) (940175264)
- b) 1415-1419, avenue de l'Église.  
(35) (940153547)
- c) 1564-66-70-72, rue Logan.  
(38) (940172672)

- 18.12 -

Nomination de monsieur Normand Lussier à titre de directeur intérimaire du Service de la prévention des incendies.  
(940216969)

- 18.13 -

Imputation, à la provision générale pour rachat d'obligations du fonds d'amortissement, de la somme de 4 625 000 \$ à verser à la Cité de Côte-Saint-Luc, conformément à l'article 2 de la Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal, entrée en vigueur le 17 juin 1994, et imputation à cette même provision de la somme de 1 972 379 \$ à recevoir de cette ville, en vertu de l'article 3 de cette loi.  
(940215182)

- 19 -

COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

Approbation du programme d'activités 1994 de la Commission de l'aménagement et de l'habitation.  
(940215388)

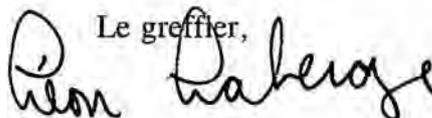
- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- a) Rapport du Comité exécutif suite au rapport d'étude publique de la Commission de l'aménagement et de l'habitation concernant le règlement établissant un code du logement;  
(940206696)
- b) Rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'administration et de la qualité des services relativement au bilan 1993 et au plan d'action 1994 du programme d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles.  
(940194713)

Archives de la Ville de Montréal

Le greffier,



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 8 août 1994

Séance tenue le LUNDI, 8 août 1994, à 19 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Daigle, Perreault, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Charest, Cardinal, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Prescott, Benoit, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères L'Heureux, Georgoulis, Blanc et Auf der Maur arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES : Les conseillères Forget, Bordeleau et le conseiller André.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Françoise Saliou	M. Lavallée	Maintien de la vocation résidentielle dans son secteur (rue Duluth, entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert).
M. Gordon Georges	M. Doré	Établissement de bars sur les rues Duluth et Rachel.
Mme Chantal Sarrazin	M. Doré	Nouvelle réglementation d'urbanisme relative à l'ouverture de bars.
M. Jean Dumas	M. Doré	Projet de construction de l'école des HEC - plan de circulation dans le secteur de l'îlot Willowdale - dépôt de documents.

M. Georges Roman	Mme Cousineau	Taxes d'améliorations locales sur la 28e Avenue.
M. Stefano Contrino	Mme Cousineau	Même sujet que ci-dessus.
M. Gaétan Morency	M. Doré	Application de la réglementation sur le bruit.
Mme Michelle Daines	Mme Cousineau	Aménagement du site de l'ancien centre Paul-Sauvé.
Mme Félicia Pugliese	M. Prescott	Établissement de bars sur la rue Prince-Arthur.
M. Sylvain Binette	M. Doré	Maintien de l'établissement Les Foufounes électriques.
Mme Lyne Robichaud	M. Biello	Ateliers d'artistes - aménagement de logements.
Mme Andrée Ballard	M. Doré	Permis de démolition.
M. Otis Bois	M. Biello	Service de prêt de cassettes dans les bibliothèques.
Mme Antoinette Diraddo	M. Doré	Changement de zonage - parcelle de terrain - ancien dossier Longue-Pointe Chrysler.
M. Roger Galarneau	M. Lavallée	Zonage du terrain au nord-est de la rue Bélanger et du boulevard Langelier.
M. Daniel Germain	M. Doré	Remboursement de surtaxes.
Mme Maria Leto	MM Doré et Charbonneau	Zonage du terrain au nord-est de la rue Bélanger et du boulevard Langelier.
M. Sylvain Beaulieu	M. Doré	Aménagement du site de l'ancienne usine Sherwin-Williams.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

Le Président de l'assemblée souligne la présence des membres du jeune conseil municipal et de son président, M. Daniello Di Vincenzo, lequel conseil siégera en septembre prochain.

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Zajdel	M. Doré	Projet d'Exponova - développement du site de La Ronde, expérience de la Ville dans divers dossiers.
M. Rotrand	M. Doré	Enquête de crédit sur des promoteurs du projet de développement de La Ronde.
M. Benoit	Mme Cousineau	Entretien des pelouses dans les parcs de la Ville - fin d'emploi des auxiliaires.
M. Forcillo	Mme Cousineau	Convention avec les employés cols bleus.
M. Prescott	Mme Cousineau	Dossier de développement de La Ronde - appel de propositions.
M. Gagnier	Mme Cousineau	Virement de crédits relatif à l'affichage pour les projets d'infrastructures.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Forcillo

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les cinq autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Goyer	M. Doré	Éventuel déménagement des Expos - discussions avec la Ville.
M. Boskey	Mme Cousineau	Consultation sur le projet de développement de La Ronde.
M. Sévigny	M. Lavallée	Mauvais entretien des équipements sanitaires des bâtiments dans les parcs.
M. De Michèle	Mme Cousineau	Imposition de taxes d'améliorations locales sur la 28 <sup>e</sup> Avenue.

M. Auf der Maur

Mme Cousineau

Dossiers traités sans appel  
de propositions - station-  
nement tarifé de La Ronde  
- Centre de commerce  
mondial.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants:

- Résolution CE94 01501 en date du 29 juin 1994 relative à un accord de principe pour le projet de développement de La Ronde.
- Copie des résolutions du Comité exécutif, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant la période du 1er juin au 29 juin 1994.
- Rapport annuel de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1993.

**Le conseiller Lavallée** dépose le document suivant:

- Lettre du conseiller Lavallée adressée au conseiller Rotrand concernant le projet d'aménagement du passage Snowdon et de cession de résidus de terrains aux propriétaires de la ruelle Earnscliffe.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

Aucun document n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Rotrand** dépose une pétition signée par environ 465 citoyens-nes demandant que la Ville inscrive le parc MacKenzie King au budget des Travaux capitalisés afin que ce parc fasse l'objet d'un réaménagement majeur en 1995 ou 1996.

**Le conseiller Prescott** dépose une pétition signée par environ 336 résidents du quartier situé à l'ouest de la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal, demandant de ne pas lever le moratoire sur les bars et/ou bars-billards dans ce quartier.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la charte, à recevoir et étudier un rapport du Comité exécutif relatif à l'octroi d'un contrat à Asphalte Inter-Canada Inc. pour la reconstruction de trottoirs sur différentes rues (PRR 1994 - groupe XIX - PTRIU), moyennant la somme de 1 733 990 \$.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01591

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification des procès-verbaux des assemblées précédentes.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et de ratifier les procès-verbaux des assemblées tenues les 20 et 23 juin 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01592

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01592)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01593

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01593)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01594 à CO94 01599

Articles 3.1 à 3.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01594 à CO94 01599)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 3.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

-----  
CO94 01600 à CO94 01607  
Articles 4.1 à 4.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.8 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01600 à CO94 01607)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01608  
Article 5.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01608)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01609

Article 5.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01609)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 6 de l'ordre du jour.

-----

CO94 01610

Article 7.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01610)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01611

Article 7.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01611)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01612

Article 7.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

22

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01612)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01613

Article 7.4 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01613)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le conseiller Gardiner dépose un document.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01614

Article 7.5 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 8 de l'ordre du jour.

-----

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'étudier immédiatement les articles 10.10 à 10.14 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01615 à CO94 01628  
Articles 10.1 à 10.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 01615 à CO94 01628)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 10.9 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01629 à CO94 01637  
Articles 9.1 à 9.8 et 9.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.8 et 9.10 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
 CO94 01629 à CO94 01637)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01638

Article 9.9 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption du projet de règlement autorisant le redéveloppement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter l'étude de cet article de l'ordre du jour à une prochaine assemblée régulière du Conseil.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01639

Article 9.11 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption du Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter l'étude de cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01640 à CO94 01643

Articles 11.1 à 11.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement relatifs aux articles 11.1 à 11.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour projets de règlement,  
 voir dossiers CO94 01640 à CO94 01643)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les articles 11.1 et 11.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare la motion d'adoption des articles 11.1 à 11.3 de l'ordre du jour adoptée.

Les conseillers Boskey, Goyer et Rotrand demandent un vote enregistré sur la motion d'adoption de l'article 11.4 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

VOTENT

POUR:

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Charest, Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Bianco et Auf der Maur (29)

VOTENT

CONTRE:

Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Prescott, Benoit, Legault et Compierchio (17)

Le conseiller Berthelet reprend le fauteuil de Président de l'assemblée.

Il déclare cette motion d'adoption de l'article 11.4 adoptée.

-----  
À 22 h 20, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, le 9 août 1994, à 14 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

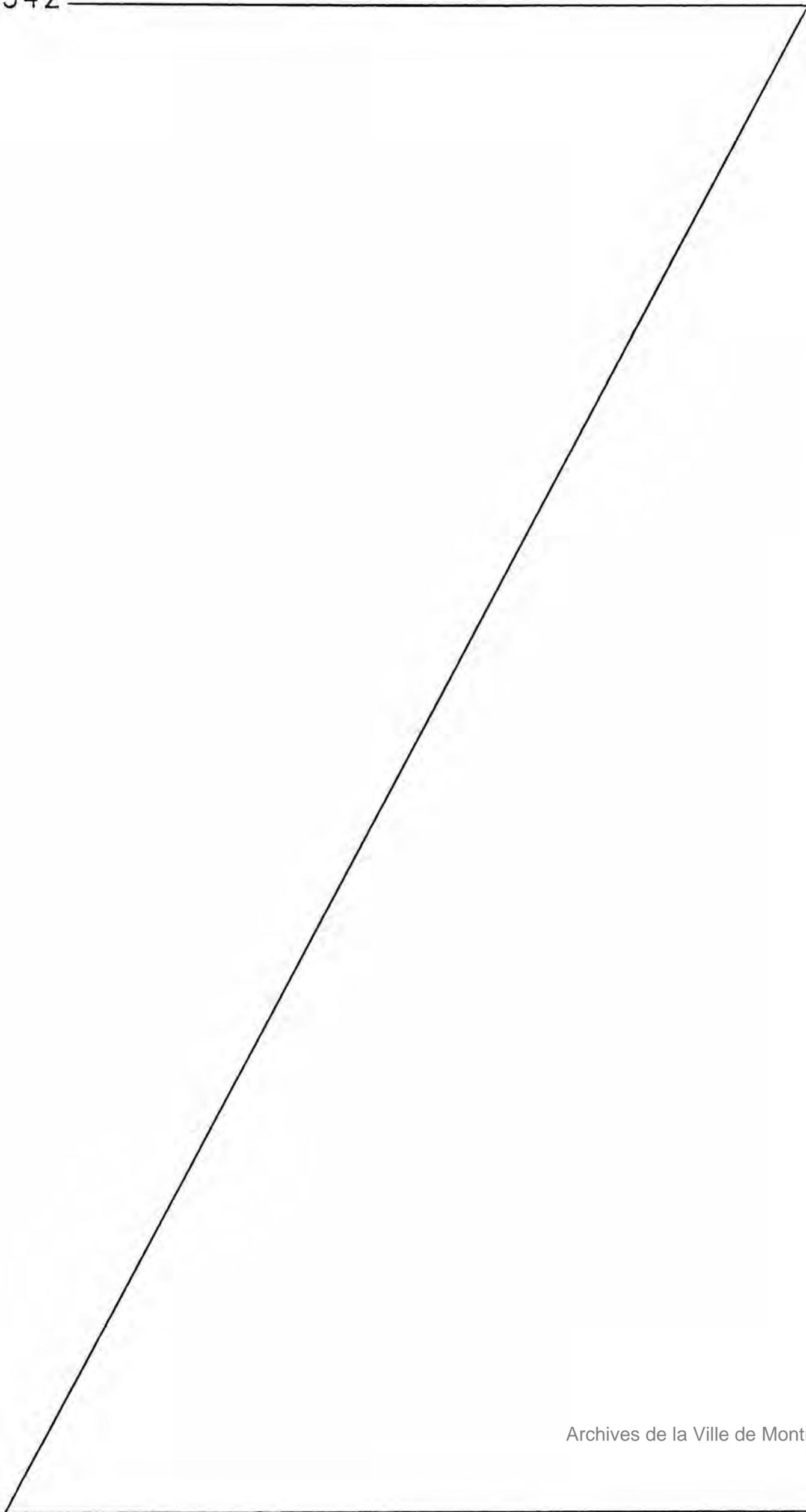


LE MAIRE,



LE GREFFIER,





Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 8 août 1994

Séance tenue le MARDI, 9 août 1994, à 14 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Daigle, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Blanc, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Zajdel, De Michele, Capparelli, Boskey, Rotrand, Benoit, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Le maire Doré et les conseillers-ères L'Heureux, Perreault, Lemay, Georgoulis, Barbeau, Charest, Cardinal, Prigent, Charbonneau, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Bianco, Auf der Maur, Prescott et André arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES: Les conseillères Forget et Bordeleau.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Françoise Saliou	M. Lavallée	Établissement de bars-bilards sur le boulevard Saint-Laurent - dépôt d'une pétition.
M. Georges Roman	Mme Cousineau	Taxes d'améliorations locales sur la 28e Avenue.

Aucune autre personne ne s'étant inscrite à cette période de questions, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	M. Lavallée	Autorisation de transformation en maisons de chambres d'un bâtiment situé sur la rue Saint-Hubert.
M. Boskey	M. Lavallée	Projet de développement de l'ensemble résidentiel Benny Farm - dépôt d'un document.
M. Benoit	M. Lavallée	Fermeture de certaines rues dans le Vieux-Montréal.
M. Zajdel	M. Lavallée	Fonctionnement du Module des permis au Service de l'habitation et du développement urbain.
M. Prescott	M. Lavallée	Vente ambulante d'aliments (triporteurs).

À l'expiration du délai imparti en vertu du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Goyer	Mme Cousineau	Dossier de développement de La Ronde.
M. Rotrand	M. Biello	Soutien de la Ville pour certains événements à caractère religieux - protection et sécurité des personnes.
M. Capparelli	Mme Cousineau	Règlement hors cour dans une cause avec Bell Canada.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses à des questions écrites".

Le conseiller Biello dépose une réponse à une question écrite de M. Pierre Lalande ayant trait au rétablissement du service de prêt et d'écoute de cassettes dans les bibliothèques.

-----  
CO94 01644 à CO94 01665  
Articles 13.1 à 13.22

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.22 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01644 à CO94 01665)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 13.14 à 13.17 et 13.4 et 13.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01666 à CO94 01668  
Articles 14.1 à 14.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01666 à CO94 01668)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01669 à CO94 01674  
Articles 15.1 à 15.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01669 à CO94 01674)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 16 et 17 de l'ordre du jour.

CO94 01675 à CO94 01684  
Articles 18.1 à 18.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01675 à CO94 01684)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 18.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01685  
Article 19.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Le conseiller Lachapelle, président de la Commission de l'aménagement et de l'habitation dépose les rapports suivants:

- Rapport de cette commission intitulé **Étude publique du projet de règlement établissant un Code du logement.**
- Rapport de cette commission intitulé **Bilan d'activités 1993 et Programme d'activités 1994.**

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Biello

D'adopter le Programme d'activités 1994 de la Commission de l'aménagement et de l'habitation, tel que déposé.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Sévigny et la conseillère Godley inscrivent leur dissidence.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----  
CO94 01686

Article 19.4 a) Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à l'étude et à l'adoption du projet de règlement établissant un Code du logement.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Brunelle

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 01687

Article 2.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01687)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01688

Article 2.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01688)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01689 à CO94 01703

Articles 3.7 à 3.21

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.7 à 3.21 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01689 à CO94 01703)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les article 3.15 et 3.21 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01704 à CO94 01711

Articles 4.9 à 4.16

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.9 à 4.16 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01704 à CO94 01711)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 4.13 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01712 à CO94 01717

Articles 7.6 à 7.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 7.6 à 7.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01712 à CO94 01717)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les article 7.8 et 7.9, 7.10 et 7.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Gagnier inscrit sa dissidence sur les articles 7.10 et 7.11 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01639

Article 9.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De reprendre l'étude de l'article 9.11 de l'ordre du jour qui avait été précédemment reportée à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs:

RL

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO 94 01639)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le conseiller Gagnier invoquant l'article 103 du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), dépose au greffier un avis de motion relatif à un amendement au Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal, pour l'arrondissement Ville-Marie.

Le débat se poursuit.

Le conseiller Charbonneau invoquant l'article 103 du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), dépose au greffier un avis de motion relatif à un amendement au Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal, pour l'arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve.

Le débat se poursuit.

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                  Appuyé par le conseiller Sévigny

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Prescott et Sévigny, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur : 4  
Contre : 41

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée.

Il déclare la motion principale adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand et Prescott inscrivent leur dissidence.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele et Capparelli inscrivent leur dissidence sur les articles 180, 221 et 224 de ce projet de règlement.

-----  
Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 19.2 a) de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Gardiner dépose le rapport du Comité exécutif suite au rapport d'étude publique de la Commission de l'aménagement et de l'habitation concernant le règlement établissant un code du logement.

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du Président de l'assemblée du Conseil.

CO94 01718

Article 11.5 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01718)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01719 à CO94 01723

Articles 13.23 à 13.27

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.23 à 13.27 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01719 à CO94 01723)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01724 à CO94 01732

Articles 14.4 à 14.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.4 à 14.12 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01724 à CO94 01732)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 14.10 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Forcillo, Gagnier, Prément, Zajdel et Charbonneau inscrivent leur dissidence sur l'article 14.10 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01733 à CO94 01741

Articles 15.7 à 15.15

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.7 à 15.15 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01733 à CO94 01741)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 15.7 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01742 à CO94 01744

Articles 18.11 à 18.13

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.11 à 18.13 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports voir dossiers CO94 01742 à CO94 01744)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.11 et 18.13 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey, Rotrand, Sévigny, Goyer et la conseillère Godley inscrivent leur dissidence sur l'article 18.11 de l'ordre du jour.

-----  
La Présidente de l'assemblée appelle le point 19.2 b).

Le conseiller Gardiner dépose le rapport du Comité exécutif suite au rapport de la Commission de l'administration et de la qualité des services relativement au bilan 1993 et au plan d'action 1994 du programme d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles.

-----  
CO94 01614  
Article 7.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De reprendre l'étude de l'article 7.5 de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil reprend l'étude de cet article de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01745  
Articles 22.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 16 109 224,68 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

hl

CO94 01746

Articles 22.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 26 971 446,80 \$ pour les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU);

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01747

Article 22.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 1 762 100 \$ pour des travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU);

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

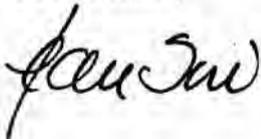
De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 18 h 05, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

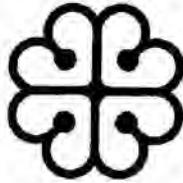


LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,



LE GREFFIER,





**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 1994**

**À 14 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 2 septembre 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **jeudi 8 septembre 1994, à 14 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

pl

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 8 août 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Construction d'un égout pluvial, d'un égout sanitaire et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue de la Famille-Dubreuil et dans la 83 <sup>e</sup> Avenue. (940232572)	Construction Louisbourg Ltée --- 386 140
-----	---	---

- 2.2 -

oui	Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Dick-Irvin, de l'avenue Ash à la rue Frank-Selke. (940228933)	L.A. Hébert Ltée ---
-----	--	-------------------------

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 3.1 -

oui	Reconstruction de trottoirs sur les rues de Callière, Saint-Vincent, Sainte-Thérèse et Jarry, et reconstruction de pavage sur la rue Saint-Vincent. (SP 8119) (8 et 38) (940209406)	Les Entreprises Veral Inc. --- 463 420
-----	---	--

- 3.2 -

oui	Construction de pavage et de trottoirs sur la place du Marché sud, et reconstruction de pavage et de trottoirs sur la place du Marché nord et sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. (SP 8128) (38) (940212176)	Lafarge Canada Inc. --- 368 667,50
-----	--	--

- 3.3 -

oui	Installation d'un système d'éclairage sur différentes rues de la ville. (SP 8121) (940224438)	Girard & Girard Inc. --- 72 612
-----	---	---------------------------------------

- 3.4 -

oui	Construction d'un pavage, de bordures et de conduits souterrains d'éclairage sur la 94 <sup>e</sup> Avenue et construction d'un trottoir sur la 7 <sup>e</sup> Avenue. (48, 49) (940233784)	Simard-Beaudry Inc. --- 561 465,70
-----	--	--

- 3.5 -

oui	Construction de pavage dans la ruelle située à l'ouest de l'avenue Bourbonnière. (19) (940229628)	Les Constructions Bercan Ltée --- 232 820
-----	--	---

*pl*

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$
	- 4.1 -	
oui	Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains en vue de la construction d'une chambre de transformateurs, du désencombrement des postes Berri et Dorchester, d'Hydro-Québec et de la construction d'un corridor d'énergie sur la rue Atwater. (940210110)	Antagon International Ltée --- 1 155 344,97
	- 4.2 -	
oui	Travaux d'infrastructures et préparation des sites pour l'implantation d'un réseau de postes d'essence. (940220575)	Géroplex inc. --- 975 454,80
	- 4.3 -	
oui	Réaménagement des aires de jeux du parc Urgel-Charbonneau. (SP 6565) (50) (940227695)	Salvex inc. --- 139 412
	- 4.4 -	
oui	Restauration et mise aux normes des ascenseurs 62, 63 et 65 à l'édifice Jacques-Viger. (940234675)	Ascenseurs Microtec inc. --- 147 629,84
	- 4.5 -	
oui	Rénovation et restauration de la maçonnerie et de la clôture de fer forgé du Château Dufresne. (42) (940194436)	Rénovations Ancestrales inc. --- 751 791
	- 4.6 -	
oui	Réaménagement du parc Maria-Goretti. (SP 6571) (50) (940223466)	Zardex inc. --- 193 612
	- 4.7 -	
oui	Aménagement de la salle des mesures d'urgence du quartier général du service de prévention des incendies située au 4040, avenue du Parc. (SP 5813) (26) (940228025)	Pierly Construction inc. --- 261 000

- 4.8 -

oui	Déplacement hors rue des poteaux et des fils aériens sur la rue Angers, de la rue de Sève à la rue de Champigny. (35) (940222025)	Hydro-Québec, Bell Québec, CFTV --- 113 500
-----	--	---

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

- 5.1 -

oui	Emplacement situé rue de Bullion, entre les rues Sainte-Catherine et du Marais. (940192676)	Les Investissements Paralex inc. --- 190 000
-----	--	--

- 5.2 -

oui	Emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 9255, boulevard Henri-Bourassa Est et annulation d'un bail. (930378921)	123732 Canada Inc. --- 1 995 455
-----	--	---

- 6 -

DÉCRETS D'EXPROPRIATION

AUCUN DOSSIER

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

- 7.1 -

Règlement sur la fermeture d'une partie du parc du Bout-de-l'Île située au nord-est de l'intersection de la 100<sup>e</sup> Avenue et de la rue Bureau à Montréal.  
(50) (940138995)

- 7.2 -

Projet d'acte d'échange par lequel la Ville acquiert du Syndicat des copropriétaires du 16435 de la rue Bureau, à des fins de rue, un emplacement situé au nord et à l'est de l'intersection de la 100<sup>e</sup> Avenue et de la rue Bureau et cède en contrepartie, à des fins d'assemblage, un terrain situé au nord-est de l'intersection de la 100<sup>e</sup> Avenue et de la rue Bureau, le tout sans soulte.  
(50) (910264572)

Archives de la Ville de Montréal

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, d'un emplacement situé au nord et à l'est de l'intersection de la 100<sup>e</sup> Avenue et de la rue Bureau.  
(50) (940193431)

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue Saint-Hubert et au sud-est du boulevard Henri-Bourassa et abrogation du paragraphe a) de la résolution 2170 du Conseil en date du 13 septembre 1967.  
(910366403)

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie à moi mes enfants inc. - 7571, 17<sup>e</sup> Avenue.  
(14) (930243522)

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Mme Frances Murphy O'Hara - 4355, avenue Montclair.  
et modification au règlement 2713.  
(32) (930378518)

Règlement sur l'occupation, par madame Marie L. Louis-Jeune, du rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 6432 à 6438B, avenue Christophe-Colomb.  
(15) (930339825)

Règlement sur l'occupation, par le Centre des femmes du Plateau Mont-Royal, du rez-de-chaussée du bâtiment situé au 5148, rue Berri.  
(23) (930204666)

Règlement sur l'occupation, par La Corporation Félix Hubert d'Hérelle du bâtiment situé aux 3738-3740, rue Saint-Hubert.  
(22) (920078482)

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Institut des communications graphiques du Québec, d'un bâtiment devant être implanté sur le campus du Collège Ahuntsic situé au 9155, rue Saint-Hubert.

(4) (940113745)

- 9.7 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un lieu de culte, de bureaux et d'une résidence de gardien sur une partie du lot 222 située au nord-est de la rue Sherbrooke et de la voie d'accès au cimetière Hawthorn-Dale, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles et modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du "Cimetière Hawthorn-Dale", sur une partie du lot 222 sise au nord de la rue Sherbrooke, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (7165).

(50) (930258409)

- 9.8 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, d'un agrandissement au pavillon "E" situé à l'arrière du bâtiment situé au 5400, boulevard Gouin Ouest.

(1) (930388629)

- 9.9 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur le lot 975 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies situé du côté nord du boulevard Gouin dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

(48) (920402155)

- 9.10 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la modification et l'occupation à des fins d'équipements de sport et de loisirs, de transport, de commerces et de bureaux des immeubles situés dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine Ouest, de la Montagne, de La Gauchetière Ouest et Peel (9381).

(38) (940172719)

- 9.11 -

Règlement sur l'occupation, par le "3093-2693 Québec Inc.", du bâtiment situé au 4100, avenue de Lorimier.

(21) (940153123)

- 9.12 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage relatif aux garderies (8277):

- Garderie Bois Yoel - 5214, rue Saint-Urbain.

(24) (940101287)

- 9.13 -

Règlement sur l'occupation, par Barbados House (Montreal) Inc., d'une partie du deuxième étage du bâtiment situé au 3745, rue Saint-Jacques.

(36) (940061565)

- 9.14 -

Règlement sur l'occupation, par le Centre culturel musulman de Montréal inc., du bâtiment situé au 2070, rue Clark.

(38) (940088173)

- 9.15 -

Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.  
(930406934)

- 9.16 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'un équipement lié à la restauration, à l'assainissement et au contrôle environnemental d'un site d'enfouissement sur un emplacement situé sur la terrasse sud de l'ancienne carrière Miron.  
(940120817)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par le Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont, d'un agrandissement au bâtiment situé au 6400, 16<sup>e</sup> Avenue.  
(17) (940103726)

- 10.2 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère borné par les rues Drummond, de La Gauchetière, Stanley et le boulevard René-Lévesque, dans le quartier de Saint-Antoine (7908).  
(26) (940142453)

- 10.3 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par La cinémathèque québécoise, d'un agrandissement au bâtiment situé au 335, boulevard de Maisonneuve Est.  
(38) (940118876)

- 10.4 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par St. Andrew's Presbyterian Homes Inc., d'un bâtiment situé au 3350, boulevard Cavendish.  
(32) (940091887)

- 10.5 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal (94-077).  
(940240133)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement changeant le nom de la partie sud du parc Étienne-Desmarreau en celui de parc Idola-Saint-Jean.  
(17) (940192724)



- 11.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs - exercice financier de 1994 (9494).  
(940050161)

- 11.3 -

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs - Exercice financier de 1994 (9494).  
(940211805)

- 12 -

VENTE D'IMMEUBLES

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE

\$

- 12.1 -

Emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les  
numéros 75-79, rue de La Gauchetière Ouest.  
(38) (940142774)

A. K. Lee et  
Associés Ltée

---  
180 000

- 12.2 -

Emplacement situé au nord-est de la 65<sup>e</sup> Avenue, entre le  
boulevard Perras et la 3<sup>e</sup> Rue.  
(48) (940017445)

Commission des  
écoles catholiques  
de Montréal

---  
423 000

- 12.3 -

Emplacement situé à l'angle nord-est des rues Généreux et  
Chambord.  
(23) (940212224)

Résidence de  
l'Académie

---  
135 000

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel  
de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de l'avenue Christophe-Colomb  
et au sud-est de la rue Beaubien, moyennant la somme de 537 132,48 \$.  
(15) (940067897)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel  
de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-ouest de la rue Aubry et au nord-  
ouest de la rue De Teck, moyennant la somme de 258 241,94 \$ Archives de la Ville de Montréal  
(46) (940067886)

Projet d'acte modifiant, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1994, le bail par lequel la Ville loue de Les Constructions Musto Inc., à des fins de bureaux pour le centre Travail-Québec secteur Ahuntsic, un local situé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment portant le numéro 1805, rue Sauvé Ouest de façon à y ajouter un espace additionnel et à ajuster le loyer en conséquence.

(2) (940186680)

Projet d'acte par lequel Metal Ouvré Villa Inc./Villa Metal Work vend à Nicola Vetrano, un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Joliot-Curie et au sud-ouest de la 27<sup>e</sup> Avenue, la Ville y intervenant pour consentir à cette cession.

(47) (940203897)

Projet d'acte par lequel la Ville crée une servitude aux fins de lignes de télécommunications sur un emplacement situé à l'ouest de la rue Saint-Rémi, au nord de la voie du chemin de fer du Canadien National en faveur d'un emplacement, propriété de Unitel Communications Inc., moyennant la somme de 1 \$, et abrogation de la résolution 88 04830 du Conseil du 28 octobre 1988.

(920435575)

Projet d'acte par lequel la Ville accorde à la compagnie 142226 Canada Inc. un délai jusqu'au 31 décembre 1994 pour terminer la construction de bâtiments sur la rue Anna-Paquin, sur la rue Marianna-Jodoin et sur le côté est de la rue Irma-Lévesseur, et jusqu'au 31 décembre 1996 pour terminer les autres bâtiments sur la rue Irma-Lévesseur.

(47) (930286053)

Protocole d'entente entre la Ville et La Société de promotion du Centre de commerce mondial Inc. relatif à l'installation d'un artefact dans la ruelle des Fortifications du Centre de commerce mondial.

(940233197)

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1994 au 30 avril 1995, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 205 \$ mensuellement, du bail par lequel la Ville loue au Centre communautaire sud-asiatique inc. une partie du sous-sol de l'édifice portant le numéro 3600, avenue de l'Hôtel-de-Ville, aux fins de bureaux d'entraide aux immigrants sud-asiatiques.

(25) (940157444)

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1995, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 11 346 \$ annuellement, du bail par lequel la Ville loue à l'Association d'entraide Ville-Marie Inc., une partie du sous-sol de l'immeuble portant le numéro 6000, 9<sup>e</sup> Avenue, aux fins de bureau et de clinique.

(940183456)

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1994, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 2 626,50 \$ mensuellement, du bail par lequel la Ville sous-loue à Garderie Populaire au Galop de Saint-René-Goupil Inc. certains locaux d'une superficie de 5 662 pieds carrés, situés au rez-de-chaussée de l'école Saint-Columban, au 4121, 42<sup>e</sup> Rue, à des fins de garderie.

(940187319)

*RL*

- 13.11 -

Renouvellement, pour la période du 28 juillet 1994 au 27 juillet 1995, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 388 \$ mensuellement, du bail par lequel la Ville loue à Le Comité du Logement de Saint-Louis Inc. un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 2165, avenue du Mont-Royal est, à des fins de bureaux.

(940200962)

- 13.12 -

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1995, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 1 285 \$ mensuellement, du bail par lequel la Ville loue à Garderie Paillason Inc., des locaux d'une superficie de 4 358 pieds carrés dans l'immeuble situé au 95, Square Sir-Georges-Étienne-Cartier, à des fins de garderie.

(940185593)

- 13.13 -

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1994 au 30 avril 1995, aux mêmes conditions, sauf quant au loyer qui est majoré à 200 \$ mensuellement, du bail par lequel la Ville loue à Les Déprimés Anonymes Inc. la bâtisse portant le numéro 7070, avenue Casgrain, à des fins de bureaux.

(940185641)

- 13.14 -

a) Projet d'acte par lequel la Ville et Canadien Pacifique Limitée résilie l'acte de permission relatif à l'installation et à l'entretien d'une ligne de transmission aérienne d'électricité, dans ou autour des limites de la cité scientifique, et autorisation d'une dépense à cette fin;

b) Projet d'acte par lequel la Ville consent à Hydro-Québec une servitude aux fins de lignes de transmission d'électricité et de lignes de communication, soit aériennes et souterraines, situées dans ou autour de la cité scientifique, en faveur de l'ensemble des immeubles appartenant à Hydro-Québec et à ses filiales, en considération de l'abandon d'une servitude détenue par Hydro-Québec.

(930358880)

- 13.15 -

a) Projet de convention entre la Ville et La Société en commandite Gazmont relativement au traitement du biogaz du Centre de tri et d'élimination des déchets et à la production d'électricité à partir de ce biogaz;

b) Projet de convention de bail par lequel la Ville loue à La Société en commandite Gazmont un emplacement pour une période de 30 ans et accorde un droit de propriété superficielle au locataire, pour les fins de la construction, de l'installation et de l'exploitation d'une centrale sur les lieux loués.

(930221702)

- 14 -

**CONTRATS DE SERVICES**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	FOURNISSEUR
		--- PRIX / \$

- 14.1 -

oui	Conversion des systèmes de paie et des ressources humaines, de l'environnement Unisys vers l'environnement IBM et les produits Software AG. (940203026)	Conseillers en gestion et informatique inc. --- 1 967 758
-----	--	---

## - 14.2 -

oui	Préparation des plans et devis pour la reconstruction d'une section du collecteur de Boucherville. (44) (940204043)	Fortier, Franklin, Legault inc. --- 121 111,70
-----	--	--

## - 14.3 -

oui	Réalisation des études préparatoires, des plans et devis et surveillance des travaux pour la construction d'un bassin de rétention pour le collecteur Saint-Pierre. (940203875)	Tecsult inc. --- 663 559,39
-----	--	-----------------------------------

## - 14.4 -

non	Services actuariels en relation avec la gestion des avantages sociaux (excluant les assurances collectives) des différents groupes d'employés de la Ville. (940227422)	Martineau, Provencher et associés ltée --- 1 569 868
-----	---	--

## - 14.5 -

non	Gestion des projets de construction des centres sportifs Georges-Vanier et du secteur Côte-des-Neiges nord. (940112038)	Société de gestion de projets Sogepro inc. --- 883 107,16
-----	--	---

## - 14.6 -

non	Travaux relatifs aux systèmes de chauffage des complexes Rosemont, Bellechasse et des Carrières (dépense additionnelle). (940221178)	Groupe-conseil Berman Inc. --- 15 953,70
-----	---	---

## - 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET

ADJUDICATAIRE

---  
PRIX / \$

## - 15.1 -

Tracteur-chargeur et autoniveleuse.  
(940162239)Équipement Fédéral Québec limitée  
603 961,50  
Les Industries Wajax limitée  
286 695,97

ll

	- 15.2 -	
Tondeuses automotrices 60 pouces. (940208467)		Centre agricole J.L.D. inc. 27 651,18
	- 15.3 -	
Rechapage et vulcanisation de pneus de camions (procédé à froid). (940215539)		Est Service Métropolitain (1985) inc. 111 867,12
	- 15.4 -	
Opérateur de vanne avec remorque. (940215001)		Accessoires Outillage limitée 37 205,17
	- 15.5 -	
Camions à benne basculante. (940198780)		Camions Inter-Anjou inc. 1 413 304,10
	- 15.6 -	
Triporteurs-aspirateurs. (940231119)		Équipement municipal C.B.C. inc. 1 023 766,02
	- 15.7 -	
Camionnettes à cabine simple. (940230446)		Fortier auto (Montréal) ltée 507 460,99
	- 15.8 -	
Resurfaçuses à glace. (940229640)		Robert Boileau inc. 126 820,22
	- 15.9 -	
Épandeurs à abrasifs. (940232701)		Les Machineries Tenco ltée 480 067,34
	- 15.10 -	
Tracteurs de type Trackless. (940231108)		Équipements JKL inc. 2 129 709,55
	- 15.11 -	
Souffleuses automotrices. (940229684)		R.P.M. Tech Inc. 1 126 160,29

## - 15.12 -

Conversion de véhicules au gaz naturel, installation des infrastructures et fourniture de gaz. (940078660)	Société en commandite Gaz Plus (1993) 676 892,70
---	--

## - 15.13 -

Fardier 70 000 lb. (940230675)	Machineries Procam inc. 81 192,94
-----------------------------------	--------------------------------------

## - 15.14 -

Roulotte-théâtre. (940230158)	Inter-scènes services et équipements scéniques inc. 89 853,52
----------------------------------	---

## - 15.15 -

Matériel et entretien pour l'accroissement de la capacité de l'ordinateur IBM. (940235740)	Comdisco Canada Itée 118 057,38
	Comdisco Canada Itée et Amdahl Canada Itée 396 563,40

## - 15.16 -

Licences de logiciels relatif au remplacement de l'ordinateur central IBM. (940235142)	--- 277 061
--	----------------

## - 16 -

DOMAINE PUBLIC

## - 16.1 -

Transfert du domaine privé au domaine public de la Ville, à des fins de ruelle, d'un emplacement situé au sud-ouest de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre les rues Sainte-Catherine et du Marais.  
(38) (930279224)

## - 17 -

RÉSERVES

## - 17.1 -

Renouvellement, à des fins de rue, de la réserve sur l'emplacement situé à l'ouest de la 51<sup>e</sup> Avenue et au nord de la 3<sup>e</sup> Rue.  
(48) (940177909)

- 18 -

DIVERS

- 18.1 -

Contribution financière de 3 500 \$ à l'Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale pour défrayer trois prix du concours "étudiants-chercheurs".  
(940205749)

- 18.2 -

Prolongation, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 1994, de l'entente entre la Ville et la Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles relative à l'utilisation du Centre Roussin et autorisation d'une dépense de 120 078 \$ à cette fin.  
(940197176)

- 18.3 -

Déroptions à l'interdiction de convertir en copropriété :

- a) 7086-90, rue Boyer  
(14) (940187892)
- b) 3474-80, rue Workman  
(36) (940193501)
- c) 5895-5905, rue Saint-André  
(15) (940160000)
- d) 4354-58, rue Berri  
(22) (940204593)

- 18.4 -

Versement à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal d'une somme de 118 780 \$ pour la réalisation d'une sculpture érigée sur la Place Royale et vote de crédits à cette fin.  
(940215230)

- 18.5 -

Octroi d'une subvention de 200 000 \$ à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal pour les travaux de restauration et de recyclage de la Maison Bagg sise aux 162-166, rue King et 682, rue William.  
(910485746)

- 18.6 -

Projet de protocole d'entente entre la Ville et L'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges et Maison de jeunes de la Côte-des-Neiges Inc. visant la réalisation des activités contenues au Programme Jeunesse 2000, du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1996 et paiement à cet organisme des frais d'opération du programme pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1994; modification en conséquence de la résolution CO94 01406 du 23 juin 1994.  
(940207233)

- 18.7 -

Soutien financier de 21 000 \$ à la Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain pour les projets en cours et la gestion d'un guichet unique pour l'arrimage entre les besoins des groupes communautaires et les ressources existantes.  
(940235164)

Transfert du fonds de réaménagement urbain de Montréal (FORUM) au programme triennal d'immobilisations (PTI) de crédits de 22 600 \$ relativement à une lisière de terrain à des fins d'élargissement de la rue de Boucherville.  
(940205439)

Modification de la résolution du Conseil municipal du 25 juin 1958 constituant la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, afin de porter le terme d'office des membres de 2 à 3 ans et établir une méthode plus souple de nomination des trois locataires au conseil d'administration.  
(900279496)

Projets de convention entre la Ville et les organismes indiqués ci-dessous, pour la réalisation et la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à l'intégration sur le marché du travail, et versement à cette fin d'une contribution financière de 58 220 \$ répartie comme suit :

Sorif inc.	8 220 \$
Projet de stages pour les minorités visibles inc.	26 800 \$
Association latino-américaine de Côte-des-Neiges (ALAC)	10 000 \$
Conseil des travailleuses et travailleurs du Montréal métropolitain	13 200 \$.

(940180554)

Transfert des droits d'exploitation de la boutique d'équipements sportifs "Pro-shop" sise dans l'aréna Marcellin-Wilson, de Boutique de sport M.J.R.D. inc. à Boutique de sports D.L. enr., et résiliation du bail avec la boutique du Pro M.F. enr. de la boutique d'équipements sportifs sise dans l'aréna Bill-Durnan.  
(940195899)

Vote de crédits de 200 000 \$ pour le financement temporaire des dépenses en immobilisations de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, dans le cadre du Programme d'immobilisations de l'exercice 1994, et vote de crédits de 360 000 \$ afin de pourvoir aux frais d'émission des obligations nécessaires pour financer à long terme les immobilisations de l'exercice 1994.  
(940216578)

Projet de protocole entre la Ville et l'Orchestre Symphonique de Montréal relativement à la production par cet organisme de 4 disques ayant pour thème la promotion de Montréal et autorisation d'une dépense maximale de 35 000 \$ à cette fin.  
(940225226)

Protocole d'entente par lequel la Ville s'engage à verser à La Société historique de la famille Le Moyne une aide financière de 20 000 \$ pour la réalisation d'études et la mise en place d'une structure de gestion, de financement et d'animation pour la mise en valeur du navire historique "Le Pélican".  
(940229857)

Versement d'une somme de 35 000 \$ relatif au financement des activités du comité organisateur du Grand Prix d'athlétisme Montréal, édition 1994.  
(940008812)

Archives de la Ville de Montréal  
rl

- 18.16 -

Soutien financier totalisant 220 000 \$ aux organismes suivants, dans le cadre du programme "Quartiers en santé pour 1994" :

Action solidarité/Grand Plateau	16,0 \$
Alerte Centre-Sud	15,0 \$
CLSC La Petite-Patrie	16,0 \$
Comité de vie du quartier Rosemont	13,0 \$
Ahuntsic Quartier en santé	12,0 \$
Conseil local des intervenants communautaires Bordeaux-Cartierville	15,0 \$
Conseil communautaire de Côte-des-Neiges/ Snowdon	16,0 \$
Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce	16,0 \$
CLSC Rivière-des-Prairies	12,0 \$
Mercier-Est Quartier en santé	5,0 \$
Mercier-Ouest Quartier en santé	10,0 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne Quartier en santé	15,0 \$
Concertation Ville-Émard et Côte St-Paul	12,0 \$
Table de concertation Action-Gardien de Pointe-St-Charles	12,0 \$
Service à la famille chinoise du Grand Montréal	5,0 \$
Parc-Extension Quartier en santé	10,0 \$
Villeray Quartier en santé	15,0 \$
Vivre Saint-Michel en santé	6,0 \$

(940237337)

- 18.17 -

Projet de protocole d'entente par lequel la Ville consent au prêt du marché Bonsecours à une société sans but lucratif aux fins de la tenue d'une exposition.  
(940236550)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

Rapport du Comité exécutif concernant le rapport de la Commission de l'administration et de la qualité des services relativement à son étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.  
(940234974)

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 19.4 -

Adoption de règlements  
ou de rapports  
suite aux mandats accordés  
aux commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 20.1 -

Motion d'amendement au règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal à l'effet de limiter la hauteur maximale à 44 mètres en lieu et place de 30 mètres, dans le secteur délimité par la rue Saint-Dominique et les boulevards Saint-Laurent et de Maisonneuve, présentée par le conseiller Pierre Gagnier.

- 20.2 -

Motion d'amendement au règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal à l'effet de zoner résidentiel le terrain situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard Langelier, les rues Jean-Milot et Bélanger, et la limite territoriale de Saint-Léonard, présentée par le conseiller Jacques Charbonneau.

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 111 dossiers.

Le greffier,

*René Roberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 8 septembre 1994

Séance tenue le JEUDI, 8 septembre 1994, à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----  
SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Forget, Daigle, L'Heureux, Martin, Simard, Leslie, Lachapelle, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Boudreau, McKay, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Sévigny, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Legault, Benoit et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Brunelle, Perreault, Lemay, Limonchik, Georgoulis, Lantier, Barbeau, Goyer, Capparelli, Godley, Auf der Maur, Prescott et André arrivent au cours de l'assemblée.

EST ABSENTE : La conseillère Blanc.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. André Leclerc	M. Doré	Informations touristiques pour les personnes à capacité réduite.
Mme Lise Bergeron	M. Doré	Accès au métro pour les personnes handicapées.
Mme Claudine Metcalfe	M. Lavallée	Circulation sur le pont Jacques-Cartier - dépôt d'un document.
M. Michel Bédard	M. Doré	Façades d'édifices dans le Vieux-Montréal.
M. Sylvain Beaulieu	M. Doré	Politique de gestion des plaintes.
Mme Astrid Berrier	M. Lavallée	Règlement d'urbanisme.

ll

Mme Lyne Robichaud	M. Doré	Ateliers d'artistes.
Mme Marguerite Boucher	Mme Cousineau	Situation entourant l'émission d'une contravention.
M. Georges Roman	Mme Cousineau	Taxes d'améliorations locales sur la 28e Avenue.
M. Jocelyn Brulé	M. Lavallée	Règlement d'urbanisme - activités de bars.
Mme Beth Haarsma	M. Lavallée	Gestion des permis de bar.
Mme Maïla Shanks	M. Lavallée	Bars dans le secteur de la rue Saint-Dominique.
Mme Pierrette Bariteau	Mme Cousineau	Non paiement de taxes sur une propriété.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Gagnier	M. Doré	Terrain vendu à 158417 Canada Inc. (Westcliff) dans le cadre de l'appel d'offres pour le déménagement de l'OACI.
M. Rotrand	M. Doré	Dossier Exponova - étude du potentiel de développement - consultation.
M. Sévigny	M. Brunelle	Pose d'affiches et de pancartes pendant la campagne électorale municipale.
M. Forcillo	Mme Cousineau	États financiers des sociétés paramunicipales - Société du Palais de la civilisation - Corporation du 350 <sup>e</sup> Anniversaire.

M. Boskey	M. Doré	Dossier Exponova - consultation sur le projet - faillite d'un des promoteurs.
M. Goyer	M. Lavallée	Consultation sur la vocation du marché Bonsecours

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les autres membres du Conseil inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Charbonneau	Mme Cousineau	Déménagement de l'OMH - nouvel édifice.
M. Prigent	M. Doré	Escorte policière lors des sorties du maire.
M. Prescott	M. Doré	Interventions dans le cadre de la campagne électorale provinciale - représentation pour préserver le caractère de métropole de Montréal.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose le document suivant:

- Mise à jour # 1 des règlements refondus de la Ville de Montréal en date du 8 septembre 1994.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**La conseillère Cousineau** dépose une réponse à une question écrite du conseiller Zajdel relative à une cession de terrains par la Ville de Montréal à la Ville de Côte Saint-Luc.

**Le conseiller Biello** dépose des réponses à des questions du conseiller Michel Benoit relativement à l'exposition "Macédoine, Royaume d'Alexandre le Grand" tenue au Marché Bonsecours du 7 mai au 11 octobre 1993.

ll

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**La conseillère Caron-Gagnon** dépose une pétition signée par 9 propriétaires demeurant dans le secteur de la rue Beaulieu demandant la démolition des hangars situés à l'arrière de leur propriété.

-----

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                              Appuyé par la conseillère Cousineau

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la charte, à recevoir et à étudier les rapports du Comité exécutif suivants :

CO94 01879 - Article 4.9

Octroi d'un contrat à Les Entreprises Veral inc. au montant de 428 235 \$ pour le réaménagement du parc Loyola (Phase 1);

CO94 01880 - Article 4.10

Octroi d'un contrat à Les Entreprises Daniel Robert inc. au montant de 248 323 \$ pour l'engazonnement et la plantation dans les parcs Pierre-Maguet, Rufus-Rockhead et Sainte-Marthe;

CO94 01881 - Article 4.11

Octroi d'un contrat à Les Entreprises Daniel Robert inc. au montant de 147 241 \$ pour le réaménagement du parc Saint-Marcel;

CO94 01882 - Article 4.12

Octroi d'un contrat à Les Constructions Bercan Ltée au montant de 137 619 \$ pour la construction et la reconstruction du pavage et du mail central à l'intersection des rues Birnam et Sauvé;

CO94 01883 - Article 14.7

Rétention des services de la firme Tecslut inc. pour un montant de 850 902 \$ relatif à des travaux pour la construction d'un égout collecteur dans le quartier Mercier;

CO94 01884 - Article 14.8

Octroi d'un contrat de services à S.N.C. Lavalin inc. au montant de 815 000 \$ pour la surveillance de travaux de construction d'égouts collecteurs en tranchée et en tunnel.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01885

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Brunelle

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée tenue le 8 août 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Brunelle

De transférer à l'article 10.6 de l'ordre du jour, pour lecture et première étude, le dossier du nouveau projet de règlement intitulé Règlement autorisant le re-développement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke, portant la date du 31 août 1994, présentement inscrit à l'article 9.15 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01886  
Article 10.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

D'étudier immédiatement l'article 10.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01886)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01887

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01887)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01888

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01888)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01889 à CO94 01893

Articles 3.1 à 3.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 3.1 à 3.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01889 à CO94 01893)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 3.1 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01894 à CO94 01901

Articles 4.1 à 4.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01894 à CO94 01901)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 4.2 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du président de l'assemblée.

-----  
CO94 01902

Article 5.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01902)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01903

Article 5.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01903)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 6 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01904

Article 7.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 01904)



Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01905

Article 7.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01905)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01906

Article 7.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01906)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01907

Article 8.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01907)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01908 à CO94 01921

Articles 9.1 à 9.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.14 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
CO94 01908 à CO94 01921)

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                          Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01922

Article 9.15       La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption du projet de règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                          Appuyé par le conseiller Lavallée

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01923

Article 9.16       La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                          Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter ce dossier à une phase ultérieure de la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01924 à CO94 01927

Articles 10.1 à 10.4

Il est                   Proposé par le conseiller Gardiner  
                          Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.4 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

hl

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 01924 à CO94 01927)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01928

Article 10.5    La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.  
Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et  
des autres documents y relatifs :

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De modifier le projet de règlement en y remplaçant les mots "Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal (94-077)" par les mots "Règlement d'urbanisme (U-1)" et en y effectuant les modifications requises au texte du projet en concordance avec le texte du règlement refondu déposé à la présente assemblée.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement, tel que modifié.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01929 à CO94 01931

Articles 11.1 à 11.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement relatifs aux articles 11.1 à 11.3 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour projets de règlement,  
voir dossiers CO94 01929 à CO94 01931)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 11.2 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01932 à CO94 01934  
Articles 12.1 à 12.3

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 12.1 à 12.3 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapports, voir dossiers  
 CO94 01932 à CO94 01934)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 12.1 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence sur l'article 12.1 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 01935  
Article 13.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01935)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01936  
Article 13.2 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01936)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

*bl*

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01937

Article 13.3 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01937)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01938

Article 13.4 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01938)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01939

Article 13.5 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01939)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01940

Article 13.6 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01940)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 CO94 01941

Article 13.7 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 01941)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 À 17 h 05, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
 Appuyé par le conseiller Lavallée

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

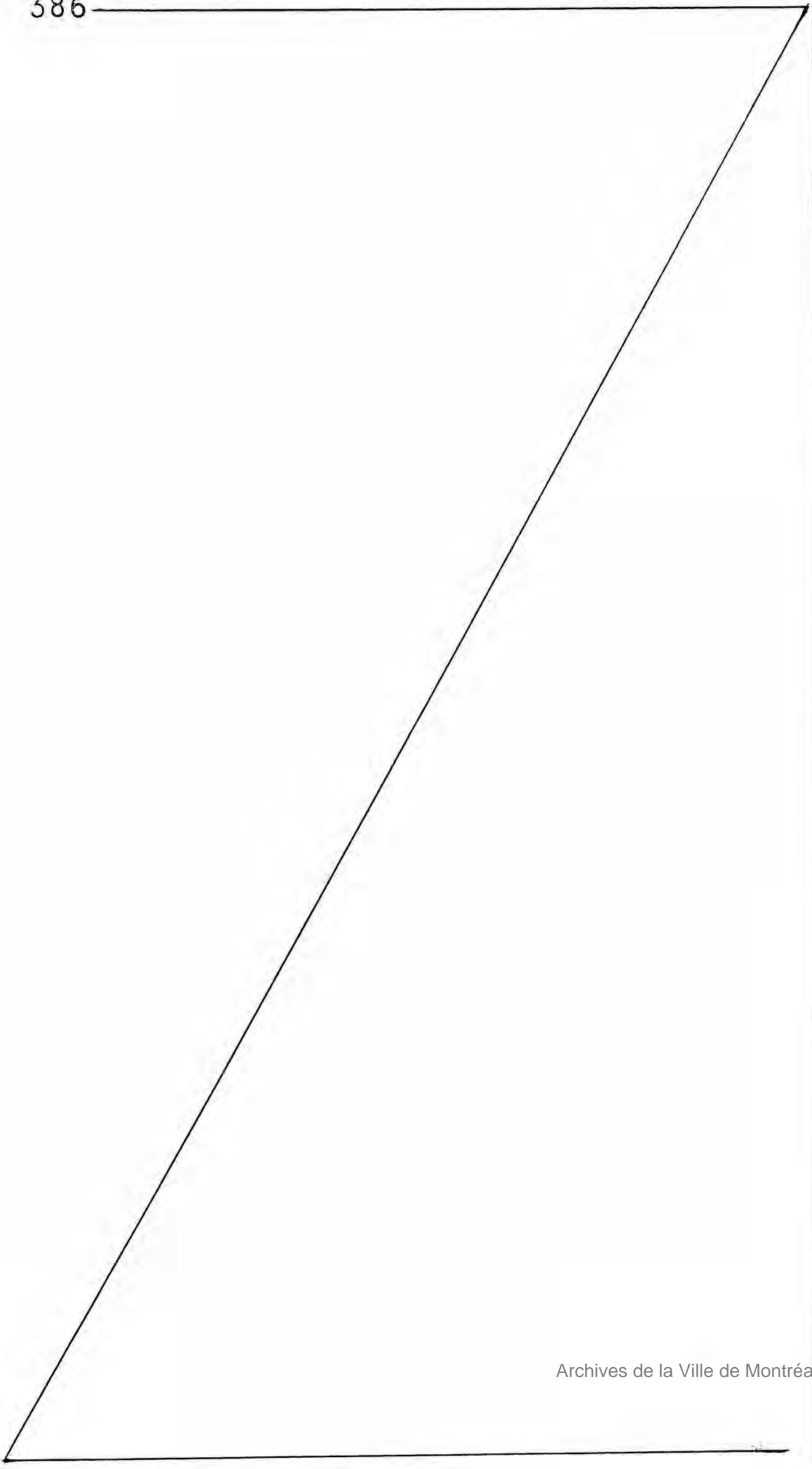
LE MAIRE,

*Jean-Jacques*

*Josée Tremblay*

LE GREFFIER,

*Leon Rabreau*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 8 septembre 1994

---

Séance tenue le JEUDI, 8 septembre 1994, à 19 h 05  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES: Le conseiller Berthelet, agissant comme Président de l'assemblée;

Les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Lavallée, Brunelle, Forget, Martin, Leslie, Limonchik, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Lajeunesse, Boisvert, Cardinal, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Prigent, Charbonneau, Sévigny, Godley, Boskey, Rotrand, Legault et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Le maire Doré et les conseillers-ères Daviau, Biello, Daigle, L'Heureux, Lemay, Georgoulis, Barbeau, Bordeleau, Charest, Gagnier, Zajdel, De Michele, Capparelli, Caron-Gagnon, Bianco, Prescott et Benoit arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS-ES: Les conseillers-ères Perreault, Simard, Blanc, Auf der Maur et André.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

CO94 01942 à CO94 01948  
Articles 13.8 à 13.14

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.8 à 13.14 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01942 à CO94 01948)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01923 et CO94 01949  
Articles 9.16 et 13.15

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier conjointement les articles 9.16 et 13.15 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

À 19 h 30 , il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
 Appuyé par la conseillère Cousineau

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ces 2 articles de l'ordre du jour.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Goyer et Rotrand, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur : 22  
 Contre : 14

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le Président de l'assemblée désigne la conseillère Ghyslaine Boisvert pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, M. Gaston Moreau, Me Philippe Gagnier et Mme Diane Deschamps entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20 heures, il est

Proposé par le conseiller Gardiner  
 Appuyé par la conseillère Cousineau

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

La présidente déclare cette motion adoptée.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Boisvert, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée et l'informe de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption du règlement correspondant à l'article 9.16 de l'ordre du jour et du rapport correspondant à l'article 13.15 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                   Appuyé par les conseillers Boskey et Sévigny

De retourner ces dossiers au Comité exécutif.

Un débat s'engage. Les conseillers Rotrand et Boskey demandent un vote enregistré sur cette motion de retour au Comité exécutif.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Legault, Prescott, Benoit et Compierchio (18)

VOTENT

CONTRE : Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Boudreau, McKay (27)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée.

Le débat se poursuit.

Les conseillers Rotrand et Charbonneau demandent un vote enregistré sur la motion d'adoption des articles 9.16 et 13.15 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Charest, Cardinal, Boudreau et McKay (27)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Goyer, Forcillo, Gagnier, Prigent, Zajdel, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Legault, Prescott, Benoit et Compierchio (18)

Le Président de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 01950 à CO94 01955

Articles 14.1 à 14.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01950 à CO94 01955)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

PL

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 14.4, 14.3, 14.6 et 14.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prément et Zajdel inscrivent leur dissidence sur l'article 14.4 de l'ordre du jour.

-----  
 La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil de président de l'assemblée.

-----  
CO94 01928

Article 10.5

Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                   Appuyé par le conseiller Boskey

De reconsidérer, conformément à l'article 101 du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le vote tenu à l'article 10.5 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage. Il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

En faveur : 8  
 Contre : 25

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

-----  
CO94 01956 à CO94 01971

Articles 15.1 à 15.16

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.16 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01956 à CO94 01971)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01972

Article 16.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01972)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01973

Article 17.1 La Présidente de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01973)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01974 à CO94 01990Articles 18.1 à 18.17

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.1 à 18.17 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01974 à CO94 01990)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.17 et 18.16 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prégent, Sévigny et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 18.17 de l'ordre du jour.

La conseillère Godley et les conseillers Goyer, Sévigny, Boskey et Prescott inscrivent leur dissidence sur l'article 18.3 de l'ordre du jour.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Le conseiller Gardiner dépose le rapport du Comité exécutif concernant le rapport de la commission de l'administration et de la qualité des services relativement à son étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.4 de l'ordre du jour intitulé "Adoption de règlements ou de rapports suite aux mandats accordés aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun dossier n'est adopté.

-----

CO94 01879 à CO94 01884  
Articles 4.9 à 4.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.9 à 4.12 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 01879 à CO94 01884)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les article 4.9 et 4.12 de l'ordre du jour.

La Présidente de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Le conseiller Berthelet reprend le fauteuil de président de l'assemblée.

-----

CO94 01883

Article 14.7 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01883)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01884

Article 14.8 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 01884)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01991

Articles 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 10 120 480,97 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 01992

Articles 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 663 559,39 \$ pour dépenses en capital, concernant le programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01993

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 867 477,53 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01994

Article 22.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 232 887 \$ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 01995

Article 22.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 997 399,44 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01996

Article 22.6 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 1 478 141,02 \$ pour dépenses en capital, concernant le programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO95 01997

Article 20.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à une motion d'amendement au Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal - arrondissement Ville-Marie, présentée par le conseiller Gagnier.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Gagnier  
                  Appuyé par le conseiller Forcillo

De retirer cette motion d'amendement de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 01998

Article 20.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi de la motion suivante:

ll

MOTION

ATTENDU QUE le projet de Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal, arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, stipule que le terrain situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard Langelier, les rues Jean-Milot et Bélanger ainsi que la limite territoriale de Saint-Léonard, appartient à la catégorie C.2C - commerciale;

Il est                   Proposé par le conseiller Charbonneau  
                           Appuyé par le conseiller Forcillo

Que pour assurer la qualité de vie des résidants et résidantes du Nouveau-Rosemont dans le district de Louis-Riel, ce terrain redevienne zoné résidentiel soit catégorie H2-3, comme antérieurement.

Un débat s'engage.

À la demande des conseillers Charbonneau et Forcillo, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit:

En faveur:   11  
 Contre:       32

Le Président de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

-----  
 À 22 h 55, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

LE MAIRE,

*Karl Jui*

*Judith Bechelet*

LE GREFFIER,

*Leon Haberge*



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 15 septembre 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 19 septembre 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

pl

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 8 septembre 1994.

CHAPITRES 2 À 17

AUCUN DOSSIER

- 18 -

DIVERS

- 18.1 -

Archives de la Ville de Montréal

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

- 22 -

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 2 dossiers.

---

Le greffier,

*Réon Roberge*

400

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 19 septembre 1994

---

Séance tenue le LUNDI, 19 septembre 1994, à 19 h 03  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, Martin, Simard,  
Leslie, Limonchik, Lachapelle, Milhomme, Lajeunesse, Boisvert, Blanc, McKay,  
Forcillo, Gagnier, Prigent, Charbonneau, De Michele, Sévigny, Caron-Gagnon,  
Boskey, Rotrand, Bianco, Legault, Benoit et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier.

Les conseillers-ères L'Heureux, Lemay,  
Georgoulis, Durivage, Barbeau, Bordeleau, Boudreau, Goyer, Capparelli, Godley,  
Auf der Maur, Prescott et André arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Perreault, Charest, Cardinal et  
Zajdel.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les  
noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le  
nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de  
ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Sylvain Beaulieu	M. Doré	Travaux dans le secteur de l'usine Sherwin William.
M. Roger Galarneau	M. Lavallée	Zonage - secteur du boulev- ard Langelier et de la rue Bélanger.
Mme Antoinette Durado	M. Doré	Même sujet que ci-haut.

Aucune autre personne ne s'étant inscrite à la période de questions du public,  
le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	M. Lavallée	Circulation aux approches du pont Jacques-Cartier.
M. Boskey	Mme Cousineau	Travail partisan des attachés politiques.
M. Prescott	M. Doré	Construction d'une nouvelle bibliothèque centrale.
M. Gagnier	M. Doré	Réparation des trottoirs du centre Info touriste de Montréal.
M. Goyer	Mme Cousineau	Déménagement du Service du Greffe - planification des travaux.
M. Capparelli	M. Doré	Réparation des puisards.
Mme Demers-Godley	Mme Cousineau	Révision des procédures de délivrance des cartes Accès-Montréal.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose le document suivant:

- Copie des résolutions du Comité exécutif et d'une décision du secrétaire général, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 27 juillet 1994 au 15 août 1994.

**Le conseiller Lavallée** dépose le document suivant:

- Rapport intitulé "Agir pour Montréal - Politique et plan d'action en développement communautaire".
-

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**La conseillère Cousineau** dépose une réponse à une question écrite du conseiller Benoit relative aux voyages effectués par le Maire à l'extérieur du pays depuis novembre 1986 (940236929).

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

**Le conseiller Compierchio** dépose une pétition signée par environ 150 personnes déplorant l'état du terrain de baseball et de l'éclairage du parc Sainte-Lucie, dans le quartier Saint-Michel.

-----

CO94 02041

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De reporter à la prochaine assemblée régulière de ce Conseil la lecture et la ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 8 septembre 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 2 à 17 de l'ordre du jour.

-----

CO94 02042

Article 18.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02042)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

La conseillère Lantier remplace le conseiller Berthelet au fauteuil du président de l'assemblée.

Le débat se poursuit.

Le conseiller Berthelet reprend le fauteuil de Président de l'assemblée du Conseil.

Les conseillers Rotrand et Boskey demandent un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR: Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau, Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Lemay, Martin, Simard, Leslie, Limonchik, Georgoulis, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Barbeau, Lajeunesse, Boisvert, Bordeleau, Blanc, Boudreau, McKay, Godley, Caron-Gagnon, Legault et Auf der Maur (31)

VOTENT

CONTRE: Les conseillers Goyer, Forcillo, Gagnier, Prément, Charbonneau, De Michele, Capparelli, Sévigny, Boskey, Rotrand, Bianco, Prescott, Benoit et Compierchio (14)

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

La Présidente de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

À 21 h 25, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

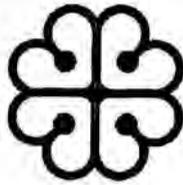
*Judith Berthelet*

LE MAIRE,

*Kau Tai*

LE GREFFIER,

*Rion Chalerge*



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE MARDI 11 OCTOBRE 1994**

**À 19 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 6 octobre 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **mardi 11 octobre 1994, à 19 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite 15)

ll

**ORDRE DU JOUR**

- A -

**Période de questions  
du public**

- B -

**Période de questions  
des membres du Conseil**

- C -

**Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif**

- D -

**Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil**

- E -

**Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil**

- F -

**Dépôt de pétitions**

- 1 -

**LECTURE ET RATIFICATION  
DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

- 1.1 -

Lecture et ratification des procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 8 et 19 septembre 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS  
CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE
		---
		PRIX / \$

- 2.1 -

oui	Reconstruction d'un égout pluvial, d'un égout sanitaire et d'une conduite d'eau secondaire dans la 91 <sup>e</sup> Avenue et dans le boulevard Gouin, construction d'un émissaire pluvial et d'une station de pompage à l'est de la 134 <sup>e</sup> Avenue. (SP 8120) (50) (940234181)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 3 629 358
-----	---	--

non	Construction d'une conduite d'eau secondaire, d'un égout combiné et d'une conduite d'eau principale dans le boulevard Henri-Bourassa et construction d'un égout collecteur dans le boulevard St-Jean-Baptiste. (SP 8124) (48) (940212844)	Construction Louisbourg Ltée --- 2 670 120
-----	---	---

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
-----------------	-------	-----------------------------------

- 3.1 -

oui	Fourniture, installation et modification de systèmes de feux de circulation aux intersections des rues de Brébeuf et Saint-Grégoire, des avenues Fairmount et du Parc, des rues de Mentana et Saint-Grégoire, des avenues du Mont-Royal et du Parc, de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur, et de l'avenue du Parc et de la rue Villeneuve. (SP 8123) (940237751)	Girard & Girard Inc. --- 37 197,25
-----	---	---

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

AUCUN DOSSIER

- 5 -

**ACHAT D'IMMEUBLES**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
-----------------	-------	--------------------------------------

- 5.1 -

non	Emplacement situé sur le boulevard Guoin, entre la 41 <sup>e</sup> Avenue et le boulevard Rodolphe-Forget. (48) (920106576)	Myriam Tessier Claude Lachance --- 15 500
-----	--	--

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

AUCUN DOSSIER Archives de la Ville de Montréal

RL

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

AUCUN DOSSIER

- 8 -

MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS

- 8.1 -

Modification de la résolution 9247 du Conseil en date du 3 mai 1976 relative à l'acquisition à des fins de rues et de parc, de certains immeubles situés entre les 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> avenues et les boulevards Perras et Gouin, afin de changer la répartition des coûts.

(48) (910388153)

- 9 -

DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE

- 9.1 -

Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke.

(940239197)

- 9.2 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère borné par les rues Drummond, de La Gauchetière, Stanley et le boulevard René-Lévesque, dans le quartier de Saint-Antoine (7908).

(26) (940142453)

- 9.3 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par La cinémathèque québécoise, d'un agrandissement au bâtiment situé au 335, boulevard de Maisonneuve Est.

(38) (940118876)

- 9.4 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par St. Andrew's Presbyterian Homes Inc., d'un bâtiment situé au 3350, boulevard Cavendish.

(32) (940091887)

- 9.5 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1).

(940240133)

- 9.6 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par le Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont, d'un agrandissement au bâtiment situé au 6400, 16<sup>e</sup> Avenue

(17) (940103726)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'équipements sportifs comprenant un stade, des courts de tennis intérieurs et extérieurs, des commerces et des bureaux ainsi que des installations liées à l'entretien d'un parc, localisés dans la partie sud-ouest du parc Jarry.  
(12) (940224690)

- 10.2 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé entre l'avenue Henri-Julien et la rue Drolet, au sud du parc du Carmel, ainsi que la démolition du bâtiment situé au 5362 de la rue Drolet.  
(24) (940124091)

- 10.3 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification et l'occupation à des fins de commerces et de bureaux des immeubles situés aux 1300-1312, 1316-1320-1322-1324 et 1330 de la rue Sherbrooke Ouest, entre les rues de la Montagne et Crescent, dans le quartier Saint-Antoine (9361).  
(26) (940152014)

- 10.4 -

Règlement concernant l'occupation du bâtiment situé aux 3970 à 4030, rue Saint-Ambroise.  
(36) (930242435)

- 10.5 -

Règlement abrogeant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la 39<sup>e</sup> Rue et du boulevard Pie-IX, dans le quartier de Saint-Michel-Nord (7160).  
(8) (940234136)

- 10.6 -

Règlement abrogeant le Règlement portant approbation du plan d'ensemble sur une étendue de terrain d'environ 13,250 m<sup>2</sup> située à l'angle nord-ouest des avenues Émile-Journault et Papineau (4953).  
(4) (940161050)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement permettant d'occuper le domaine public avec un café-terrasse adjacent au bâtiment portant notamment le numéro 7959 boulevard Saint-Michel, à Montréal.  
(9) (930228567)

- 11.2 -

Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 3<sup>e</sup> Avenue, entre les rues Notre-Dame et Prince-Albert, à Montréal.  
(49) (940201646)

*Handwritten initials*

- 12 -

VENTE D'IMMEUBLES

OBJET	ACQUÉREUR --- PRIX DE VENTE \$
-------	---

- 12.1 -

Emplacement avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 1490, 1500, 1510 et 1520, boulevard de Maisonneuve Ouest. (26) (940156287)	2862646 Canada Inc. --- 450 000
--	--

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel Assurance-vie Desjardins inc. et la Ville modifient le bail relatif au local du rez-de-chaussée de l'édifice situé au 3750, boulevard Crémazie Est, aux fins d'un centre Travail-Québec, de façon à augmenter la superficie locative et à ajuster le loyer annuel.  
(9) (940174454)

- 13.2 -

Projet d'entente entre la Ville et le Service de l'éducation permanente de l'École Polytechnique de Montréal (SEPEP) relativement à la reconnaissance et l'enseignement de deux cours de 45 heures présentement offerts aux pompiers de la Ville.  
(940167485)

- 13.3 -

Projet d'acte de servitude par destination du propriétaire par lequel la Ville crée une servitude aux fins d'utilités publiques sur un emplacement situé rue Magnan, entre les rues Fullum et Dufresne en faveur de la rue Magnan.  
(39) (890506413)

- 13.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville sous-loue à l'Association de la Communauté noire de Côte-des-Neiges, à des fins d'espaces à bureaux, pour un terme d'une année à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1993, le 3<sup>e</sup> étage de la bâtisse portant le numéro 6999 chemin Côte-des-Neiges, moyennant un loyer annuel de 11 880 \$.  
(27) (930379409)

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	FOURNISSEUR --- PRIX / \$
	- 14.1 -	
oui	Travaux contingents et complémentaires au complexe d'accueil multifonctionnel du Jardin botanique. (18) (940149230)	Métamorphoses Claude Benoît Inc. --- 132 561
	- 14.2 -	
non	Préparation des plans et devis préliminaires et définitifs, et surveillance des travaux de construction de l'égout collecteur Marien. (48) (940231289)	Le Consortium Pellemon .SM --- 787 999
	- 14.3 -	
oui	Réalisation de l'inspection, des études préliminaires, des plans et devis, et surveillance des travaux de réfection du pont de la Concorde et des structures connexes. (940234000)	Lalonde, Girouard, Letendre & Associés --- 450 000
	- 14.4 -	
non	Spécifications, programmation et essais requis des modifications du système OASIS dans l'environnement IBM relatifs à la taxe foncière 1995. (940243367)	La Gestion Proben Ltée --- 250 000
	- 14.5 -	
non	Réalisation de la coordination du soutien technique, de la planification et de la surveillance, relativement aux travaux de construction et/ou de reconstruction de conduites d'eau et d'égouts secondaires, des pavages et de trottoirs sur le boulevard Henri-Bourassa, du boulevard Langelier à l'autoroute 40, ainsi que la conception et la surveillance du prolongement du ponceau du ruisseau de Montigny. (940244476)	Le Consortium Leroux/Séguin --- 1 200 000

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE	PRIX / \$
- 15.1 -		
Camionnettes à cabine d'équipe. (940233577)	Fortier Auto (Montréal) Ltée	1 483 625,73
- 15.2 -		
Mini-fourgonnettes à traction intégrale et fourgonnettes. (940232158)	Brien Pontiac Buick GMC Ltée Lachine Ford Inc.	122 729,58 133 126,79
- 15.3 -		
Balai mécanique, 60 po (électrique). (940233946)	Tennant	48 841,11
- 15.4 -		
Mini-fourgonnette cargo avec cloison. (940230974)	Champlain Dodge Chrysler Ltée	20 705,62
- 15.5 -		
Triporteurs à benne à déchets. (940233865)	Turfcoc Inc.	599 072,83

- 16 -

DOMAINE PUBLIC

AUCUN DOSSIER

- 17 -

RÉSERVES

AUCUN DOSSIER

- 18 -

**DIVERS**

- 18.1 -

Déroptions à l'interdiction de convertir en copropriété :

- a) 6592-6594, rue de Bordeaux;  
(16) (940208928)
- b) 4439-4441-4443, avenue de Lorimier;  
(21) (940227503)
- c) 3492-3494-3496, avenue de l'Hôtel-de-Ville.  
(25) (940233061)

- 18.2 -

Contribution financière de 50 000 \$ à la Société de promotion et de concertation socio-économique de l'Est de Montréal (Pro-Est), pour le financement de ses activités pour l'exercice 1994-1995.  
(940248340)

- 19 -

**COMMISSIONS ET COMITÉS  
DU CONSEIL**

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

- 21 -

Archives de la Ville de Montréal

**ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES**

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 39 dossiers.

\_\_\_\_\_  
Le greffier,

*René Lalonde*

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**  
**DU 11 OCTOBRE 1994**

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
non	Fabrication et mise en place de la charpente métallique du pont Wellington. (940256381)	Structal 1982 Inc. --- 2 315 000
	- 4.2 -	
oui	Travaux de rénovation au centre Saint-Zotique. (SP 5817) (43) (940246443)	Géprotech inc. --- 161 133
	- 4.3 -	
oui	Fourniture et installation de systèmes d'éclairage et modernisation de feux de circulation (dépense supplémentaire) (940082472)	Girard & Girard Inc. --- 63 000
	- 4.4 -	
oui	Aménagement des parcs du centre René-Goupil et Ovila-Légaré. (SP 6563) (8) (940234376)	Les Entreprises Percan Inc. --- 237 446
	- 4.5 -	
oui	Démolition du bâtiment situé aux 1065 à 1071, avenue de l'Hôtel-de-Ville. (38) (940246100)	D.M. Démolition (2849 7097 Québec Inc.) --- 13 902,51

*ed*

	- 4.6 -	
non	Contrats pour la levée de contenants de matières recyclables, pour une période de trois ans à compter du 16 octobre 1994. (940248247)	158791 Canada Inc. (Rebuts Solides Canadiens) --- 2 166 000 2 541 300
	- 4.7 -	
oui	Reconstruction du pont de l'île de la Visitation. (940266344)	Dubé Cormier Construction Inc. --- 757 225
	- 4.8 -	
non	Détournement d'une conduite principale d'aqueduc de 1200 mm et démolition partielle de la tour de ventilation nord du tunnel Wellington. (940263958)	Joseph Piazza Construction Inc. --- 664 845
	- 4.9 -	
oui	Réfection de la toiture de l'édifice du 545, rue Fleury. (4) (940257593)	Poulin et Bureau Inc. --- 52 418
	- 4.10 -	
oui	Travaux de drainage à la falaise Saint-Jacques. (32, 33, 34) (940266229)	Excavation Tremblay et Fils enr. --- 189 693
	- 4.11 -	
oui	Aménagement du parc de la Stelco. (36) (940223385)	Les Entreprises Veral Inc. --- 288 700
	- 4.12 -	
non	Réfection de la toiture de l'arsenal du Vieux-Fort de l'île Sainte-Hélène. (39) (940254174)	Les Toitures Continentales --- 282 713,61

- 5 -

ACHAT D'IMMEUBLES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	VENDEUR --- PRIX D'ACHAT \$
	- 5.2 -	
oui	Emplacement situé du côté ouest de la rue Sainte-Elizabeth et au nord du boulevard René-Lévesque. (900048629)	Suzanne Brillant --- 281 500

- 7 -

AFFAIRES CONNEXES

- 7.1 -

- a) Étude et adoption du projet de Règlement sur le Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal;
- b) Étude et adoption du projet de Règlement établissant un régime de prestations surcomplémentaires de retraite pour les professionnels de la Ville de Montréal;
- c) Autorisation de versement des sommes requises à ces fins.  
(940260997)

- 10 -

LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE

- 10.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Société Durkai Amman Koyil, d'un lieu de culte, sur un emplacement situé à l'angle nord-est et au nord-ouest des rues Mile-End et Jean-Talon.  
(12) (940259353)

- 10.8 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification des immeubles situés aux 980, rue Guy et 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, la construction d'un stationnement intérieur, l'aménagement d'un stationnement extérieur et la présence d'un poste de police (9580).  
(26) (940238402)

- 10.9 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme (U-1).  
(940204478)

- 10.10 -

Motion d'amendement au projet de Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke, inscrit à l'article 9.1 de l'ordre du jour des archives de la Ville de Montréal  
(31) (940271106)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.3 -

Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments commerciaux (S-10).  
(940258901)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

OBJET

ACQUÉREUR

---

PRIX DE VENTE

\$

- 12.2 -

Emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1001-1019-1021, boul. de Maisonneuve Ouest et 2020, rue Metcalfe.  
(26) (940235186)

Compagnie Trust  
Royal, fiduciaire  
de Compagnie  
d'Assurance  
Standard Life

---

1 300 000

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.5 -

Projet de convention par lequel la Ville prête au Service des loisirs St-Donat de Montréal Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994 certains locaux de l'école Monseigneur Harold Doran, 3100, rue Arcand, aux fins d'activités de loisirs, et versement à cet organisme d'une somme de 30 616,46 \$.  
(930105833)

- 13.6 -

Projet de convention par lequel la Ville prête au Centre communautaire et sportif N.D.A. de Montréal Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994, certains locaux de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, 2570, rue Nicolet, aux fins d'activités de loisirs, et versement à cet organisme d'une somme de 46 051 \$.  
(940055052)

- 13.7 -

Projet de bail par lequel la Ville loue à la Ville de Verdun, aux fins d'une piste cyclable, une bande de terrain longeant le côté nord de la rue Dupuis, et une autre longeant le côté ouest de la rue Joseph, et le dessus du réservoir no 3A de l'usine de filtration Atwater situé à l'intersection nord-ouest des rues Dupuis et Joseph, à des fins récréatives, pour une période de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1994, moyennant un loyer de 1 \$.  
(940250093)

Projet de bail par lequel la Société du Port de Montréal loue à la Ville, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1994 au 31 mars 1999, à des fins de parc (promenade Bellerive), un emplacement situé au sud de la rue Notre-Dame, moyennant une somme de 1 \$ pour la durée du bail.

(44) (940192207)

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal loue à la Ville, pour un terme de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1994, à des fins d'activités communautaires, de loisirs et de sports, des locaux situés au rez-de-chaussée de l'édifice portant les numéros 2235-2247, rue Delisle, moyennant un loyer de 60 056 \$ pour la première année du bail.

(36) (940205406)

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal loue à la Ville, pour un terme de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 1994, à des fins d'activités communautaires, des locaux situés au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'édifice portant le numéro 1710, rue Amherst, moyennant un loyer annuel de 156 199,68 \$.

(38) (940213861)

Projet d'acte par lequel la Ville loue à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal un emplacement situé au sud-est du boulevard Henri-Bourassa, entre les avenues Millen et Durham, pour un terme de 20 ans (renouvelable), moyennant un loyer annuel de 500 \$.

(940259445)

Projets (2) d'entente entre la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal concernant l'aménagement, à des fins de parcs, de deux terrains situés aux abords de l'école Saint-Colomban et du centre communautaire René-Goupil.

(940204238)

CONTRATS DE SERVICES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	FOURNISSEUR
		---
		PRIX / \$

non	Garde des titres du portefeuille du fonds d'amortissement et du fonds général de la Ville pour une période de 36 mois. (940244904)	Trust La Laurentienne --- 119 638
-----	---	--

## - 14.7 -

non	Restauration des bronzes du monument "La Fermière" situé face au marché Maisonneuve, rue Ontario Est. (41) (940223927)	Amarger Conservation Inc. --- 141 315,60
-----	---	--

## - 14.8 -

oui	Contrôle de la qualité de l'exécution de travaux relatifs au projet de rénovation du bâtiment administratif du Jardin botanique (Phase 1). (940114245)	Ginter inc. --- 57 200
-----	---	------------------------------

## - 14.9 -

non	Mise en opération et gestion du système de répartition des appels d'urgence assisté par ordinateur du Service de la prévention des incendies. (940266056)	SHL Systemhouse inc. --- 3 267 048,26
-----	--	--

## - 14.10 -

non	Services professionnels en architecture et en génie pour la construction du centre sportif Côte-des-Neiges. (940247079)	Fichten Soiferman, architectes Mercier, Boyer- Mercier, architectes --- 895 343  SNC-Lavalin Inc. --- 302 600  Dessau Inc. --- 465 800
-----	--	---

## - 14.11 -

non	Services professionnels en architecture et en génie pour la construction du centre sportif Georges-Vanier. (940247220)	Saia et Barbarese, architectes --- 551 581,50  MLC Associés --- 212 300  Soprin Experts- Conseils Inc. Cima + --- 295 900
-----	---	--

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE	PRIX / \$
		- 15.6 -
Fourniture et transport d'abrasifs d'hiver (940252875)	Demix Agregats 115 664,32 Produits calcaires Bedford Inc. 293 149,24	
		- 15.7 -
Autopompes à incendie (11). (940268780)	Superior Emergency Vehicles ltd 4 156 309,20	
		- 15.8 -
Câbles de fibre optique et accessoires. (940260850)		212 287,15

- 18 -

DIVERS

- 18.3 -

Prolongation, pour une période d'un an à compter du 25 octobre 1994, du mandat de Mme Esmeralda Thornhill, en qualité de membre de la Commission de la fonction publique.  
(940254495)

- 18.4 -

Proclamation de la "Semaine de la santé et de la sécurité du travail", du 17 au 23 octobre 1994.  
(940232952)

- 18.5 -

Renouvellement, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1994 au 30 juin 1995, des ententes de location entre la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal, concernant les écoles ci-après et moyennant les loyers stipulés en regard de chacune d'elles :

École Holy Family - 7378, rue Lajeunesse	453 397 \$
École Canadian Martyrs - 10125, rue Parthenais	343 579 \$
École Barthelemy - Vimont - 7700, avenue Outremont (St-Francis of Assisi Annexe)	185 484 \$
École St-Francis of Assisi - 7745, avenue Champagneur	80 040 \$
École Blessed Oliver Plunkett - 12330, rue Lavigne	46 825 \$
École St-Jean-de-la-Lande - 5015-5095, 9e Avenue	163 583 \$
École Harold-Doran - 3100, rue Arcand	176 363 \$
École Louis Pasteur - 1995, rue Victor-Doré	296 446 \$
École St-François Solano - 5555, 15e Avenue	86 821 \$
École Ste-Jeanne-D'Arc - 2570, rue Nicolet	385 375 \$
École John Caboto - 8955, rue Meunier	18 141 \$
École Marie-Victorin - 4590, rue d'Orléans (940168767)	18 097 \$

Soutien financier de 8 000 \$ aux organismes Hochelaga-Maisonneuve Quartier en santé et Table sur le développement local du quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du programme "Quartiers en santé pour 1994".  
(940270961)

Contribution financière de 45 000 \$ par année, pour les années 1995, 1996 et 1997, afin d'assurer un support technique à l'organisation des événements "Le Tour de l'île de Montréal" et "Le Tour des enfants", et protocole d'entente à cette fin.  
(940265659)

Contribution financière de 25 000 \$ à La Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de la phase III de son plan de promotion, et protocole d'entente à cette fin.  
(940229868)

Contribution financière de 25 000 \$ au Conseil québécois de la musique pour la réalisation de la phase II de son plan de promotion, et protocole d'entente à cette fin.  
(940229879)

Nomination des représentants de la Ville à l'assemblée générale du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM).  
(940272112)

---

Le greffier,

*Réon Robitaille*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 11 octobre 1994

Séance tenue le LUNDI, 11 octobre 1994, à 19 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Berthelet, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Doré et les conseillers-ères Cousineau,  
Gardiner, Daviau, Biello, Lavallée, Brunelle, Forget, Daigle, L'Heureux, Martin,  
Leslie, Lachapelle, Lantier, Milhomme, Durivage, Boisvert, Bordeleau, Charest,  
Cardinal, Blanc, Boudreau, McKay, Goyer, Forcillo, Gagnier, Charbonneau,  
De Michele, Capparelli, Godley, Caron-Gagnon, Boskey, Rotrand, Bianco, Legault,  
Prescott et Compierchio.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène  
Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Lemay, Simard, Limonchik,  
Georgoulis, Barbeau, Lajeunesse, Zajdel, Sévigny, Auf der Maur et André arrivent au  
cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Prigent et Benoit.

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les  
noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le  
nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de  
ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. André Leclerc	M. Doré	Localisation de l'organism me Quiroule.
M. Angelos Diacoumacos	M. Georgoulis	Surtaxe sur les immeubles non-résidentiels.
Mme Elizabeth Doss	M. Doré	Aménagement d'un parc attenant à l'école Bedford.
Mme Danielle Duplan	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.
Mme Lyne Robichaud	Mme Cousineau	Ateliers d'artistes-fiscalité municipale.
M. Frank Edmonds	M. Doré	Fermeture de la piscine St-Michel.

de

Mme Antoinette Duraddo	M. Doré	Rencontre avec le maire ou un membre du Comité exécutif - zonage d'un terrain situé sur la rue Bélanger.
M. Roger Galarneau	M. Doré	Même sujet que ci-dessus.

Aucune autre personne ne s'étant inscrite à la période de questions du public, le Président de l'assemblée la déclare close.

-----

Monsieur Gagnier intervient pour remercier M. Berthelet, le président d'assemblée, pour le travail exemplaire accompli pendant son mandat.

Monsieur Doré s'associe à ce témoignage pour exprimer au président de l'assemblée l'appréciation de tous les membres du Conseil pour l'excellence de son travail, et adresse des remerciements aux autres membres du Conseil qui ne solliciteront pas un autre mandat.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Forcillo	Mme Cousineau	Actes de vandalisme posés lors du dernier week-end - évaluation des dommages.
M. Rotrand	M. Brunelle	Dommages aux propriétés construites sur sol argileux - fissures - programme fédéral de compensation.
M. Sévigny	M. Lavallée	Travaux effectués à l'encontre d'un plan d'ensemble - demande de modification de zonage - quartier Petite-Bourgogne.
M. Goyer	M. Gardiner	Condominiums du Mont-St-Louis - vices de construction.
M. Bianco	M. Doré	Hôpital Rivière-des-Prairies - rencontre avec le ministre des affaires municipales et autres représentants du gouvernement provincial.
M. Gagnier	M. Doré	Inauguration du siège social de l'OACI - investissements de la Ville.

M. Prescott

M. Doré

Mesures pour diminuer les taxes à Montréal - engagements pour le budget 1995.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Capparelli

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les 3 autres membres inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

M. Capparelli

M. Doré

Cours de formation en communication suivis par le secrétaire général .

M. Charbonneau

Mme Cousineau

États financiers de la Corporation du 350<sup>e</sup> Anniversaire et de la Société du Palais de la Civilisation.

M. Boskey

Mme Cousineau

Travail des attachés politiques pendant la période électorale - remplacement de ces personnes.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**La conseillère Cousineau** dépose les documents suivants :

- Copie du contrat octroyé par la Communauté urbaine de Montréal, à Sifto Canada Inc. pour la fourniture de sel pour le déglacage des chaussées, dans le cadre de l'entente conclue avec la CUM.

- Rapport financier final pour la période du 25 novembre 1988 au 30 septembre 1994 de la Corporation des célébrations du 350<sup>e</sup> Anniversaire de Montréal (1642 - 1992).

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

Aucune réponse n'est déposée.

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

Aucune pétition n'est déposée.

-----

CO94 02082

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification des procès-verbaux des assemblées précédentes.

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et de ratifier les procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 8 et 19 septembre 1994.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02083

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02083)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02084

Article 2.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02084)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02085

Article 3.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02085)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 4 de l'ordre du jour.

CO94 02086

Article 5.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02086)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 6 et 7 de l'ordre du jour.

CO94 02087

Article 8.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02087)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02088 à CO94 02093

Articles 9.1 à 9.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.1 à 9.6 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Archives de la Ville de Montréal



Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
CO94 02088 à CO94 02093)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur les article 9.1 et 9.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02094  
Article 10.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'étudier immédiatement l'article 10.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi du rapport du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02094)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Il est           Proposé par le conseiller Prescott  
                  Appuyé par le conseiller Legault

De reconsidérer, conformément à l'article 101 du règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le vote tenu à l'article 9.5 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Prescott et Legault, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit :

En faveur : 6  
Contre : 19

Le Président de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

CO94 02095 à CO94 02100Articles 10.1 à 10.6

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 02095 à CO94 02100)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02101

Article 11.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 02101)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02102

Article 11.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 02102)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02103

Article 12.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02103)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Boskey inscrit sa dissidence.

-----  
CO94 02104 à CO94 02107

Articles 13.1 à 13.4

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02104 à CO94 02107)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02108 à CO94 02112

Articles 14.1 à 14.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.1 à 14.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02108 à CO94 02112)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02113 à CO94 02117

Articles 15.1 à 15.5

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.5 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02113 à CO94 02117)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par la conseillère Cousineau

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 16 et 17 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 02118

Article 18.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02118)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

La conseillère Godley et les conseillers Boskey, Goyer et Rotrand inscrivent leur dissidence.

CO94 02119

Article 18.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02119)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----

Le Président de l'assemblée appelle les articles supplémentaires du chapitre 21 de l'ordre du jour.

CO94 02120 à CO94 02131

Articles 4.1 à 4.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.12 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02120 à CO94 02131)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les article 4.6 et 4.12 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02132

Article 5.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02132)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Brunelle

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02133

Article 7.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapport et projets de règlement  
 voir dossier CO94 02133)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement et d'adopter ledit rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02134 à CO94 02136

Articles 10.7 à 10.9

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.7 à 10.9 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 02134 à CO94 02136)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02137

Article 11.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs:

(Pour rapport et projet de règlement  
voir dossier CO94 02137)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02138

Article 12.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02138)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----  
CO94 02139 à CO94 02146

Articles 13.5 à 13.12

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.5 à 13.12 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02139 à CO94 02146)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                  Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02147 à CO94 02152

Articles 14.6 à 14.11

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 14.6 à 14.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02147 à CO94 02152)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02153 à CO94 02155

Articles 15.6 à 15.8

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.6 à 15.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02153 à CO94 02155)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 15.8 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

*ll*

CO94 02156 à CO94 02163  
Articles 18.3 à 18.10

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.3 à 18.10 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02156 à CO94 02163)

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 18.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02164

Article 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 371 167,39 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02165

Article 22.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 069 884,10 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02166

Article 22.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 4 446 100 \$ pour dépenses en capital, concernant le programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Gardiner  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 À 21 h 20, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

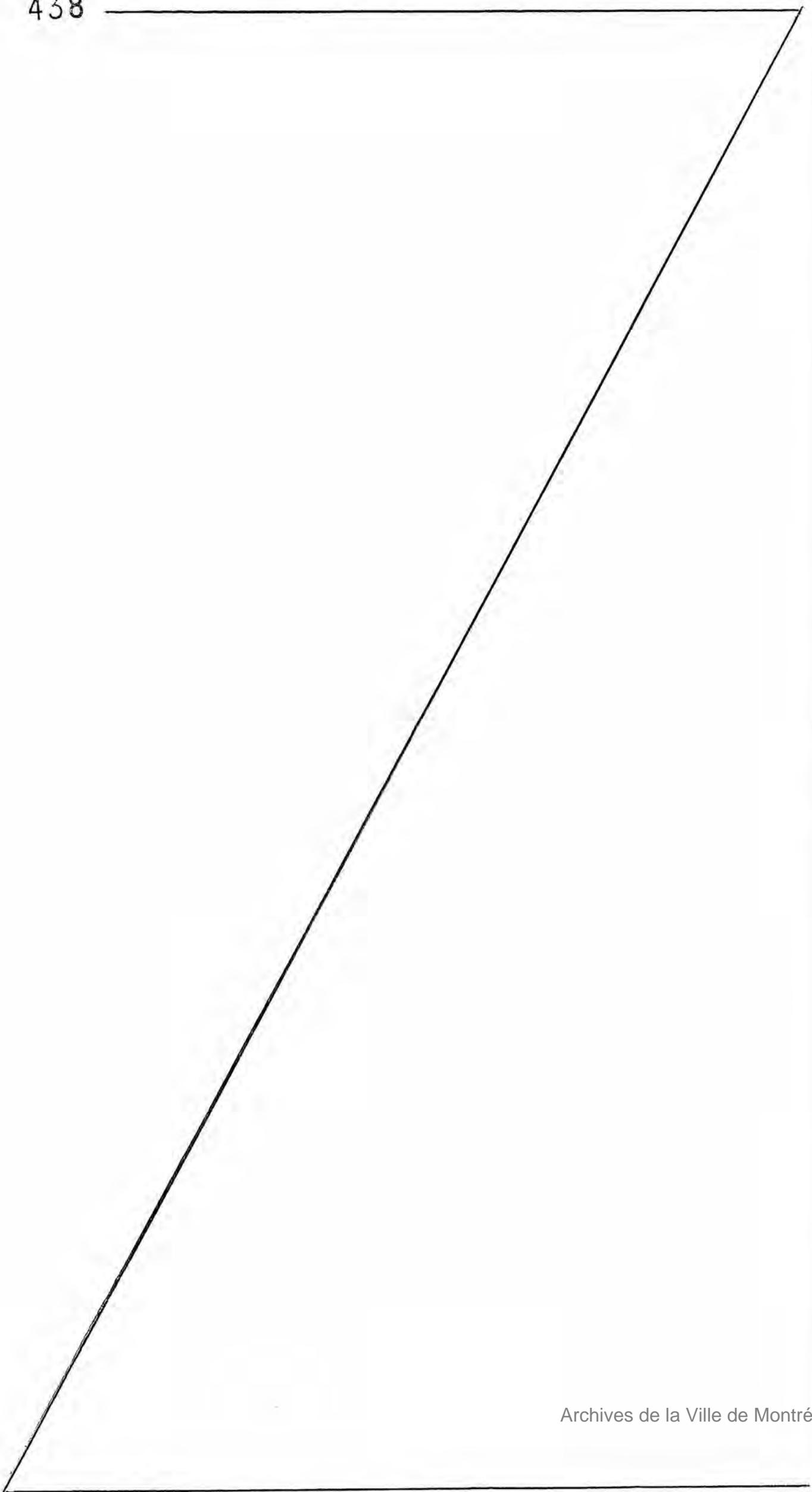


LE MAIRE,



LE GREFFIER,







**ASSEMBLÉE SPÉCIALE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE JEUDI 17 NOVEMBRE 1994**

**À 14 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

HÔTEL DE VILLE, LE 14 NOVEMBRE 1994.

PRENEZ AVIS QU'UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL EST CONVOQUÉE, À LA DEMANDE DU GREFFIER, EN VERTU DE L'ARTICLE 112 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, POUR LE **JEUDI 17 NOVEMBRE 1994, À 14 H**, DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE. LES AFFAIRES ÉNUMÉRÉES AU VERSO SERONT SOUMISES À CETTE ASSEMBLÉE.

(ENGLISH VERSION AVAILABLE ON REQUEST  
AT THE SERVICE DU GREFFE, CITY HALL, SUITE R-005)

22

**ORDRE DU JOUR**

- 1 -

Nomination des six membres du Comité exécutif.

- 2 -

Nomination du président ou de la présidente du Comité exécutif.

- 3 -

Nomination d'un vice-président ou d'une vice-présidente  
du Comité exécutif.

- 4 -

Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante.

- 5 -

Nomination de conseillers associés ou de conseillères associées.

---

Le greffier,

*Réon Haberge*

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de  
la Ville de Montréal du 17 novembre 1994.

Séance tenue le JEUDI, 17 novembre 1994, à 14 h 10  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Larivée, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Gagnier,  
Eloyan, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Capparelli,  
Lachance, Samson, Polcaro, Goyer, Laramée, Deraspe, Daines, Beauregard, Côté,  
Coutu, Melançon, Chadirdjian, Zajdel, Gagnon, Bissonnette, Prigent, Forcillo,  
Lemay, Malépart, Parent, Lavallée, Georgoulis, Théorêt, Roy, Boskey, Rotrand,  
Sévigny, Prescott, Searle, Applebaum, Charbonneau, St-Arnaud, Deschamps,  
De Michele, Charron, Lebeau, Paul et Lorrain.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène  
Drapeau, assistante-greffière.

EST ABSENT : Le conseiller Le Duc.

-----

Le maire déclare l'assemblée ouverte.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
Appuyé par le conseiller Forcillo

Que le conseiller Larivée agisse à titre de président de l'assemblée.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

-----

Le maire Bourque prononce une allocution en cette première assemblée du  
nouveau Conseil municipal, concernant les grandes orientations de son administration.

-----

Le conseiller Lavallée dépose une lettre adressée au greffier de la Ville à  
l'effet d'aviser le Conseil conformément à la décision du RCM qu'il assumera le rôle  
de chef de l'opposition officielle; il adresse des félicitations aux nouveaux membres  
du Conseil.

-----

CO94 02282

Article 1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à  
la nomination des six membres du Comité exécutif.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
Appuyé par la conseillère Malépart

De nommer la conseillère Noushig Eloyan et les conseillers Vittorio Capparelli, Pierre Goyer, Saulie Zajdel, Germain Prégent et Sammy Forcillo à titre de membres du Comité exécutif.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02283

Article 2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination du président ou de la présidente du Comité exécutif.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
 Appuyé par la conseillère Malépart

De nommer la conseillère Noushig Eloyan à titre de présidente du Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02284

Article 3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination d'un vice-président ou d'une vice-présidente du Comité exécutif.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
 Appuyé par la conseillère Malépart

De nommer le conseiller Sammy Forcillo à titre de vice-président du Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02285

Article 4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
 Appuyé par la conseillère Malépart

De nommer le conseiller Maurice Beauchamp à titre de maire suppléant pour une période de six mois.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02286

Article 5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination de conseillers associés ou de conseillères associées.

Il est

Proposé par le maire Bourque  
Appuyé par la conseillère Malépart

De nommer à titre de conseillers associés ou de conseillères associées :

• au Comité exécutif :

- la conseillère Georgine Coutu;
- la conseillère Johanne Lorrain;
- le conseiller Pierre-Yves Melançon;

(avec droit d'y assister, sans droit de vote);

• au maire :

- le conseiller Pierre Gagnier, responsable du dossier du développement économique;
- le conseiller Robert Côté, responsable du rôle de médiateur entre les citoyens et l'Administration;
- le conseiller Robert Laramée, responsable du dossier de la participation des citoyens au programme d'environnement;

• à la présidente du Comité exécutif :

- le conseiller Robert Gagnon, responsable du dossier de l'habitation;
- la conseillère Claire St-Arnaud, responsable du dossier des relations avec les organismes communautaires.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Le maire Bourque souligne que le conseiller Larivée représentera la Ville de Montréal au Vatican pour l'intronisation comme cardinal de Mrg Turcotte, archevêque de Montréal.

-----

Le conseiller Prigent souligne la présence dans la tribune de M. Yvon Lamarre, ex-président du Comité exécutif, et souhaite bonne chance aux nouveaux élus.

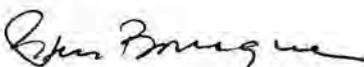
-----

À 15 h 05, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

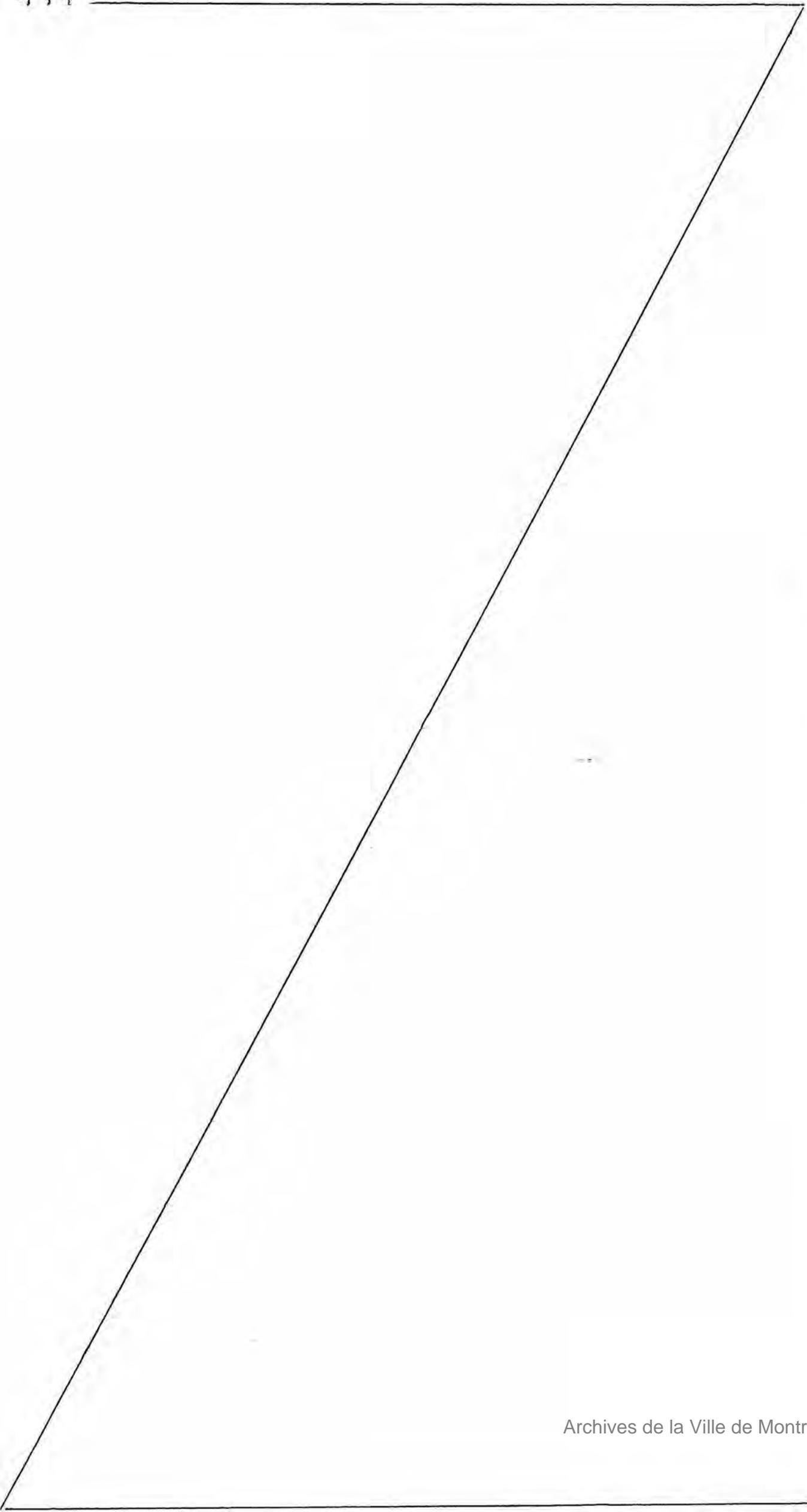
Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,



LE GREFFIER,







**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 28 NOVEMBRE 1994**

**À 14 H**

**AVIS DE CONVOCATION**

HÔTEL DE VILLE, LE 24 NOVEMBRE 1994.

PRENEZ AVIS QU'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL EST CONVOQUÉE, À LA DEMANDE DU COMITÉ EXÉCUTIF, POUR LE **LUNDI 28 NOVEMBRE 1994, À 14 H**, DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE. LES AFFAIRES ÉNUMÉRÉES DANS LES PAGES SUIVANTES SERONT SOUMISES À CETTE ASSEMBLÉE.

(ENGLISH VERSION AVAILABLE ON REQUEST  
AT THE SERVICE DU GREFFE, CITY HALL, SUITE R-005)

el

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

— Lecture et ratification des procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 11 octobre et 17 novembre 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 2.1 -	
oui	Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la 39 <sup>e</sup> Avenue (Rivière-des-Prairies), de l'avenue Joliot-Curie à la rue Rosario-Bayeur. (SP 8137) (47) (940297823)	Les Constructions Bercan Ltée --- 230 102,50

- 3 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**TROTTOIRS, BORDURES, PAVAGES,**  
**CONDUITS SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE**

AUCUN DOSSIER

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
oui	Travaux contingents et complémentaires aux équipements aquatiques et au chalet du parc François-Perrault. (crédits additionnels). (9) (940255973)	Bâtiments Québec Corp. Enr. --- 27 597,10

- 5 -

**ACHAT D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

el

- 6 -

**DÉCRETS D'EXPROPRIATION**

- 6.1 -

Désistement de l'expropriation, à des fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est de la rue Garnier et au nord-ouest de la rue Jean-Talon.  
(900567056)

- 6.2 -

Désistement de l'expropriation, à des fins de ruelle (pan coupé), d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue Birnam et au nord-ouest de la rue de Liège, et modification de la résolution CO94 01212 du 20 juin 1994.  
(13) (940310122)

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

AUCUN DOSSIER

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

- 8.1 -

Modification de la résolution CO94 01734 du Conseil en date du 9 août 1994 par lequel le Conseil accordait à Les Industries Wajax Ltée, une commande pour la location d'autoniveleuses, de façon à modifier le montant du cautionnement d'exécution.  
(940287505)

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENTS  
DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'équipements sportifs comprenant un stade, des courts de tennis intérieurs et extérieurs, des commerces et des bureaux ainsi que des installations liées à l'entretien d'un parc, localisés dans la partie sud-ouest du parc Jarry.  
(12) (940224690)

- 9.2 -

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé entre l'avenue Henri-Julien et la rue Drolet, au sud du parc du Carmel, ainsi que la démolition du bâtiment situé au 5362 de la rue Drolet.  
(24) (940124091)

- 9.3 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification et l'occupation à des fins de commerces et de bureaux des immeubles situés aux 1300-1312, 1316-1320-1322-1324 et 1330 de la rue Sherbrooke Ouest, entre les rues de la Montagne et Crescent, dans le quartier Saint-Antoine (9361).

(26) (940152014)

- 9.4 -

Règlement concernant l'occupation du bâtiment situé aux 3970 à 4030, rue Saint-Ambroise.

(36) (930242435)

- 9.5 -

Règlement abrogeant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la 39<sup>e</sup> Rue et du boulevard Pie-IX, dans le quartier de Saint-Michel-Nord (7160).

(8) (940234136)

- 9.6 -

Règlement abrogeant le Règlement portant approbation du plan d'ensemble sur une étendue de terrain d'environ 13,250 m<sup>2</sup> située à l'angle nord-ouest des avenues Émile-Journault et Papineau (4953).

(4) (940161050)

- 9.7 -

Règlement sur la construction et l'occupation, par la Société Durkai Amman Koyil, d'un lieu de culte, sur un emplacement situé à l'angle nord-est et au nord-ouest des rues Mile-End et Jean-Talon.

(12) (940259353)

- 9.8 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification des immeubles situés aux 980, rue Guy et 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, la construction d'un stationnement intérieur, l'aménagement d'un stationnement extérieur et la présence d'un poste de police (9580).

(26) (940238402)

- 9.9 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme (U-1).

(940204478)

- 9.10 -

Motion d'amendement au projet de Règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la ruelle située à l'est de l'avenue Walkley et la ruelle au nord de la rue Sherbrooke, adopté à l'assemblée du Conseil du 11 octobre 1994.

(31) (940271106)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Archives de la Ville de Montréal

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1).

(940247611)

*el*

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION**  
**DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une partie de l'entrée principale du bâtiment portant le numéro 2180, rue Fleury Est à Montréal.  
(6) (930367941)

- 11.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur le Centre de tri et d'élimination des déchets (C-3).  
(940231991)

- 12 -

**VENTE D'IMMEUBLES**

AUCUN DOSSIER

- 13 -

**AUTRES CONTRATS**

- 13.1 -

Projet d'acte d'échange entre la Ville et Constructions Désourdy Inc. relatif à des terrains situés au nord-est de l'avenue Irwin et au sud-est de la rue Saint-Patrick, sans soulte de part et d'autre, et modification de l'acte de vente signé le 30 octobre 1992 en y changeant le nom de l'acquéreur "Construction Désourdy Inc." par "Constructions Désourdy Inc.". (34) (940215665)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal loue à la Ville, pour un terme de 2 ans à compter du 1er avril 1993, des locaux situés au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 1700, rue Amherst.  
(38) (940217001)

- 13.3 -

Projet d'acte par lequel le Centre d'achat La Piste inc. loue à la Ville pour un terme de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1994, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 15912, rue Notre-Dame Est, aux fins des activités du Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire, moyennant un loyer total de 331 500 \$.  
(50) (940209978)



- 13.4 -

Projet de renouvellement de bail par lequel la Ville sous-loue à l'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1994 au 31 août 1995, le 3<sup>e</sup> étage de la bâtisse située au 6999, chemin de la Côte-des-Neiges moyennant un loyer mensuel de 1000 \$.

(27) (940235614)

- 13.5 -

Projet d'acte par lequel la Ville sous-loue à la Garderie La Mère l'Oie, pour une période de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> août 1993, aux fins d'une garderie certains locaux de l'école Baron Byng, 4251, rue St-Urbain.

(25) (940110496)

- 13.6 -

Renouvellement du bail par lequel la Société du port de Montréal loue à la Ville le poste à quai # 30 pour le déversement de la neige, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1994 au 30 juin 1995, aux mêmes conditions et moyennant un loyer brut annuel d'environ 52 373 \$.

(940213953)

- 13.7 -

Projet de convention par lequel La Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de réaliser un programme de supplément au loyer (OSBL) relativement à 11 unités de logement aux Habitations Albert Benoît situées au 725, boulevard Henri-Bourassa Est.

(940180015)

- 13.8 -

Projet de convention par lequel La Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de réaliser un programme de supplément au loyer (OSBL) relativement à 12 unités de logement aux Habitations J.-Hormidas Delisle situées au 201, rue Saint-Rémi.

(36) (940180048)

- 13.9 -

Projet de convention par lequel La Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de reconduire le programme de supplément au loyer (OSBL) relativement à 12 unités de logements aux Habitations Jacques Viger situées au 965, boulevard René-Lévesque.

(38) (940179909)

- 13.10 -

Projet de convention par lequel La Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de reconduire le programme de supplément au loyer (OSBL) relativement à 12 unités de logement aux Habitations du Havre situées au 2850, rue Sainte-Catherine.

(39) (940179862)

- 13.11 -

Projet de convention par lequel La Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal conviennent de reconduire le programme de supplément au loyer (OSBL) relativement à 41 unités de logement aux Habitations Domaine Saint-Sulpice situées au 1777, avenue Emile-Journault.

(4) (940179987)

rl

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

AUCUN DOSSIER

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE	---
		PRIX / \$
- 15.1 -		
Vêtements de pluie. (940258093)	Natpro Inc.	---
		191 976,35
- 15.2 -		
Tubes de cuivre et tuyaux en acier. (940259799)	Distribution Crane	---
		309 810
- 15.3 -		
Équipement électrique pour réseau de distribution aux îles Notre-Dame et Sainte- Hélène; vote de crédits. (940256141)	Anixter Canada inc.	---
		12 311,30
	Guillevin International Inc.	---
		56 911,40
- 15.4 -		
a) Reliure de documents (940300295)	Reliure Vianney Bélanger Inc.	184 350,70
	Reliure Pierre Larochelle et Fils Inc.	33 046,95
	Les Reliures Caron et Létourneau ltée	70 854,65
	R.M. Leduc et cie	3 977,03

b) Reliure de documents (commandes de dépannage)

Reliure Travaction (1991) Inc.  
5 000  
Reliure Pierre Larochelle et Fils  
inc.  
4 500  
Les Reliures Caron et Létourneau  
ltée  
1 500  
Atelier de reliure La Renaissance  
1 500  
R.M. Leduc et cie  
1 500  
Reliure Vianney Bélanger inc.  
1 000

- 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

- 16.1 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Saint-Dominique, au nord de la rue Roy.  
(25) (930406990)

- 16.2 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement situé sur le côté est de l'avenue Lartigue, entre la rue Logan et le boulevard de Maisonneuve.  
(38) (940268425)

- 16.3 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Beaudry et au nord de la rue Sainte-Catherine.  
(38) (940268447)

- 17 -

**RÉSERVES**

AUCUN DOSSIER

- 18 -

**DIVERS**

- 18.1 -

Modifications à la Charte de la Ville de Montréal.  
(940316133)

- 18.2 -

Contribution financière de 15 000 \$ à la Fondation Théâtre Rialto pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la rénovation et la restauration du théâtre Rialto situé au 5723, avenue du Parc et projet de convention à cette fin.  
(940129683)

Archives de la Ville de Montréal

RL

- 18.3 -

Octroi d'un délai additionnel à Construction Léo Marcotte inc., soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1995 pour débiter la construction de deux bâtiments sur un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Baldwin et au nord de la rue Tiffin, et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1995 pour terminer ces travaux.

(45) (940240797)

- 18.4 -

Nomination de la conseillère Lorrain, à titre de représentante de la Ville au comité intermunicipal constitué aux termes de l'entente entre les villes d'Anjou, de Montréal-Est et de Montréal-Nord, concernant le réaménagement de la partie du boulevard Henri-Bourassa, situé entre l'autoroute 40 à l'est et le boulevard Langelier à l'ouest; abrogation de la résolution CO94 01382 en date du 23 juin 1994.

(940168022)

- 18.5 -

Nomination du conseiller Larivée à titre de président d'assemblée du Conseil et de syndic.

- 19 -

### COMMISSIONS ET COMITÉS DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 19.3 -

Mandats d'étude aux  
commissions ou comités  
du Conseil

- 20 -

### AVIS DE MOTION ET MOTIONS

- 21 -

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

- 22 -

REGLEMENTS D'EMPRUNT

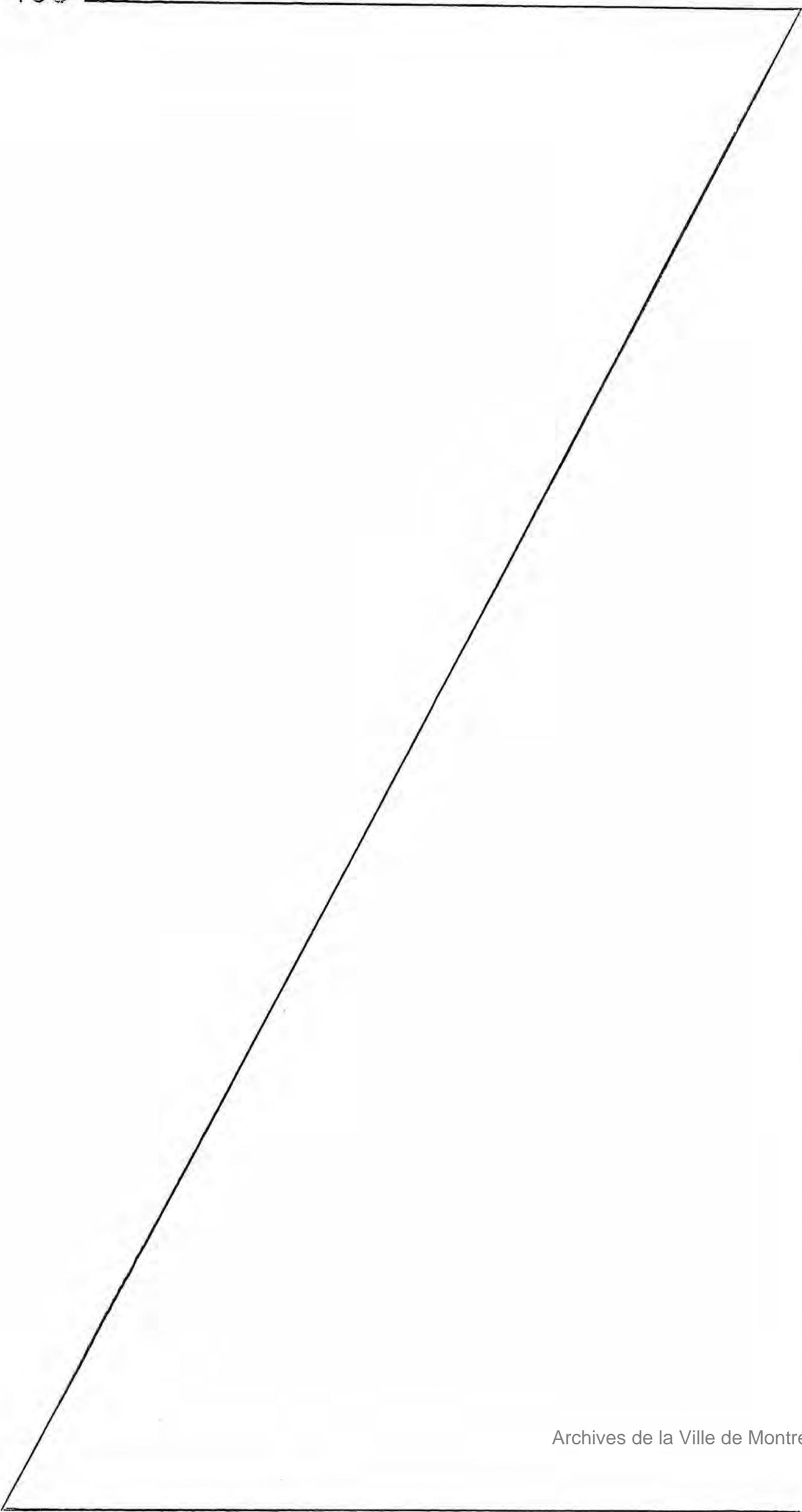
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 42 dossiers.

---

Le greffier,

*Leon Haberge*



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 28 novembre 1994

Séance tenue le LUNDI, 28 novembre 1994, à 14 h 15  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Chadirdjian, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Zajdel, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau, Paul, Lavallée, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Applebaum et Searle.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers Bélanger et Georgoulis arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Larivée, Charbonneau et Sévigny.

Prenant place au fauteuil du président, Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

Il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Forcillo

De nommer le conseiller Chadirdjian pour présider l'assemblée du Conseil.

Le Maire déclare cette motion adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Chadirdjian prend place au fauteuil du président.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Clarice Allaire	M. Bourque	Projets de rénovation.

RL

M. André Chauvette	M. Bourque	Démocratie municipale.
Mme Marie-Andrée Fhollon	M. Bourque	Rôle du conseiller médiateur.
Mme Annette Marquis	M. Bourque	Conseils d'arrondissement.
Mme Lyne Robichaud	M. Bourque	Priorités relatives à la culture.
M. Marc Roman	M. Bourque	Conseils d'arrondissement.
M. Ronald Czerkawski	M. Bourque	Conseils d'arrondissement.
M. Joseph B. Sentenne	M. Bourque	Opposition à des amendements à la Loi sur les élections et les référendums relatifs au colistier.
Mme Denise Lacelle	M. Bourque	Logements et autres équipements collectifs.
M. Jean-Marc Favron	M. Bourque	Entrée cochère adjacente à sa propriété.
Mme Nancy Boileau	M. Bourque	Conseils d'arrondissement.
M. Serge Lapointe	M. Bourque	Travaux de modifications à sa propriété.
Mme Anick Druelle	M. Bourque	Conseils d'arrondissement.
M. Alain Dufour	M. Bourque	Relations interculturelles.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le Président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Boskey	Mme Eloyan	Diminution du nombre de logements construits par l'OMH - nouvelles unités d'habitations à logement modique.
M. Lavallée	M. Bourque	Participation de la ville aux frais de gestion et de fonctionnement de la Biosphère.

M. Théorêt	M. Bourque et Mme St-Arnaud	Demandes des citoyens résidant sur les rues Caty et Bruneau - comité per- manent de conciliation.
M. Georgoulis	M. Forcillo	Entente avec la Chambre de commerce sur le sta- tionnement tarifé - posi- tion de la nouvelle admi- nistration.
Mme Fotopulos	M. Bourque	Dossier des relations inter- culturelles.
Mme Roy	M. Prigent	Maison de jeunes - soutien financier.
M. Prescott	M. Bourque	Présidence de la STCUM.
M. Applebaum	M. Bourque	Dossier Benny Farm ins- crit au point 9.10 de l'or- dre du jour de la présente assemblée.
M. Rotrand	M. Goyer	Règlement sur la rémuné- ration des membres du Conseil et celle versée au leader de la majorité - rôle du conseiller Côté et ré- munération prévue pour le poste de médiateur.
M. Searle	M. Forcillo	Contrat avec Stationne- ment Montréal - position de la nouvelle administra- tion.
M. Lavallée	M. Bourque	Représentation des intérêts des citoyens du district Hochelaga-Maisonneuve par un membre du Comité exécutif.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Boskey  
Appuyé par le conseiller Prescott

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les deux autres membres inscrits.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Mme Roy	M. Bourque	Représentation de la Ville à la CUM et à la STCUM.
---------	------------	--

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le Comité exécutif".

**Le maire Bourque** dépose le document suivant :

- Renonciation irrévocable du Maire de Montréal à la rémunération prévue à l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), au Règlement sur le traitement des membres du Conseil (R.R.V.M., c. T-2) ainsi qu'aux articles 1 et 2 du Règlement 63-2 de la Communauté urbaine de Montréal.

**La conseillère Eloyan** dépose les documents suivants :

- Résolution CE94 02221 en date du 26 octobre 1994 autorisant l'émission d'un permis pour la démolition du bâtiment portant le numéro 3260, rue Lacordaire.
  - Résolution CE94 02220 en date du 26 octobre 1994 relative au réaménagement et à l'agrandissement du parc de stationnement situé du côté nord de la rue Cherrier et du côté est de la rue Saint-Denis.
  - Résolution CE94 02238 en date du 2 novembre 1994 relative à l'exploitation, pour une période de 60 mois, d'un parc de stationnement situé sur le côté est de la rue Saint-Jean-Baptiste entre les rues Notre-Dame et Saint-Paul.
  - Résolution CE94 02240 en date du 2 novembre 1994 autorisant l'émission d'un permis pour la démolition du bâtiment portant le numéro 7338, rue Chambord.
  - Résolution CE94 02241 en date du 2 novembre 1994 autorisant l'émission d'un permis pour la démolition du bâtiment portant le numéro 12575, 60e Avenue.
  - Résolution CE94 02317 en date du 23 novembre 1994 autorisant l'émission d'un permis pour la démolition du bâtiment portant le numéro 7060, rue de La Roche.
  - Résolution CE94 02318 en date du 23 novembre 1994 autorisant l'émission d'un permis pour la démolition du bâtiment portant le numéro 12655, 56e Avenue.
  - Copies des résolutions du Comité exécutif, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 15 juin 1994 au 17 août 1994.
- 

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

Aucun document n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

La conseillère Roy dépose une pétition signée par 12 commerçants de l'avenue Papineau et des environs afin d'ouvrir à la circulation la ruelle adjacente à cette avenue.

-----

CO94 02321

Article 1.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification des procès-verbaux des assemblées précédentes.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par le conseiller Forcillo

De considérer comme lus et de ratifiés les procès-verbaux des assemblées du Conseil tenues les 11 octobre et 17 novembre 1994.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Rotrand  
                  Appuyé par le conseiller Boskey

De reporter la lecture et la ratification de ces procès-verbaux à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Rotrand et Boskey, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit :

En faveur : 2  
Contre : 44

Le Président de l'assemblée déclare cette dernière motion rejetée. Il déclare la motion principale adoptée. Les conseillers Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence concernant la motion principale.

-----

CO94 02322

Article 18.1

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'étudier immédiatement l'article 18.1 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseiller Goyer souligne les modifications apportées au projet de loi devant modifier la charte de la Ville, par l'ajout des articles 18.1, 18.2, 18.3 et le retrait de l'article 23 au projet soumis, selon le texte distribué aux membres du Conseil lors de l'ouverture de la présente assemblée.

Un débat s'engage à l'effet que ces modifications constituent de nouveaux dossiers à l'ordre du jour, couverts par l'article 20 du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8). Après avoir entendu les interventions des membres du Conseil, le président de l'assemblée se déclare suffisamment renseigné. Il accepte la présentation des modifications proposées, ces dernières concernant le projet de loi déjà inscrit au point 18.1 sous la rubrique "Modifications à la Charte de la Ville de Montréal".

Le conseiller Boskey, appuyé par les conseillers Lavallée, Prescott, Rotrand et les conseillères Roy et Fotopulos, en appellent de la décision du Président du Conseil, conformément à l'article 81 du Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8).

Les conseillers Rotrand et Boskey demandent un vote enregistré sur cette décision du Président de l'assemblée.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Le Maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Zajdel, Prément, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau et Paul (37)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Georgoulis, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Applebaum et Searle (10)

Le Président de l'assemblée déclare sa décision maintenue.

Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02322)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage.

À 16 h 35, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

Que ce conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de ce rapport et que la conseillère St-Martin préside ce comité plénier.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil se forme en comité plénier. À l'invitation de la présidente du comité plénier, Mes Suzanne Jalbert et Yves Saindon entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 17 h 40, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

La présidente déclare cette motion adoptée.

Le Président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère St-Martin, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au Président de l'assemblée et l'informe de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Il est                   Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h 30.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

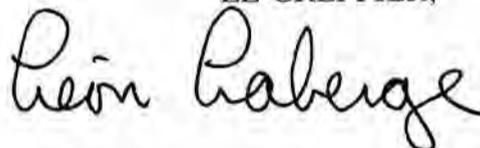
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

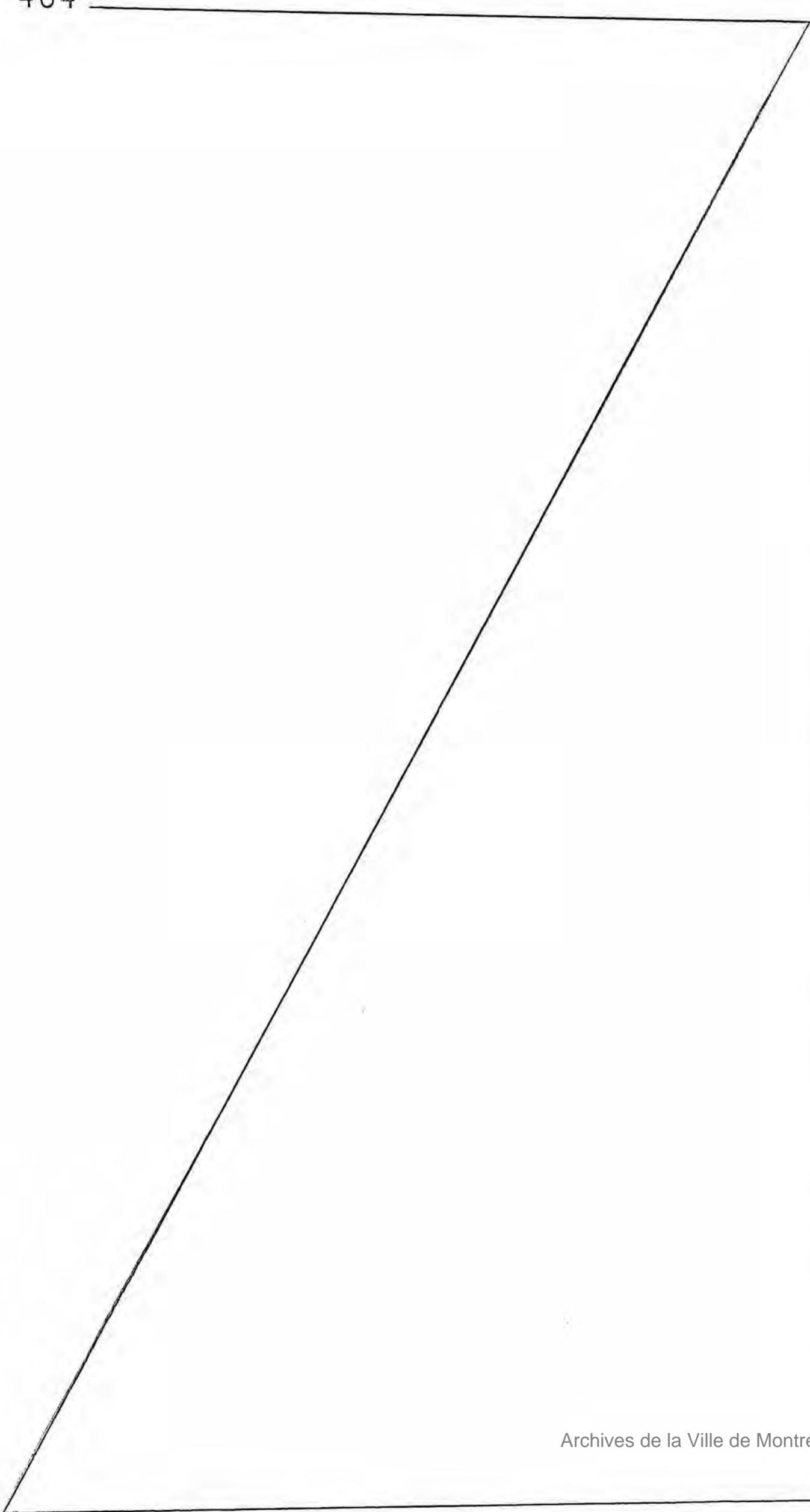
Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.



LE MAIRE,

LE GREFFIER,



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de  
la Ville de Montréal du 28 novembre 1994

---

Séance tenue le LUNDI, 28 novembre 1994, à 19 h 40  
à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Chadirdjian, agissant comme Président de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Goyer, Capparelli, Prément, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau, Paul, Lavallée, Théorêt, Roy, Boskey, Rotrand, Applebaum et Searle.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Forcillo, Zajdel, Coutu, Georgoulis, Fotopulos et Prescott arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Larivée et Sévigny.

---

Le Conseil reprend au point 18.1 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le conseiller Théorêt dépose divers documents concernant les commissions et comités du Conseil.

Le débat se poursuit.

Il est           Proposé par le conseiller Lavallée  
                  Appuyé par la conseillère Roy

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Un débat s'engage. À la demande du conseiller Lavallée et de la conseillère Roy, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le Conseil se partage comme suit :

En faveur : 10  
Contre : 38

Le Président de l'assemblée déclare cette motion de retour au Comité exécutif rejetée.

Les conseillers Rotrand et Boskey demandent un vote enregistré sur la motion principale d'adoption du rapport correspondant à l'article 18.1 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

Archives de la Ville de Montréal

hh

## VOTENT

POUR : Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Zajdel, Prément, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau et Paul (38)

## VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Georgoulis, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Applebaum et Searle (10)

Le Président de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

CO94 02323

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02323)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 3 de l'ordre du jour.

CO94 02324

Article 4.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02324)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 5 de l'ordre du jour.

CO94 02325

Article 6.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02325)

Archives de la Ville de Montréal

*ll*

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02326

Article 6.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02326)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 7 de l'ordre du jour.

-----

CO94 02327

Article 8.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02327)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02328

Article 9.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude et à l'adoption d'un projet de règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'équipements sportifs comprenant un stade, des courts de tennis intérieurs et extérieurs, des commerces et des bureaux ainsi que des installations liées à l'entretien d'un parc, localisés dans la partie sud-ouest du parc Jarry.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De reporter cet article de l'ordre du jour à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

ll

CO94 02329 à CO94 02337Articles 9.2 à 9.10

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir, pour fins de deuxième étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 9.2 à 9.10 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des projets de règlement suivants :

(Pour projets de règlement, voir dossiers  
 CO94 02329 à CO94 02337)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02338

Article 10.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 02338)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De considérer comme lus et étudiés les articles de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02339

Article 11.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
 voir dossier CO94 02339)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02340

Article 11.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02340)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 12 de l'ordre du jour.

-----

CO94 02341 à CO94 02350

Articles 13.1, 13.2, 13.4 à 13.11

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1, 13.2, 13.4 à 13.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02341 à CO94 02350)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur l'article 13.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence sur l'article 13.6 de l'ordre du jour.

-----

CO94 02351

Article 13.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à un projet d'acte par lequel le Centre d'achat La Piste inc. loue à la Ville pour un terme de 3 ans à compter du 1er septembre 1994, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 15912, rue Notre-Dame Est, aux fins des activités du Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire, moyennant un loyer total de 331 500 \$.

RL

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 14 de l'ordre du jour.

-----

CO94 02352 à CO94 02355

Articles 15.1 à 15.4

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02352 à CO94 02355)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02356 à CO94 02358

Articles 16.1 à 16.3

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 16.1 à 16.3 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02356 à CO94 02358)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

*ll*

Aucun dossier n'est inscrit au chapitre 17 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 02359

Article 18.2 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02359)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Lorrain

De retourner ce dossier au Comité exécutif.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02360

Article 18.3 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02360)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02361

Article 18.4 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02361)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02362

Article 18.5 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la nomination d'un président d'assemblée du Conseil et d'un syndic.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De nommer le conseiller Larivée à titre de président d'assemblée du Conseil et de syndic.

Un débat s'engage.

hl

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.1 de l'ordre du jour intitulé "Rapports des commissions et comités du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.2 de l'ordre du jour intitulé "Rapports du Comité exécutif relatifs à un rapport d'une commission ou d'un comité du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
 Le Président de l'assemblée appelle l'article 19.3 de l'ordre du jour intitulé "Mandats d'étude aux commissions ou comités du Conseil".

Aucun mandat n'est donné.

-----  
CO94 02363

Article 22.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 250 211,52 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 À 23 h 05, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

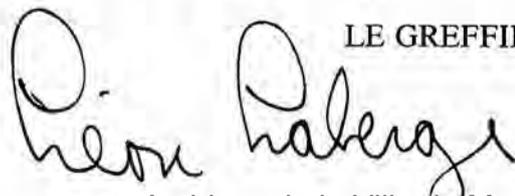
Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

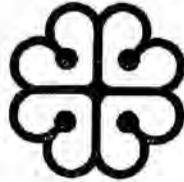


LE MAIRE,



LE GREFFIER,





**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 1994**

**À 19 H 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Hôtel de ville, le 8 décembre 1994.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée, à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour le **lundi 12 décembre 1994, à 19 h 30**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(English version available on request  
at the Service du greffe, city hall, Suite R-005)

RL

**ORDRE DU JOUR**

- A -

Période de questions  
du public

- B -

Période de questions  
des membres du Conseil

- C -

Annonce et dépôt de documents  
par le Comité exécutif

- D -

Dépôt de réponses aux questions écrites  
des membres du Conseil

- E -

Dépôt des rapports du Comité exécutif  
relatifs à une résolution  
du Conseil

- F -

Dépôt de pétitions

- 1 -

LECTURE ET RATIFICATION  
DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 1.1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 28 novembre 1994.

- 2 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**CONDUITES D'EAU ET CONDUITES D'ÉGOUT**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 2.1 -	
oui	Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire, là où requis, dans la rue de la Gauchetière, du boulevard St-Laurent à la rue Wolfe. (SP 8138) (38) (940297133)	Construction Frank Catania et Associés inc. --- 2 487 087

**CHAPITRES 3 À 6**

AUCUN DOSSIER

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.1 -

Règlement modifiant le Règlement sur les comités-conseils d'arrondissement (7988).  
(940321629)

- 7.2 -

Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'approbation des projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (P-7).  
(940321629)

- 7.3 -

Règlement modifiant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (C-11).  
(940321629)

- 7.4 -

Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à l'acquisition d'une unité résidentielle neuve (S-4).  
(940321629)

- 7.5 -

Règlement modifiant le Règlement fixant la somme à retrancher de la rémunération d'un membre du Conseil dans certains cas (S-2). Archives de la Ville de Montréal  
(940321629)

*pe*

- 8 -

**MODIFICATION ET ABROGATION  
DE RÉSOLUTIONS**

AUCUN DOSSIER

- 9 -

**DEUXIÈME ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENTS  
DE ZONAGE**

- 9.1 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'équipements sportifs comprenant un stade, des courts de tennis intérieurs et extérieurs, des commerces et des bureaux ainsi que des installations liées à l'entretien d'un parc, localisés dans la partie sud-ouest du parc Jarry.

(12) (940224690)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.1 -

Règlement sur l'occupation, par Québec-Transplant, du rez-de-chaussée et du deuxième étage du bâtiment situé au 2128, rue Plessis.

(38) (940180912)

- 10.2 -

Règlement sur l'occupation, par l'Association du diabète de la province de Québec inc., du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 5635, rue Sherbrooke Est.

(20) (940197291)

- 10.3 -

Règlement sur l'occupation, par la Corporation compagnons de Montréal, du bâtiment situé au 5333, rue Saint-Zotique.

(18) (930271110)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.1 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de ruelle située au nord-ouest de la rue Prieur et au nord-est de l'avenue Bruchési, à Montréal.

(6) (940237175)

*ll*

- 11.2 -

Règlement sur la fermeture d'une partie de la 10e Avenue, située au nord-ouest du boulevard Rosemont et au sud-ouest de la 10e Avenue, à Montréal.  
(940257021)

- 11.3 -

Règlement abrogeant le Règlement sur le Bureau de consultation de Montréal (B-4).  
(940321685)

## CHAPITRE 12 À 17

AUCUN DOSSIER

- 18 -

### DIVERS

- 18.1 -

Requête en dissolution de la Société des musées de sciences naturelles de Montréal.  
(940321102)

- 19 -

## COMMISSIONS ET COMITÉS DU CONSEIL

- 19.1 -

Rapports des commissions  
et comités du Conseil

- 19.2 -

Rapports du Comité exécutif  
relatifs à un rapport d'une  
commission ou d'un comité  
du Conseil

- 20 -

## AVIS DE MOTION ET MOTIONS

- 21 -

Archives de la Ville de Montréal

## ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

el

REGLEMENTS D'EMPRUNT

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Cet ordre du jour comprend 15 dossiers.

---

Le greffier,

*Pierre Rabreau*

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**  
**VEUILLEZ AJOUTER CES ARTICLES A**  
**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**  
**DU 12 DÉCEMBRE 1994**

- 4 -

**OCTROI DE CONTRATS**  
**EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX**

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	ADJUDICATAIRE --- PRIX / \$
	- 4.1 -	
non	Remplacement du refroidisseur à absorption au 385, rue Sherbrooke Est. (25) (940304778)	Vardet inc. --- 275 019
	- 4.2 -	
oui	Réfection du passage inférieur Saint-Laurent, au croisement des voies ferrées du Canadien Pacifique, au sud de la rue de Bellechasse (crédits additionnels). (940301153)	Mole Construction inc. --- 400 000
	- 4.3 -	
non	Remplacement et mise aux normes de réservoirs d'huile à chauffage sur 11 sites. (940204434)	Groupe C. Laganière inc. --- 200 180,19
	- 4.4 -	
non	Contrats d'entassement de la neige à l'aide de souffleuses de haute puissance pour l'hiver 1994-1995. (940216958)	Environnement Routier NRJ Inc., Serge Paquette excavation inc. --- 823 210,92
	- 4.5 -	
oui	Rénovation et agrandissement du bâtiment administratif du jardin botanique phase II. (vote de crédits) (18) (940310063)	--- 10 838 416,33

- 7 -

**AFFAIRES CONNEXES**

- 7.6 -

Archives de la Ville de Montréal

Règlement sur les services.  
(940327548)

*el*

- 7.7 -

Nomination de M. Paul Bourret à titre de secrétaire administratif et directeur du service du secrétariat administratif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.  
(940327559)

- 7.8 -

Nomination de Me Léon Laberge à titre de greffier et directeur du service du greffe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.9 -

Nomination de M. Jean Des Trois Maisons à titre de directeur du service du personnel, pour la période du 16 janvier 1995 au 15 janvier 1998, conformément aux modalités d'un projet de contrat de travail, et approbation de ce projet.

- 7.10 -

Nomination de Mme Thieu-Quan Hoang, à titre de directrice du service des finances, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.11 -

Nomination de Me Suzanne Jalbert, à titre d'avocate en chef et directrice du service du contentieux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995, les responsabilités relatives à la cour municipale et aux droits criminel et pénal lui étant attribuées jusqu'au 30 juin 1995.

- 7.12 -

Nomination de M. Claude Cossette à titre de directeur du service de la circulation et du transport, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.13 -

Nomination de M. Bruno Gauthier à titre de directeur du service du génie, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1995 au 31 décembre 1996, conformément aux modalités d'un projet de contrat de travail, et approbation de ce projet.

- 7.14 -

Nomination de M. Pierre Ouellet à titre de directeur du service de l'urbanisme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995, la responsabilité de la mission "habitation" de ce service lui étant attribuée jusqu'au 31 mars 1995.

- 7.15 -

Nomination de M. André Murphy à titre de directeur du service du développement économique, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1995.

- 7.16 -

Nomination de Mme Céline Topp, à titre de directrice du service des permis et inspections, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.17 -

Nomination de M. Roger Galipeau à titre de directeur du service des immeubles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.18 -

Nomination de M. Robert Guay à titre de directeur du service de la sécurité du revenu, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.19 -

Nomination de M. André Drolet à titre de directeur du service de l'approvisionnement et du soutien technique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.20 -

Nomination de Mme Jeannine Beaulieu, à titre de directrice du service de la culture, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.21 -

Nomination de Mme Stella Guy à titre de directrice du service des sports et loisirs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.22 -

Nomination de Mme Lise Cormier, à titre de directrice du service des parcs, jardins et espaces verts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.23 -

Nomination de M. Roméo Noël à titre de directeur du service de la prévention des incendies, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 7.24 -

Nomination de Mme Johanne Falcon, à titre de directrice du service des travaux publics, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1995 au 31 décembre 1996, conformément aux modalités d'un projet de contrat de travail, et approbation de ce projet.

- 7.25 -

Nomination de M. Michel Jodoin, à titre de directeur du service de la propreté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- 8 -

### **MODIFICATION ET ABROGATION DE RÉSOLUTIONS**

- 8.1 -

Modification de la résolution CO94 01740 en date du 9 août 1994 relative au contrat octroyé à Electronique Fabe JH inc. pour la fourniture d'un système de gestion des carburants et du système de jaugeage et de détection des fuites, afin de remplacer le cautionnement de soumission par un chèque certifié de 64 672,60 \$.  
(940287516)

- 8.2 -

Modification de la résolution CO94 01744 du 9 août 1994 afin de changer l'imputation budgétaire des sommes à verser à la Cité de Côte-Saint-Luc et à recevoir de cette ville, suite à l'annexion de certaines parties du territoire de Montréal à la Cité de Côte-Saint-Luc.  
(940310513)

- 10 -

**LECTURE ET PREMIÈRE ÉTUDE DE  
PROJETS DE RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

- 10.4 -

Règlement portant approbation du projet de construction et d'occupation d'un bâtiment de quatre étages sur un emplacement situé sur la 10<sup>e</sup> Avenue, à l'angle nord-est du boulevard Rosemont.

(20) (930330897)

- 10.5 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1).  
(940327113)

- 11 -

**ÉTUDE ET ADOPTION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 11.4 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Société de développement du Quartier Latin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940298275)

- 11.5 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza Monk pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940297890)

- 11.6 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Carrefour du Plateau Mont-Royal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940297236)

- 11.7 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Ontario pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940298127)

- 11.8 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Place Sainte-Catherine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940297605)

- 11.9 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Fleury pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation.

(940298024)

- 11.10 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Masson pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation. (940297661)

- 11.11 -

Règlement sur le traitement de certains conseillers associés. (940323825)

- 11.12 -

Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza Saint-Hubert pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1995 et imposant une cotisation. (940297982)

- 11.13 -

Règlement autorisant un emprunt de 50 millions \$ pour l'acquisition d'immeubles par le fonds de réaménagement urbain de Montréal (FORUM). (940326093)

- 12 -

VENTE D'IMMEUBLES

OBJET

ACQUÉREUR

---  
PRIX DE VENTE  
\$

- 12.1 -

- a) Emplacement situé à l'angle nord-ouest du boulevard Rosemont et de la 10<sup>e</sup> Avenue;
  - b) Emplacement avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 3175-3177, boulevard Rosemont.
- (20) (920338269)

Construction  
Acadien Ltée  
---  
95 000

- 13 -

AUTRES CONTRATS

- 13.1 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville pour le prix de 1 \$ un emplacement ayant front sur la rue Drolet, sur et dans lequel emplacement l'Office accorde à la Société d'habitation du Québec, un droit perpétuel de superficie et cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants dans et sur cet emplacement, moyennant la somme de 696 441,41 \$. (930193733)

- 13.2 -

Projet d'acte par lequel Les Syndics de Rosedale United Church loue à la Ville, pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 1994, des locaux au 1<sup>er</sup> étage de l'édifice situé au 6870, avenue Terrebonne, moyennant un loyer annuel de 8 000 \$ pour la première année du bail. (32) (940071034)

*pd*

Projet d'acte par lequel la Ville loue à l'Institut national canadien pour les aveugles, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1994, un local situé au rez-de-chaussée de l'édifice portant le numéro 3622, rue Hochelaga, moyennant un loyer annuel de 8 169 \$.  
(40) (940264300)

## - 13.4 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède gratuitement à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans certains emplacements étant des résidus de l'emprise de l'autoroute Ville-Marie.  
(940179448)

## - 13.5 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de l'avenue Papineau et au nord-ouest de la rue Rachel, et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 210 000 \$.  
(930043368)

## - 13.6 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Maurice-Duplessis et au sud-ouest du boulevard Rodolphe-Forget et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 324 000 \$.  
(940223123)

## - 13.7 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 39<sup>e</sup> Avenue et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 420 000 \$.  
(930005164)

## - 13.8 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-ouest de la rue Théodore et au nord-ouest de la rue Ontario et lui cède la propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 300 000 \$.  
(930418665)

## - 13.9 -

Projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société d'habitation du Québec un droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Pierre-De Coubertin entre la rue Aubry et la rue Duchesneau et lui cède tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 516 695 \$.  
(930287184)

## - 13.10 -

Projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville, pour le prix de 1 \$, un emplacement ayant front sur la rue Lafontaine, sur et dans lequel l'Office accorde à la Société d'habitation du Québec, un droit perpétuel de superficie et cède la pleine et entière propriété de tous les bâtiments, ouvrages ou plantations existants sur et dans cet emplacement, moyennant la somme de 185 000 \$.  
(930280525)

Projet d'acte par lequel la Ville loue à la Corporation de développement économique des africains du Québec, du 1<sup>er</sup> août 1994 au 31 juillet 1995, un local dans l'édifice portant le numéro 900, rue Saint-François-Xavier, moyennant un loyer annuel de 3 375 \$.  
(940196388)

- 13.12 -

Projet de convention par lequel la Ville permet à La Société Radio-Canada d'occuper le domaine public aux fins d'y maintenir et de gérer une tour de transmission et de réception de télévision et de radio, ainsi que les bâtiments nécessaires situés dans le parc du Mont-Royal, pour une durée de 15 ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1993, moyennant un loyer pour la première année de 114 550 \$.  
(940326646)

- 14 -

CONTRATS DE SERVICES

VOTE DE CRÉDITS	OBJET	FOURNISSEUR
		---
		PRIX / \$

- 14.1 -

oui	Réfection de diverses structures (phase 8) (avenant modifiant la convention). (940304402)	Legault, Mercier, St-Germain, Pigeon et Associés et CIMA +, Société d'ingénierie --- 60 000
-----	---	--

- 15 -

OCTROI DE COMMANDES

OBJET	ADJUDICATAIRE
	---
	PRIX / \$

- 15.1 -

Articles et raccords de plomberie. (940303511)	Deschênes et Fils Ltée 170 932,50  Westburne Quebec Inc. 34 186,50
---	--

- 15.2 -

Pièces en fonte pour aqueduc et égout. (940306701)	Emco Quebec 188 596,78  Mueller Canada 96 756,96  Albert Viau Ltée 228 258,66
---	--

RL

## - 15.3 -

Accessoires en cuivre et en laiton pour  
distribution d'eau.  
(940308848)

Emco Québec  
8 878,46

Réal Huot Inc.  
156 538,67

## - 15.4 -

Impression de constats d'infraction.  
(940294840)

Formules d'affaires Data  
---  
451 757,50

## - 15.5 -

Rayonnage de bibliothèque.  
(940314395)

Montel Inc.  
---  
134 657,98

## - 15.6 -

Vente de rebuts métalliques d'origine  
domestique.  
(940313910)

Hamelin Fer et Métaux inc.  
---  
(311,87 par conteneur)

## - 16 -

**DOMAINE PUBLIC**

## - 16.1 -

Transfert dans le domaine privé de la Ville d'une partie de rue située au sud-est de la rue de Port-Royal, entre les rues Jeanne-Mance et Waverly.  
(3) (940187135)

## - 18 -

**DIVERS**

## - 18.2 -

Soutien financier de 10 000 \$ à Le Chic Resto Pop Inc., dans le cadre du programme "Nourrir Montréal".  
(940320750)

## - 18.3 -

Soutien financier de 11 000 \$, soit 1 000 \$ par projet de "magasins Partage", pour l'édition "Action Dignité Noël 1994", aux organismes suivants :

- Les chemins du Soleil
- Patro Le Prévost
- Mercier-Est quartier en santé
- Bouffe-action de Rosemont
- Le SNAC
- La Corbeille
- Cap St-Barnabé

- Paroisse St-Louis de Gonzague
  - CLSC Centre-Ville
  - Old Brewery Mission
  - Le Centre des femmes de Montréal.
- (940325696)

- 18.4 -

Soutien financier de 25 000 \$ à l'organisme Dîners - Rencontres St-Louis de Gonzague qui offre des services de repas à des jeunes adultes dans le besoin qui ont des problèmes de polytoxicomanie, d'alcoolisme, d'itinérance ou qui sont démunis.

(940325401)

- 18.5 -

Soutien financier de 25 000 \$ au Festival international du nouveau cinéma et vidéo de Montréal pour l'événement tenu du 9 au 19 juin 1994 et pour le développement d'outils promotionnels; approbation du projet d'entente à cette fin.

(940290367)

- 18.6 -

Engagement de la Ville à effectuer des dépenses en immobilisations pour un montant d'au moins 93 641 004 \$, soit le seuil minimal d'immobilisations en travaux de génie établi par le ministère des Affaires municipales, en plus des montants dépensés pour les travaux subventionnés, dans le cadre du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec", durant chaque exercice financier au cours duquel les travaux admissibles seront réalisés.

(940319068)

- 18.7 -

Approbation des coûts excédentaires de 92 067 \$ déjà acquittés par l'Office municipal d'habitation de Montréal, relatifs aux travaux d'aménagement des aires commerciales, de l'accès au métro et du stationnement dans le programme de logements à loyer modique Henri-Gratton.

(940307245)

- 18.8 -

Autorisation de la tenue du concours de décorations hivernales intitulé "La magie des lumières", et d'une dépense de 26 500 \$ à cette fin.

(940327526)

- 18.9 -

Virement de crédits de 4 810 700 \$ permettant de payer en 1994 la majeure partie des dépenses de l'élection générale du 6 novembre 1994 et prévision de dépenses totalisant 120 500 \$ aux budgets des exercices 1995, 1996 et 1997 des services des finances et du greffe; abrogation de la résolution CO94 00474 du Conseil du 8 mars 1994 relative aux dépenses inhérentes à la tenue de cette élection.

(940320288)

- 18.10 -

Désignation des membres du Conseil métropolitain de transport en commun.

(940331165)

- 18.11 -

Réaffectation au surplus libre d'une somme de 1 000 000 \$ en provenance du surplus 1993 affecté au développement du système comptable en relation avec le projet de déconcentration, de décentralisation, de gestion territoriale et d'imputation des coûts; affectation à même le surplus non affecté d'une somme totalisant 1 000 000 \$ afin de majorer le poste budgétaire dépenses générales d'administration en vue d'assurer le financement de projets divers.

(940233924)



- a) Nomination d'une commission du Conseil sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques.
- b) Désignation des membres et du président de cette commission.

Nomination de membres au Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM).

**AVIS DE MOTION ET MOTIONS**

Motion du conseiller Sam Boskey à l'effet que le Comité exécutif étudie la possibilité de soumettre à la consultation publique, dans le cadre d'une réunion publique des conseils d'arrondissement, l'étude des budgets des services municipaux ayant des incidences directes sur le plan local.  
(940322565)

---

Le greffier,

*Réon Haberge*

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de  
la Ville de Montréal du 12 décembre 1994

Séance tenue le LUNDI, 12 décembre 1994, à 19 h 40  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Larivée, agissant comme président  
de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Lebeau, Paul, Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum et Searle.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers Gagnon, Lachance, Beauregard, Le Duc, Deschamps, De Michele et Charron arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Zajdel et Georgoulis.

Le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Michel Bédard	M. Bourque	Création du poste de médiateur.
M. Louis La Rochelle	M. Bourque	Sauvegarde "Bastion de Québec" - réévaluation du dossier "Faubourg Québec" - dépôt d'un document.
M. Patrick Salin	M. Bourque	Dossier "Faubourg Québec".
M. Roger Galarneau	M. Bourque	Zonage d'un terrain sur la rue Bélanger, au nord-est du boulevard Langelier.

PL

Mme Antoinette Diraddo	M. Bourque	Même sujet que ci-dessus.
M. Dinu Bumbaru	M. Bourque	Héritage-Montréal - Abolition du Bureau de consultation de Montréal - dépôt d'un document.
M. Raymond Doray	M. Bourque	Abolition du Bureau de consultation de Montréal - dépôt d'un document.
Mme Lyne Robichaud	M. Forcillo	Projet de loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale - projet de règlement envisagé par l'administration.
M. Joseph Centaine	M. Bourque	Nomination d'un responsable de la condition féminine - dépôt de documents.
Mme Daren Laine	Mme Eloyan	Service de conciergerie à plein temps dans les HLM.
M. Alex Vasilojianis	M. Gagnier	Zonage sur l'avenue du Parc, entre les rues Jean-Talon et Beaumont.
M. Henry Goulet	M. Goyer	Abolition du Bureau de consultation de Montréal - plate-formes de consultation.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le président de l'assemblée déclare close la période de questions du public.

-----

Le président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Rotrand	M. Gagnon	Programme de développement domiciliaire - modification des modalités et prévisions budgétaires.
M. Prescott	M. Bourque	Fondation du maire pour la jeunesse - versement de sommes par la Ville à cette fondation.

M. Sévigny	M. Bourque	Projets récréatifs pour la Petite-Bourgogne - subvention accordée.
M. Lavallée	M. Bourque	Entente entre la Ville et la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain sur le stationnement tarifé.
Mme Fotopulos	M. Bourque	Équipements collectifs dans le district Côte-des-Neiges et autres projets au programme tripartite d'infrastructures .
M. Boskey	Mme Eloyan	Structure du cabinet exécutif- départ de M. Bonin.
Mme Daviau	Mme Eloyan	Retrait des procédures entreprises contre les cols bleus - négociations en cours.
Mme Roy	M. Bourque	Prévisions budgétaires pour les maisons de jeunes.
M. Théorêt	M. Bourque	CTED - ouverture de centre de déchets recyclables - volume de déchets estimé.
Mme Roy	Mme St-Martin	Relocalisation de la maison de la culture du quartier Ahuntsic.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du conseil afin d'entendre une question de la conseillère Roy.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée. Mme Roy adresse à Mme St-Martin une question sur la participation des citoyens au processus de consultation relativement à la relocalisation de la maison de la culture du quartier Ahuntsic.

Le président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
Le président de l'assemblée appelle le point "Annonce et dépôt de documents par le comité exécutif".

RL

**La conseillère Eloyan** dépose les documents suivants :

- Copies des résolutions du comité exécutif et des décisions du secrétaire général, en vertu desquelles un virement de crédits a été effectué à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" durant la période du 5 juillet 1994 au 23 novembre 1994.
- Rapport annuel du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels pour l'année 1993.
- Copie de la résolution CE94 02422 du comité exécutif du 7 décembre 1994, abrogeant la résolution CE94 01501 de ce comité en date du 29 juin 1994, relative à un accord de principe à la demande du promoteur concernant le projet de développement de la Ronde et les terrains l'entourant (projet Exponova).
- Copies de diverses résolutions du comité exécutif relatives à des dossiers non soumis aux conseils d'arrondissement en vertu de l'article 110.20 de la charte.
- Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

le maire Bourque et les conseillers-conseillères Eloyan, Forcillo, Goyer, Caparelli, Zajdel, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Larivée, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, De Michele, Charron, Lebeau, Paul, Lavallée, Théorêt, Roy, Fotopulos, Daviau, Boskey, Rotrand, Sévigny, Prescott, Appelbaum et Searle.

**Le conseiller Goyer** dépose le document suivant :

- Rapport de consultation publique sur la commercialisation du Canadien National : le point de vue de la Ville de Montréal.

**Le maire Bourque** dépose le document suivant :

- Lettre adressée au Président de l'assemblée attestant que M. Pierre Goyer est désigné par le parti Vision Montréal comme leader du groupe parlementaire du parti au conseil de la Ville.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du Conseil".

**Le maire Bourque** dépose les réponses aux questions du conseiller Rotrand concernant la transformation du Centre de tri et d'élimination des déchets en parc public (940314498).  
-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt des rapports du Comité exécutif relatifs à une résolution du Conseil".

Aucun rapport n'est déposé.

-----  
Le Président de l'assemblée appelle le point "Dépôt de pétitions".

*el*

Le conseiller Théorêt dépose une pétition signée par environ 744 personnes suggérant de nommer une rue, un centre ou un espace vert au nom de Gérard Godin.

La conseillère Samson dépose une pétition signée par 411 personnes concernant le parcours de l'autobus St-Denis 30.

Le conseiller Bélanger dépose les pétitions suivantes :

- pétition signée par 760 personnes concernant les ruines du moulin de l'île de la Visitation;
- pétition signée par 4 personnes s'opposant à l'élargissement du boulevard Gouin.

-----

CO94 02435

Article 1.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du conseil tenue le 28 novembre 1994.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

D'étudier immédiatement les articles 7.6 à 7.25 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée. Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence.

CO94 02436 à CO94 02453 et CO94 02455

Articles 7.6 à 7.23 et 7.25

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption le projet de règlement et les rapports du comité exécutif relatifs aux articles 7.6 à 7.23 et 7.25 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De modifier la rubrique 7.24 de l'ordre du jour en remplaçant les mots "pour la période du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1996," par les mots "à compter du 1er janvier 1995".

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02454Article 7.24

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir l'article 7.24 aux articles 7.6 à 7.23 et 7.25 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseil est saisi du projet de règlement, des rapports suivants du comité exécutif et des documents y relatifs, correspondant aux articles 7.6 à 7.25 de l'ordre du jour.

(Pour rapports et projet de règlement  
 voir dossiers CO94 02436 à CO94 02455)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption du projet de règlement et des rapports du comité exécutif correspondant aux articles 7.6 à 7.25 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par la conseillère Daviau  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

D'ajourner la présente assemblée à mardi, le 13 décembre 1994, à 14 h.

Un débat s'engage. À la demande de la conseillère Daviau et du conseiller Lavallée, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le conseil se partage comme suit :

En faveur : 9  
 Contre : 37

Le président de l'assemblée déclare cette motion rejetée.

-----  
 À 23 h 55,

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'ajourner la présente assemblée à mardi, 00 h 02 pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,



Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,

Archives de la Ville de Montréal



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de  
la Ville de Montréal du 12 décembre 1994.

Séance tenue le MARDI, 13 décembre 1994, à 00 h 05  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Larivée, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Prégent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau, Paul, Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum et Searle.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

La conseillère Beaugard arrive au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Zajdel et Georgoulis.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Aucune personne n'étant inscrite à cette période de questions, le président la déclare close.

-----

Le Président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du Conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
Mme Roy	M. Bourque	Salaires versés aux nouveaux directeurs et directrices.
M. Rotrand	M. Bourque	Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal (CCRIIM) - annulation de la réunion de ce comité prévue pour le 13 décembre.

pl

M. Boskey	M. Gagnon	Réduction par l'Office municipale d'habitation (OMH) du nombre d'unités de logement destinées aux personnes âgées.
M. Théorêt	M. Bourque	Échelles salariales des surintendants.
Mme Roy	M. Bourque	Sort réservé aux employés non retenus dans le nouvel organigramme de la ville.
Mme Fotopulos	M. Bourque	Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal (CCRIM).

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), le président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----

Le débat reprend sur les articles 7.6 à 7.25 de l'ordre du jour. À la demande des conseillers Boskey et Rotrand, il est procédé à un vote enregistré sur la motion d'adoption de ces articles de l'ordre du jour.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau et Paul (38)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum et Searle (11)

Le président de l'assemblée déclare adoptée la motion d'adoption du projet de règlement et des rapports du comité exécutif constituant les articles 7.6 à 7.25 de l'ordre du jour.

-----

À 12 h 35, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Prigent

D'ajourner la présente assemblée, à MARDI le 13 décembre 1994, à 14 h 30, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

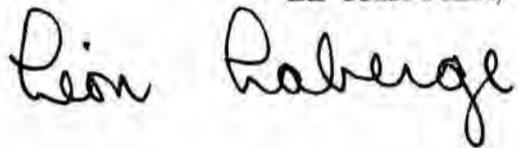
Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.



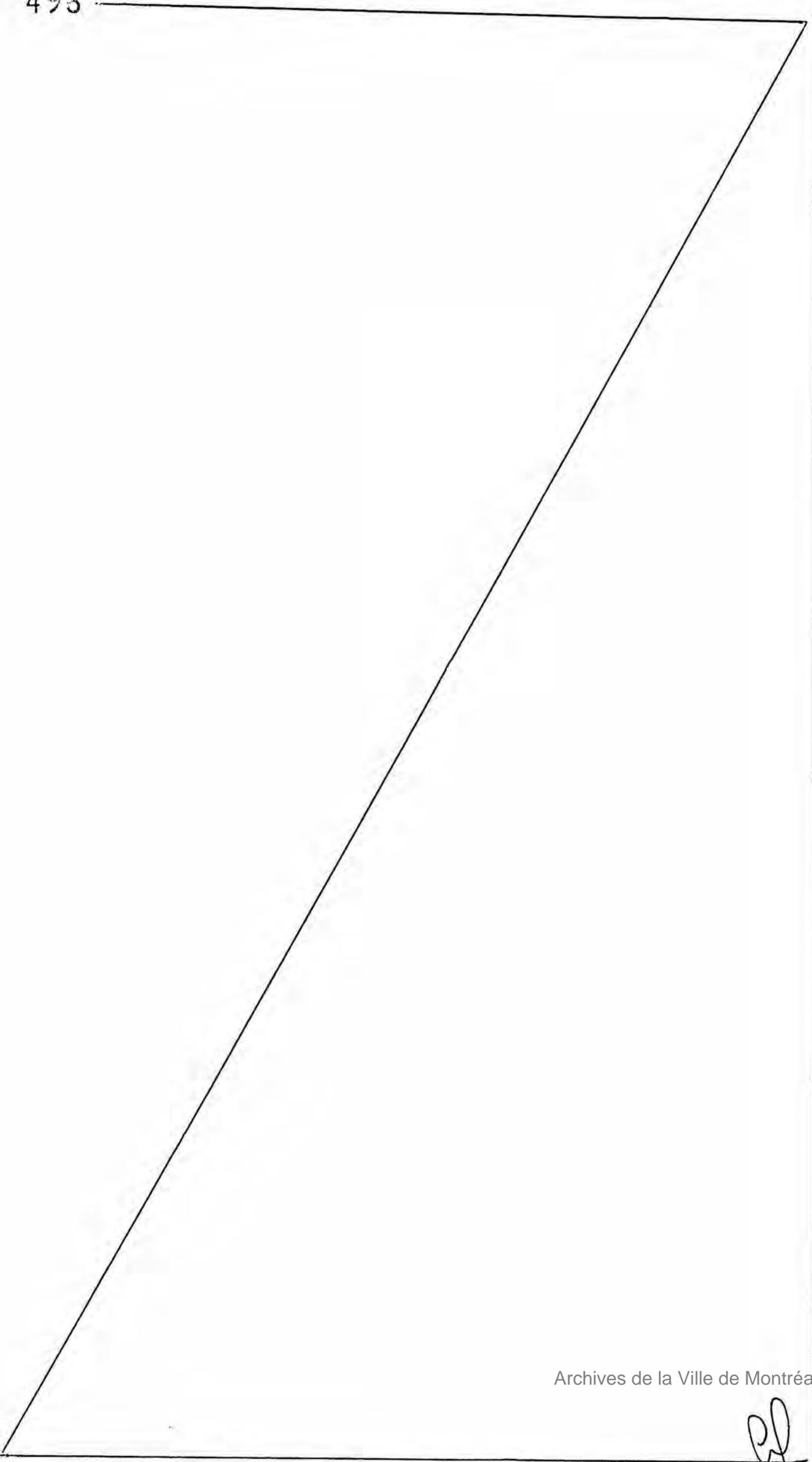
LE MAIRE,



LE GREFFIER,



493



Handwritten initials or a signature, possibly 'R.L.', located at the bottom right of the page.



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de  
la Ville de Montréal du 12 décembre 1994

Séance tenue le MARDI, 13 décembre 1994, à 14 h 50  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Larivée, agissant comme Président  
de l'assemblée;

Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan,  
Forcillo, Goyer, Capparelli, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée,  
Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello,  
Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Chadirdjian,  
Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Le Duc, Deschamps, Charron, Lebeau, Paul,  
Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott et Sévigny.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène  
Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Charbonneau, De Michèle,  
Applebaum et Searle arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Les conseillers Zajdel et Georgoulis.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

CO94 02456

Article 2.1 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le  
Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02456)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
Aucun dossier n'est inscrit aux chapitres 3 à 6 de l'ordre du jour.

CO94 02457 à CO94 02461

Articles 7.1 à 7.5

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

*ll*

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 7.1 à 7.5 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le conseil est saisi des projets de règlement suivants et des documents y relatifs :

(Pour projets de règlement  
voir dossiers CO94 02457 à CO94 02461)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Boskey et Rotrand, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Prément, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau et Paul (37)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum, Searle (11)

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
À 17 h 20, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De suspendre la présente séance jusqu'à 19 h 30.

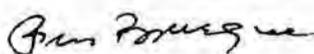
Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

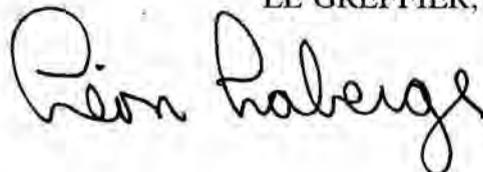


Je donne mon assentiment au contenu  
de ce procès-verbal.

LE MAIRE,



LE GREFFIER,



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de  
la Ville de Montréal du 12 décembre 1994

---

Séance tenue le MARDI, 13 décembre 1994, à 19 h 35  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

-----

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Larivée, agissant comme président  
de l'assemblée;

Les conseillers-ères Eloyan, Goyer, Capparelli,  
Prégent, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-  
Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe,  
Beauregard, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Le Duc,  
De Michele, Charron, Lebeau, Paul, Lavallée, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey,  
Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum et Searle.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène  
Drapeau, assistante-greffière.

Le maire Bourque et les conseillers-ères Forcillo,  
Zajdel, Coutu, Côté, Gagnon, Daines, Charbonneau, Deschamps et Daviau arrivent  
au cours de l'assemblée.

EST ABSENT : Le conseiller Georgoulis.

---

Le Président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la charte de la ville, à  
recevoir et à étudier un rapport du comité exécutif relatif à un projet de règlement  
concernant l'occupation, par la garderie Les lutins du boulevard Inc., du bâtiment  
portant le numéro 5650, avenue Pierre-De Coubertin.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

**Le conseiller Goyer** dépose les documents suivants :

- Liste des salaires des directeurs et directrices de services de la Ville de  
Montréal;
- Curriculum vitae de trois nouveaux directeur(trice)s de services.

**La conseillère Eloyan** dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de deux  
membres du Conseil, soit MM. Jean-Guy Deschamps et Ivon Le Duc, en vertu de la  
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2,  
article 357 et suivants).

-----

CO94 02462

Article 9.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport du Comité exécutif, du projet de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02462)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à la deuxième étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02463 à CO94 02465Articles 10.1 à 10.3

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.1 à 10.3 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
voir dossiers CO94 02463 à CO94 02465)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02466

Article 11.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02466)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

ll

CO94 02467

Article 11.2 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02467)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02468

Article 11.3 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif, du projet de règlement et des autres documents y relatifs :

(Pour rapport et projet de règlement,  
voir dossier CO94 02468)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Un débat s'engage.

Le conseiller Rotrand dépose divers documents.

Il est           Proposé par le conseiller Searle  
                  Appuyé par le conseiller Applebaum

De retourner ce dossier au comité exécutif.

Un débat s'engage. À la demande des conseillers Searle et Applebaum, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le conseil se partage comme suit :

En faveur : 11  
Contre : 39

Le président de l'assemblée déclare cette motion de retour au comité exécutif rejetée.

Le débat se poursuit. Les conseillers Boskey et Rotrand demandent un vote enregistré sur la motion principale.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

RL

VOTENT

POUR : Le maire Bourque et les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Zajdel, Prigent, Coutu, Melançon, Lorrain, Gagnier, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Chadirdjian, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, De Michele, Charron, Lebeau, Paul (39)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny, Applebaum et Searle (11)

Le président de l'assemblée déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 02469

Article 18.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport, voir dossier CO94 02469)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage. À la demande du conseiller Lavallée et de la conseillère Daviau, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion.

Le conseil se partage comme suit :

En faveur : 44  
 Contre : 5

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
 À 23 heures, il est

Proposé par le conseiller Goyer  
 Appuyé par la conseillère Eloyan

D'ajourner la présente assemblée à JEUDI, le 15 décembre 1994, à 13 h, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Les conseillers-ères Daviau, Théorêt, Fotopulos, Roy, Boskey, Prescott et Sévigny inscrivent leur dissidence.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,



Je donne mon assentiment au contenu  
 de ce procès-verbal.

LE MAIRE,



LE GREFFIER,



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de  
la Ville de Montréal du 12 décembre 1994

Séance tenue le JEUDI, 15 décembre 1994, à 13 h 15  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

SONT PRÉSENTS-ES : Le conseiller Chadirdjian, agissant comme président de l'assemblée;

Les conseillers-ères Forcillo, Goyer, Capparelli, Prigent, Coutu, Lorrain, Laramée, St-Arnaud, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Deschamps, Lebeau, Paul, Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Sévigny et Applebaum.

Me Léon Laberge, greffier et Me Hélène Drapeau, assistante-greffière.

Les conseillers-ères Eloyan, Zajdel, Melançon, Gagnier, Côté, Gagnon, Belleli, Beauchamp, Charbonneau, Le Duc, De Michele, Charron et Searle arrivent au cours de l'assemblée.

SONT ABSENTS : Le maire Bourque et les conseillers Larivée et Georgoulis.

Il est Proposé par le conseiller Goyer  
Appuyé par le conseiller Prigent

De nommer le conseiller Chadirdjian à titre de président de l'assemblée.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Il appelle le point "Période de questions du public". Les personnes dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du Conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de cette personne concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. René Delbuguet	M. Forcillo	Sujets soumis à la consultation publique.
M. Joseph Centaine	M. Forcillo	Projet de loi modifiant la charte de la ville - commission parlementaire - refuges pour les sans-abri.

hl

M. Dave Schuilenburg

Mme Lorrain

Ouverture de la bibliothèque centrale.

Aucune autre personne n'étant inscrite à la période de questions du public, le président de l'assemblée la déclare close.

-----

Le président de l'assemblée appelle le point "Période de questions des membres du conseil". Les conseillers-ères dont les noms sont ci-après énoncés adressent des questions au membre du conseil dont le nom apparaît vis-à-vis le nom de ce-cette conseiller-ère concernant le sujet cité en regard de ces deux noms:

<u>Question de:</u>	<u>A:</u>	<u>Sujet:</u>
M. Sévigny	M. Gagnon	Sommes allouées par le gouvernement provincial en matière d'habitation et nombre de logements coopératifs prévus par l'administration.
Mme Daviau	M. Forcillo	Négociation avec les cols bleus - actes de violence.
M. Boskey	M. Forcillo	Chevauchement de fonctions dans le cadre de la restructuration - consultation des différents syndicats.
M. Rotrand	M. Forcillo	Rôle du secrétaire général - nouvelles fonctions assumées - nouvelles affectations pour MM. Morency et Jutras.
M. Prescott	M. Forcillo	Retrait d'articles du projet de loi modifiant la charte de la Ville.

À l'expiration du délai imparti par le Règlement sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions (R.R.V.M., c. P-8), il est

Proposé par le conseiller Rotrand  
Appuyé par le conseiller Boskey

De prolonger la période de questions des membres du Conseil afin d'entendre les autres membres du conseil inscrits.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Mme Roy

M. Forcillo

Liste et nombre de cadres de direction mis en disponibilité.

Mme Fotopulos	M. Forcillo	Relocalisation de la maison de la culture Ahuntsic - personnes nommées au comité formé et déclaration d'intérêts pécuniaires.
M. Théorêt	Mme St-Martin	Déclaration d'intérêts des membres nommés au comité pour la relocalisation de la maison de la culture Ahuntsic.
M. Lavallée	M. Forcillo	Introduction de papillons lors de l'étude du projet de loi modifiant la charte - dispositions fiscales.

Le Président de l'assemblée déclare close la période de questions des membres du Conseil.

-----  
CO94 02490 à CO94 02493  
Articles 4.1 à 4.4

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4.1 à 4.4 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02490 à CO94 02493)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 4.2 et 4.4 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Lavallée

De reporter l'adoption de l'article 4.2 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le président de l'assemblée déclare cette motion de report adoptée.

Il déclare la motion d'adoption des rapports correspondant aux articles 4.1, 4.3 et 4.4 adoptée.

RL

CO94 02494Article 4.5

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

De reporter l'étude de l'article 4.5 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02495

Article 8.1    Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02495)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

D'adopter ce rapport.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02496

Article 8.2    Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapport voir dossier CO94 02496)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02497 à CO94 02499Articles 10.4 à 10.6

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

De réunir, pour fins de lecture et de première étude, les projets de règlement correspondant aux articles 10.4 à 10.6 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 02497 à CO94 02499)

Archives de la Ville de Montréal

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par le conseiller Forcillo

De considérer comme lus et étudiés les articles de ces projets de règlement.

Un débat s'engage sur l'article 10.5 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par le conseiller Lavallée  
                   Appuyé par la conseillère Daviau

De reporter l'étude de cet article 10.5 de l'ordre du jour à la prochaine assemblée régulière du conseil.

Un débat s'engage. À la demande du conseiller Lavallée et de la conseillère Daviau, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion de report à la prochaine assemblée du conseil.

Le conseil se partage comme suit :

En faveur : 11  
 Contre : 27

Le président de l'assemblée déclare cette motion de report de l'article 10.5 de l'ordre du jour rejetée.

Il déclare la motion principale adoptée.

-----  
CO94 02500 à CO94 02509  
Articles 11.4 à 11.13

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les projets de règlement correspondant aux articles 11.4 à 11.13 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif, des projets de règlement et des documents y relatifs :

(Pour rapports et projets de règlement  
 voir dossiers CO94 02500 à CO94 02509)

Le conseiller Bissonnette déclare avoir un intérêt pécuniaire, au sens de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), relativement au dossier correspondant à l'article 11.5 de l'ordre du jour, étant administrateur de la SIDAC Plaza Monk. En conséquence, il s'abstient de voter sur cet article de l'ordre du jour.

Le conseiller Théorêt informe les membres du Conseil du décès de monsieur Charbonneau, directeur général de la SIDAC Carrefour du Plateau Mont-Royal, et transmet, au nom du Conseil, ses sincères condoléances aux membres de sa famille et de cette SIDAC.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ces projets de règlement.

Archives de la Ville de Montréal

hl

Un débat s'engage sur les articles 11.11 et 11.13 de l'ordre du jour.

Il est           Proposé par la conseillère Fotopulos  
                  Appuyé par le conseiller Goyer

De procéder à un vote distinct sur l'article 11.11 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette dernière motion adoptée.

Il déclare les articles 11.4 à 11.10, 11.12 et 11.13 de l'ordre du jour adoptés.

Le conseiller Melançon et les conseillères Lorrain et Coutu interviennent pour déclarer avoir un intérêt pécuniaire au sens de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), aux fins de s'abstenir de voter sur l'article 11.11 de l'ordre du jour; le conseiller Boskey soulève un point d'ordre à l'effet que cette exception ne s'applique pas au cas présent.

Un débat s'engage. Le président de l'assemblée statue que l'article 361 de cette loi ne s'applique pas, compte tenu du libellé de l'article 362 de cette même loi qui stipule que l'exception prévue à l'article 361 ne s'applique pas en matière de rémunération au sein de la municipalité; en conséquence, le conseiller Melançon et les conseillères Lorrain et Coutu sont tenus de voter.

À la demande des conseillères Fotopulos et Roy, il est procédé à un vote enregistré sur l'article 11.11 de l'ordre du jour.

Le greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit :

VOTENT

POUR : Les conseillers-ères Eloyan, Forcillo, Goyer, Capparelli, Zajdel, Prégent, Coutu, Melançon, Lorrain, Laramée, Côté, Gagnon, St-Arnaud, Belleli, Beauchamp, St-Martin, Bélanger, Tamburello, Boucher, Lachance, Samson, Polcaro, Deraspe, Daines, Beauregard, Bissonnette, Lemay, Malépart, Parent, Charbonneau, Le Duc, Deschamps, Charron, Lebeau et Paul (35)

VOTENT

CONTRE : Les conseillers-ères Lavallée, Daviau, Théorêt, Roy, Fotopulos, Boskey, Rotrand, Prescott, Applebaum et Searle (10)

Le président de l'assemblée déclare la motion d'adoption du règlement correspondant à l'article 11.11 de l'ordre du jour adoptée.

-----  
CO94 02510

Article 12.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02510)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----

CO94 02511 à CO94 02522Articles 13.1 à 13.12

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 13.1 à 13.12 de l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02511 à CO94 02522)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02523

Article 14.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02523)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                   Appuyé par la conseillère Fotopulos

De reporter l'adoption de cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

CO94 02524 à CO94 02529Articles 15.1 à 15.6

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                   Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 15.1 à 15.6 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02524 à CO94 02529)

Il est Proposé par le conseiller Melançon  
Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02530

Article 16.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02530)

Il est Proposé par le conseiller Melançon  
Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02531 à CO94 02540

Articles 18.2 à 18.11

Il est Proposé par le conseiller Melançon  
Appuyé par la conseillère Eloyan

De réunir pour fins d'étude et d'adoption les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 18.2 à 18.11 de l'ordre du jour.

Le Président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le Conseil est saisi des rapports suivants du Comité exécutif et des documents y relatifs:

(Pour rapports voir dossiers CO94 02531 à CO94 02540)

Il est Proposé par le conseiller Melançon  
Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ces rapports.

Un débat s'engage sur les articles 18.8 et 18.10 de l'ordre du jour.

Il est Proposé par la conseillère Fotopulos  
Appuyé par la conseillère Roy

De modifier le rapport du comité exécutif correspondant à l'article 18.8 de l'ordre du jour afin de remplacer le montant de la dépense par un montant symbolique de 50 \$.

À la demande des conseillères Fotopulos et Roy, il est procédé à un vote à main levée sur cette dernière motion.

el

Le conseil se partage comme suit :

En faveur : 7  
Contre : 31

Le président de l'assemblée déclare cette dernière motion rejetée.

Il déclare la motion principale adoptée.

Les conseillers Lavallée, Théorêt, Boskey, Rotrand et les conseillères Daviau, Roy et Fotopulos inscrivent leur dissidence sur l'article 18.8 de l'ordre du jour.

Les conseillers Boskey et Rotrand inscrivent leur dissidence sur l'article 18.10 de l'ordre du jour.

-----  
CO94 02541

Article 18.12 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02541)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De reporter cet article de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02542

Article 18.13 Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du Comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02542)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02491 et CO94 02523

Articles 4.2 et 14.1

Le Conseil reprend l'étude des articles 4.2 et 14.1 de l'ordre du jour, qui avaient été précédemment reportés à une phase ultérieure.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare les motions d'adoption des rapports correspondant aux articles 4.2 et 14.1, adoptées.

ll

CO94 02494

Article 4.5

Le conseil reprend l'étude de l'article 4.5 de l'ordre du jour, qui avait été précédemment reporté à une phase ultérieure.

Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02494)

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02543

Article 22.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 2 509 200 \$ pour dépenses en capital, concernant le programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02544

Article 22.2 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour.

Soumis un projet de règlement intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 10 039 383,04 \$ pour dépenses en capital";

Considérant les votes de crédits autorisés à la présente assemblée;

Vu les certificats de la directrice des finances et du secrétaire général,

Il est           Proposé par le conseiller Melançon  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De procéder à l'étude et à l'adoption de ce projet de règlement.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

*ll*

CO94 02541  
Article 18.12

Le Président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le Conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif et des documents y relatifs :

(Pour rapport voir dossier CO94 02541)

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Goyer  
                  Appuyé par la conseillère Eloyan

De reporter cet article de l'ordre du jour à la prochaine assemblée régulière de ce Conseil.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
CO94 02545

Article 20.1 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Sam Boskey à l'effet que le Comité exécutif étudie la possibilité de soumettre à la consultation publique, dans le cadre d'une réunion publique des conseils d'arrondissement, l'étude des budgets des services municipaux ayant des incidences directes sur le plan local.

Un débat s'engage.

Il est           Proposé par le conseiller Boskey  
                  Appuyé par le conseiller Rotrand

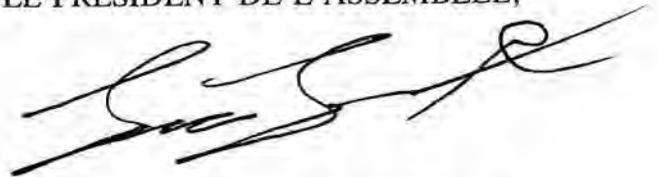
De reporter l'étude de cette motion à la prochaine assemblée régulière de ce conseil.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

-----  
À 17 h 30, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.



LE MAIRE,

LE GREFFIER,

